25

Classe

du 26 Septembre 96

au 3 Mars 1900

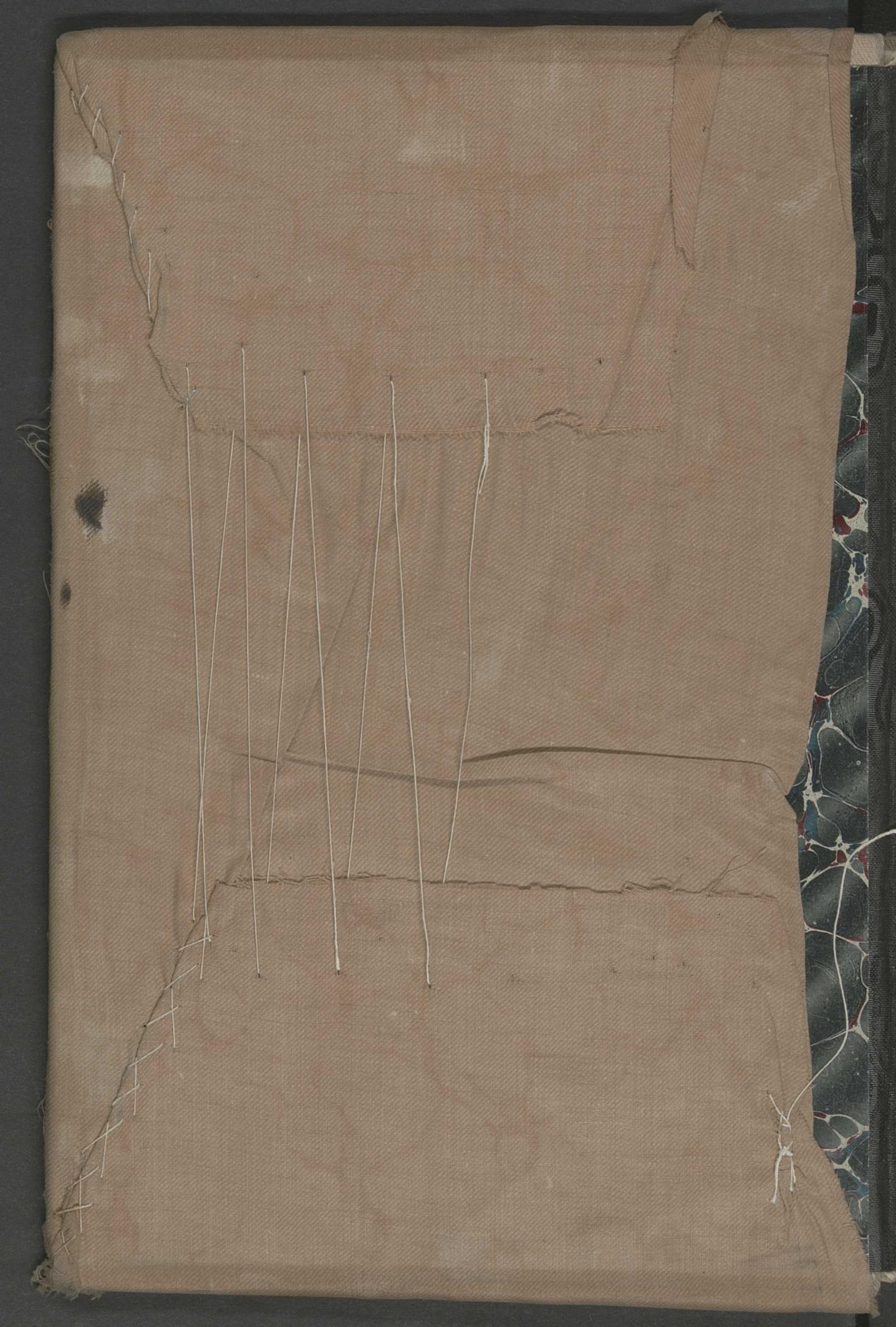

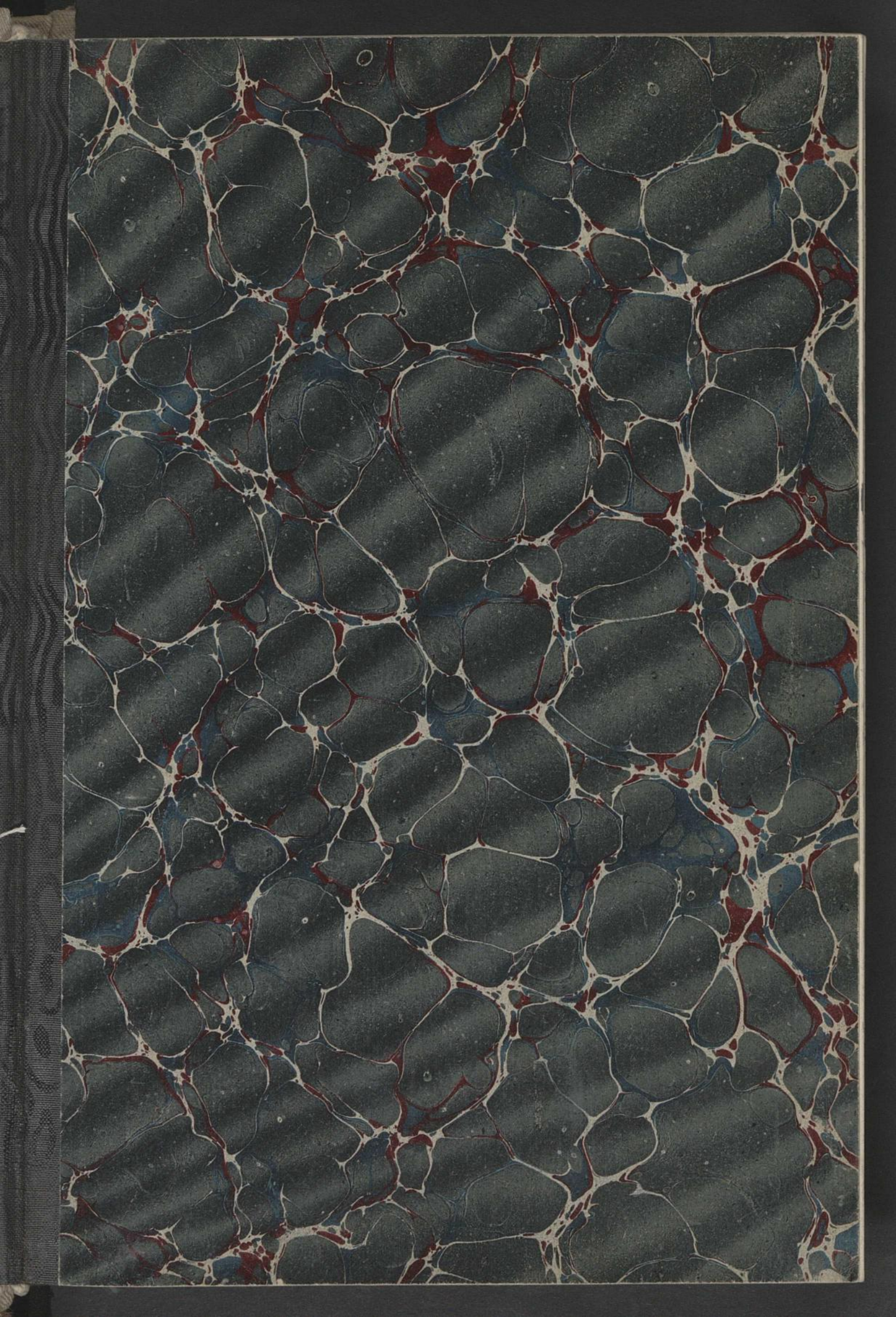

SDA. 2879
(1896-1900)

Mr. Battanchon fait circuler quelques exemplaires de feuilles atteintes du black rot, renfermées entre 2 feuilles de verre bien collées ensemble par des feuilles de papier.

Deux ou 3 jours après l'apparition de ces taches, on peut constater sur chacune d'elles de petites pustules ou granulations noires, presque microscopiques, et ressemblant assez à des fientes de mouches, ce sont les organes de la maladie. Si on en trouve sur les taches, on peut être sûr d'avoir à faire avec le black rot.

Quelques jours après, des taches couleur rouge brun apparaissent sur les raisins. Il semble qu'il va pourrir, mais ce n'est pas le cas, il noircit, 48 h. ou 72 h. après, mêmes points noirs que sur les feuilles.

Le black rot se constate non seulement sur les feuilles et les raisins, mais aussi sur les bois et les vrilles.

Là ou le mal existe, tous les débris secs sont autant de foyers dangereux parmi lesquels les tas de sarments sont les plus mauvais.

Mr. Battanchon fait ici une intéressante dissertation scientifique sur les 4 sortes d'organes de reproduction en appuyant ses démonstrations par l'explication de planches sur lesquelles chacun de ces organes est reproduit à un fort grossissement.

Les principales conditions de developpement du black rot ~~sont~~ les suivantes :

La chaleur et l'humidité.

Vignes mal tenues, sales.

Manque d'aération.

La nature du terrain y est aussi pour quelque chose, s'il est imperméable, il conservera mieux l'humidité.

Du point de vue de l'aération, les plus mauvaises vignes sont les vignes traînantes, celles sur échalas, surtout plantées un peu larges valent mieux ; les meilleures sont les vignes sur fil de fer.

Par rapport à toutes ces conditions de développement, Mr. Battanchon fait ressortir que, sauf en ce qui concerne les terrains, nous sommes bien placés à Genève pour entreprendre une lutte que nous aurons certainement à soutenir un jour.

L'espèce de cépage a aussi une grande importance pour le développement du mal, et à ce point de vue aussi, nous sommes bien partagés à Genève.

Le petit Bouchet est un des plus attaqué.

Le Gamet et le Pinaud le sont moins, mais le Chasselas (fendant vert et rouge) est un de ceux qui resistent le mieux.

Comme plan étranger l'Othello est tout à fait reprehensible, mais Mr. Battanchon ne le recommande absolument pas.

Parlant du traitement, il raconte qu'au début tout a été confusion, quantités d'essais infructueux ont été pratiqués, puis on a fait traiter comme pour le mildiou.

Le sulfate de cuivre est bon, mais à condition que les conditions d'aération et de propreté énoncées plus haut existent, et que le traitement soit fait avec beaucoup de soin. –

C'est donc la bouillie bordelaise que nous aurons à employer contre le black rot, comme pour le mildiou, mais préparée avec soin.

Au sujet de sa préparation, Mr. Battanchon classe les bouillies bordelaises en 3 espèces:

1° bouillie bord.se basique (excès de chaux)

2° " " neutre

3° " " acide (excès de sulf.te de cuivre)

C'est avec la bouillie bordelaise neutre, soit 3 Kg. sulf.te de cuivre, environ la moitié de bonne chaux pure, et si l'on veut 1 Kg. de mélasse pour 100 litres

d'eau, que l'on obtient les meilleurs résultats; pour être sûr de préparer une bonne bouillie neutre, on peut employer du papier tourne sol, on verse le lait de chaux, et au moment où le papier trempé dans la solution de sulfate de cuivre commence à passer du rouge au bleu, le liquide est prêt.

La bouillie acide donne aussi de bons résultats contre le black rot, mais brûle les feuilles et peut retarder la maturité.

La bouillie bourguignonne (carbonate de soude) brûle et retarde la maturité encore plus que la bouillie bordelaise acide.

Les traitements au souffre en poudre n'ont pas donné de résultats.

Parlant des dangers d'infection par l'importation des plans américains, Mr Battanchon insiste sur ce qu'il est toujours bon de prendre des précautions, mais dit que les Riparia purs, Rupestris purs, et en général tous les plans américains ne sont pas sujets au black rot.

Il suffit, pour désinfecter les sarments, de les tremper pendant 2 à 3 minutes dans une solution de 3 à 5 % de sulfate de cuivre, après cela dans l'eau pure pour bien les laver.-

Mr Battanchon a fait sa tournée dans les départements de l'Aveyron, du Gers, & du Lot & Garonne.

Il donne de nombreux détails sur les observations qu'il a pu faire sur les divers traitements employés par les uns ou les autres.

Tous ces intéressants renseignements, donnés par un homme connaissant à fond son sujet, bien étudié, ne font que confirmer les conseils donnés par lui pour combattre ce mal dangereux.

L'orateur nous annonce encore que c'est par erreur

que le black rot a été signalé à Aïse, il s'agit du rot brun, par contre il a été constaté à Gex.

Il termine en insistant encore sur le fait que grâce à la bonne tenue de nos vignes, la lutte sera facile pour nous, mais nous engage à surveiller l'ennemi qui est à nos portes.

Mr Faesch au nom des dames, de la classe et des assistants, remercie Mr Battanchon et fait ressortir combien cette conférence si claire et instructive a été intéressante pour tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre.

Des applaudissements prolongés confirment le dire de Mr le Vice-Président.

Mrs Demole & Ant. Martin demandent encore quelques explications. Il résulte des réponses données par Mr Battanchon que 1o il est difficile de dire combien coûte le traitement, cela dépend du nombre d'opérations. 2o que la température nécessaire pour le développement du black rot en laboratoire est de 20 à 35°.

Mr le Prof. Dufour de Lausanne remercie au nom des viticulteurs & vignerons Vaudois.

Séance levée

L. de Westerweller
Vce Secre.

Séance du 3 Octobre 1896

Sont présents : Mrs Faesch, Vce Pt. Hénon, Ant. Martin, Patry, Vuarin, Senn, Faiolle, Duboule, Morel, Viollier, Covelle, J. de la Rive, Boissier, A. de Beaumont, Rapin, Rochette, Borel, Ad. Dunant, Duriol, van Berchem & L. de Westerweller.

En l'absence de Mr de Candolle, Mr Faesch préside.

Les procès verbaux des 3 dernières séances (6 Juin, 4 Juillet & 26 Sept re) sont lus & adoptés.

Visite de la classe à l'exposition

Sur la demande de Mr Patry, il sera inscrit au présent procès verbal qu'une visite collective a réuni le 19 Sept re environ 200 membres de la classe à l'exposition, puis à un banquet très bien réussi chez Mrs Houseaner & Vernier, au parc de plaisance, & présidé par Mr Faesch, Vce Prés t qui à la fin du repas a remis à Mr Wismuller de Bulle & Oechlin, représentant du Couvent d'Einsiedeln, les 2 plats d'argent offerts pour la classe pour les 2 plus belles collections dans les races tachetées & races brunes.

Plats d'argent offerts par classe au Concours bovin

Le vice secrétaire est chargé également de noter le grand diplôme d'honneur obtenu par la classe pour ses divers travaux, bulletins, statistiques établies par Mr Patry, exposés à la division scientifique du groupe 39.

Récompence obtenue par classe à l'exposition

Mr Martin voudrait que l'on demande les rapports qui restent à présenter sur les concours temporaires. Il croit aussi que la classe devrait s'occuper à nouveau de la tuberculose ; ce dernier sujet pourrait même faire l'objet d'une séance spéciale.

Rapport sur concours d'aviculture

Mr Patry donne lecture de son rapport sur le concours temporaire d'aviculture qui a eu lieu du 13 au 17 Juin aux casernes, heureusement

par un temps splendide, car la lumière du soleil n'était pas de trop pour éclairer certains lots de lapins que l'on aurait pu voir que très mal par un temps sombre.

1076 lots avaient été inscrits.

L'installation des cages nécessaires pour loger tous les animaux fut longue, par le fait que tout le matériel nécessaire est arrivé démonté.

La nourriture variée était distribuée 2 fois par jour et gratuitement aux exposants.

Deux réclamations seules ont été faites sur la nourriture.

Parmis les poules, les Wyandottes, Langshan, Brahmas et Cochins étaient représentés par de forts beaux sujets.

Les races françaises, si estimées en général, l'étaient moins bien, excepté les races de Bresse, du Houdan et de la Flèche. Les grands combattants faisaient complètement défaut.

Les lots de pigeons ont été très nombreux ; les races de volière étaient à peu d'exception près toutes très belles.

Un lâcher de pigeons voyageurs, entravé par un vent très violent n'a pas donné les résultats que l'on pouvait en attendre.

Les lapins exposés ont montré que le climat de notre pays, et la manière dont on les y soigne leur convenaient. Les grandes races telles que les géants de Flandre et lapins béliers attiraient surtout l'attention des visiteurs.

Parmi les palmipèdes, les oiseaux de parc et faisans dorés on remarquait quelques beaux lots d'oies, de canards du Labrador et de faisans. Les dindons et pintades laissaient à désirer.

Les oiseaux chanteurs comptaient aussi quelques beaux exemplaires.

En somme l'exposition de Genève a été, au dire des connaisseurs, la plus belle et la plus nombreuse que nous ayons eue en Suisse.

Élevage des volailles

Parlant ensuite de l'élevage de la volaille, Mr Patry fait remarquer que cette industrie a pris un grand développement dans la Suisse allemande; il estime que, si plusieurs essais tentés dans notre contrée ont été infructueux, il faut en attribuer l'insuccès aux causes suivantes:

a) pas assez de suite et de persévérance de la part de ceux qui ont essayé.

b) entreprises commencées avec trop de luxe.

c) difficulté de vendre les produits, personne ne voulant payer un peu cher des oeufs qui lui seront garantis frais.

d) propriété trop divisée, et vignes trop près des maisons, ce qui amène la presqu'impossibilité de donner aux poules la liberté qui leur est nécessaire.

e) cherté de la nourriture, le maïs manque ou vient difficilement. Le blé noir pousse chez nous dans certaines parties du canton, mais on ne peut compter dessus.

f) difficulté de recruter le personnel pour soigner tous ces volatiles d'une manière convenable.

Mr Patry termine en remerciant Mr Robert, Commissaire spécial du groupe 39 à Mrs William Martin, Chevrier, Bâtard, Gaston de la Rive à Charles Patry de la peine qu'ils se sont donnée pour ce concours, ainsi que Mrs Bischoff-Naef à Calame de Lausanne à Chatelain pour leur amabilité à leurs bons conseils.

Mr Forel remercie Mr Patry pour son très intéressant rapport.

Mr Ant. Martin demande si pour l'engraissement, le fait d'enfermer les bêtes est mauvais. Il croit que si le blé noir ne mûrit pas regulièrement, on peut en acheter a des prix raisonables.

Mr Senn se demande pourquoi on ne fait pas plus de crapons, et

Mr Hénon voudrait savoir s'il existe dans le canton des gens sachant faire l'opération nécessaire.

Mr Patry ne croit pas, en Bresse, se sont des femmes qui opèrent, mais elles opèrent en secret, ne voulant pas divulguer la manière de pratiquer.

Mr Martin remercie encore Mr Patry pour son intéressant rapport, et estime que si le concours a bien réussi, il y est pour beaucoup.

Rapport sur attaques phyl=loxériques en 1895

Mrs Covelle, Muarin & Duboule rapportent sur l'état du vignoble Genevois et les attaques phylloxériques dans les arrondissements entre lac et Arve; Rhône & Arve; et rive droite.

Il résulte de ces rapports que dans l'arrondis=sement entre Arve et lac on a trouvé 368 points avec 20732 souches phylloxérées et 48245 souches détruites. arrondissement Rhône & Arve 437 points et Rive droite 270 points, 69243 souches détruites.

Mr Vaesch demande si le phylloxera s'est développé davantage cette année que l'année dernière.

Mr Covelle croit que oui, dans certaines parties du canton. Maintenant, toutes les communes entre Arve & Rhône sont prises.

Mr Muarin n'a pas vu d'insectes ailés, il croit que ce temps humide ne leur vaut rien.

Mr Duboule, comme conclusion à son rapport, estime qu'à Dardagny, Satigny & Russin

on ne devrait plus faire de recherches, mais se contenter de détruire les points que l'on voit d'une manière manifeste, être attaqués.

Traitement cultural

Mr Auriol préconise le traitement cultural qui a réussi cette année.

Mr Doubouloz a aussi observé des réussites cette année, alors que l'année dernière on n'avait pas obtenu de bons résultats.

Mr Héron estime que si des vignes malades l'année dernière sont bien portantes cette année, il est douteux que cela puisse provenir du traitement cultural, et attribue plutôt le fait à l'humidité de cette année qui ne vaut rien pour le phylloxera.

Mr Boissier est septique au point de vue de ce traitement, les résultats que l'on obtient dépendent trop de la nature. Il estime que ce que nous avons de mieux à faire pour le moment c'est de reconstituer.

Mr Faesch fait observer que cette année, parmi les nombreuses vignes qui sont atteintes de l'oïdium & du mildiou, on remarque très bien que celles qui ont été bien traitées ont moins souffert.

Mr Boissier demande si, au moment de la vendange la classe ne serait pas bien placée pour indiquer un peu publiquement les moyens d'améliorer la mauvaise récolte que nous allons faire.

Mr Auriol dit qu'il est très facile d'améliorer le vin avec du sucre.

Commission pour examiner & acheter travaux exposés à la Div^on scientifique

Mr Morel propose que la classe examine si parmi les travaux exposés à la division scientifique du groupe 39, il ne s'en trouverait pas dont l'acquisition serait utile pour la classe.

On nomme pour cela une commission composée de Mrs Faesch, Morel, Ant. Martin & Viollier.

Mr Auriol communique quelques renseignements

Scories de déphosphoration

sur les scories de déphosphoration qui doivent leur valeur fertilisante à l'acide phosphorique qu'elles contiennent. La chaux qu'elles contiennent en outre produit de bons résultats sur les terrains qui en manquent.

L'acide phosphorique des scories jouit de la propriété de se dissoudre en partie dans un réactif appelé le citrate d'ammoniaque, d'où l'expression de "soluble au citrate" employé dans le commerce des engrais. Or il arrive que les scories sont soumises à des fraudes comme les autres engrais. La falsification consiste à colorer des phosphates naturels, d'une assimilabilité moins grande pour les cristaux, par de la poussière de charbon ou des scories de haut fourneau non phosphatés. L'aspect est le même la teneur en acide phosphorique total égale, sinon supérieure. La fraude ne peut donc se reconnaître, qu'en ce que les scories frauduées ne donnent pas d'acide phosphorique soluble au citrate.

Si l'agriculteur veut être renseigné sur la véritable nature de ses scories, il faut qu'il demande au chimiste de lui indiquer si celles-ci renferment de l'acide phosphorique soluble au citrate.

Mr. Muriol indique en outre deux natures de scories. Les unes contiennent de la chaux, les autres très peu, ou pas du tout.

Les premières sont les plus actives, ce sont en particulier les scories du Creusot, très répandues dans notre pays.

L'acide phosphorique des scories vaut en moyenne 25 à 30 cents. le degré, tandis que celui des phosphates naturels, c'est à dire extrait du sol ne vaut souvent que de 18 à 20 cents. La différence représente donc ce que l'on attribue à la plus parfaite

assimilabilité de l'acide des scories.
Séance levée

L. de Westermeller
Vice Secre

Sont reçus membres de la Classe pour le Comité d'Agriculture
Mr Gustave Dechevrens à Chevrens Cne Arnière
présenté par Mrs Cochet et Delaraz jeune
" Charles Desbaillet à Russin
Ant. Desbaillet à Paesch
" Jules Decré à Souverny
H. Pasche à Paesch.
" François Decré à Souverny
H. Pasche à Paesch.
" Albert Lullin à Archamp
Paesch à L. de Westermeller
" Louis Soudan à Meinier
L. de Westermeller à Patry
" Jules Lombard à Gy
Jules Raymond à Paesch.

Séance du 7 Novembre 1896

Sont présents: Mrs de Candolle Prés. A. Martin, Paesch, Patry, Collet, Bernard, Senn, Dr Gosse, Archinard, Ramu, Ed. Bertrand, Hénon, Morel, Jaismann, Oliet, Dr Cantonal, Monnard, Dr, Dr Ducellier, A. Dumont, Plan, Ch. Borel, Vallier, Dominicé, L. de Westermeller & A. Robert, en tout environ 30 personnes.
Mr le Prés. en ouvrant la séance tient à rappeler la mémoire de Mr Amédée Lullin, membre de la classe, décédé subitement et la grande part qu'il a prise au développement de l'agriculture dans le Canton de Genève; il informe en outre la classe de la

mort de Mr Victor Pulliat, cet ampélographe distingué membre correspondant de la classe dont le caractère aimable et bienveillant s'est toujours manifesté dans les rapports que plusieurs membres de ns Société ont eu le privilège d'avoir avec lui.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Prés.t dépose sur le bureau les documents suivants qu'il a reçu du Département de l'agriculture:

1o Tarif des analyses chimiques de l'Ecole cantonale d'horticulture de Chatelaine.

2o Message complémentaire du Conseil fédéral concernant la création d'une station fédérale d'essais à Berne

3o Un volume de Mr Chuard à Dusserre sur les engrais qui paraît excellent dans la forme comme dans le fond pour autant que Mr de Candolle a pu en juger par une lecture rapide.

Projet de loi sur vices rédhibitoires

L'ordre du jour appelle une communication de Mr de Candolle sur la loi cantonale sur les vices rédhibitoires. Dans un rapport écrit fortement motivé, il fait un exposé très lucide de toute la question. Regrettant que le projet de loi fédérale n'ait pas été accepté par le peuple, il expose que l'ancienne loi cantonale du 2 avril 1859 qui nous régit encore doit être modifiée, puisqu'elle ne peut plus marcher d'accord avec les exigences actuelles du commerce des bestiaux et de la science, et soumet le projet de loi du département à une étude serrée.

Mr Collet regrette comme Mr de Candolle que la loi fédérale n'ait pas été acceptée par le peuple, car il appuie vivement le système de la garantie écrite qui était le principe fondamental de cette loi. Il croit que celle-ci n'a pas été bien comprise dans les campagnes qui l'auraient votée si elles s'étaient bien rendu compte des grands avantages et des facilités

que comporte la garantie écrite. Plus de vices rédhibitoires, plus de cas de chevaux restés en fourrière pendant six mois pour savoir s'ils étaient poussifs ou non, en réalité, beaucoup moins d'entraves dans le commerce.
Mr Olivet estime que le principe de la modification de la loi de 1859 ne peut être discuté, puisque celle-ci ne tient plus debout à cause des délais de garantie de certains vices ou maladies; il faut donc modifier la loi et la rendre aussi simple et bonne que possible.

Il est donné lecture du projet de loi du Départem. de l'Intérieur & de l'Agriculture.

Avant de passer à la discussion des articles, il y a lieu de savoir si la Classe est favorable au principe de la garantie écrite avec formulaire imprimé sur le certificat. Le principe est adopté à l'unanimité des membres présents.

Sur la proposition de Mr de Candolle la classe estime que le projet de loi doit former une loi spéciale et non point le titre XLVIII (48) du code de procédure civile.

La lecture des articles et en particulier de l'art. 3 du projet concernant les délais de garantie donne lieu à une discussion nourrie entre Mrs de Candolle Monnard, Olivet, de Westerweller et Bernard.

Mr Monnard notamment fait observer qu'on ne peut admettre la spécification de délais pour les maladies contagieuses telles que morve, farcin etc, puisque la loi fédérale sur les épizooties interdit formellement la vente de ces animaux; il estime que la loi cantonale serait en contradiction avec la loi fédérale, et ne peut admettre que cette première prévoie la vente d'animaux atteints de maladies contagieuses, puisque de fait cette vente est nulle.

Mrs de Westerweller & Robert signalent que la tuberculose n'étant pas reconnue par la loi

fédérale comme maladie contagieuse, il y aurait lieu de prévoir un délai suffisant pour éviter toute fraude provenant d'une inoculation précédant immédiatement la vente d'un animal qui ne réagirait pas de suite à une seconde inoculation.

M^r Bernard demande aussi qu'au point de vue de la vente de l'animal à la boucherie, la question soit étudiée de près et renvoyée pour nouvel examen.

M^r Ramu relève la difficulté de discuter les articles d'un projet de loi si important sans avoir un projet imprimé en mains, il appuie le renvoi de toute la question à une commission avec impression de son rapport et du projet de loi qui serait envoyé à tous les membres de la classe avant la discussion qui serait remise à une prochaine séance.

Commission p^r étude loi vices rédhibitoires

Sur la proposition de M^r Robert, sont désignés comme membres de cette commission: M^rs de Candolle, Ramu, de Westerweller, Olivet & Jaismann.

Résultat et prix des vendanges en 1896.

M^r Héron donne quelques détails sur le résultat des vendanges qui se sont faites cette année dans de tristes conditions et qui ont entravées la pluie, la neige et surtout la boue. Il estime le rendement inférieur d'un cinquième à celui de l'année dernière et parle d'un prix moyen de vente de 30 cents le litre.

La séance est levée à 11 3/4 h.

Vevey 3 Déc^re 1896

Le Secrétaire

Arthur Robert

Séance du 5 Décembre 1896.

Sont présents : Mrs de Candolle Dr, Faesch, Héron, Senn, Constantin, Ant. Martin, Wuarin, Fatio, Tayola J. de la Rive, Morel, Ed. Bertrand. Chevrier, Monnard, Rieder, Dr Duvoisin, John Debonneville, Turrol Seippel, Ad. Dunant, Borel, Olivet, L. de Westerweller en tout 25 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Commission pour étude loi commerce bétail

Mr le Prés.t annonce que la commission chargée d'étudier le projet de loi cantonale sur le commerce du bétail s'est réunie ; il a pris sur lui de demander au Cercle des Agriculteurs de s'y faire représenter. Cette commission rapportera en séance du 9 Janvier à laquelle on convoquera également le cercle des Agricult.rs

Dans cette même séance, renvoyée du 2 au 9 à cause des fêtes du Nouvel an, on entendra également une communication de Mr le Dr H. Gosse sur la pasteurisation du lait.

Mr le Prés.t présente le papier parchemin de Mrs Pfenninger et l'herbier de Mr Stebler, reçu du Dr de l'agriculture.

Démission de Mr A. Robert comme secrétaire.

Il donne lecture de 2 lettres adressées au groupe 39 par des exposants qui remercient le comité du dit groupe, et d'une lettre de Mr Arthur Robert donnant sa démission de secrétaire. Il quitte le pays et ne peut plus remplir ses fonctions.

Délégués à la fédération

Mrs Constantin, Faesch, Ant. Martin, Patty et Robert sont nommés délégués à la prochaine réunion de la fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse Romande, Mrs Senn et de Westerweller suppléants.

Mr Ant. Martin donne lecture de son rapport sur le concours de petit bétail, et fait circuler les photographi.

Rapport sur Concours petit bétail.

des principaux sujets de chaque race des 3 espèces porcine, ovine & caprine.

Comparant ce concours à celui qui a eu lieu à Berne environ un an avant, il constate certaines innovations apportées à celui de Genève:

1°= les reproducteurs étrangers porcins & ovins ont concouru séparement suivant qu'ils étaient importés ou nés en Suisse.

2°= les moutons et chèvres ont été classés par races.

3°= les 3 groupes du Jury (pour pores, moutons & chèvres), ont procédés à des pesées & mensurations qui ne manqueront pas d'intérêt.

Ces 3 progrès sont dûs à la Sté Rom.de pr l'amélioration du petit bétail à laquelle nous devons aussi la création du pig books romand.

Espèce porcine 144 sujets de races Yorkshire, Craonnaise, Tamworth, Berkshire & Croisé exposés, dont 27 importés & 117 nés en Suisse.

Le York vient en tête avec 78 sujets dont plusieurs remarquables.

M= Martin estime que les éleveurs doivent concentrer leurs efforts pour conserver cette race. En parlant de la race Berkshire, il rappelle les grands services rendus à l'élevage par le regretté M= Bize qui fut un sérieux collaborateur de la Sté pr l'amélioration du petit bétail.

Espèce ovine: 130 sujets exposés de races Southdowns Cotswold, Disley, Mérinos, Bergamasque, du pays & croisés; 10 importés 120 nés en Suisse.

Au concours de Genève, grâce à M= le Conseiller d'Etat de Chastonay, à M= le D= Julmy, à M= Constantin, Gerber & quelques autres éleveurs, nous avons eu des collections dans la race ovine très remarquées, même par les étrangers. Au moment où le mouton diminue dans presque tous les pays d'Europe, M= Martin estime

que nous aurions tout intérêt en Suisse, à maintenir notre effectif ovin en lui donnant de la plus value par une sélection entendue et par de bons soins.
Les moutons de Brutigen, de Lucerne & de la race laitière de la Frise n'étaient pas représentés à Genève.
Espèce caprine: 119 sujets de bouc & chèvres avec ou sans cornes. Ils ont été classés par le Jury en: race blanche, race chamoisée, race du Toggenbourg & race du Valais à col noir.
Mr Martin fait la description de chacune de ces races, & annonce aux amateurs la prochaine impression d'un manuel avec planches, dû à Mr le Prof. Fulmy qui a fait une étude très approfondie du sujet. La Suisse possédant plus de 400000 chèvres, ce travail comblera une lacune regrettable.
En terminant, il remercie les exposants qui ont contribués à la réussite de l'exposition, & les visiteurs & visiteuses qui sont venus à la VIIIe section sans être trop exigeants sur la nature des chemins.
Mr le Prés. remercie Mr Martin pour ce travail intéressant & complet.
Mr Constantin croit que si la race de Tamsworth n'a pas figuré à Genève, cela provient de ce que la pneumo-entérite du porc régnait dans le canton de Berne à ce moment.
Mr Martin se range à cette idée.
Mr de Candolle demande pourquoi le Dépt fédéral ne veut rien faire pour la race ovine.
Mr Martin répond que cela provient du fait que le secrétaire du Dépt fédéral, ayant eu l'occasion de faire des pertes personnelles avec les moutons, ne croit pas pouvoir en recommander l'élevage. A force de

demander, on obtiendra cependant quelque chose du Dépt fédéral à l'avenir.

Mr Martin annonce la création d'une société d'élevage à Fribourg.

Une intéressante discussion s'élève entre Mrs Martin, Monnard Dr & Constantin au sujet de la rusticité des races suivant leurs couleurs. Il en ressort que pour la race bovine seule, les couleurs pâles sont un signe de dégénérescence.

Mr de Landolt voudrait savoir comment & à qui les éleveurs de moutons vendent la laine.

Mr Constantin dit que toute celle provenant de ses moutons est expédiée à Moudon.

Organisation enseigt agricole dans Canton Genève

Mr Haesch qui remplaçait le vice Sér absent à la séance de la commission chargée d'étudier cette question n'a pas sous la main le procès verbal, mais résume ce qui y a été dit: la commission était un peu divisée sur cette question, mais il a semblé à Mr Haesch que la majorité était plutôt pour l'organisation de ces cours. Il n'y a eu aucun vote, ni préavis donné pour ou contre.

Mr le Prés donne lecture de la lettre du Dépt de l'Instruction publique demandant que la classe donne un préavis sur les points suivants:

Serait-il bon d'organiser un enseignement supérieur de l'agriculture dans notre canton, et, cas échéant:

Comment ce cours serait-il établi?

Serait ce dans les écoles secondaires rurales ou en ville?

Mr le Dt prie Mr Seippel de nous exposer ses vues à ce sujet.

Mr Seippel croit en premier lieu que la classe devrait répondre point par point aux demandes du Département. Il estime que le titre "enseignement supérieur" devrait être remplacé par "enseignement théorique".

Il n'approuverait pas ces cours donnés dans les écoles secondaires rurales, beaucoup d'élèves seraient obligés de les suivre sans y trouver aucun intérêt. C'est donc pour des cours en Ville qu'il se prononce, pas dans plusieurs locaux comme le propose le Dépt. mais dans un seul.

Mr Seippel fait ressortir le fait que sur un budget de 9000.000 de francs, 27000 seulement sont attribués à l'agriculture, ce ne serait donc pas exagéré d'obtenir quelque chose de plus.

Il rappelle le vote unanime du cercle des Agriculteurs, est persuadé que ce vote est une bonne garantie pour l'acceptation de cette institution, et espère que la classe donnera un préavis favorable.

Mr le Dés. croit qu'il faut séparer les 2 questions pour le vote; au sujet de l'appellation de ce cours, il demande si la classe est d'accord pour changer "supérieur" par "scientifique"

Mr Fatio voudrait: "enseignement théorique supérieur"

La classe adopte le titre: "enseignement scientifique" proposé par Mr de Candolle.

Au vote, le principe de l'enseignement agricole, c'est à dire la 1re question est adopté avec une voix contre. Mr Martin tient à expliquer pourquoi il n'a pas voté pour. Il estime que nous ne devons pas attirer les jeunes campagnards en Ville. Il redoute pour eux un séjour en Ville tant court soit il. Les cours donnés dans les écoles rurales ne sont pas aussi nuls que l'on veut bien le croire; sans doute, en une heure ou deux ils ne peuvent pas être complets, mais c'est toujours quelque chose.

Mr Constantin estime qu'il y a, même dans le canton de Genève, une catégorie de jeunes gens qui entendent à s'occuper des domaines de leurs pères, et dans le

nombre, beaucoup ne peuvent faire la dépense d'aller se mettre en pension à Lausanne. C'est à eux que nous devons penser. Quant aux dangers de les attirer en Ville, Mr Constantin observe que s'ils n'y viennent pas pour les cours, ils y viendront pour d'autres raisons.

Mr le Prés.t demande à Mr Seippel s'il sait combien de Genevois suivent les cours à Lausanne.

Mr Seippel répond que le rapport de l'Institut agronomique de Lausanne n'indique pas les nationalités.

Mr Bertrand croit se souvenir qu'ils sont 4 ou 5. –

Mr Senn est d'avis que puisque l'Etat propose d'organiser ces cours, il faut bien se garder de refuser.

Au sujet du 2d point, Mrs Constantin & Duval estiment que ces cours doivent se donner en ville. Le dernier fait observer que lorsqu'il s'agira de travaux de laboratoire, il faudra bien, en tous cas y venir.

Mr le Prés.t fait voter, & la classe adopte l'idée d'avoir des cours d'hiver en ville et pas dans les communes rurales.

Mr Seippel rappelle que le Dépt.t demande aussi quel âge devra avoir l'élève.

Après une discussion, à laquelle prennent part Mrs Seippel, Huarin, Senn & Constantin, la classe décide de proposer dix sept ans.

L'assemblée, sur la proposition de Mr L. de Pourtalès, décide également que dans sa réponse au Dépt.t, Mr le Prés.t mettra le voeux que pour l'organisation de ces cours, la classe soit consultée.

Séance levée

L. de Pourtalès

Vu Sec.re.

Sont reçus membres pour le Comité d'agriculture:

voir page ci-contre.

M^r E. Richard Conseiller d'Etat
présenté par M^rs Foresch & Patry
M^r A. de Stoutz
Foresch & Boissier
M^r W. Borel
Marc de Seigneux & L. de W.
M^r Louis Chevrier
Ant. & W. Martin

Séance de la Classe & du Cercle des Agriculteurs réunis le 9 Janvier 1897.

Environ 60 personnes, y compris 2 dames assistent à la séance.

M^r de Candolle étant rapporteur de la commission chargée de l'étude du projet de loi sur les vices rédhibitoires, M^r Foresch prend la présidence & ouvre la séance en annonçant que si M^r Delbonneville P^t du Cercle des Agriculteurs était au nombre des assistants, ce serait lui qui devrait se charger de ces fonctions.

Prix au concours bonne tenue fermes obtenu par M^r A. Boissier à Miolan

M^r de Candolle remet à M^r Edm. Boissier le prix obtenu par M^r Agénor Boissier pour la ferme de Miolan au concours de bonne tenue de fermes organisé par la fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse Romande.

Projet de loi sur vices rédh.^{res} & commerce bestiaux

M^r Foresch, en quelques mots introduit le sujet pour lequel les 2 sociétés ont été réunies, c'est à dire le projet de loi cantonale sur les vices rédhibitoires & le commerce des bestiaux.

M^r de Candolle rend compte de ce que la classe a fait depuis que le D^{ept} de l'Agriculture lui a demandé d'étudier cette loi; il expose d'une manière très claire les modifications proposées par la commission

au texte du projet, donnant pour chacune d'elles des explications précises.

Il annonce en outre les voeux exprimés par la commission:
1o que la loi soit plutôt une loi spéciale dont les articles seraient numerotés de 1 à 10, et
2o que les formulaires pour la garantie écrite soient joints aux certificats.

En terminant, il remercie Mr le conseiller d'Etat Durand de la confiance témoignée à la classe, non seulement en cette occasion mais aussi dans beaucoup d'autres.

Mr Durand répond qu'il est très naturel que son Départt consulte la classe et les sociétés d'agriculture pour un pareil sujet. Ensuite de la lecture du projet modifié par la commission, il veut revenir sur 3 points:
1o L'adoption d'une loi spéciale serait possible, mais le fait de changer le "titre XLVIII" artx 760 à 768 en une nouvelle loi, artx 1 à 10, necessitera une nouvelle présentation du projet, par conséquent occasionera un retard.
2o La garantie écrite a été introduite parce qu'elle figurait dans le projet de la confédération, acceptée par le canton de Genève & surtout par les campagnes.
3o Mr Durand considère la procédure accelérée comme bonne.

Mr Placard présente 2 observations: D'abord, au sujet de la tuberculose, il dit qu'en France, il est très facile d'obtenir une déclaration d'infection par ce mal, au reste le diagnostic obtenu par la tuberculine fait foi. Au sujet de cette maladie, il croit que ce que l'on considère comme un recul n'est qu'apparent, rien n'est plus facile que de faire constater la tuberculose par un vétérinaire français.

Ensuite, par rapport à la procédure, le nouveau projet est un pas énorme, la garantie écrite est aussi très bonne, mais, pour compléter, il voudrait voir exclure

complètement la preuve testimoniale.
Mr de Candolle propose de nantir la commission du Gd conseil de cette question.
Mr Collet ne voit pas pourquoi cette nouvelle loi ne regarderait pas aussi bien les chevaux que les autres animaux. Il voudrait pour eux les mêmes garanties.
Mr Constantin appuye tout à fait l'idée de Mr Flocard quant aux preuves testimoniales. Il croit que la classe devrait demander que la suppression figure dans la loi.
Mr de Candolle estime qu'il est plus juste d'en nantir simplement la commission du Grand Conseil.
Mr Ramu observe qu'en général, et dans la plupart des cas, la preuve testimoniale paraît nécessaire, mais il serait d'accord pour que l'on demande cette preuve par écrit.
Mr Collet rapporte que dans le canton de Vaud elles ne sont pas acceptées verbalement.

On vote, le projet, tel qu'il est présenté par la commission de la classe est adopté. Il est décidé également que l'idée émise par Mrs Flocard et Constantin ne sera adoptée qu'avec la modification proposée par Mr de Candolle, à savoir qu'elle serait simplement signalée à l'attention du Conseil d'Etat.

Dans sa réponse au Dépt de l'agriculture, la classe aura donc à donner le projet de loi tel qu'il a été modifié par la commission et accepté en séance de ce jour, (projet ci-annexé) à émettre les voeux que la loi soit plutôt une loi spéciale et que des formulaires de garantie soient joints aux certificats, et enfin, à lui signaler l'idée de Mrs Flocard et Constantin sur les preuves testimoniales.

Vu l'heure avancée, la communication de Mr le Dr Gosse est renvoyée à une prochaine séance à laquelle Mr Forsch invite les membres du Cercle

présents à assister si ce sujet peut les intéresser.
Mr le Dr Gosse dit encore quelques mots sur la découverte que l'on vient de faire du microbe occasionnant les avortements infectieux
Séance levée
L. de Westerweller
Vice Sec re

Séance du 6 février 1897.

Sont présents Mrs de Candolle, Pdt, Faesch, Bieler, Dr Gosse, Héron, Archinard, Constantin Martin, Bernard, Morel, Fazy-Pelle, Ch. Borel, Auriol, Odier, W. Borel, Patio de Stoutz, Dunant, Debonneville, Jean Debonneville, Monnard, Edm. Boissier, Henry, Olivet, Naville, Haccius, G. de Lessert, Rieder, en tout 30 personnes.
Le procès verbal de la séance du 5 Dcre 96 est adopté.
L'ordre du jour étant très chargé, Mr le Pt propose de renvoyer à la prochaine séance la lecture du procès verbal de la séance de Janvier, et de nommer Mr L. de Westerweller sans procéder à une élection au scrutin.
Nomination d'un secrétaire — L'assemblée adopte ces 2 propositions et nomme Mr Ludwig de Westerweller secrétaire.
Mrs Faesch et Constantin sont priés de remplir les fonctions de scrutateurs pour le choix de 6 candidats à désigner pour le Comité d'agriculture.
Choix de 6 candidats pour Comité agricultur — L'élection donne les résultats suivants:
Mr Emile Boissier obtient 15 voix, Mrs E. Bertrand, et Senn 14 voix, et Mrs M. de Seigneux, P. Desbaillets et L. de Westerweller 13 voix.
Il est à remarquer qu'au moment du vote, environ la moitié des membres indiqués comme présents au commencement de ce procès verbal, n'étaient pas encore arrivés.
Prix J. Boissier — Mr Faesch communique en quelques mots les

Suite du 2me débat sur le projet de loi de procédure civile (2me partie) procédures non contentieuses.

Titre nouveau proposé par la commission.

Titre XLVIII

De la garantie des défauts dans le commerce des bestiaux.

Art. 760. — Les prescriptions du Code fédéral des obligations (articles 24, et 243 et suivants) sont applicables au commerce des ~~bestiaux et animaux~~ animaux domestiques et sont complétées et modifiées par les dispositions ci-après.

Art. 761. — Dans le commerce des bestiaux (chevaux, ânes, mulets, bêtes à corne, moutons, chèvres et porcs) il n'existe de garantie du vendeur pour les défauts de la chose vendue, ou pour les qualités promises, que si le vendeur a donné par écrit cette garantie à l'acheteur, sous réserve toutefois des cas où s'appliqueraient les dispositions de l'article 244 C. O. ou celles de l'art. 764 ci-après

Art. 762. — Si la garantie a été donnée par écrit, mais que la durée n'en ait pas été fixée, elle sera (non compris le jour de la délivrance ou celui de la mise en demeure de prendre livraison) de 30 jours pour les cas de fluxion périodique des yeux, d'épilepsie ou mal caduc, de 9 jours pour tous les autres cas.

Cette durée ne concerne pas la garantie pour la gestation.

Art. 763. — Le vendeur n'est tenu à garantie envers l'acheteur que si le défaut de ~~la chose vendue~~ l'animal vendu lui a été notifié pendant la durée de la garantie et a été dûment constaté dans les quatre jours après le terme de la garantie. (à défaut de stipulation contraire)

Une notification postérieure ne déploie aucun effet.

Art. 764. — La vente est nulle si l'acheteur prouve que lorsque elle a été conclue l'animal vendu était dans un des cas prévus par les lois fédérales concernant les ~~maladies contagieuses~~ épizooties, notamment par l'art. 3 de la loi féd.e du 8 Fév. 72.

Art. 765. — L'acheteur sera tenu de provoquer dans les délais prévus à l'article 762 la nomination d'experts chargés de dresser un rapport dans le plus bref délai.

La requête sera présenté au président du Tribunal de Ire instance et dans le cas où l'animal aurait été conduit hors du canton, au magistrat compétent du lieu où l'animal se trouvera. stipulés dans la convention ou ceux

Art. 766. — Les experts se conformeront aux dispositions des articles 233 et 235 de la loi de procédure civile.

Art. 767. — La demande par devant le Tribunal devra être ~~introduite~~ formée dans les délais indiqués par l'article 762 et sera jugée par voie de procédure accélérée. stipulés par les parties ou

~~Art. 768. — Le vendeur sera dispensé de la garantie de la morve et du farein pour le cheval, l'âne et le mulet, et de la clavelée pour l'espèce ovine s'il prouve que depuis la livraison l'animal a été mis en contact avec des animaux atteints de l'une de ces maladies.~~

Art. 769. — Si pendant la durée des délais fixés par l'article 762 ou par la convention l'animal vient à périr ou à être abattu, le vendeur ne sera pas tenu de la garantie à moins que l'acheteur ne prouve par un rapport d'experts nommés conformément aux prescriptions de l'art. 765, ou un procès-verbal officiel que la perte de l'animal provient de l'une des maladies spécifiées ~~à l'article 762.~~ dans la convention ou par l'art. 764.

Art. 768. Si le vendeur est rendu responsable pour l'une des maladies prévues par les lois fédérales sur les épizooties, il sera libéré de toute garantie, s'il prouve que, depuis la livraison, l'animal a été mis en contact avec des animaux atteints de cette maladie.

décisions prises par la commission chargée d'élaborer le programme du concours Jules Boissier & donne lecture de la circulaire préparée par cette commission.

Rapport sur section I Division scientifique

M^r le Prof^r Bieler de Lausanne rapporte sur la division scientifique.

Il commence par faire ressortir la difficulté que l'on rencontrait à examiner quelques objets exposés par le fait qu'ils étaient sous clef. -

La 1^re section comportait 107 exposants, soit le 7/16^e de l'ensemble des exposants du groupe 39. -

Parlant d'abord des "D^ts départements" au nombre de 7 (9 si l'on y ajoute l'Institut agricole de Lausanne & l'école d'horticulture de Chatelaine) il fait ressortir combien il est dommage que nous ne connaissions pas mieux ce qui se fait dans les différentes institutions agricoles suisses. Il croit que l'on devrait demander au D^ept fédéral d'user de son Landwirthschaftliches Jarbüch, pour nous renseigner sur ce qui se fait.

Les écoles & stations scientifiques qui ont exposé, étaient au nombre de 10. Les stations de contrôle d'engrais & de semences de Zürich étaient représentées par de belles expositions. La station laitière de Pérolles montrait de très intéressantes cartes agronomiques ainsi qu'une série de modèles de toutes les espèces de fromages avec leurs maladies. L'exposition de l'école de Chatelaine & de l'école de Waedenswil étaient intéressantes aussi, on y remarquait une certaine quantité de cahiers des élèves.

14 professeurs & maîtres avaient envoyé divers travaux. M^rs Edouard & Seiler, un ouvrage considérable en fait d'analyses de vins. M^rs Keller, Nowacky, Kroemer & Krauer-Widmer, des travaux divers qui ne manquaient pas d'intérêt, & M^rs

Schneider, maître d'école, un compte rendu sur l'élevage des escargots.

Mr Bieler fait ressortir l'avantage que l'on peut retirer d'une escargotière. Le ramassage se fait par des enfants que l'on paye très peu, l'entretien n'est pas coûteux, et la vente peut produire jusqu'à f 35 le mille.

L'orateur a été étonné de constater que 4 libraires seulement figuraient parmi les exposants.

Un seul journal également: celui d'agriculture Suisse de Mr Borel qui compte 18 ans d'existence a fait beaucoup de bien dans le pays.

Les Sociétés agricoles étaient représentées au nombre de 20: La classe d'agriculture de Genève, la fédération romande & la Ste d'agriculture de Neuchatel nous offraient des témoignages de leur activité. La Ste d'agriculture de la Suisse Romande les 36 années de son journal. La Ste laitière de la Suisse Romande, qui rend de si grands services, exposait diverses publications & rapports.

Parmi les syndicats & corporations, au nombre de 12, l'union des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge d'Ilfenau est très utile au Canton de Berne; son exposition consistait en photographies de beaux spécimens de taureaux & vaches appartenant aux syndicats de l'union.

Mr Bieler divise en 3 groupes les exposants particuliers:

1° ceux qui se sont occupés de fruits au nombre de 3.

2° les exposants, au nombre de 9 qui ont traité des sujets relatifs au bétail, parmi lesquels il cite Mr Brulhart, élevage des lapins; Engeller, modèles d'abreuvoirs automatiques; & Ruegg travail sur les chèvres.

3° enfin les 27 exposants qui ont présenté des

travaux sur divers sujets agricoles tels que : Mrs Dumur & fils, plan de ferme & manuel d'agricult.e Vallon, sélection du trèfle ; Seispel, plan de drainage ; S. de Wattenwyl, syndicats d'élevage ; et L. de Westenwellen, tuberculinisation.

Mr le Prés.t remercie Mr Bieler pour son exposé si clair et intéressant.

Mr Ant. Martin demande que l'on vérifie si dans l'énumération des sociétés citées comme n'ayant pas exposé, il ne s'en trouve peut être pas qui figuraient dans d'autres groupes.

Mr le Dt recommande la lecture très instructive du "Landwirtschaftliches Zentralblatt".-

Mr le Dr Josse remet au bureau la traduction du 35e rapport de l'école des vétérinaires & d'agriculture de Copenhague 1896, volumineux travail pour lequel il prendrait volontiers les frais de publication à sa charge si le bureau trouve opportun de le publier.

Il donne un resumé de ce qui a trait à la pas=teurisation du lait.

Travail du Dr Josse. Appareil à pasteuriser le lait.

Un premier appareil a été inventé par le Prof. Fjord, il présentait certains inconvenients parce qu'il ne permettait pas d'obtenir d'une manière constante la température de 85° nécessaire pour détruire le bacille de Koch & qui doit être atteinte pour le lait comme pour le beurre.

Mrs Henriquez & Stribolt, en utilisant le système de régulateur métallique de Roux qui permet d'obtenir une température constante, ont inventé un appareil réunissant toutes les conditions demandées.

La base de cet appareil est constitué par deux lames de métaux dont les coefficients de dilatation s'écartent autant que possible l'un de l'autre ; elles sont soudées & courbées en U.

Les métaux choisis sont le laiton et l'acier.
Si le régulateur est chauffé, et que l'une des branches soit fixe, l'extrémité de celle qui est libre se rapproche de la première.
On place le régulateur dans un appareil à pasteuriser, vertical, ordinaire; de telle sorte qu'il trempe constamment dans le lait, à une place qui se trouve juste au dessous du tuyau de dégagement, de cette façon la température du régulateur sera la même que celle du lait au moment où il sort de l'appareil. Aussitôt que le lait atteint la température de 85°, la branche libre du régulateur se mettra suffisament en mouvement pour ouvrir une soupape qui est placée sur le tuyau d'arrivée de l'appareil, le lait pourra y pénétrer.
Si la température du lait descend au dessous de 85°, la branche libre du régulateur se tournera en arrière, la soupape se fermera, et le courant est interrompu.
M^r le Prés^t remercie M^r le Prof^r Josse pour son intéressante communication, et lui demande si cet appareil existe dans le pays.
M^r le D^r Josse répond que non, mais qu'il lui serait facile d'en obtenir un par son ami, le D^r Bang de Copenhague.
M^r le Prés^t estime que si ce n'est pas trop cher, ce serait bon d'en faire venir un pour le montrer.
M^r Constantin observe qu'il ne faut pas confondre entre pasteuriser et stériliser. L'et appareil n'est utilisable que dans les grandes installations.
M^r Bieler fait remarquer que le système à double métal n'est pas nouveau.
M^r le Prés^t distribue deux ou trois exemplaires d'une circulaire de M^r Ch. Perrier à Marin C^ne de Neuchatel ayant trait à des fournitures

de graines par le syndicat agricole vaudois.
Séance levée L. de Watteville
Sec re

Est reçu membre par le Comité d'Agriculture
Mr Ernest Morel, rue de la Prairie 1
présenté par Mrs W. Patty & L de Watteville

Choix de 3 candidats pour le comité d'agriculture

Parmi les 6 candidats présentés par la Classe d'agriculture pour remplacer Mr Amédée Lullin, le Comité choisit dans l'ordre suivant 3 candidats à présenter à la Sté des Arts

1 Mr Ed. Bertrand
2 Mr M. de Seigneux
3 Mr Em. Boissier

Séance du 6 mars 1897.

Sont présents: Mrs de Candolle Prés t, Héron, Bernard Constantin, Senn, Patty, Martin, Viollier, Dusserre, Bertrand, Morel, J. de la Rive, Haccius, Chevrier, Fazy-Pelle, Collet, F. Odier, Rieder, Constantin père, Mallet, Dominicé, Delaroneville, A. Dunant, H Versel, en tout 28 personnes.
Le procès verbal de la dernière séance est adopté avec quelques rectifications.

Nomination d'un membre du comité d'agriculture

Mr le Prés t annonce la nomination de Mr Edouard Bertrand, comme membre du Comité d'agriculture.
Ouvrage reçu: Le Général Delmas de Grammont offert par l'auteur Mr Eug. de Budé.
Mr le Prés t soumet à l'assemblée une affiche du Dépt de l'agriculture, annonçant une foire avec concours à Thônex Bourg le 15 mars prochain.
Mr Bernard, trésorier expose le projet de budget suivant pour l'exercice 1897-1898:

Budget 1897-1898

Recettes		
Cotisations	ƒ	2550.–
Subside de la fédération	„	136.–
Intérêts	„	150.–
Vente de brochures	„	5.–

Dépenses		
Loyer	ƒ	200.–
Contribution à la fédération	„	74.–
Impression du bulletin	„	800.–
Convocations annonces	„	300.–
Bibliothèque, reliure	„	100.–
Allocation à Ruth	„	200.–
Frais de conférences, achats de livres	„	150.–
Course	„	300.–
Frais de bureau	„	50.–
Destruction de hannetons	„	100.–
Boni probable	„	567.–
Sommes égales	ƒ	2841.– ƒ 2841.–

Le dit budget est adopté à l'unanimité.

Rapport sur concours bovin

Mr Constantin rapporte sur le concours de l'espèce bovine.

Cet intéressant & consciencieux travail devant paroître au bulletin, il est inutile d'en donner ici un resumé.

Mr le Prés.t remercie Mr Constantin pour cet important exposé & l'assemblée unanime appuye le dire de Mr le Prés.t par ses applaudissements.

Mr Mallet approuve le fait que l'on a donné plus d'importance aux qualités laitières. Il espère que cette idée prévaudra dans les prochains concours & propose des concours spéciaux de vaches laitières.

Mr Martin se réjouit de relire le rapport de

Mr Constantin dans le bulletin demande si ce qui a été mis en pratique à Genève, le sera aussi dans les prochains concours fédéraux.

Mr le Dt et Mr Constantin répondent que la cause n'est pas encore gagnée, cela dépendra des circonstances dans lesquelles se fera le prochain concours.

Mr Collet a été étonné de ne pas voir figurer de vaches du Cton de Genève, et se demande si la commission de Porrentruy n'a pas été un peu sévère.

Mr Constantin estime qu'à première vue, quelques bêtes auraient pourru bonnes, mais il aurait craint pour elles des insuccès.

Fièvre aphteuse

Mr Vaccius parle de la fièvre aphteuse qui vient d'éclater dans les abattoirs et à Bourdigny. Cette maladie nous vient de l'étranger au moment où, grâce aux mesures rigoureuses prises par nos voisins à la frontière, nous avons maintenant beaucoup de peine à vendre notre bétail.

Il demande de voter un amendement tendant à insister auprès du Dep de l'Intérieur pour qu'il fasse son possible afin de sauvegarder les intérêts de l'agriculture du canton.

Mr le Prés et Mr Collet appuyent cette idée, et il est décidé que Mr le Dt et Mr Constantin se rendront le jour même au Dep pour traiter cette question.

Rapport sur concours apiculture

Mr Ed. Bertrand communique son rapport sur l'apiculture (section VI du groupe 39) Il donne d'abord un aperçu du développt de la culture des abeilles en Suisse.

L'espace de 600 m. demandé en premier lieu pour ce concours qui avait paru exagéré à la direction supérieure de l'exposition a finalement été de 650 m. non compris l'espace occupé dans

le parc pour les ruches habitées, & encore les miels de l'exposition temporaire n'ont pu être cosés que parceque ceux des années précédentes ont été enlevés pour leur faire place. Si 1896 n'avoit pas été exceptionnellement défavorable, l'emplacement n'eut pas suffi.

Grâce à la fermeté de Mr de Candolle, le subside de f 3000.- demandé a été maintenu, il s'est trouvé insuffisant pour recompenser les produits temporaires.

L'Exposition d'apiculture de Genève, quoique ne présentant rien de bien nouveau, a été la confirmation des progrès constatés depuis 20 ans. En 1876 le nombre des ruches en Suisse était de 177.000, en 1896, 253000; augmentation: 76000 soit le 43 %.

La presque totalité des ruches exposées étaient de 2 modèles: La ruche Burkijeker ou Schweizerstock & la [illegible] avant modifiée.

Mr Bertrand fait ressortir les progrès qu'ont fait les apiculteurs pour bien présenter leurs produits dans les concours & sur les marchés; beaux bien compris jolies étiquettes coloriées & jolis rouleaux.

Parlant de la qualité des miels, il fait ressortir la finesse de ceux où le nectar de l'esparcette domine; cette plante a fait la réputation des miels du Gâtinais & ceux dits de Chamonix. Il signale du miel de rododendron, recolté à 1800 m. non loin de l'Hospice du Gd St Bernard, & de qualité tout à fait supérieure.

La cire exposée, surtout par les cantons allemands laissait un peu à désirer. Les apiculteurs romands présentoient de belles briques obtenues par l'épuration solaire.

Mr Bertrand confirme ce qui a été dit par un des jurés, c'est à dire que dans le domaine de l'apiculture, un très grand nombre de forces

diverses sont mises en oeuvre.
L'exposition temporaire comprenait les ruches habitées & les miels de l'année.
Le concours d'abeilles vivantes consistait en ruches d'exploitation, d'observation, ruchettes d'élevage et de transport ainsi qu'en reines abeilles en petites boites.
Onze collectivités & environ 200 particuliers ont pris part à l'exposition.
En terminant, le rapporteur indique les 2 diplômes d'honneur & 3 prix de 1re classe décernés, & renvoye pour les autres à la liste complète.
Mr le Prés.t exprime à Mr Bertrand les remercie=ments de l'assemblée, non seulement pour son rapport si clair & instructif, mais aussi pour son travail personnel, en outre Mr Bertrand a été l'organisateur de l'exposition d'apiculture.
Mr le Prés.t a constaté qu'un producteur de miel aurait de la peine à écouler sa marchandise & se demande si, avec de l'hydromel, on ne pourrait pas fabriquer du vinaigre.

Rapport sur la IIIe section Matières utiles & produits agr.les

Mr Dusserre, Chimiste cantonal Vaudois, présente son rapport sur la IIIe section du groupe 39: "matières utiles & produits agricoles".
Il estime que si cette section était une des plus restreintes du groupe 39, cela provient de la proximité de l'exposition de Berne, à cette dernière le nombre des exposants était de 64, à Genève seulement 23.
Une autre cause est le fait qu'un bon nombre d'exposants qui auraient dû y figurer, avaient été répartis dans d'autres groupes, c'est ainsi que les engrais chimiques figuraient avec produits chimiques de la tourbe, du gypse à semer parmi les matières brutes, une partie des mastics à greffer à

horticulture.

A l'avenir, il croit qu'il serait préférable de réunir toutes les matières utiles à l'agriculture en un groupe bien distinct, de façon à permettre un coup d'oeil d'ensemble et de faciliter la tâche du Jury.

Mr. Dusserre classe les 23 exposants de la manière suivante:

Tourbe et ses produits	4 exposants
Aliments concentrés et provendes pr le bétail	4 "
Poudres d'os	3 "
Mastic à greffer	3 "
Tabac et ses produits	2 "
Gypse pour l'agriculture	1 "
Produits agricoles	6 "

Reprenant en détail chacune de ces rubriques, il donne d'intéressants renseignements sur l'emploi et la valeur de ces matières.

En terminant, il fait ressortir que malgré son peu d'apparence, la section III présentait bien des choses intéressantes et souhaite que la prochaine exposition agricole nous montre de sérieux progrès et accentue la marche en avant si bien marquée à Genève.

Mr. le Prés. témoigne à Mr. Dusserre la reconnaissance de la classe pour l'amabilité avec laquelle il a bien voulu venir nous parler de la IIIe section, et tout en le remerciant beaucoup pour son rapport, si bien exposé, il fait ressortir que la section est beaucoup plus intéressante par son travail lui même que par l'exposition.

Mr. Constantin croit que l'on doit se servir du tabac comme désinfectant avec beaucoup de prudence, il a constaté un accident arrivé à un veau par son emploi. Quant à la tourbe

comme litière, si elle a des avantages comme engrais, elle a aussi des inconvénients ; la poussière impalpable donne une teinte jaune au lait, et des chevaux qui en ont mangé, en ont souffert.

Mr Collet a employé de la tourbe comme litière et n'a jamais eu d'accidents. Il demande à Mr Dusserre ce qu'il pense des gypse qu'il voit souvent répandre sur les prés sans grands résultats Mr Dusserre répond que les gypse donnent de bons résultats sur les légumineuses. Il mobilise la potasse du sol, mais il faut le semer sur la rosée. Les insuccès peuvent provenir de la nature du sol.

En tous cas, les effets que l'on ne connait pas encore très bien sont assez capricieux

Séance levée

L. de Westerweller
Sec.re

Sont reçus membres par le Comité d'Agriculture :

Mr Auguste de Candolle
présenté par Mrs L. de Candolle et L. de Westerweller

Mr Arthur Brocher
présenté par Mr Chevrier et L. de Westerweller

Séance du 3 Avril 1897.

Sont présents Mrs de Candolle Prés.t, Fraisch, Bernard Constantin, A. Martin, Senn, Maurice Vallotton, Viollier Darty, Fazy, Collet, Dumuid, Chevrier, Vernet P. Odier, G. de la Rive, John Delbonneville, Gisler A. de Beaumont, Rd. Dunant, en tout 28 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ouvrage reçu : "Il y a cent ans", par Mr le Prof. Bieler de Lausanne.

Fièvre aphteuse

Mr le Prés. rend compte de la démarche faite auprès du Dépt de l'agriculture ensuite de la demande formulée à la dernière séance par Mr Haccius. Il a recommandé de prendre toutes les précautions possibles à Mr Olivet, Vét. cantonal a assuré que le Dépt y mettrait tous ses soins.

Police relative à la Conduite du bétail bovin dans les rues

Mr Collet raconte que dernièrement, en passant dans une rue près de la gare avec quelques vaches qu'il venait de décharger, il fut mis en contravention parceque les dites bêtes n'étaient pas tenues à la main. Ayant demandé au Dépt de Justice & Police pourquoi il était mis à l'amende alors qu'il rencontrait souvent des troupeaux de boeufs italiens, circulant entre la gare & les abattoirs, simplement chassés par les conducteurs, il lui fut répondu que le Dépt était obligé d'accorder certaines latitudes à des marchands parceque quelquefois, les boeufs étaient trop méchants pour être conduits à la main !!!

Satisfait par cette réponse concluante, Mr Collet a payé ses fr 3 d'amende sans demander d'autres explications.

Destruction des hannetons

Mr le Prés. donne lecture d'une circulaire adressée par le Dépt de l'Agriculture aux maires du Canton, au sujet de la destruction des hannetons. Un exemplaire de cette circulaire a été adressée à la Classe avec prière de donner son avis.

Après une séance réunie à cet effet le bureau a exprimé au Dépt ses idées, au point de vue surtout de la destruction des insectes & de leurs oeufs. Ensuite de ces avis donnés par la classe, le Dépt a élaboré une nouvelle circulaire qui est également communiquée à l'assemblée.

Mr le Dt donne quelques renseignements sur ce qui a été fait en 1894, cette année là, 45.000 Kos de hannetons ont été détruits.

Appareil à pulvériser

Mr le conseiller d'Etat Dunant a parlé à Mrs de Candolle d'un nouvel appareil à pulvériser qu'il a vu fonctionner dans le midi.

Mr le Prés a pris des renseignements, a lit une lettre du fabricant lui même. Il propose d'en faire venir un ; suivant sa capacité, l'appareil est de

f 39.- f 44.- à f 49.-

Mr Patry croit avoir vu cet instrument au congrès de Montpellier a voudrait que l'on demande des renseignements sur son fonctionnement à Mr Ch. Brot, qui, étant propriétaire de vignes là bas, doit les connaître.

Mr Albert de Beaumont a vu cet appareil, il le croit bon.

Mr Ant. Martin estime que le bureau plutôt que la classe devrait en faire venir un pour le revendre à l'un de ses membres. Par principe, il est d'avis que la classe ne doit pas acheter des instruments à essayer, suivant les propositions faites par les inventeurs, cela pourrait aller loin.

On passe à l'élection du Président a du Vice Président a à la nomination du bureau.

Mrs Senn a Wuarin Valloton sont désignés comme scrutateurs.

Elections du Prés a Vce Prés

Mr H. Faesch, est élu Président par 20 voix.

Mr E. Constantin, Vice-Président par 17 voix.

Nomination de 8 membres du bureau

Sont nommés membres du bureau :

Mr Ant. Martin par 25 voix

Mr W. Patry par 25 voix

Mr le Dr Henon „ 23 „

Mr L. de Candolle „ 22 „

M.r A. Senn pour 21 voix
M.r C. Archinard " 19 "
M.r P. Odier " 19 "
M.r Wuarin-Valloton " 18 "

M.rs Bernard, trésorier; Viollier, bibliothécaire et L. de Westerweller ont été nommés en 1896 et février 1897 pour 2 ans.

Rapport sur Concours espèce chevaline

M.r Collet rapporte sur le concours de l'espèce chevaline. Cet intéressant travail paraîtra au bulletin de la classe.

M.r le Prés.t remercie M.r Collet pour ce rapport si complet qui sera un précieux document à conserver.

L'assemblée remercie aussi par ses applaudissements.

M.r Mallet croit, comme M.r Collet, que l'élevage du cheval n'est pas rémunérateur; les prix exorbitants que les éleveurs suisses demandent, empêcheront toujours la vente.

Rapport sur Concours laiterie beurres et fromages

M.r Constantin donne lecture de ses rapports sur le concours de laiterie et le concours temporaire de beurres et fromages.

Il termine son exposé en remerciant M.r de Candolle de toute la peine qu'il s'est donnée pour le groupe 39 en général et particulièrement pour arriver à obtenir le concours de bétail.

M.r le P.t exprime à M.r Constantin l'intérêt avec lequel la classe a entendu ses 2 comptes rendus relatant si bien tout ce qui s'est passé au concours de laiterie (permanent et temporaire).

Les 2 rapports seront publiés dans le bulletin.

M.r Collet fait ressortir combien il est difficile actuellement de trouver de bons fromages.

M.r Mallet estime que l'on pourrait faire des progrès dans la fabrication du beurre.

M.r le Prés.t rappelle que depuis bien des années, la fédération des S.tés d'agriculture de la Suisse Romande distribue des subsides pour faire démontrer la bonne fabrication de fromages à pâtes molles.

Séance levée.

L. de Westerweller sec.re

Séance du 1er mai 1897

Sont présents Mrs de Candolle Prés., Fraisch, Héron Constantin, Senn, Bernard, Martin, Pictet, Schinard Fazy, Brand, Balland, Borel, Morel, Daniel Ad. Dunant, John Dr Debonneville, Vernet, Monnard en tout 22 personnes

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Prés.t communique :

Programmes de concours

1° le programme d'un concours Allemand qui aura lieu en Juin à Hambourg ; ce programme lui a été remis par le Consul d'Allemagne.

2° des programmes d'expositions à Vienne 1898 à Bruxelles 1897 reçus de Mr Bieler de Lausanne.

Planche sur Blach rott de Mr le Pr Battanchon

3° Une planche avec notice sur le Black rott, reçue de Mr le Prof. Battanchon. Le bureau de la classe en a fait venir 100 exemplaires pour les distribuer aux membres de la classe & dans les écoles. les 100 exemplaires reviennent avec les frais à ƒ 21,25.

Concours J. Boissier

4° Parlant du concours Boissier, Mr le Pt annonce que Mrs de Seigneux & Debonneville ont bien voulu renoncer au concours pour cette année, nous leurs devons, de ce fait, des remerciements

Legs Fr. Demole

5° Il annonce un legs de ƒ 300.- de Mr Fr. Demole, que la classe a touché exempt de tous frais.

Mr Martin parle d'un tableau des races bovines françaises que Mr Demole a offert à la classe.

Mr Fraisch communique que Mr de Demole a également donné plusieurs livres agricoles.

6° Mr le Pt soumet encore la dernière circulaire reçue du Dépt au sujet de la destruction des hannetons.

Hannetons

Une discussion sur l'apparition des hannetons

en 1897, entre Mrs de Landolle, Constantin, Héron, Borel & Frayolle, j'arrive à la conclusion qu'à ce jour il n'y en a pas encore beaucoup.

Délégués à la fédération

Mrs Paesch, Héron, Constantin, Martin & de Watteville sont nommés délégués à la prochaine séance de la fédération des Sociétés d'agriculture, Mrs Patey et Senn, suppléants.

Mrs Senn & Adolphe Durand sont nommés scrutateurs pour le choix à faire de 6 candidats pour la nomination d'un membre du comité d'agriculture.

Choix de 6 candidats pr Comité d'agrie

Obtiennent des voix :

Mrs	M. de Seigneux & L. de Watteville	16 voix
"	A Senn & Ant. Desbaillet	14 "
"	L. Collet	13 "
"	Olivet, Vet cantonal	11 "

Mr le trésorier donne le compte rendu financier :

Compte rendu financier

nos dépenses se sont élevées à	ƒ 3887.05	
nos recettes à	" 2606.65	
Le déficit pour l'exercice écoulé est donc de	ƒ 1280.40	

mais il est à remarquer que plus de ƒ 2000.- ont été dépensés en allocations, prix d'honneurs & frais divers pour le groupe 39 de l'Exposition Nationale.

L'avoir de la classe au 1er avril 1896 était de	ƒ 9733.60	
auxquels sont venus s'ajouter les intérêts	" 147.35	
Ensemble	ƒ 9880.95	
à déduire le déficit de 1896-97	" 1280.40	
reste net au 1er Avril 1897	ƒ 8600.55	

qui se répartissent de la manière suivante:

en dépôt chez Mrs Sordet & Cie	ƒ 3396.40
2 act.s garantie Exp. Nationale (pour mémoire)	
espèces en caisse chez le trésorier	„ 286.90
Fonds J. Boissier, valeur d'achat	„ 4917.25
Somme égale	ƒ 8600.55

Mr le Prés.t donne lecture du rapport de Mr le vérificateur des comptes qui conclut à l'approbation de ceux-ci avec remerciements à Mr le trésorier, mais désire que les fonds provenant du legs J. Boissier fassent l'objet d'un compte spécial.

Mr le trésorier explique que c'est déjà le cas.

Mr le Prés.t remercie Mr Bernard de la peine qu'il se donne dans l'accomplissement de ses fonctions de trésorier de la classe.

Rapport sur concours de raisins

Mr Hénon rapporte sur le concours de raisins au groupe 39 de l'exposition nationale. Il énumère les collections exposées & les récompenses obtenues & fait ressortir que la maturité laissait à désirer à cause du mauvais temps de l'été dernier, les Vaudois & Valaisans présentaient cependant de beaux raisins.

Mr le Pt remercie Mr Hénon pour son intéressant travail qui sera inséré au bulletin de la classe.

Foyers Lestout

Mr A. Vernet présente un appareil servant à la formation de nuages artificiels pour préserver les vignes du gel au printemps.

Les "Foyers Lestout" sont des boites en bois de pin remplies d'un mélange de goudron et de résine de pin. La matière contenue dans une de ces boites est suffisante pour brûler 4 ou 5 heures, pour allumer, il suffit de verser un peu d'essence ou de pétrole.

La boîte, du poids de 15 Kg, peut rester en place une fois posée. La pluie ne détériore absolument pas le contenu. Pour l'éteindre, on se sert d'une seconde boîte formant couvercle & que l'on place dessus.
Les Moyens Lestout reviennent, rendus à la gare d'Annemasse à f 110 le %. Son emploi est facile et demande peu de main d'oeuvre.
Le vigneron de Mr Vernet a fait un essai dont il a été satisfait.
Une discussion sur cet appareil s'engage entre Mr le Prés+, Mrs Borel, Vernet, Constantin et Ad. Dunant, il en ressort que l'appareil est pratique & peut rendre de grands services.
Mr le Prés+ remercie Mr Vernet pour son exposé qui a vivement intéressé la classe.

Séance levée.

Essai du pulvérisateur "L'Automatic" & autres appareils.

Les membres de la classe & quelques personnes étrangères, en tout environ 35 personnes, se réunissent ensuite au jardin du Chateau Eynard pour l'essai du pulvérisateur "L'Automatic" que le bureau de la classe a fait venir de chez Mrs Gros, Pagès & Cie à Montpellier. Cet appareil ne donne pas des résultats très satisfaisants, après quelques minutes, la pression diminue beaucoup.
D'autres instruments étaient présentés:
Le "Sulfateur Bernard" par la Société d'hygiène & de sauvetage.
L'appareil à soufrer "Vermorel" par Mr Belz
et l'appareil "Lasmolles Pêcheron" par Mr Desbaillet.

L. de Westermell, secre

Séance du 5 Juin 1897

Sont présents: Mrs Naresch, Prés., Constantin, Heinen, Archinard, de Candolle, Martin, Patry, Dolier, Vallier, Wuarin, Ad. Borde, Bertrand, Em. Boissier, Borel, Ch. Bret, Constantin père, Uhrerier, Dunner fils A. Dunant, Tavolle, W. Martin, Micheli Morel, en tout 28 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr Naresch, en ouvrant la séance, remercie la classe de l'avoir nommé Président; il fait ressortir toute la peine que s'est donné Mr de Candolle pendant sa présidence et lui exprime au nom de l'assemblée, toute sa reconnaissance.

Mr le Prés. annonce que Mr Lederey, indisposé, ne peut venir faire son rapport, et que pour le remplacer, le bureau a prié Mr Constantin de nous parler du concours de Berthoud auquel il vient d'assister.

Course de la classe à Saxon

Mr le Prés. émet l'idée de faire une course, ou en Juillet, ou en Septembre à Saxon.

Après discussion, la course est décidée et le bureau est chargé de l'organiser.

Propos. Mr Plan ouvriers campag.

Mr le Prés. rend compte de ce qui a été fait à la dernière séance de la fédération relativement à la proposition de Mr Plan au sujet de la création d'une école d'ouvriers de campagne et relativement à la ligue des paysans.

Ligue des paysans

La fédération sera représentée à la séance du 7 Juin à Berne par 3 délégués, Mrs de Candolle Borel et Bovet, mais les sociétés elles mêmes ne délégueront personne.

Mr de Candolle explique le but de cette ligue, il estime que les agriculteurs romands n'en

retireront aucun avantage, à vis à vis des Suisses allemands, ne pourront jamais être qu'un tiers contre deux.

Le Cercle a décidé de se faire représenter par la fédération à M^r de Candolle croit que la classe devrait faire de même.

M^r Micheli donne d'intéressants détails sur la résistance des cépages américains au phylloxera.

Résistance des vignes amer. au phylloxera

Le travail de M^r Micheli a paru dans le N° du 30 Janvier de la revue de viticulture.

Il parle ensuite de ce qui a été fait en 1896 & 1897 dans le canton de Genève au sujet du greffage.

Greffage

La production des vignes greffés a été en général mauvaise en 1896, comme celle de beaucoup de jeunes vignes du pays. Il n'a pas été possible d'établir à ce point de vue une comparaison entre les différents porte-greffes employés. Dans les rapports des commissaires, 5 parcelles seulement sont indiquées comme ayant donné une bonne récolte, sans chiffres à l'appui.

Greffes de 1896. Il en a été fait 400 à 450.000 dans le canton, dont les 2/3 environ en Riparia Gloire et 1/3 en Solonis (30.000), Rupestris (10.000), et hybrides. Le résultat général a été très médiocre, la saison humide et froide a été peu favorable à la végétation & le rendement moyen n'atteint certainement pas le 30 %. De plus, certaines soudures qui paraissaient bonnes au moment de l'arrachage, ont dû être rebutées par la suite.

Greffes de 1897. Les facilités plus grandes que donne actuellement la législation pour la reconstitution, ont été largement mises à

à profit, et la pépinière de Ruth a fourni environ 290.000 mètres de bois à greffer dont 250.000 im= =portés & 40.000 récoltés (180.000 Riparia)
En ajoutant le produit de quelques autres pépinières particulières, on arrive à un total de plus de 300.000 m. de bois, soit près d'un million de greffes. Avec une reprise de 50 % et la plantation à un mètre, cela représente pour le canton de Genève la reconstitution de plus de 180 hectares de vignes.
Mr le Prés.t remercie Mr Micheli pour ses intéressantes communications.
Mr de Candolle voudroit que Mr Guarin parle si la classe du voyage qu'il a fait dans le midi avec Mr Deshaillet.
Il raconte que ses greffes, plantées très peu profondes dans des espèces de buttes, lui ont donné des résultats satisfaisants, & parle de la mauvaise reprise des greffes de l'année dernière.
Mr Guarin partage l'avis de Mr de Candolle au sujet de la plantation des greffes peu profondes. Il estime que la non réussite des soudures provient de l'humidité de l'hiver.
Pendant le cours de son voyage, il a pu constater que la théorie ne se rapporte pas toujours à la pratique, & que des hybrides Franco-Americains étaient dans un très bel état de prospérité.
Mr Hérion estime aussi que la mauvaise réussite des soudures provient de l'humidité de l'année dernière augmentée de l'humidité de l'hiver.
Une intéressante discussion au sujet des différents plants américains, les plantations de pépinières et greffoirs s'engage entre Mrs de Candolle Barbe & Dumur fils.

Nomination un membre Comité Agric.

Mr le Pdt annonce que Mr M. de Seigneux a été nommé membre du comité d'agriculture, et communique à l'assemblée un tableau offert à la classe par Mr Panchaud, régent secondaire à La Plaine, tableau sur les différents greffages à l'usage des écoles.

Tableau différents greffages offert par Mr Panchaud

Le Secrétaire est chargé de remercier Mr Panchaud.

Rapport sur concours Berthoud

Mr Constantin rapporte sur Concours de Berthoud auquel il a assisté avec Mr Seippel.

Concours très bien organisé et intéressant. Les mrs ont été très bien reçus, ont pu suivre les divers travaux du Jury. Mr Constantin en rend compte & énumère les diverses espèces de faucheuses exposées & leurs qualités. Il ressort de cet exposé que les machines fabriquées en Suisse ont de la peine à lutter avec la fabrication étrangère.

Séance levée

V. de Westerweller
Sec re

Sont reçus membres pour le comité d'Agriculture
Mr Victor Chaland, à la Coudre près Céligny
présenté par Mrs Senn & L. de Westerweller
Mr Adolphe Barde, Florissant.
présenté par Mrs Forel & Micheli.

Séance du 3 Juillet 1897

Sont présents: Mrs Forel Dr, Héron, Paley, Ant. Martin, Wuarin, Ledrey, Bertrand, Ant. Dabaillet P. Desbaillet, Dr Duvillard, Pasche, Fayolle, J. de la Rive, Ch. Paley, Morel, de Luc, Collet, A. Dunant, Monnard, Pian, Debonneville, M. de Seigneux, Marcuard, Martet. en tout 28 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Course en Valais

Mr le Prés.t parle de la course en Valais, à ce jour nous avons déjà 104 inscriptions

Mr Martin désirerait, puisque nous avons le plaisir d'avoir Mr Ledercy, qu'il veuille bien nous dire un mot sur le concours de Cernier.

Nomination d'un 2e Secrét.re

Mr Pierre Odier est nommé vice secrétaire de la classe.

Rapport de Mr Wuarin sur voyage ds midi

Mr Wuarin rapporte sur le voyage qu'il a fait avec Mr Desbaillet dans quelques Dépts du Midi de la France pour l'achat de bois de vignes américaines.

Mr le Pt remercie Mr Wuarin pour son intéressant travail qui figurera au bulletin de la classe.

Mr Collet demande quelle est l'idée du rapporteur au sujet de tous ces cépages au phylloxera.

Mr Wuarin répond que l'adaptation du cépage au terrain qui lui convient, et un point aussi important que la résistance elle même.

Mr le Prés.t insiste sur l'importance qu'il y a à créer des pépinières chez nous pour ne pas être obligé d'acheter.

Rapport sur concours instruments et machines

Mr Ledercy Directeur de l'Ecole de Cernier rapporte sur la section II (instruments & machines) du groupe 39 de l'exp. Nationale (voir bulletin de la classe)

Mr le Pt remercie Mr Ledercy pour son travail si consciencieux & bien fait.

et sur concours Berthoud Corcelles et Cernier

Sur la demande de Mr Haccius, Mr Ledercy donne quelques détails sur les concours de Berthoud, Corcelles & Cernier. Il n'est pas tout à fait d'accord avec les conclusions de Mr Constantin & croit au contraire que les machines suisses sont

bonnes. La faucheuse Aebi "Helvétia" a été la première dans ces 3 concours.

Comme prix, il dit que l'on peut avoir une bonne machine pour f300.- Il fait remarquer en outre que c'est en Suisse que les faucheuses sont le meilleur marché et que, comme qualité de travail, ces machines sont bien perfectionnées maintenant.

Mr Ant. Martin observe qu'jusqu'à maintenant on n'a pas pu faire entrer en ligne de compte la durée des faucheuses suisses.

Mr Lederrey répond que les faucheuses Aeby travaillent depuis 4 ans.

Mr Collet partage l'avis de Mr Martin au sujet des faucheuses; l'on doit faire attention à la qualité des machines. Il préconise la faucheuse "Victor" et estime qu'celui qui veut acheter une faucheuse ne doit pas se baser sur les résultats d'un seul concours.

Mr Haccius fait remarquer que si nous assistons dans ce moment à un véritable emballement en Suisse pour l'achat de faucheuses, c'est à cause de la pénurie d'ouvriers & la cherté de ceux-ci. Le temps favorable cette année y est pour beaucoup aussi.

Il a fauché 80 poses de pré avec sa machine, et à f5.- la pose, cela lui aurait coûté f400.-

Mr Ad. Dunant demande quel a été le temps nécessaire pour faucher 80 poses.

Mr Haccius répond qu'avec une faucheuse, une faneuse, un rateau & 5 ouvriers, il a semblé son foin en peu de temps.

Mr le Prés. annonce que nous sommes arrivés au terme des rapports sur le groupe 39 de l'exposition. Tous ces rapports sont imprimés dans notre bulletin, et les membres de la classe vont les recevoir.

Séance levée

L. de Castenelle
sec.

Sont reçus membres

de la classe pour le Comité d'agriculture:
Mr Emile Dufour à Cologny
présenté par MM. Benguli & Stoky
" Eugène Dupont à Chevrens
MM. M. Dupont & Tolquet
" Jules Besson à Crevins
MM. J. Bochet & Lehmann fils
" Jacques Métral à La Belotte
MM. M. Prémieux & Martin
" Alfred Rivollet à Choulex
MM. J. Rivollet & A. Bernard
" Louis Garnier à Chouilly
MM. Floresch & Meunier
" Louis Merillod à Jussy
MM. Floresch & A. Bernard.

Séance du 4 Septembre 1897.

Sont présents: Mr Floresch Dr, Constantin, Martin Archinard, Viollier, P. Odier, de Candolle, Risler, Seippel, Dr Ducellier, A. Durand, Pasche, Mosel, J. de l. Rive, Bosel, Debonneville, Monnard, en tout 19 personnes.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Fraiseuses. Mr Constantin regrette de n'avoir pu assister à la dernière séance pour discuter la valeur des diff.es fraiseuses avec Mr Leclerc & Collet. Il fait ressortir qu'aucune machine n'est fabriquée complètement en Suisse, les pièces principales viennent du dehors, & les fabricants étrangers n'ont aucun intérêt à envoyer aux fabricants Suisses ce qu'ils font de mieux. En outre, il estime que les essais de traction faits aux 3 derniers concours avec l'emploi

du Dynamomètre n'ont pas donné des résultats tout à fait exacts. Si l'attelage s'élance un peu brusquement ou que la machine rencontre un obstacle, l'aiguille du Dynamomètre monte plus haut que la moyenne & le chiffre indiqué ne donne pas la moyenne de traction. M^r^ l'appui de son dire il donne lecture d'un article intitulé " A propos du concours de Cernier " qui a paru dans le n° d'Août du Journal de la S^té^ d'Ag^re^ de la Suisse Romande.

Photographies Alpage de Thyon

M^r^ le P^t^ fait circuler les épreuves des photographies faites par M^r^ P. Odier à l'alpage de Thyon, et remercie ce dernier d'avoir bien voulu monter son appareil jusque là haut.

*Notice sur fédération S^tés Ag. Suisse Rom^de^*

M^r^ Viollier, bibliothécaire, distribue aux membres présents une notice sur la fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse Romande.

Faucheuses (M^r^ Seippel)

M^r^ Seippel donne lecture d'un important travail sur les faucheuses.

Il commence par en faire l'historique. Du temps des Gaulois, Pline & Palladius décrivent déjà les moissonneuses de l'ancienne Gaule.

En 1799 des Anglais firent quelques essais infructueux. Ce n'est qu'en 1827, que Patrick Bell, Ecossais, parvint à construire une moissonneuse vraiment pratique avec un appareil coupeur qui a servi de prototype au dit appareil de toutes nos machines actuelles.

C'est en Amérique que la faucheuse a pris naissance & son plus grand essor.

En 1860 Walter Wood et Mack Cormick (?) construisaient des faucheuses très perfectionnées.

M^r^ Seippel parle ensuite du mécanisme, de la construction des faucheuses & des différentes manières de les atteler, entrant dans de

nombreux & intéressants détails. Il fait circuler différents systèmes de bielles & autres pièces, puis il donne quelques appréciations sur le concours de Berthoud, & fait ses réserves sur la manière dont on est arrivé à établir la traction par mètre découpé. Il énumère les différentes espèces exposées et essayées, indiquant pour chacune les qualités ou défauts qui l'ont frappé.

Mr Seyfert pose en principe que toutes les faucheuses sont bonnes, que toutes peuvent rendre de grands services, & n'en veut comme preuve que le fait que chacun ne veut entendre parler que de celle qu'il a choisie. Il est difficile à un connaisseur de donner un conseil pour l'achat d'une faucheuse; tout ce que l'on peut dire, c'est: prenez celle qui est le plus répandue dans le pays pour avoir plus de facilité à vous procurer les pièce de rechange, c'est un point important au sujet duquel il verrait l'utilité d'un syndicat qui achèterait des faucheuses pour ses membres & aurait un dépôt de pièces de rechange.

Parlant de l'emploi de la faucheuse, il fait ressortir que c'est un instrument qui demande à être traité comme une pièce d'horlogerie et point comme une charrue ou un rouleau. Le conducteur ne doit pas être un lourdaud ou un brutal avec les chevaux, mais un homme intelligeant, souple, éveillé, qui doit avoir le bruit de sa machine dans l'oreille. Le conducteur fait tout pour la machine. Il faut graisser souvent, surveiller le tranchant de la scie, & de temps en temps donner sur le fil un léger coup de lime douce.

Le meilleur moment pour faucher est quand l'herbe est trempée de rosée ou quand elle est tout à fait sèche.

En terminant, Mr Seippel donne encore quelques conseils sur l'emploi de la faucheuse à la manière d'entamer la prairie à couper, à recommande de ne pas faucher trop ras.

Mr le Prés.t remercie Mr Seippel pour ce travail fait avec compétence à d'un très grand intérêt.

Les applaudissements de l'assemblée appuyent les paroles du Mr Flaresch.

Mr le Pt souhaite la bienvenue à Mr Risler Directeur de l'Institut agronomique de France à dit combien nous sommes heureux de le voir au milieu de nous.

Mr Risler remercie à insiste sur la manière remarquable avec laquelle Mr Seippel a fait son rapport.

Mr de Lavalette croit que les faucheuses de différentes espèces sont trop répandues dans le pays pour que l'on puisse établir maintenant un dépôt de pièces de rechange. Il demande à Mr Seippel s'il existe dans la contrée plus de machines d'une espèce que d'une autre.

Mr Ch. Borel insiste sur l'importance des pièces de rechange, il croit la Mac Cormick très répandue à un dépôt de pièces existe à Lausanne.

Mr Constantin connait dans le canton de Genève au moins 5 espèces différentes.

Mr Martin est d'avis qu'en fait de faucheuses, il vaut mieux acheter ce qui est connu que ce qui est nouveau, Il demande à Mr Seippel ce qu'il pense des

faucheuses auxquelles on peut adapter des moissonneuses.

Répondant à Mr de Candolle, Mr Seippel fait observer que le nombre des propriétaires de faucheuses est bien minime, comparé au nombre d'agriculteurs qui pourraient en employer. Il croit que les Sociétés Agricoles pourraient conseiller un modèle.

Pour ce qui est des moissonneuses adaptées aux faucheuses, c'est très lourd, très cher, & il faut plusieurs hommes. Nous n'avons pas assez de céréales pour employer cet instrument.

Mr le Prés. croit qu'il est difficile à une société comme la Classe de recommander un système de faucheuses plutôt qu'un autre, il y aura toujours des mécontents.

Réunion des délégués de la fédération

Mr le Prés. explique que après réception de la circulaire de la fédération convoquant les délégués pour le 19 Août, il n'a pas eu le temps de convoquer la classe pour les nommer, ils ont été désignés par le bureau.

Mr de Candolle parle de la circulaire de la fédération adressée à toutes les sociétés qui en font partie.

Il explique les statuts de la Bauernverbund, les 4 organes de la Société & donne les raisons qui ont déterminé la fédération à proposer les modifications contenues dans la circulaire.

Dans un compte rendu très clair, il rapporte sur la discussion & les votes de la réunion à Lausanne.

Depuis lors, le mouvement a continué à se dessiner dans la Suisse Allemande. La Sté de Glaris a décidé de ne pas entrer dans la

ligue, d'autres sociétés importantes entrent, mais avec de grandes réserves.

M^r de Candolle fait ressortir qu'au point de vue protectionniste, les agriculteurs des différentes parties de notre pays n'ont pas du tout les mêmes intérêts. Telle contrée voudra un droit sur les blés, telle autre sur les vins & la troisième sur les fromages. La conclusion de tout cela est que le fisc y gagnera beaucoup et le producteur très peu.

M^r Bistler dit que l'année dernière, malgré les droits élevés en France, il n'y avait que fr. - de différence entre les prix cotés à Paris & Londres.

M^r de Candolle annonce qu'en tous cas, même faisant partie de la ligue, la fédération se considérera toujours comme groupant les Sté d'agriculture de la Suisse Romande.

M^r le Prés^t remercie M^r de Candolle de son exposé si clair & de son intéressante communication.

Il rapporte qu'ayant reçu une nouvelle lettre du Dépt de l'agriculture demandant la réponse de la classe au sujet de la ligue des paysans, il a répondu suivant les décisions prises à Lausanne. Il donne lecture de la lettre adressée au Département.

M^r Constantin, au sujet de son rapport sur le concours de laiterie & l'opinion qu'il y avait émise sur la fabrication des fromages de Gruyère, donne lecture d'un passage du rapport de M^r de Vevey au Gouvernement Fribourgeois sur la fabrication du fromage qui confirme tout à fait ses idées.

séance levée L. de Castella

sec^re

Le Comité d'agriculture reçoit comme

membres de la classe:

Mr Berthold Durand à Bossy
présenté par Mrs Patry & Bernard

" Adolphe Morel au Carre,
Mrs Fraesch & Olivet

" André Jaequier à Vésenaz
Mrs Dechevrens & Rivollet

" Louis Mégevand à Issy
Mrs A. Loup & Bernard

" Bénédict Dentand, horticulteur à Lausne
Mrs Fraesch & M. Dubois

" Jean Burnat à Nant s/ Vevey
Mrs Fraesch & A. de Beaumont

Séance du 2 Octobre 1897

Sont présents Mrs Fraesch, Pte Martin, Héenon Patry, Viollier, de Candolle, Bieler Prof, Duriaud Collet, W. Martin, Chevrier, Morel, Tavolle, Alois Naville, Ch. Patry, Ad. Barde, Dr Dunaud. J. & L. Rive Borel, M. de Seigneux, Ad. Dunant, Horaccius, Bertrand, Berthier, en tout 26 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté

Portrait de Mr H. Demole

Mr le Prés. présente à l'assemblée une grande photographie encadrée de Mr H. Demole, envoyée à la classe par Mad. Demole.

Ce portrait sera placé dans notre bibliothèque.

Mr le Prés. constate avec plaisir la présence de plusieurs jeunes membres & les remercie de s'intéresser aux travaux de la classe.

Cartes agronomiques (Mr Duriaud)

Mr Duriaud présente différentes cartes agronomiques, entr'autres une carte au 1:20000 de la Ferté sous Jouarre une du Dépt du Rhône, de Mr Raulin & Deville, enfin celle qu'il a publiée lui même sur la commune de

Vaudoeuvres. Il explique le but que les auteurs de ces cartes se sont proposé, qui est de permettre au propriétaire du sol de lire en quelque sorte la composition chimique de la terre qui le constitue pour pouvoir y ajouter les engrais appropriés.
Ces cartes ont un mode de représentation différent.
Suivant chaque auteur, les uns représentent les quantités d'éléments fertilisants par des bandes colorées étroites, dont la longueur correspond aux proportions d'azote, d'acide phosphorique, de potasse et de chaux.
La carte que présente Mr Muriel de la Comne de Vaudoeuvres est simplement calcimétrique, c'est à dire qu'il n'y est fait mention que de la chaux sous forme de calcaire.
Cet élément du sol joue un rôle important dans la reconstitution des vignes par les cépages américains.
Il règle en outre, dans une certaine mesure, la forme sous laquelle on doit donner les engrais au sol.
La carte est une reproduction de la carte cadastrale au 1:5000. Les analyses de calcaire ont été faites sur des prélèvements de terre faits tous les 50 m. à une profondeur uniforme de 0.15 centimètres. On a de cette façon, exécuté plus de 1600 dosages, dont les chiffres, au lieu d'être reportés sur la carte, ce qui aurait nui à sa clarté, ont été traduits en zônes colorées.
La carte est recouverte de 5 zônes:
une première comprend les terrains qui contiennent moins de 1% de calcaire soit le 35%; cette zône est jaune.
une 2e zône renferme les terrains contenant de 1 à 5% de calcaire, soit le 24% des échantillons analysés, cette zône est Orangé.
une 3e zône comprend les terrains renfermant de 5 à 20%, soit le 33%
La 4e zône renferme les terrains sur lesquels on a dosé plus de 20% de calcaire; elle comprend

le 5% des échantillons totaux.

Mr Muriol montre que le 35% de ces terrains manque à peu près complètement de chaux au point de vue agronomique, & que le 50% des échantillons totaux en ont une teneur considérée comme insuffisante. On admet qu'un sol doit contenir à peu près 5% de calcaire.

C'est la partie inférieure confinée par la Seymaz qui contient le moins de calcaire; la partie supérieure bordée par la route de Cologny, se trouve par contre contenir plus de chaux; cette zône est formée d'argile reposant sur la molasse.

Enfin, étendant son sujet aux autres territoires du Canton, Mr Muriol a montré au moyen des analyses qu'il a faites, que la portion sur laquelle il a reconnu un manque de calcaire s'étend encore de la direction de Thônex vers la Gradelle.

La partie de notre territoire comprise entre Lancy Onex et Bernex reposant sur le glaciaire, est pourvue d'une quantité suffisante de calcaire, il en est de même pour les environs de Lancy, Evaux.

En étudiant plus complètement les terrains glaciaires allant de Châtelaine & du Fg. Saconnex à la Tour, Meyrin & Satigny d'un côté à Mategnin, Bernex de l'autre, Mr Muriol a constaté d'une façon générale, un manque presque absolu de calcaire, parfois même une absence complète. Ce n'est que rarement qu'il a trouvé des proportions de cet élément dépassant 5%. Le manque de calcaire se trouve encore au delà de la London, sur le coteau de Dardagny & d'Essertines.

Les analyses de terrain faites sur le glaciaire reposant sur la molasse, ont donné les plus fortes teneurs en calcaire, c'est que dans ce cas, l'on se trouve en

présence de bancs de marnes de la molasse, dont on peut arriver à déterminer l'étendue au moyen de prélèvements fréquents.

La vitesse du dégagement gazeux dans l'attaque du calcaire par l'acide chlorhydrique, en montre la provenance; dans les marnes, le dégagement est prompt, au contraire dans les molasses, dans les argiles sableuses, l'attaque est plus lente; cela peut, dans une certaine mesure, servir d'indication sur la provenance de la terre analysée.

Les autres couches géologiques du canton représentées par les alluvions post glaciaires, contiennent généralement des proportions suffisantes de calcaire. En ce qui concerne un élément de fertilité du sol d'une grande importance, l'acide phosphorique.

M^r. Muriol a terminé en ajoutant qu'il avait reconnu par les analyses qu'il possédait, une proportion insuffisante de cet élément dans l'argile Glaciaire, c'est à dire, inférieure à 1/1000. Les molasses en sont suffisamment pourvues; les alluvions sont riches en acide phosphorique.

La confection des cartes calcimétriques est un des desiderata de M^r Muriol, en attendant qu'il soit possible de dresser des cartes agronomiques proprement dites, au moyen de subventions de l'Etat, ou de Sociétés agricoles.

M^r le P^t remercie M^r Muriol pour son intéressant exposé.

M^r Martin voudrait que le bureau se procure si possible, un exemplaire de la carte agronomique de M^r Muriol. Il verrait avec plaisir cette conférence répétée cet hiver dans les campagnes.

M^r le Prof^r Bieler dit que l'Etat de Vaud a envoyé des circulaires pour indiquer la manière de prélever les échantillons de terre; Il observe qu'il est bon aussi de consulter le cadastre pour savoir

exactement d'où proviennent les échantillons.

Mr Collet estime que les cartes calcimétriques auront de la valeur aussi pour le bétail, en indiquant la valeur des fourrages.

Mr Alloïs Marville voudrait que chaque commune possède sa carte agronomique, mais préférerait une seule carte sur laquelle les 4 éléments seraient indiqués.

Culture de topinambours (Mr Martin)

Mr Martin communique ses observations sur 22 ans de culture de topinambours à Vessy; il présente un échantillon d'eau de vie qu'il a fait distiller.

Un terrain vague de 3 poses, sable et gravier, abandonné par les fermiers après essai de plusieurs cultures, fut planté en topinambours. Le rendement a été en moyenne de 50 quint.x pour la 1re décade et 80 pour la 2de.

Pendant l'hiver 1879-80, alors que les pommes de terre gelaient dans les caves, les topinambours non encore arrachés, n'ont pas eu de mal.

En 1875, après la terrible grêle, alors que toutes les récoltes étaient anéanties, les tiges de topinambours se redressèrent, et la récolte fut bonne.

L'amélioration du sol par cette culture est telle qu'en 1880 déjà Mr Martin annonçait à la classe qu'un de ses parcelles, convertie en fourrages a produit 50 quintx de foin et regain par pose.

Mr Martin ne peut que conseiller à ceux qui auraient un sol à amender de le planter en topinambours.

Mr le Dt remercie et demande à Mr Martin quel usage il fait de sa récolte.

Mr Martin répond que n'ayant pas de vaches à Vessy, il engraisse ses porcs avec.

Mr Berhand trouve le topinambours excellent à

manger, a demande quelle est la meilleure manière de l'appréter.

M^r Héricq a cultivé le topinambour a le croit bon pour améliorer le terrain, mais préfère s'en servir pour engraisser des porcs que pour son usage personnel.

M^r le Prof^r Bièler croit le topinambour meilleur s'il a crû dans un bon terrain. Les chevaux a les moutons le mangent très bien. Répondant à une question de M^r Martin, il dit qu'il est dangereux de le donner entier a qu'il n'en faut pas trop à la fois.

M^r de Candolle en a souvent mangé en Angleterre a en a toujours trouvé très bon.

Sables d'Olonne, agriculture dans la région avoisinante (M^r Martin)

M^r Martin rend compte de ses observations a appréciations sur l'agriculture de la région avoisinante à la plage des sables d'Olonne, en Vendée, au bord de l'Atlantique.

Il donne les surfaces cultivées en : terres labourables, prés, vignes, bois, landes a cultures diverses des six cent quatrevingt dix sept mille cent hectares que comporte le Dépt de la Vendée, et le recensement du bétail fait en 1889.

Les principales cultures sont : le chou à moëlle, le froment, la vigne, la betterave fourragère a la pomme de terre.

M^r Martin donne d'intéressants détails sur la culture a la récolte de ces différents produits.

La fumure de la vigne consiste simplement en vareck que fournit l'océan, elle ne coûte que le transport à dos de cheval ou d'âne. Les vignes, à cause de leur culture négligée, souffrent beaucoup du mildew, et le phylloxera a aussi fait son apparition dans la contrée.

La race bovine locale fournit quelques bonnes vaches laitières mais surtout de très bons bœufs

de travail.
L'usage dans le pays est de cuire le lait avant d'en extraire le beurre, ce qui procure à ce dernier un goût peu savoureux.
Les porcs offrent quelque analogie avec les Craonnais.
Beaucoup de poules, canards & oies.
Mr Martin estime que l'avenir de ce pays est dans la culture maraichère, le climat & le sol conviendraient parfaitement aux primeurs, et des fabriques de conserves trouveraient ici à s'y approvisionner toute l'année.
Mr le Prés.t exprime à Mr Martin les remerciements de l'assemblée pour sa communication si instructive & détaillée. Il demande à Mr Haccius s'il a entendu parler de cuire le lait avant de faire le beurre.
Mr Haccius répond que cela se fait souvent maintenant que, à cause de la tuberculose, l'on tend toujours plus à pasteuriser le lait.

Renseignements sur les vendanges

Cet objet amène une intéressante discussion entre Mrs Raesch, de Candolle, Auriol, Collet, J. de L. Rive Martin, Hénon & Berthier. Il en ressort que la vendange n'est pas encore assez avancée pour avoir des renseignements très positifs, ni sur le rendement, ni sur les prix qui varient beaucoup. On pèse moût, la vendange semble avoir un dosage d'alcool plus élevé que l'année dernière. Les moûts fermentent très vite.
Mr Collet indique une vente de 55000 litres à 35 cents.
Mr de Candolle une de 8 à 9000 litres à 37 cents.
Il demande que l'on sépare des vendanges dans la prochaine séance & surtout que les personnes à même de le faire, donnent des renseignements sur le rendement des plans américains.
Mr Martin raconte qu'il a été obligé de vendanger très tôt, parceque tout son sûchet s'est transporté dans ses vignes; il demande à Mr Bertrand s'il

croit que les abeilles peuvent percer les raisins.
Mr Bertrand dit que non. Il a été reconnu par un grand procès entre horticulteurs & apiculteurs en américique que les abeilles ne peuvent percer les fruits.
Mr Hérion est d'avis que ce sont les guêpes qui percent les raisins, mais elles sont vite rassasiées, & les abeilles viennent sucer dans les trous faits par les guêpes, sachant très bien choisir les bons raisins bien mûrs.

Remède contre la fièvre aphteuse

Mr Haccius fait ensuite la communication suivante
La fièvre aphteuse, appelée surlangue occasionne chaque année des pertes énormes à l'agriculture de tous pays. En Suisse, nous en avons fait l'expérience dans le canton de Fribourg. Actuellement encore un grand nombre de bêtes sont atteintes en Suisse et dans d'autres pays, c'est par million que l'on compte les animaux infectés par cette maladie éminement contagieuse; à ce sujet, une bonne nouvelle vient d'être publiée en Allemagne.
L'année dernière & cette année des savants croyaient avoir découvert le microbe de la surlangue, et on espérait pouvoir arriver à trouver le vaccin.
Vu l'importance de la question, le Gouvernement Allemand a institué une commission chargée de l'étude de la fièvre aphteuse & des moyens propres à la combattre. Cette commission présidée par le Dr Loeffler, celui qui a découvert le bacille de la diphtérie, vient de rapporter dans un sens qui intéresse grandement l'agriculture.
Ce ne sont pas des bactéries qui sont les véhicules de la fièvre aphteuse. On réussit à reproduire la maladie avec de la lymphe exempte de toute bactérie.
On recherche encore l'agent qui occasionne la contagion & la maladie. Mais il est certain que le

sang d'animaux qui ont été atteints, de même aussi que la lymphe charbonneuse des pustules de la surlangue injectée à des animaux sains, les préserve contre la maladie.

C'est là une découverte d'un intérêt pratique considérable que M^r Haccius tenait à signaler à la classe, car il est établi scientifiquement qu'au moyen des injections préventives, on arrive à combattre la surlangue avec succès.

La commission qui a déjà établi une série de points, continue ses recherches et publiera sous peu le meilleur moyen de combattre cette maladie.

M^r le Prés^t remercie M^r Haccius de nous avoir fait part de cette importante découverte.

M^r le D^r Bieler ne veut pas nier le progrès, mais croit que puisque le moyen employé ne l'immunise pas, les animaux peuvent reprendre la surlangue.

M^r Haccius combat, par le récit d'expériences faites, la manière de voir de M^r Bieler.

Il ne croit pas qu'un animal puisse prendre la maladie plus de 2 fois.

Résumé agric^e pour le Jahrbuch

M^r le Prof^r Bieler a déjà parlé dans son rapport sur la division scientifique, du désir qu'il avait de voir communiquer au "Jaarbuch" un résumé ou compte rendu général de tout ce qui se fait en Suisse dans les Sociétés agricoles. S'il s'adresse aujourd'hui à la classe, c'est qu'il estime que cette société a une forme d'activité qui lui permet de prendre en mains cette idée.

Sur la proposition de M^r le Prés^t la classe adopte de renvoyer cette question au bureau pour étude.

Séance levée

L. de Fischenella
Sec^re

Séance du 6 Novembre 97.

Sont présents: Mrs Paresch, Prés.t, Hénon, Martin, Paty, de Candolle, P. Odier, Archinard, Vallier, Fayolle, Dufour, Micheli, Morel, Wuarin, Babel, Plan, de Seigneux, de Luc, Olivet, Ch. Borel, Vernet, J. de Beaumont, J. Durant, A. Barde, Bonnet & Mrs Hesse & von Krug, étrangers, en tout 29 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Concours Boissier — M.r le Prés.t rappelle le concours pour l'obtention du prix Jules Boissier, et la circulaire adressée à ce sujet à tous les membres.

Conseil de surveill.ce des Cours d'hiver — Pour ce qui a trait aux cours d'hiver, il rapporte que l'Etat a prié M.r E. Constantin de faire partie du Conseil de surveillance, sur le refus de ce dernier, M.r de Candolle a bien voulu accepter ces fonctions

Propos.on Plan ouvriers de campagne — M.r Plan développe son idée au sujet de la création d'une école pour ouvriers de campagne. De tous côtés il n'entend que des plaintes sur le manque de bras et la cherté des ouvriers, c'est ce qui l'a poussé à s'occuper de cette question. Il ne demande pas de grands frais la création d'une école avec achat d'un grand domaine, mais voudrait que l'on étudie le moyen d'arriver d'une manière ou d'une autre à remédier à l'état de choses actuel qui est très défectueux.

M.r de Candolle rapporte que la fédération a remis toutes les Sociétés de la motion de M.r Plan. Les Soc.tés fédérées devraient répondre pour le 1er Nbre, mais peu de réponses sont arrivées à ce jour, parmi celles-ci, très variées, les unes sont négatives et d'autres incertaines.

Parlant d'après ses idées personnelles, M.r de Candolle estime que, au point de vue économique, ni la création d'une école, ni l'amélioration des apprentissages n'amènera une diminution du prix de la main d'oeuvre.

Par contre, l'amélioration de la qualité des ouvriers serait une bonne chose, & pour cela, il croit que les Stes d'agriculture qui ont des ressources, pourraient, de concert avec l'Etat, intervenir pour faciliter les apprentissages des jeunes gens qui se destinent à devenir ouvriers de campagne, soit en surveillant les apprentissages, soit en améliorant les contrats, ou en cherchant de bons patrons désireux de prendre des apprentis, soit encore en subventionnant les frais d'apprentissages.

Mr de Candolle croit que la Classe fera bien de ne pas laisser tomber cette question, et de l'étudier.

Mr Martin dit que la fédération recevra une étude sérieuse faite sur cette question par Mr Schwartzlin qui est très préoccupé par l'Etat de chose actuel.

Mr Martin estime que le meilleur moyen d'arriver à une solution favorable serait de s'occuper de l'amélio=ration des apprentissages & de les faciliter.

On pourrait faire connaître par les journaux les noms des personnes disposées à prendre des jeunes gens.

Mr Dlan croit que son idée a été mal comprise à la séance de Vevey. Il estime qu'une amélioration des apprentissages n'amènera pas une élévation des prix mais procurera des jeunes gens sachant faire quelque=chose, ce qui n'est pas le cas maintenant.

Il répète qu'il ne tient pas à la création d'écoles coûteuses & se range volontiers aux idées émises par Mr de Candolle.

La proposition de Mr de Candolle est acceptée par l'assemblée, & Mr le Prét répondra dans ce sens à la fédération.

Production des vignes américnes dans le Canton en 1897

Mr Micheli donne quelques détails sur la production des divers porte greffes américains essayés dans sa pépinière. De ces chiffres ressort entr'autres le fait déjà noté antérieurement de la prompte mise à fruits

des vignes greffées qui dès la 3e feuille (1 en pépinière et 2 en place) donnent déjà souvent une récolte appréciable. Tel a été le cas pour les greffes de 1892 qui en 1894, ont donné un rendement moyen de près de 45 hectolitres à l'hectare avec les maxima de 58 pour greffe sur Oporto et 57 hectl. sur celles sur Solonis.

Les résultats ont été sensiblements pareils pour les greffes faites dans les années suivantes. En 1896, la pépinière ayant gelé en partie, le produit ne peut pas entrer en ligne de compte.

La récolte de 1897 a été assez bonne pour fournir quelques chiffres intéressants; pour les greffes de 1892 la moyenne des principaux portes greffes employés a été de 68 hectolitres à l'hectare, tandis que la vigne non greffée voisine, (vigne plutôt âgée mais en bon état) n'a donné que 58,5. Pour les greffes de 1893 (mises en place en 1894) la moyenne a été de 40 hectl à l'hecta, pour celle de 1894 : 26,4.

Tous les résultats sont fournis par les ceps plantés à 1 m. en tous sens.

Parmi les différents porte greffes soumis à l'étude, il y a des écarts considérables dans la fertilité.

Les Riparia, qui jusqu'à présent ont joué un rôle tout à fait prépondérant dans la reconstitution de nos vignobles sont dans la moyenne (greffes de 1892, en 1894 moyenne 44,8 Riparia 42; en 1895 moyenne 56,4 Riparia 59; en 1897 moyenne 58,5 Riparia 59)

Les Solonis sont généralement supérieurs, mais la résistance est maintenant considéré comme insuffisante, et les essais faits cette année même par Mr. M. Dufour à Veyrier près Annecy semblent confirmer cette manière de voir.

Parmi les autres (portes) greffes, quelques uns ont donné

des récoltes énormes ; par exemple l'Oporto : 101 hect.s à l'hect.a le Gamai Coudere 93 hect.s. Mais l'intérêt de ces résultats est diminué par les doutes émis sur la résistance de ces cepages.

Dans l'impossibilité ou nous sommes nous mêmes de faire des expériences, la prudence doit engager à ne recommander à nos viticulteurs que des cépages de résistance incontestée. A côté des Riparia & des Rupestris (ces derniers n'ont jamais donné de bons résultats sur les terrains argilo - calcaires du vignoble du Crest) les plus importants paraissent être les Riparia - Rupestris de divers numéros, et les Solonis - Riparia de Conduc. Mais l'introduction de ces porte greffes est encore trop récente pour qu'on puisse fournir des données sur leur fertilité.

D'une manière générale, la récolte de ces divers porte greffes se distinguerait par la grosseur des grappes dont les grains sont très serrés. La qualité des moûts semblait satisfaisante, et en faisant la part des vignes jeunes et très vigoureuses, sensiblement égale à celle des vignes non greffées.

Mr. de Candolle donne les renseignements suivants :

A Champ d'essai, dans la vieille vigne "aux Bouches" Terrains argilo - calcaire, contenant en chiffres ronds 22 % de calcaire & 49 % d'argile dite "agricole" passez pourvue de pierres.

Plantation composée de :

Solonis gref. en Chasselas			63 ceps
Taylor	- id -		40 "
- id -	en Gamai		40 "
Riparia	en Chasselas		23 "
- id - n° 13	- id -	(plantés en 94)	16 "

à reporter 182 ceps

report	182 ceps
Rijaria n°13 greff. en Gamai (1 plante en 94)	16 "
Rupestris en Chasselas	22 "
- id - - id - plantés en 94	18 "
Oramon x Rupestris - id -	24 "
Chasselas x - id - n°901 - id -	11 "
- id - " 1103 - id -	11 " (4 plantés 94)
Rupestris x Certivalis - id -	10 "
Gamai Coudère - id -	9 " (6 plantés 94)
Hyb. Coudère n° 1501 - id -	3 "
Cordiflora x Rijaria n°125 en Chasselas	8 "
Viallla - id -	32 "
York-Madeira - id -	32 "

Le champ d'essai renferme donc 388 ceps greffés dont 45 seulement ont été plantés en 1894. Le reste de la plantation date de 1893. L'exposition est E.N. La récolte de 1895 avait été d'environ 24 hect.s par hect.a; celle de 1896 ne fut pas mesurée, mais elle n'était guère supérieure.

En 1897, la récolte a été de 230 litres (calcul d'après le nombre de grappes) Les plants étant plantés à 1 m. de distance en tous sens, ce rendement correspond à celui de 59.75 hect.s par hectare.

Cette plantation a été fumée cette année avec du fumier de ferme, à raison de 27 m.3 par pose et 3 ans.

La vieille vigne dans laquelle se trouve ce champ d'essai, a donné une récolte à peu près équivalente, quoique légèrement inférieure; cette très faible différence a une certaine importance, si l'on tient compte du nombre des ceps, la vieille vigne étant plantée à 75 à 80 centim.s de distance en tous sens.

B. Champ d'essai, à "La Tour" au bas de la pente du Salève, en agrandissement d'une vieille vigne.

Il renferme 420 greffes, principalement en Solonis (80) Solonis robusta (90), Rupestris Portworth & Rupestris du Lot (100) Riparia gloire (60) & divers hybrides.
La plantation date de 1894. La récolte a été nulle, comme du reste les années précédentes. Le gel a certainement pour cette année contribué à ce résultat.
La vieille vigne, à cet endroit, a produit 424 litres par are. Elle avait été fumée, ainsi que le champ d'essai en 1895, au fumier de ferme, même dose que A.
Quant au sol du champ d'essai, il dose 18 à 24 % d'argile et 0.5 à 10.4 % de calcaire.

C. Vigne reconstituée à Montagny. Coteau légèrement incliné, même exposition que A. Terrain de pré, mise à 70 Cm et plantée en 1895 avec :

Pendant greffé sur Solonis	915 plants
- id - - id - sur Riparia Gloire	1422 "
- id - - id - sur Rupestris Lot	286 "
	2623 plants

La distance est de 90 Cm en tous sens ce qui pour un hectare donnerait 12 100 ceps.
Il n'y a eu aucune récolte sur les 286 greffes de Rupestris, dont, au reste, la végétation est sensiblement moins vigoureuse que celle des deux autres.
On a recolté 982 lits sur les 2337 ceps de Solonis et Riparia, soit 50 hectol. à l'hectare. Le moût marquait 8 degrés de moins à l'éprouvette Deschlé, que celui de la vigne des Pourches. Cette infériorité peut n'être due qu'à la différence d'âge.
Le sol contient de 14.77 % à 19.50 % d'argile et de 0.475 % à 16,8 % de calcaire. Le dernier élément a été dosé de deux façons pour les échantillons pris l'un dans le haut de la plantation, l'autre dans son milieu. Pour chacun d'eux on a dosé le calcaire a) avec l'acide

chlorhydr. à 3%. b) avec l'acide à 50% de concentration. Il y a une différence de 3,2% entre ces 2 dosages pour l'échantillon du haut, et 1,4% pour l'autre.

Mr. Ch. Archinard a un petit champ d'essai: 1000 m.c. Le sarclement a été de 50 heures à l'hectare.

Mr. Marc Bonnet de Sartigny donne quelques notes sur ses deux plantations de vignes américaines. Une parcelle a été plantée en 1893, dans du terrain neuf, la 2e année déjà elle a produit des fruits ainsi que toutes les années suivantes. La récolte de cette année s'élevait à 35 setiers la pose.

Les porte-greffes sont de Riparia, Solonis, Rupestris, York, Taylor, Oporto, Viala.

Le porte greffe sur lequel a toujours été la plus grosse récolte est l'Oporto.

La seconde parcelle plantée après de la vigne phylloxerée (en 1894) a aussi donné de beaux fruits cette année, la grosseur des grappes ne paraît beaucoup augmentée par le greffage, la récolte de cette parcelle pour cette année peut être estimée à 35 setiers la pose.

Les souches des deux parcelles ont été taillées très court afin d'avoir une souche bien fermée.

La végétation du bois dans les deux est magnifique sans distinction de porte greffes.

Mr. Bonnet a eu l'occasion de voir des vignes (à Russin) greffées taillées très long ou il y avait une recolte de toute beauté que l'on peut évaluer à 40 setiers la pose, mais il considère la taille comme excessive.

Mr. L. Muarin apporte les renseignements suivants sur la récolte de 1897, des vignes greffées de Cartigny et ses environs:

Commune d'Avully, vigne appartenant à Mr.

Mr Dufour, 4e année de plantation à 1 m. de distance en tous sens, en partie gelé au printemps, les quelques ceps qui ont résisté ont donné une récolte de 1 litre par cep ; les portes greffes sont : Riparia, Solonis et quelques Rupestris

Commune de Laconnex, vigne appartenant à Mr Revaclier, 3e et 4e année de plantation à 1m. différents portes greffes : Viallia, Riparia, Solonis. Taylor et York. La moyenne de 20 ares de superficie a donné 8/10 de litre par cep.

Commune de Laconnex, vigne appartenant à Mr Fontaine, 3e et 4e année de plantation à 1m. en partie greffé sur Riparia, et Solonis, la récolte pouvoit être estimée à 9/10 de litre par cep. La nature du sol est argileuse, probablement le plus compact du Canton

Commune de Cartigny, champ d'essai appartenant à Mr Huarin lui même, les ceps sont plantés à 1 m. 60 Cm d'écartement et 0,"70 dans la ligne ; vigne tenduc sur fil de fer, nature du sol : gravier très sec, les greffes sont du Gamai. Entre chaque cep greffé, il y a une souche de Gamai non greffé. Cette pouvelle avoit souffert du gel au printemps. Les résultats qui suivent sont les poids moyens de la récolte de 10 ceps pris au hasard :

Gamai non greffé 600 grammes par cep.
- id - sur Solonis récolte nulle, les ceps meurent pour cause de non adaptation.
- id - sur Rupestris 250 grammes par cep
- id - " Riparia 800 " "
- id - " York 850 " "
- id - " Taylor 1050 " "
- id - " Viallia 1120 " "
- id - " Oporto 2000 " "

Othello, producteur direct 7 kilo. pour cep.
Cette plantation a été faite en 1893.
Mr J.B. Babel de Veyrier donne les résultats obtenus sur vignes américaines en terrain caillouteux.
Les Chasselas fendant vert, greffés de 3 ans sur Rupestris géant ont, malgré la sécheresse donné des grappes énormes, ils joignent à leur fertilité, une grande vigueur.
A la 3e feuille, soit la 2e année de greffage des Gamai et Chasselas, greffés sur Black Pearl et Vialla par la méthode dite en fente pleine en place, il a obtenu jusqu'à 18 raisins sur Gamai et 14 sur Chasselas.
Mr Babel a planté les producteurs directs:
Hybride de Seibel n°1, Theanta Rupestris Terras n°20, Rupestris Chasselas rose n°4401.
Mis en place au printemps dernier, ces cépages qui étaient des sarmés d'un an ont conservé pour la plupart une ou deux grappes qui ont très bien mûri. Le n° 20 est plus précoce que le n°1, mais le grain est plus petit, et quoique doux, il est fade. Ils n'ont pas de goût fixé.
De tous les porte greffes qu'il a expérimenté jusqu'à maintenant le plus vigoureux est le Rupestris à feuilles de peuplier.
Mr W. Viollier n'a pas fait de pesées, mais estime que ce sont les Riparia Gloire et Solonis qui ont donné le plus
Mr Wuarin fait encore ressortir la précocité du Rupestris.
Mr de Candolle parle des producteurs directs et estime qu'il vaut mieux ne pas changer le goût de nos vins auquel on est habitué et que nous vendons bien.
Mr Micheli insiste pour que l'on apporte la plus grande prudence à la conservation de nos vins qui se vendent très chers.
Séance levée

L. de Castella
Sec.

Séance du 4 Décembre 97

Sont présents: Mrs Paesch, Dr, Constantin, Patry, Martin, Hénon, de Candolle, Babel, Barde, Muriol, de Beaumont Challand, Collet, H. Debonneville, Dominicé, Ed. Dunant, Jaquet, de Luc, Morenard, Morel, Odier, Ramu, G. de la Rive, Vernet, Viollier, en tout 26 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Délégués pour séance fédération

Mr le Prés[t] annonce que une assemblée des délégués de la fédération des Stés d'agriculture de la Suisse Romande aura lieu à Lausanne le 14 Déc[bre]. Sont nommés pour y assister Mrs Paesch, Constantin Senn, Patry & L. de Westerweller comme délégués et Mr W. Viollier comme suppléant.

Mr le Prés[t] parle de séance donnée à l'Aula par Mr Battanchon, ce dernier l'a chargé de présenter ses salutations à la classe.

Concours Boissier

Nous avons reçu à ce jour 9 inscriptions pour le concours L. Boissier: Mrs M. de Seigneux, Marchand Ramu, H. Debonneville, Senn & D. Odier, Challand, Vernet, Delorageaz & Ch. Haccius. & Mr le Prés[t] fait espérer qu'il en viendra encore.

Séances de Mr Guéry sur soins aux vins

Il annonce que le bureau a décidé de faire donner 4 séances par Mr Guéry sur les soins à donner aux vins; le 5 Dbre à Bernex, le 11 à Veyrier, le 16 à Satigny & entre le 20 & 25 à Cologny.

Modification à apporter au réglement Ste des Arts

L'assemblée adopte la proposition que Mr de Candolle a faite en dernière séance de bureau, à savoir qu'il demandera à la Ste des Arts de modifier le mode de faire actuel pour la présentation de candidats pour la nomination d'un membre du Comité d'agriculture. Il s'agirait d'obtenir que la classe ne propose plus que 3 noms au lieu de six.

Lettre à Mr Alb. Dumont ane. Cons. d'Etat

L'assemblée accepte aussi une proposition de Mr le Prés.t tendant à l'envoi d'une lettre officielle à Mr Albert Dumont pour le remercier de tout ce qu'il a fait pour l'Agriculture & pour la classe pendant qu'il étoit au pouvoir.

Mr le Prés.t annonce la candidature de Mr le Conseiller d'Etat Vincent nouveau Chef du Dp.t de l'Agriculture.

Mr Constantin fait part du décès de Mr Ch. Cornevin Prof.r à l'Ecole Vre de Lyon.

Elevage du Cheval (Mr de Luc)

Mr de Luc présente son travail intitulé: "Coup d'œil "rétrospectif sur l'élevage du cheval en Suisse au siècle "dernier & au commencement de celui-ci, dans les "Cantons de Vaud, Berne & Genève, allusions aux "quelques systèmes de l'étranger."

Il donne en premier lieu quelques considérations générales sur le cheval, sur ce qui a été fait par les différents peuples pour son élevage, l'amélio=ration & la transformation des différentes races, et arrive aux conditions spéciales dans lesquelles se trouvait la Suisse au siècle dernier; malheureu=sement le directeur du Haras d'Annecy ayant récolté pour sa bibliothèque particulière, tous les documents qu'il a pu trouver sur l'élevage du cheval, il lui a été impossible de se procurer des écrits pouvant éclaircir cette question.

Mr de Luc donne ensuite d'intéressants renseigneme.ts sur ce qui s'est fait pour l'élevage dans les Cantons de Berne, Vaud & Genève & pour chaque canton, énumère les essais et les succès ou insuccès obtenus; son étude pour le canton de Genève s'arrête au moment ou Mr Ch. Martin de Malagnou devient le promoteur de la Ste pr l'amélioration de la race chevaline, Ste qui a donné de si concluants résultats.

Mr le Prés.t, et l'assemblée par ses applaudissements, remercient Mr de Luc de son intéressant exposé.

M. Collet a été heureux d'entendre ce travail, étudié très à fond, mais constate que si à Genève, on s'occupe d'élevage depuis 2 siècles, on n'a pas réussi à grand chose. Il estime que pour obtenir des résultats, il faut que l'Etat s'en occupe plutôt que les sociétés agricoles. Il fait ressortir combien l'Etat a amélioré le bétail bovin dans le canton de Vaud.

M. Martin espère que M. de Luc ne s'arrêtera pas là, et nous donnera dans une autre séance la suite de son travail.

M. de Candolle fait ressortir qu'en Angleterre, qui est le 1er pays d'élevage, jamais l'état ne s'en est mêlé.

M. Constantin est du même avis, et fait remarquer que l'on ne peut comparer l'élevage chevalin avec l'élevage bovin. Si on élève un mauvais veau, on a la ressource de le vendre au boucher; ce n'est pas le cas pour le jeune cheval. En outre, ce qui entravera toujours l'élevage du cheval chez nous, c'est qu'il coûte trop cher, et que les éleveurs ont trop de peine à les vendre à un prix rémunérateur.

Chevaux américains (M. Pictet)

M. Pictet donne lecture d'un travail sur les chevaux américains. S'il a eu l'idée de faire des recherches sur ces animaux, c'est ensuite de leur apparition sur le marché de Genève. Il définit les chevaux américains en en faisant un grand éloge, mais constate qu'ils sont d'un dressage difficile par le fait que jusqu'à l'âge de 6 ans, ils vivent à l'état sauvage.

Passant à l'examen des différentes races, il raconte tout d'abord que les premiers chevaux furent introduits en Floride, au Mexique, et sur les bords du Rio et de la Plata par les Espagnols.

Il donne d'intéressants détails sur les ch.x des Etats Unis, les trotteurs, les ambleurs, les chevaux Canadiens & Australiens.

En 1893 le chiffre des chevaux exportés d'amérique s'est élevé à 10177 pendant les 8 premiers mois; en 1894,

15614 et en 1895, 22755, et cela pour une somme totale de 2947000 dollards.

L'angleterre recherche ces chevaux pour les transports et les omnibus.

Certains sujets de petites tailles sont vendus à "l'Urbaine" de Paris dans les prix de f800.-

Les frais de transport d'un cheval d'Amérique à Paris peuvent être évalués à f165.-

Mr Patry a vu de ces chevaux chez Mr Levaillant aux Pâquis qui en reçoit d'assez fréquents envois et a été frappé par leur bonne conformation. Les prix varient de f1000 à f 1500.-

Mr Constantin, Vice Prés. remercie Mr Patry pour sa communication que la classe a entendue avec plaisir.

Mr Collet apprécie beaucoup ces chevaux qu'il croit très bons.

Mr de Candolle demande si ces chevaux de Mr Levaillant sont dressés, et leur âge.?

Ils ont 6 à 7 ans et leur dressage n'est pas complétement terminé; Mr Patry a remarqué qu'il n'y avait pas dans le nombre, de gros chevaux.

Mr Constantin dit que les Américains ne les exportent pas parceque ils les vendent très cher là bas. Ils en ont de très gros, et pour les obtenir font venir de gros étalons percherons.

Engrais artificiels (Mr Auriol)

Mr Auriol pensait parler à la classe de la valeur des engrais composés, des engrais simples, et ensuite des fraudes, mais, vu le peu de temps dont il peut disposer, voudra bien reprendre son étude à une prochaine séance.

Il donne cependant quelques explications sur les termes employés dans la fabrication et le commerce des engrais et la manière d'indiquer le dosage des éléments fertilisants. Il indique les prix de quelques uns de ceux-ci.

Mr le Vice-Prés. exprime à Mr Auriol ses regrets de

peu de temps dont il a pu disposer, et le remercie de ce qu'il a bien voulu nous dire, et de ce qu'il veut bien reprendre sa séance une autre fois.

Séance levée

L. de Westerweller
Secr.

Le Comité d'Agriculture reçoit comme membre de la Classe Mr. Vincent, Conseiller d'Etat, Chef du Départ. de l'Agriculture présenté par Mrs. H. Faesch & W. Patry.

Séance du 8 Janvier 1898

Sont présents: MM. Faesch préit. Lanttantin, de Westerweller, Bernard, Héman, Archinard, Viallier, de Candolle, Patry, de Seigneux, Pilliet prof. et en tout une 36ne de membres.
Le procès verbal de la dernière séance est lu par Mr de Westerweller et adopté.
Mr de Westerweller Secrétaire devant s'absenter, cède sa place jusqu'à nouvel avis au vice-Secrétaire Sauss. signé.

Rép. de Mr. Alb. Dumont. Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Président donne lecture de la lettre qu'il a reçue de Mr. Albert Dumont en réponse à celle que lui même lui avait adressée au nom de la Classe pour le remercier de tout le dévouement qu'il lui a toujours témoigné pendant son passage à la Présidence du Dépt. de l'agriculture.

Séances Guéry. Il parle ensuite des conférences de Mr. Guery sur la vinification

qui sont bien fréquentées et très goutées. Il ne doute pas qu'elles ne soient d'une utilité réelle à tous ceux qui en ont profité.
Le bureau en a du reste ajouté quelques unes à la liste présentée par la Classe.

Concours Jules Baltier

Quant au concours pour l'obtention du prix Jules Baltier, 4 inscriptions, celles de MM. Margot, Debonneville, Grobet et Bertrand, sont venues encore s'ajouter à la liste primitive de 9 inscriptions, ce qui emporte ainsi le total à 13 et justifie pleinement la manière de voir du bureau d'avoir prolongé au 31 Déc^bre la clôture définitive de l'inscription.
M^r le Président annonce encore qu'il a reçu au nom de la Classe une collection très complète des Bulletins de la Soc. des agriculteurs de France, don de Mons^r Edgar Sautter auquel il a adressé des remerciements.
Il rappelle à ce propos que la réunion de la dite Société aura lieu conformément à une circulaire reçue de son Président, du 25 Fév. au 10 Mars, et coïncide avec l'époque des grands Concours de Bétail de France. M^r Faesch demande si quelqu'un a l'intention d'y prendre part et rappelle que les délégués de la Classe qui s'offriraient, ont droit à des billets de 1^re place.

8e

Legs Naville

Il annonce ensuite un legs de 1000 francs fait à la Classe par feu Mr Emile Naville et que confirme une lettre de Mr Edmond Naville son exécuteur testamentaire.

Mr Faesch a immédiatement accusé réception de ce legs Mons. Ed. Naville en le remerciant vivement ainsi que sa famille au nom de la Classe.

Il rappelle que feu Mr Em. Naville a rendu des services à la Classe et a fait partie de son bureau.

On procède ensuite à l'élection de six candidats à désigner pour le Comité d'agriculture par suite du vide laissé dans son sein par Mr François Dunale décédé. La propo. sition de la Classe de ne présenter que 3 candidats n'ayant pas encore été discutée par le Comité de la Société des arts, justifie la procédure par l'ancien mode de faire.

Mr Faesch rappelle aux membres la manière de procéder et désigne comme scrutateurs MM. Viollier et Barde. Sur l'avis de Mr de Candolle il rappelle que les listes élaborées par le Bureau pr faciliter le choix des candidats et éviter une dispersion inutile des suffrages n'implique aucune obligation et que chacun est libre de choisir tel ou tel autre membre ne figurant pas sur la liste.

M. W. Borel aménagt des Bois de chêne du canton.

Mons. Faesch donne ensuite la parole à M. W. Borel pour son travail sur "L'aménagement des Bois de Chêne du Canton de Genève." Le travail étudie d'abord le rendement en matière de nos bois de chêne puis le rendement en argent dans le but d'en tirer les bases de leur aménagement rationnel. Rendement en écorce, rendement en tanin et les diverses causes qui influent sur tous ces rendements. Il explique ensuite que le poids maximum d'écorce qu'on peut tirer d'un taillis, le serait par son partage en 33 coupes et que le maximum de rendement en tanin le serait avec 29 coupes. Il estime que le plus grand revenu net ne se réalise qu'au delà de 60 ans, qu'il ne faut pas exploiter au dessous de l'âge de 30 ans et que le moyen terme de 40 ans permet de conserver le régime du taillis par opposition à celui de la futaie. L'auteur conseille de préférer le taillis sans futaie qui consiste à réserver tous les coupes, des baliveaux pour en faire une futaie dominant le taillis. En augmentant la conservation des baliveaux à l'Hectare on arriverait dans 120 ans à 1/10 des 2145 Ha de bois portés au cadastre de notre

Cantan, à un rendement annuel de 440 000 fps au lieu de 103 000 fps, rendement annuel actuel.
Le travail dont la lecture est appuyée de tableaux graphiques et de nombreuses courbes synoptiques intéresse vivement l'assemblée. Les vifs applaudissements qui suivent ce savant exposé le prouvent suffisamment à Mr Borel.
Monsieur Constantin vice président tient, en l'absence de Mr le Pt obligé de s'absenter au commencement de la séance, à remercier tant spécialement Mr Borel du travail excessivement intéressant et captivant dont nous venons d'avoir la primeur.
Il propose que en l'heure avancée la discussion en soit remise à une prochaine séance.
Mr Collet remercie aussi Mr Borel auquel il présentera, lors de la discussion de son travail, quelques observations et demandes.
Mr Constantin donne ensuite le résultat de l'élection des six candidats à désigner, ce sont Messieurs:

A. Senn	avec 21	suffrages	
de Westenveller	19.	viennent ensuite	
Wuarin	19.	MM. Viollier	avec 10
Olivet	18.	suffrages et Monnard	
Desbaillets	17.	avec H. Séquestre	
Collet	16.		

Pierre Odier
vice-Secrét.

Séance du 5 Février 1898.

M^r H. Faesch président préside la Séance.
Sont présents MM. Constantin, Dr Hénon, de Candolle, Paty, Ant Martin Bertrand, de Seigneux, Micheli, Baissier etc en tout une 60^ne de membres.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nomination de M^r L de Westenwella la Soc. des Arts à nommé M^r L. de Westenweller pour remplacer au comité d'agriculture M^r Dennle décédé.

M^r le Pt annonce que le comité de la Soc. des Arts à nommé M^r L. de Westenweller pour remplacer au comité d'agriculture M^r Dennle décédé.

Il annonce qu'ayant le priviliège de posséder encore aujourd'hui M^r le Prof Battanchon au milieu de nous, la Classe aura le plaisir de l'entendre comme elle l'a eu en 1896, et lui donne la parole.

Conférence de M^r le Prof Battanchon sur le Black-Rot

M^r Battanchon a choisi d'abord la question très actuelle du Black-Rot d'après les observations faites en 1897.

Il constate que l'attaque s'est propagée en France et de tout côté. Elle a envoyé des taches dans les départements du Rhône, de la Saône et de la Loire et dans le département de l'Ain qui l'intéresse plus spécialement. Actuellement la lutte contre cette terrible maladie est basée sur la théorie maintenant confirmée des "parasites" du Black-Rot, et consiste à faire coïncider les traitements avec

I Blak Rot

l'époque de propagation des Spores qui dure de 4 à 6 jours et succède à la période de végétation du Black Rot qui dure de 18 à 25 jours.
Au moment des pansteet, les Spores sont expulsées de leurs conceptacles et sont alors seulement susceptibles d'être mises hors d'état de germer par les toxiques. Il résulte de ce qui précède que dès l'apparition des ponctuations noires qui sont les picnides, on devra sulfater à fond et avec beaucoup de soins et plus spécialement toutes les parties vertes de la vigne afin de se protéger contre la pansteé suivante. Il est donc inutile de multiplier indéfiniment les traitements. Pour que la défense soit efficace, il faut qu'elle soit générale et que les sulfatages soient répétés de 4 à 6 fois pendant l'été.

II. Scories Mart Battandon passe ensuite aux "résultats de l'emploi des scories de déphosphoration".
Dans le Canton de Genève où la majorité des terrains manquent à la fois d'acide phosphorique et de chaux, l'emploi des scories est tout indiqué. Dès les terrains plus ou moins calcaires, ce sont au contraire les phosphates qu'il faut leur préférer. Les scories qui sont les résidus de la fabrication des aciers basiques sont des engrais à action

lente. Elles contiennent en moyne de 12 à 18% d'acide phosphorique et de 40 à 46% de chaux libre. on doit les répandre en automne à raison de 300 kilogs/ha Dbe Genevoise pour constituer dans le sol un véritable stock d'acide phosphorique qui sera renouvelé dans de plus faibles proportions tous les 3 ans 4 ans. Dans les prairies elles favorisent par elles les légumineuses à profusion et dans la culture des céréales elles préviendront la verse inhérente à l'emploi du Nitrate de Soude.

Messieurs Battanchon termine sa conférence par quelques données sur l'Emploi du plâtre en viticulture.

II le Plâtre en Viticulture.

Pour obtenir avec le plâtre des résultats satisfaisants, il faut opérer sur des terrains riches en azote organique accumulé. Dans les terrains maigres calcaires et pauvres en humus, le plâtre ne produit aucun effet. M^r Battanchon qui a opéré depuis 1892 sur un champ d'expérience remplissant les conditions voulues, a constaté dans un premier champ d'essai avec 2000 kil. de plâtre à l'Hectare, un excédent centésimal de récolte de 24 à 108% en 5 ans et dans un autre avec 4000 kgs à 1 Ha. un excédent de 44 à 159% de récolte. Dans un 3^e champ d'essai

divisé en 3 parcelles d'expérience, et à raison de 3000 Kgs à l'Ha, la récolte a donné un excédent de récolte de 89 pts à l'Ha. Quant à l'emploi du Sulfate et du chlorure de Potassium, le résultat obtenu a été la Couleur du raisin.

Des claleureux applaudissements prouvent à Mr Battandon qu'il a su captiver son auditoire.

Mr le Président prononcie le conférencier de son intéressant exposé clair, net et animé.

nomination de Mr Battandon membre correspondant de la Classe d'Agriculture

Il propose spontanément de nommer Mr Battandon membre correspondant de la Classe d'Agriculture.

Cette proposition est acclamée à l'unanimité par l'assemblée.

Mr Battandon prononcie la Société et constate que c'est un lien de plus entre lui et le canton de Genève où il est né. applaudiss.

La discussion sur la conférence étant ouverte, Mr Neeker demande à Mons Battandon s'il a fait usage des Scories pour la vigne?

Scories pr la vigne?

Mr Battandon répond que leur effet est à peu près négatif, la vigne étant influencée par des conditions antérieures.

Conséquences des Scories?

Mr Ant Martin demande si les Scories semées à la volée n'ont

pas été la cause d'accidents aux yeux et si elles n'ont pas d'action sur les ongles et les extrémités des doigts?

M^r Battandon répond qu'on peut les mélanger avec de la Sciure humide pour les semer et le faire par un temps calme.

Planches du Black Rot. M^r Delandolle pense qu'il faudra avoir et répandre des planches sur le Black Rot afin que l'agriculteur soit prêt à pouvoir traiter le fléau au moment de son apparition.

M^r Battandon cite ce qui a été fait dans ce sens en France.

M^r Delandolle demande à M^r B. s'il connaît l'influence du Chlorure de Chaux comme toxique?

Le Chlorure de Chaux comme toxique?

M^r Battandon répond qu'il brûle souvent les feuilles et que son titre de chaux est excessivement variable.

Sublimé? A propos du Sublimé M^r Delandolle est d'accord avec M^r Battandon pour trouver son usage dangereux.

Quant à l'emploi de la Bouillie au Savon, les résultats ne sont pas encore suffisamment probants, la Potasse et la Soude n'étant pas généralement usités dans les Savons.

Bouillie Savon

voir p. l. Plâtre.

En ce qui concerne l'emploi du plâtre en viticulture

M^r Hénon a observé plutôt une diminution de récolte dans un

endroit où il en avait mis et qui n'avait pas été fumé, le plâtre n'a eu aucune influence ni sur la fructification ni sur la végétation.
M. de Seigneux en a fait l'expérience aussi et a obtenu de bons résultats, mais au bout de 4 à 5 ans, il en est revenu à l'emploi du fumier, le plâtre produisant une trop grande excitation de la végétation! Dans nos potagers son action est indiscutable, mais c'est un épuisant.
M. Battanchon attribue cet état à l'épuisement de l'azote organique.
M. de Candolle demande si le plâtre exerce une action dans la teneur des moûts?
M. Battanchon répond qu'il n'en a point et qu'il ne produit aucune augmentation de potasse dans les ferments.
M. le Pt. rappelle que mis avant lui il y a 3 ans une conférence de M. Chuard sur les expériences faites au Champ de l'air et après Aberlin et qu'il les avait résumées en disant qu'il ne fallait mettre du plâtre que sur des vignes très fumées.
M. Collet dit qu'il a eu l'occasion de faire des expériences avec du plâtre dans des terrains maigres et qu'elles avaient été déplorables, ce qui est le cas aussi quand on le met sur des prairies épuisées

comme cela arrive trop souvent.

M^r Micheli chps d'essai du canton 1897.

A propos des Champs d'essai du canton de Genève, M^r Micheli dit qu'en 1897 165 propriétaires ont fait 820000 greffes, la reprise moyenne a été de 43%, ce qui fait 35 000 greffes représentant environ 35 Hectares reconstitués avec plantation à 1 met.

15% des greffes sont indiquées comme très vigoureuses, 50% vigoureuses, 18% moyennes, 17% faibles.

Les porte greffes employés ont été en proportion: le Riparia 52% Le Solonis 28% et les Hybrides divers 4% Rupestris 12%

Les Récoltes sont indiquées comme bonnes des 1^ere feuille. au Rest les plants greffés en 1892 ont donné une moyenne de 58,5 hect. à l'Ha. ceux de 1893, 40 hectol. ceux de 1894 26 Hect. ceux de 1895 une petite récolte.

En résumé la reconstitution marche bien dans le canton.

M^r le Prés^dt remercie M^r Micheli de son rapport.

M^r de Candolle donne qqs détails sur la Nouvelle loi fédérale sur la Reconstitution et dit qu'en Somme on se fait à cette idée qui fait du chemin; il se plaît à reconnaître toute la peine et l'obligeance qu'a mis Mons^r le Conseiller d'Etat Vincent pour les négociations.

Séance levée

Pierre Odier

vice. Secrétaire

Séance du 5 Mars 1898.

La séance est ouverte par Mons[r] H. Jacoch président.
Sont présents MM. Ant Martin, Bard Patry, Archinard, de Seigneux, Robert, Boissier, Dunoyer fils, Riedo Vernet, Dunant, de Beaumont et deux autres membres, en tout 16 membres.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté avec remerciements.
M[r] le Prés[dt] donne lecture d'une circulaire du Syndicat Romand et demande si la Claste veut y adhérer moyennant une cotisation de 5 p[s] par an. Adopté.
M[r] le P[t] présente la candidature de M[r] Franç. Dumartheray prop. à Bossey Rue Pradier, Genève et présente lui-même par MM. Pierre Badel et Jean Brand. accepté.
Lettre de M[r] le prof. Battanchon
M[r] le P[t] a reçu de M[r] le prof. Battanchon une lettre de remerciements pour sa nomination de membre correspondant de la Claste.
on procède ensuite à la présentation de 3 nouveaux membres en remplacement de M[r] Henry décédé. Sont nommés scrutateurs M[r] Patry et Dunant. Obtiennent des voix MM. Olivet 12, Senn 9, Duvial 9, Collet 5, Winarin 4, Robert 3.
M[r] le P[t] donne la parole à M[r] de Candolle pour la lecture du rapport

qu'il a fait pour le St fédéral de l'agriculture sur l'activité de la Station viticole de Ruth.

M. Delandolle Rapport sur la Station de Ruth.

Le travail qui rend compte de ce qui a été fait à Ruth ces deux dernières années résume en termes succincts la situation actuelle de la Station et du vignoble Genevois. Rappelons qu'en 1896 il a été livré 132300 mct. de bois américains entre 120 propriétaires, en 1897 il en a été livré 269595 m. entre 165 propriétaires. Les variétés de bois choisies ont été les Riparia, Solonis, Rupestris et leurs hybrides les plus remarquables. Les essais de plantation sont généralement favorables à la reconstitution mais il est difficile de dire quel est le porte greffe qui semble le plus qualifié dès maintenant. L'inertie de nos voisins dans la lutte contre le phylloxéra nous a empêché d'établir des expériences décisives, car il a fallu commencer la reconstitution plus tôt que nous ne le pensions. M. Delandolle pense que les viticulteurs genevois agissent sagement en entreprenant courageusement la reconstitution du vignoble, car les de nos vignes sont exactement vieilles et les résultats obtenus encourageants. M. Delandolle fait remarquer qu'il serait plus normal de compter comme 1re année d'une plantation, celle où les plants ont été mis définitivement en place.

M^r le Présid^t remercie au nom de tous les membres présents M^r de Landolle par son remarquable rapport qui paraîtra au Bulletin de la Station.
Mons^r Boisseir provoque une discussion au sujet del écartement des boutures dans les nouvelles plantations.
M^r Héron préconise la distance d'un mètre tandis que M^r de Landolle en reviens à 0.80 et 0.90 cm. L'expérience éclairera les viticulteurs.
Mons^r Dunnur fils ne peut pas encore donner de renseignements à cet égard.
Mons^r Faesch constate que les vignes greffées se mettent vite en rapport, puisqu'au bout de la 3^me année la récolte commence à compter.
M^r de Landolle fait remarquer avec M^r Faesch qui si la soudure a fait vite et plus prompte, c'est peut être aux dépens de la durée des vignes et qu'il faut les entourer de beaucoup plus de soins que nos anciens cépages.
M^r le Président, en constatant l'absence de M^r Amiel pense qu'il était encore trop indisposé et n'a pas voulu venir. Il donne quelques explications au sujet de la récente interpellation de M^r Dingeldein au sujet des traitements par extinction des vignes phylloxérées.
après une discussion à laquelle prennent part. MM Faesch, Boisseir de Landolle et Patry, il est décidé sur la proposition de M^r de Landolle de faire mention

de la chose au procès-verbal et d'approuver complètement la manière de faire de Mr Vincent.

opinions pessimistes et alarmistes

Mr Ant. Martin donne ensuite lecture d'une lettre d'un de ses amis viticulteurs très pessimiste, qui n'est pas faite pour encourager à continuer la culture de la vigne dans les conditions actuelles. Il conseille même, à moins " de vouloir " à toute force se créer un malencontreux sentiment " des choses" de faire revivre tout simplement des vins du Midi.

Multiplicité des plants employés

Mr Delaudolle pense que si l'on n'avait pas essayé en France de toutes les régions des certaines d'espèces de greffes et de greffons dont on avait aucun emploi auparavant et qui ont modifié par leur diversité les crûs locaux, on ne serait pas arrivé à un gâchis pareil et à des vins aussi médiocres. Il faut que ce soit un exemple pour nous et que nous cherchions nous limiter pour conserver nos vins marchands.

Séance levée.

Pierre Dalier
vice-Secrétaire de la Station.

Séance du 2 Avril 1878.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Constantin vice-président.

Sont présents MM. Constantin, d'Hénon, Micheli, Bernard, Ant. Martin, de Seigneux, Ed. Bertrand, Patry, Chauvet, Vernet,

Debarmeville, Boissier, de Landolle
Collet, Dunnind, Viollier, Rieder etc etc
soit une 20^ne de membres.
le procès-verbal de la dernière séance
est lu et adopté.
M^r le Vice-Président a reçu de M^r le
prof. Bieler une brochure sur "le
développement de l'Nature dans
les animaux domestiques" qu'il
remet aux membres du Bureau
de la part de M^r Bieler.

Élection du bureau de la Classe

on passe ensuite à l'élection du
bureau de la Classe pour l'exercice
1898-1899. M^r le Vice-P^t nomme comme
scrutateurs MM. A Lemm et Rieder.
Pendant qu'on procède à l'élection
du Président et du Vice Président, Mon^r
Alph. Bernard donne lecture du

Cpte-rendu financier 97-98.

Compte-Rendu financier pour
l'exercice 1897-98 dont voici la situation
Avoir au 1^er Avril 1897 fs. . 8600.55
Int. fs 97. cpte dépôt chez MM. A Sordet et c^ie 144.65
Excédt des recettes s/ dép. 1897/98. 1152.75
9897.95

Savoir:
En dépôt chez MM. A. Sordet et c^ie 4541.05
Fonds Boissier en fonds publics 4917.25
Espèces en caisse chez le Trésorier 439.65
9897.95

M^r le Vice-P^t constate que la Classe est
forte de 375 membres cette année
alors qu'elle ne l'était que de
370 l'année précédente.
Il donne lecture du Rapport de

Messieurs Chauvet vérificateur des comptes qui approuve les comptes et propose d'en donner décharge avec remerciements à Mons[r] Bernard.

M[r] le Vice-Pt rappelle ensuite que nous avons un vérificateur des comptes à nommer pour l'année courante et propose M[r] Chauvet. adopté.

Prop de vente du pulvérisat. Mons[r] Martin propose de vendre aux enchères le pulvérisateur acheté par la Classe à titre d'essai.

M[r] le Vice-Pt communique ensuite les résultats du scrutin. Bulletins délivrés 12 retrouvés et valables 12;

président M[r] Carl Martin est élu président par 11 voix.

vice-présid[t] M[r] Charles Archinard vice-président par 11 voix.

M[r] le Vice-Pt remercie l'assemblée de l'honneur qu'elle lui fait de le porter à la Présidence et se charge d'annoncer à M[r] Archinard la nomination.

Présentat. du Budget pr 98-99. Il donne ensuite la parole à M[r] Bernard pour la présentation du budget pour l'exercice 898-1899 pendant lequel on procède à l'élection des membres du Bureau. (voir le projet de Budget au Procès verbal du Bureau de la Classe)

M[r] le Vice-Pt justifie la manière de voir du Projet et en explique les augmentations et diminutions. Personne ne présentant d'observations, le budget est adopté.

Puis il donne le résultat de l'élection du Bureau: Bulletins délivrés 14. retrouvés et valables 14.

Sont élus MM. de Westerweller par 13 suffrages
de Landolle 13 ,
Bernard 12 ,
Art. Martin 12 ,
Faesch 11 ,
Patry 11 ,
Selve 11 ,
Odier 11 ,
Heron 10 ,
Wuarin Vallotton 10 ,
Viollier 8 ,
viennent ensuite MM.
Ch. Maccius avec 7 ,
Borel 4 ,
Amiel 4 ,
de Seigneux 3 ,
Barde 3 .
on procède ensuite à l'élection du Secrétaire, vice-secrétaire, trésorier et bibliothécaire.
Bulletins délivrés, retrouvés et valables 15.
Sont élus MM.
de Westerweller secrétaire par 15 voix
P. Odier vice-secrétaire „ 13 ,
M. Viollier en obtient 8 comme trésorier (M. Bernard 4) et M. Bernard 9 comme bibliothécaire (M. Viollier 4).
M. Viollier estime que la présentation de la liste pouvait prêter à un mal-entendu et déclare qu'en tout cas il n'aurait pas accepté les fonctions de trésorier.
M. le Vice-Pt espère que M. Viollier reviendra sur sa décision. Il donne

M Arviol Engrais chimiq. valeur commerc

ensuite la parole à M Arviol pour son entretien sur les "Engrais chimiques et leur valeur commerciale".

M Arviol rappelle en 1er lieu que les engrais chimiques ne constituent jamais qu'un mélange de produits divers et qu'ils ne contiennent en matières utiles que l'Azote, l'acide phosphorique et la Potasse.

Le prix varie suivant la nature des combinaisons de ces trois éléments.

M Arviol indique ensuite le prix de l'Azote de le Nitrate pris comme base, prix du Sulfate d'ammoniaque, de l'Azote organique du sang, des déchets industriels.

Il donne les mêmes indications pour les engrais potassiques, potasse, du sulfate du Chlorure, du Nitrate, du Carbonate ainsi que pour les engrais phosphatés: Superphosphates, Scories, phosphates précipités, phosphates minéraux.

Enfin d'après la valeur des éléments fertilisants simples, on en déduit le prix auquel doit être fixé un engrais chimique quelconque, en multipliant le tant pour cent d'Azote, potasse, acide phosphorique garanti sur facture par le prix du Kilog and de l'unité de ces éléments indiqués de les mercuriales. L'écart entre le prix trouvé et le prix demandé doit être faible.

Il indique ensuite des majorations de certains produits et met en garde les cultivateurs contre des produits vendus

dans des mains qui cherchent à
masquer leur composition.
M. Aviriol présente ensuite une Ste
bouillie au savon qui semble avoir
donné de bons résultats.

applaudissements.

M. le Vice-Pt au nom des membres
présents remercie M. Aviriol de son
intéressante communication et
donne lecture d'un rapport de M. de
M. de Beaumont Foyers contre les gelées. Beaumont (empêché de venir lui-même)
sur ses essais faits à l'usine à Gaz
de Rainpalais pr obtenir un produit
destiné à servir de préservatif contre
les gelées printanières.
Les essais de M. de Beaumont ayant pr
but la fabrication d'un produit sem-
blable aux "Foyers Lestant", il a essayé
d'utiliser pour cela les sous-produits
de la fabrication du Gaz en mélange
avec d'autres substances combustibles
elle-mêmes, telles que les poussières de
charbon ou de coke, la tourbe, la sciure
de bois, les débris de tanneries. Le goudron
de houille a dû être abandonné, le
brai qui en est un dérivé, se rap-
procherait davantage du but recherché
et de son mélange avec la sciure semble
résulter un produit capable de
remplir les conditions désirables,
c'est de ce sens que M. de Beaumont
M. de Landolle se propose de continuer ses essais.
Préservatifs pr les vignes. M. de Landolle donne ensuite un
résumé de 99. articles parus dans

des revues françaises au sujet des substances employées pour la protection des vignobles contre les gelées printanières. Il s'agit entr'autres de la substance employée pour imperméabiliser les étoffes appelées Waterproof qui a l'avantage de pouvoir être utilisée sans nuire à la vigne. Le plâtre a donné de mauvais résultats. Le talc qui est un silico-aluminate de Magnésie est hydrofuge et ne peut par conséquent pas adhérer sur les bois humides.
Quant au nouveau produit de Mr de Blonay, il faudra encore faire des expériences.
Mr Le Vice-Pt remercie Mr de Candolle de son intéressante communication.
Question de la fumée préservatif
Mr Collet a essayé les Foyers Leotant mais le vent emmenait la fumée chez le voisin, il pense qu'en plaçant les dits foyers au milieu partout dans la vigne on éviterait dans une certaine mesure cet inconvénient.
MM. Constantin et de Candolle sont complètement d'accord sur le fait qu'il suffit que la fumée passe même sans s'arrêter sur une vigne pour la préserver du gel. Si le vent change les foyers Leotant sont transportables.
Mr Bernard qui a été dans les Pyrénées à expérimenter les nuages artificiels, n'a jamais vu geler par le vent et les expériences personnelles lui ont prouvé que le fait ne se présentait

que par un temps calme. En conséquence les foyers restant devant être placés du côté d'où vient l'influence atmosphérique locale et allumées entre 3 et 7h du matin soit au N.O. pour la rive droite (Foran) et au S.O (Môlan) pour la rive gauche.

M. Constantin a vu geler par le Môlan, mais jamais par un vent violent.

M. Héron par contre a janvier vu geler par un temps calme, il cite p.ex en 1896 particult. il a vu geler par un vent d'Est très violent.

M. de Candolle demande à M. Héron si le gel ne se serait pas produit avant ce ghost vent?

M. Héron dit que non et explique comment il a contrôlé le fait.

M. Vernet trouve que les foyers restent n'ont pas encore fait suffisamment leurs preuves et qu'il faut encore attendre pour conclure.

Conclusion Il résulte en somme de cette discussion que les nuages artificiels ne sont pas encore un moyen sur lequel on puisse compter puisque les expériences ne concordent pas au sujet de l'influence de l'air. Il y a par conséquent lieu de continuer les dites expériences.

Séance levée

Pierre Odier

vice-Secrétaire.

Séance du 7 Mai 1898.

Sont présents MM. Faesch, Lanttantin, Henon, Patry, Bernard, de Seigneux, Amiet, Viollier, Seippel, P. Derbaillets, Maccino, Borel, Bordier, Cherrier etc etc soit environ 25 membres.

M. le Pt présente les excuses du Vice-Secrét. qui ayant laissé le Procès-verbal de la dernière séance dans le train, ne peut le lire ce qu'il fera à la prochaine séance.

On procède ensuite à la présentation de candidats.

M. le Pt exhorte les membres à assister à l'assemblée générale de la Société des Arts où sera lu le rapport annuel de la Classe.

Dt la dernière séance, le Comité de la Soc. des Arts a nommé Mr Olivet membre du Comité d'Agriculture et M. le Pt lui présente ses félicitations au nom de la Classe.

Don de 30000 fo de Mme Demole

M. le Pt donne lecture à l'assemblée d'une lettre par laquelle Madame Vve Demole donne de son vivant en souvenir de son mari une somme de 30.000 fo à la Classe d'Agriculture et qui portera le nom de Fonds Demole. Cette lettre contient les instructions au sujet de l'emploi de cette somme.

M. le Pt fait ressortir toute la reconnaissance que nous devons à Mad.me Demole pour un cadeau aussi princier et pour l'emploi duquel elle laisse

à la Classe la plus grande latitude.
M.le P.t a préparé au nom de la Classe un projet de lettre de remerciements à Madame Demole, dont il donne lecture et qui répond pleinement à la manière de voir de l'assistance.
M.le P.t et M. de Seigneux insistent pour que la chose soit inscrite au Procès verbal et que la lettre soit signée par le P.t et le secrétaire. Adopté.

Réélection de 3 membres du Comité

M.le P.t donne des explications au sujet de la réélection d'un vice-président d'un trésorier et d'un bibliothécaire à laquelle il est immédiatement procédé. MM. Patry et Amiel sont désignés comme scrutateurs.
Sont nommés:

MM. de Candolle vice-président
Bernard trésorier
Viollier bibliothécaire

M.le P.t donne ensuite la parole à M. Seippel pour son rapport sur le 1er trimestre des Cours agricoles d'hiver.

M. Seippel rapport sur les Cours agricoles

Le dit rapport est publié in extenso dans le N° Vol. de la Classe)
Ils ont commencé le 8 Nov. 97 avec 9 élèves réguliers et 3 auditeurs. Sur ces 9 élèves réguliers 8 sont Genevois 1 est Français! Il fait l'éloge des professeurs MM. Pellichet, Em Chaix, Amiel, Dr Héron, Briquet Marc Junge, Eug. Pittard, Nicolet, Vaucher et Charbonnet et rend hommage à leur enseignement distingué.

Il tient à remercier Mr Jules Plan de Bourdigny qui s'est acquitté avec beaucoup d'assiduité et de tact des difficiles fonctions de maître surveillant.

Les cours se sont terminés le 6 Mars et le 11 une modeste cérémonie à laquelle assistaient plusieurs de nos magistrats les a clôturés. Il a été distribué deux beaux prix offerts par la Section d'agriculture de l'Institut, exemple que Mr Seippel recommande en passant à la Classe.

La répartition des cours avait lieu comme suit: Physique et météorologie 2 hs par semaine, Chimie agricole 2 hres, Botanique 3 hs Géologie et hist. nat.le 5 hs, Viticulture 1 h. Culture Maraîchère 1 h arboriculture 1 h. Destin 1 h. arpentage 1 h. Le cours comprendra 2 semestres.

Mr Seippel donne ensuite lecture du rapport de Mond Bouvier qui constate que les bases de l'enseignement manquaient souvent aux jeunes gens. Entre l'horaire n'est pas suffisant compact, 21 heures de travail en 5 jours, laissent trop d'intervalles inoccupés par le fait des fonctions mêmes des professeurs qui ne disposent pas de leur temps à leur gré.

Mr Seippel tient à faire ressortir ces deux écueils. Il résume ainsi le discours très fouillé de Mond Gavard qui voudrait faire de cette institution

une véritable académie au milieu
une Station agricole semblable à
celle de Lausanne.
M^r le P^t remercie M^r Seippel de sa très
intéressante communication
qui nous a mis au courant de
nombre de points dont nous
n'avions pas connaissance, il est
heureux de constater que notre
appui et notre peine ne sont pas
perdus, il y aura des vides et des
lacunes à combler, les expériences
de cette année servant de base aux
changements à apporter.
Question de la Fièvre aphteuse. M^r le P^t introduit lui-même le
sujet de la fièvre aphteuse et des
mesures rigoureuses à prendre pr
en restreindre les ravages.
La Société d'Agriculture de la Suisse
romande a présenté à ce sujet un
travail qui a été envoyé aux divers
Départements cantonaux Romands
et au Dépt. fédéral de l'agriculture.
L'auteur de la brochure, M^r C. Beauverd
l'a envoyée à M^r Faesch afin d'avoir
le préavis de la Classe. M^r le P^t en donne
lecture en l'accompagnant de com-
mentaires explicatifs. Cette brochure
relève les nombreuses irrégularités
qui rendent bien difficile dans
les circonstances actuelles la lutte
contre la fièvre aphteuse: Foires
dans districts contaminés, introduction
de bétail étranger, transport du dit

bétail, l'immunité de certains marchands de bestiaux qui s'arrangent toujours à passer entre les gouttes, etc etc. En effet les lois seraient suffisantes, mais ne sont pas appliquées assez sérieusement et simultanément. Les certificats de santé sont souvent donnés avec trop de légereté, les wagons désinfectés d'une manière tout-à-fait nuisible. En cas de fermeture de la frontière, les bouchers menacent de hausser le prix de la viande et l'autorité fédérale cède à celui qui fait crier le plus fort. On applique généralement les pénalités minima aux importateurs de bétail qui par ce fait ont tout plus d'intérêt à payer l'amende qu'à observer les réglements.

Les écuries d'isolement très utiles ne peuvent être exigées pour les petits cultivateurs. En outre l'interdiction de ressortir du bétail vivant des abattoirs devrait être générale.

Le transport à pied du bétail étranger se rendant aux abattoirs devrait être interdit.

En outre les désinfections chez les particuliers ne sont souvent pas faites avec soins en cas d'épizootie; on laisse crever les animaux dans les écuries séquestrées. Ce sont ces réformes que la Société d'agriculture de la Suisse Romande demande au Haut Conseil fédéral et aux Autorités cantonales.

M. le Pt demande si nous voulons adhérer aux Conclusions de la Soc. d'agriculture et ouvre la discussion.
M. Constantin remercie MM. Olivet et Monnard de leur présence, il est très content de voir figurer la question de la Fièvre aphteuse à l'ordre du jour.
M. Constantin voit à tous moments des bœufs sortant des abattoirs de la Ville ce que les agriculteurs n'ont pas le droit de faire, et qui circulent sur la route de Chêne se rendant à Maillesulaz par exemple et qui rentrent en Viande ensuite pour être vendus dans le canton ce qui devrait être interdit. Quant aux quais de débarquement nous n'avons pas les obtenir, on devrait au moins transporter les animaux de la gare aux abattoirs par la voie étroite. Pour les écuries de quarantaine elles ne deviendraient que des écuries d'infection.
A propos des Inspecteurs M. Constantin fait ressortir la nullité des connaissances de la plupart d'entr'eux. Dans le canton de Fribourg, ils sont autrement qualifiés.
M. Olivet présente les excuses de M. Vincent qui n'a pu venir assister à la séance. Le Conseil d'Etat s'occupe actuellement des transport du bétail par wagons des trains aux abattoirs. Quant à l'intensité de la maladie elle a diminué et la plupart des cas actuels

sont dûs à la négligence. Il importe de rendre les importateurs responsables des dommages qu'ils causent, mais souvent ils font abattre avant que la maladie se déclare.

Le Conseil fédéral a du reste répondu à la brochure précitée de la Feuille fédérale et de le bulletin des maladies contagieuses. N° 7 du 15 Avril.

M. Maccius tient à adresser à M. Olivet des remerciements pour les mesures qu'il a prises contre la fièvre aphteuse et le prie d'être sévère avec les bouchers qui mettent toujours leur intérêt en avant. L'intérêt de nos 100000 têtes de bétail passe avant le leur — Appuyé.

A propos du vaccin p. la Suisse, M. Maccius dit que les expériences de Mess. Löffler et Frosch à Berlin sont confirmées. C'est un fait acquis, mais les résultats ne sont pas encore basés sur un nombre suffisant d'expériences.

M. le Dt. demande des détails à M. Olivet au sujet de la dernière épidémie de fièvre aphteuse. La dernière épidémie a été une des plus importante comme nombre des têtes de bétail atteintes, elle nous a été amenée par la Zone et non pas par le bétail étranger. La propagation a été dûe principalement au fait que le nécessaire n'a pas été fait par les propriétaires. La maladie s'est propagée par les agriculteurs eux-mêmes, ceux-ci ont trop tardé à la déclarer.

C'est aussi l'avis de Mons. Monnard qui cite différents cas où la faute était aussi aux agriculteurs, c'est par la rigoriosité des traitements qu'on envoyera une épidémie. Il est opposé aux écuries de 4e qui deviennent des foyers d'infection.
M. Olivet rappelle aussi que par le fait de l'abolition de l'abattage par le Rite Israélite, ce qui constitue une perte de 2500 pc par an pour les abattoirs de Genève, le bétail est tué en France et rentre en viande, en outre on ne peut priver les bouchers de Chêne et de Carouge du choix qu'ils ne peuvent obtenir qu'à Genève.
M. Constantin dit que les bouchers de Chêne et de Carouge pourraient abattre à l'abattoir le bétail qu'ils y achètent.
C'est aussi l'avis de Mons. Monnard.
Il constate aussi que lorsque les intérêts des bouchers sont en jeu, il est bien difficile de leur faire admettre un autre point de vue que le leur.
M. le Pt. constate que cette question a été bien discutée parce qu'elle passionne à raison les agriculteurs

Séance levée

Le Vice Secrétaire

Pierre Odier

Séance du 7 Juin 1898

Sont présents: Mrs Constantin Pte, Flocsch, Martin, Gatty, Hénon, Odier, Viollier, Massol, E. Borel, W. Borel, Constantin père, Dominicé, Bertrand, Vivet, Howard, A. Naville, en tout 21 personnes.

Mr Eug. Constantin prend la présidence

En ouvrant la séance, Mr Eug. Constantin remercie la Classe de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant président.

Les procès verbaux des deux dernières séances sont lus & adoptés.

Mr le Prés.t communique une lettre de Mr de Candolle s'excusant de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Fédération

Parlant de la dernière réunion des délégués de la fédération à Délémont, Mr le Pte rapporte que

Ligue des paysans

l'on s'est surtout occupé de la ligue des paysans. Les sociétés d'agriculture y seront représentées à raison de 1 délégué par 500 membres. Les sociétés de Genève réunies auront droit à 2 délégués

Don de Mr A. de S. livres agricoles

Il annonce un don de Mr A. de Seigneux de plusieurs livres agricoles, et dit que pour ne rien perdre de la conférence que va nous faire Mr Massol, le bureau a décidé de la faire sténographier

La péripneumonie des bovidés (Mr Massol)

Mr Massol parle ensuite avec la compétence qu'on lui connait, de la péripneumonie des bovidés, et des récentes découvertes faites par Mrs les professeurs Roux & Nocard sur la nouvelle manière de cultiver des bacilles infiniment petits

Mr le Prés.t remercie Mr Massol au nom de l'ass.ée qui, par ses applaudissements, prouve sa conférence combien elle a été intéressée par son travail présenté avec tant d'érudition et de clarté.

Mr A Naville raconte qu'en Egypte, il a vu détruire bien des boeufs atteint de péripneumonie

mais que les buffles ne prennent pas cette maladie.
M.r Massot dit que le buffle n'est pas réfractaire.
Il rapporte qu'anciennement, nous avons eu cette maladie en Suisse mais qu'on s'en est à peu près débarrassé par des moyens sauvages.
Maintenant lorsqu'un cas apparait, le Conseil fédéral ordonne l'abatage de tous les animaux de l'Etable, & toutes les écuries dans un rayon de 1 kil.m. sont déclarées suspectes.
M.r Naville demande si la viande des animaux atteints est bonne.
M.r Flocard répond que oui.
Séance levée

L. de Castella
sec.re.

Séance du 2 Juillet 98

Sont présents: M.rs Constantin Prés.t, de Candolle, P.d Bieler, Archinard, Bernard, Forel, Hénon, Martin, Patry, Viollier, Auriol, Borel, Collet, P.d Desbaillet, Fayolle, Gysler père & fils, Monnard V.re, G. de la Rive. En tout 25 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté avec une légère rectification.

Congrès international d'agriculture

M.r le Prof.r Bieler fait l'historique du congrès international d'agriculture qui aura lieu à Lausanne du 12 au 17 sep.bre prochain. Il invite les membres de la classe à y adhérer, soit par leur présence, soit par des travaux qu'ils pourraient présenter. M.r Bieler donne lecture des différents articles du programme de ce congrès.
M.r le Prés.t remercie M.r Bieler pour sa communication & lui assure que la classe fera son possible pour que les Genevois soient nombreux à Lausanne.

M^r de Candolle sera très intéressé par la question des statistiques agricoles & voudrait que l'on s'en occupe en Suisse.
M^r le Prof^r Bieler insiste sur le fait qu'il serait très bon que des personnes, intéressées par une question & qui ne présenteraient pas un travail, prennent part à la discussion et émettent leurs idées.

Syndicat Romand

M^r le Prés^t communique la circulaire du Syndicat Romand avec prix des engrais, et annonce que le bureau a décidé de ne s'adresser qu'à ceux de nos membres qui ne font pas partie du Cercle.

Recherches sur maladies des plantes Bureau M^r Thodat

Il rapporte que M^r de Candolle a obtenu de M^r Thodat que ce dernier voulu bien s'occuper des recherches à faire sur les maladies des plantes qu'on lui apportera à visiter, à cela, d'une manière absolument gratuite.

Poudres cupriques & insecticides (M^r Auriol)

M^r Auriol présente quelques observations sur la valeur et la composition des poudres cupriques & insecticides que des étrangers vendent à des prix exagérés dans le pays.
Il a apporté des échantillons de celles-ci & démontre, après analyses faites, que les unes ne valent pas grand chose & les autres rien du tout. Elles sont mal préparés & vendues plusieurs fois ce qu'elles valent.
Il existe à Nyon une fabrique de ces poudres cupriques, & M^r Auriol ne comprend pas pourquoi ceux qui en ont besoin ne s'adressent pas dans le pays ou bien d'acheter, à tort & à travers, des marchandises inconnues qui n'ont jamais été contrôlés. Il désirerait que les Sociétés agricoles qui s'occupent de la fourniture de ces remèdes à leurs membres, s'entendent avec les fabriques du pays, celle de Nyon par exemple.
Il se demande aussi si la législation ne pourrait pas s'occuper de ces majorations de prix. En Belgique, existe une loi qui considère comme fraude tout bénéfice au dessus de 25 %. –
En passant à l'Ecole de Grignon, M^r Auriol

Sulfatage de p. d. terre avec bouillie sucrée.

a vu Mr Dehérain, & ce dernier lui a parlé d'un sulfatage de pommes de terre fait avec une bouillie sucrée composée de 2% de sulfate de cuivre & 2% de mélasse, avec laquelle il obtient de bons résultats.

Mr le Prés.t remercie Mr Mariol des avertissements & renseignements si utiles qu'il vient de nous donner.

Mr de Landolle ne comprend pas sur quoi un Etat peut se baser pour fixer un % de bénéfice permis, cela ne lui paroit pas possible.

Au sujet de la bouillie sucrée, il voudroit que l'on répande l'usage de ce remède puisque les resultats obtenus sont bons.

Mr Mariol explique que s'il demande que la législation s'occupe de limiter les bénéfices permis, ce n'est que pour le cas particulier de la vente des poudres cupriques, & pour arriver, si possible à éloigner les étrangers qui nous exploitent.

Quant à la bouillie sucrée, il regrette aussi que l'usage n'en soit pas plus répandu, c'est un très bon remède, un peu difficile à préparer, mais très efficace pour un temps humide comme nous l'avons cette année.

Mr Martin s'est servi de sulfate de cuivre pour détruire la moutarde sauvage dans un champ de blé; il a constaté de la rouille dans le dit champ & demande si elle peut provenir du sulfatage.

Mr Héron croit que malgré tout ce que l'on essayera de faire il y aura toujours des gens qui, sous prétexte de ne pas suivre l'exemple des autres, achèteront des poudres falsifiées, sans valeur & qui les payeront très cher à des gens peu scrupuleux, plutôt que de se procurer des remèdes connus & contrôlés.

Mr Martin communique à la Classe le récit d'un voyage qu'il a fait au mois de Mai dernier en Angleterre

Achat de reproducteurs ovins & porcins en Angleterre (Mrs A. Martin)

pour achat de reproducteurs ovins & porcins.
Cet achat avait été décidé par la Sté Romande pour l'amélioration du petit bétail, ensuite d'une circulaire adressée à tous ses membres leur demandant s'ils seraient acquéreurs de porcs des races Yorkshire, Berkshire & de moutons Southdown aux prix approximatifs de 200 à 400 frs, suivant âge & pedigree.
Un minimum de 12 inscriptions avait été arrêté pour l'envoi d'une commission chargée de faire ces achats. 46 demandes arrivèrent au Comité, soit 12 verrats & 21 truies Yorkshire, 4 truies Berkshire, 4 belliers & 5 brebis Southdown.

Le nombre plus élevé de femelles demandé s'explique par le fait que dans la circulaire, le Comité avait fait observer qu'en achetant une bonne femelle portante, on avait plus de chance de réussite qu'en se procurant de jeunes animaux chez lesquels rien ne garantit les qualités futures.
Mrs Sulmy, Prés. de la Sté, Bille, Dr de l'Ecole de Cernier & Antoine Martin furent chargés de faire ces achats, Mr Gavillet, Econome de Cery se joignit à ces Messieurs.
Mr Martin donne d'intéressants détails sur les nombreux établissements d'élevage de porcs & moutons qu'ils ont visité. D'abord une exposition régionale à Abingdon près Oxford qui leur permet de voir de beaux spécimens de toutes les espèces anglaises. Ensuite, Hasbury Fields près Leamington, appartenant à Mr Denshon Gibson, grand éleveur de race Yorkshire; puis Mr Allmand à Wrexham près Chester, aussi du York. Chez Sir Gilbert Greenwhall, à Higter Walton, belles porcheries doubles avec couloir central, également du Yorkshire, grande & moyenne race; les Messieurs y achètent 7 verrats & 13 truies. Le même jour, visite à Mr Mills à Ruddington, qui n'a rien à vendre, gardant ce

ce qu'il a de bon à le préparant p.r l'exposition royale.
Le célèbre éleveur M.r Sanders Spencer à Hollywell Manor près St Ives possède un choix immense, il a environ 400 porcs, & sa vente annuelle dépasse 1.50 bêtes.
Dans l'alimentation que donne M.r Spencer à ses animaux, M.r Martin a remarqué que, sur 36 unités il donnait une unité de poudre d'os.
La commission achète à Hollywell Manor, 5 verrats à 8 truies, puis 2 béliers & 4 brebis à Sandringham, propriété du Prince de Galles.
Chez M.r Hayter 2 superbes truies portantes Berk=
=shire.
Ces messieurs visitent ensuite sans y faire des achats, les propriétés de Lord Carnarvon à Highclere & de M.r Hiscock à Gillingham dans le Dorset. Grâce à ce dernier, ils peuvent voir une grande fabrique dans laquelle on tue hebdomadai=
=rement des centaines de porcs pour les transformer en 2 quartiers salés et fumés. Enfin, au château de Summersbury près Guildford, appartenant à Sir Edwin Elly, ils terminent leurs achats. Dans cette propriété, on peut voir des centaines de South=
=downs de toute beauté, parfaitement pareils.
Le prix moyen des animaux achetés a été de f.s 245.– y compris f 50.– de frais & transport.
Il se sont tous bien vendus en mise, un laitier a payé une truie Berk. portante plus de 400 f.s, & la Commune de Bourg St Pierre, un bélier plus de 300 f.
M.r Martin a rapporté l'impression que les bons York. sont rares, il a constaté également que les Southdowns sont en décroissance & attribue le fait à la vogue qu'ont acquises les sous races. Il rapporte encore que sur les pâturages du D.r Lombrin

il y a actuellement environ 80 moutons Southdown croisés.

Phosphates de chaux dans l'alimentation

M^r le P^t remercie M^r Martin de nous avoir fait une si intéressante description de son voyage.

M^r le Prof^r Bieler parle de l'emploi des phosphates de chaux dans l'alimentation. Il ne faut pas en abuser, mais a vu des petits poulets tout à fait rachitiques, se remettre parfaitement après avoir fait répandre dans le poulailler des scories Thomas en pierre.

Lorsque les foins sont très délavés par les pluies, les phosphates ont du bon. La vache doit consommer des phosphates pour nourrir son foetus. Du reste, il faut toujours tenir compte de la dose de phosphate de chaux qui se trouve déjà dans l'alimentation.

Sur le conseil de M^r Bize, M^r Constantin donnait des phosphate à ses porcs, mais n'a pas obtenu de résultats positifs.

M^r Collet demande si les porcs n'assimilent pas plus facilement la poudre d'os que les autres bêtes.

M^r le Prof^r Bieler répond que le porc assimile tout plus facilement, mais que tout est relatif et que les aliments se complètent les uns les autres.

M^r de Candolle prend la présidence.

Assurance contre la grêle (M^r Constantin)

M^r Constantin parle de l'assurance contre la grêle. Il a assisté officiellement à l'assemblée Générale de la Société à Zürich. Le conseil d'administration seul peut décider des majorations de primes.

Lorsque, il y a quelques temps, arriva la circulaire annonçant pour cette année une majoration de 1/2 %, M^rs Boissier et Plan députés en parlèrent au Grand conseil. Convoqués, ainsi que M^r Constantin par M^r le conseiller d'Etat Vincent, chef du Dép^t de l'agriculture, ils exposèrent à ce dernier toute l'importance de cette manière d'agir. L'Etat

de Genève frayera cette année la surprime, mais les assurés pour 5 ans peuvent avoir à la frayer toutes les années

Mr le Vice Prés.t exprime à Mr Constantin ses remerciements de nous avoir exposé si clairement ce sujet. Il demande si la question de légalité de faire frayer ces surprimes a bien été étudiée. Mr Constantin répond qu'à cet égard, les statuts sont formels. Il raconte encore que lorsqu'un sinistré demande une expertise, si l'on estime pas qu'il ait droit à une indemnité, on lui fait frayer une amende de ℳ 15.-

Le canton de Genève à lui tout seul, a touché jusqu'à maintenant 80.000 frs d'indemnité pour sinistres, et a frayé 34.000 frs de primes.

marque des vaches castrées

Mr Patry parle de la marque à l'oreille qui doit être faite à l'oreille gauche des vaches castrées; il a constaté à diverses reprises que cela ne se fait pas.

Le bureau en prend note et signalera la chose au Département.

Séance levée.

L. de Loës terwelleg
Sec.re

Séance du 10 Septembre 1898

Sont présents: Mrs Constantin Prés.t, Hénon, Martin, Bernard, P. Odier, G. de la Rive, Frayolle, Mosel, Dr Decollin, E. Boissier, Pierre & Paul Desbaillets, Collet, Gysler, Horcicius, en tout 18 personnes.

Mrs de Candolle, Fraesch & Viollier se sont excusés.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

marque des vaches castrées

Mr le Prés.t annonce qu'il a parlé à la personne intéressée de l'observation faite en dernière séance au sujet des vaches castrées. Il lui a été répondu qu'on en

tiendroit compte.

Candidats — Il présente une liste de 16 candidats que le Comité d'agricult. aura à recevoir à la fin de la séance.

Publication du Secrét. agric. — Le bureau a reçu la 1re publication du secrétariat agricole, c'est une pétition au sujet des wagons servant au transport des fruits.

Bureau de Mr Chodat — Mr le Prés. rapporte que le bureau de Mr Chodat fonctionne bien, on lui a apporté, pour être examinés, plusieurs échantillons, mais de vigne seulement. Beaucoup de personnes craignent le Black Rott, mais ce n'est heureusement pas encore cela.

Crédit agricole — Au sujet du crédit agricole, Il a trouvé au Dept. de l'Agriculture la plus grande bienveillance à l'égard de la classe, Mr le Conseiller d'Etat Vincent lui a promis que si une commission était nommée, la classe en serait avertie de suite.

Congrès géograph. — Il a reçu du congrès de géographie, une invitation qui est arrivée trop tard pour pouvoir l'accepter.

Délégués ligue paysanne — Mr le Prés. s'entendra avec l'Institut & le Cercle pour la nomination de 2 délégués pour les assemblées de la ligue des paysans.

Course à Lyon — La course à Lyon a bien réussi. Mr le Prés. sans vouloir empiéter sur le rapport qui va être présenté par Mr Odier, tient à remercier Mrs A. Martin et Alph. Bernard pour la peine qu'ils se sont donnée, si la course a réussi, c'est grâce au dévouement de ces deux Messieurs.

Pressoirs continus — Il communique encore une lettre de Mr Colin, le représentant de la fabrique de pressoirs continus, qui offre de venir le faire fonctionner à Genève pendant les vendanges.

L'Olivier (L. de Westerweller) — L. de Westerweller présente une communication sur l'olivier, sa culture, ses produits et ses parasites. Il fait circuler quelques photographies de divers

types, & des rameaux & fruits de cet arbre attaqués par quelques uns des parasites dont ils ont à souffrir.
Mr le Prés.t remercie Mr L. de Watteville.

Concours de Lyon (Mr P. Odier)

Mr P. Odier rapporte sur la course de la Classe d'Agriculture & la visite au Concours régional de Lyon. Il raconte d'abord, dans un récit plein d'intérêt, les différentes péripéties du voyage, l'arrivée à Lyon, où les membres sont reçus par Mr A. Martin, déjà là bas depuis la veille, passage à la brasserie Georges & repas à un bouillon Duval, repas pendant lequel les 124 participants reçoivent de Mr Bernard secondé par Mr le Prés.t, les billets de logement & la somme de f 2.- pour 2 entrées à l'exposition, des billets n'ayant pu être obtenus à l'avance, puis visite au concours.

Course de la Classe.

Trois grandes enceintes renferment: l'une, l'horticulture, l'autre le bétail et les chevaux, et la 3e les machines, et tout ce qui n'a pu être logé dans les 2 autres.

Parlant d'abord de l'orticulture, Mr Odier observe que les produits sont très bien groupés, les corbeilles de fleurs sont disposées avec goût et les collections de plantes vertes, fleurs & légumes très complètes; il cite les noms des différents exposants & objets exposés, sans oublier les 200 variétés de pommes de terre de la maison Vilmorin Andrieux & Cie & les 1900 variétés de roses de Mr Bernaix & fils.

Il passe ensuite aux machines, et énumère les divers genres de: moulins, pressoirs, batteuses, pompes, fouloirs, hache paille, trieurs, charrues, herses, rouleaux, semoirs, distributeurs d'engrais, faucheuses, moissonneuses, râteaux, faneuses, instruments de meunerie & de panification, serres, systèmes de chauffage, échelles, couveuses &c &c qui y sont exposés.

Un pavillon dans l'enceinte des machines, renferme l'exposition du syndicat de viticulture des Départements voisins. Mrs Richter de Montpellier y avait envoyé une superbe collection de raisins de table.

L'apiculture n'était représentée que par quelques bocaux de miel provenant du Dépt de la Haute Savoie.

Mr le Prés.t s'étant chargé de rapporter sur les chevaux & le bétail bovin, & Mr H. Martin sur l'espèce porcine et ovine, Mr Odier n'en fait pas mention, mais constate que dans les animaux de basse-cour la race bressanne n'est pas mal représentée; de jolis lots aussi de Crève-cœur, de Faverolles, de la Flèche et du Mans; ces trois dernières espèces sont assez exportées à Paris, et font un peu de concurrence aux bressannes.

Puis quelques races étrangères, & enfin des dindons, oies, canards, pintades, pigeons & lapins, sans oublier les pigeons voyageurs exposés par quelques particuliers & la Société colombophyle française. Un emplacement était réservé aux expositions scolaires.

Le soir à 6h. les membres de la classe se sont rendus dans les ateliers de Mrs Satre fils aîné & Cie pour assister aux expériences faites avec le pressoir continu, expériences organisées spécialement pour notre Société. Le pressoir, entièrement métallique, sur roues, et mu par un moteur à bras.

Pressoir continu

Mr Odier fait la description de l'instrument et de son fonctionnement. On arrive à le faire rendre jusqu'à 83% de la vendange & à travailler 1200 Kg à l'heure.

En terminant, Mr Odier se fait l'interprète de tous pour remercier Mrs Constantin, Martin & Bernard, qui ont été tout le temps à la brèche & grâce au dévouement & au zèle desquels la course a eu une aussi complète réussite.

M^r le Prés^t exprime à M^r Odier ses remerciements pour son rapport si complet & intéressant; le récit de cette course à Lyon pourra servir à renseigner pleinement ceux qui n'ont pu y aller.

Il fait remarquer que les betteraves étaient très mal représentées.

M^r Martin raconte que, s'intéressant à un four à faire le poin, il a demandé des renseignements sur cet instrument au représentant lui-même, et que ce dernier le lui a tout à fait déconseillé pour être employé dans une petite ferme.

M^r le Prés^t confirme à la classe qu'il fera plus tard un rapport sur le bétail bovin et les chevaux & M^r Martin sur les porcs & moutons.

Après quelques mots au sujet du Congrès inter^l d'agriculture, la séance est levée.

L. de Westerweller
sec^re.

Le Comité d'agriculture reçoit comme membres de la Classe:

M^r Jacques Baudin à Bernex
présenté par M^rs J. Hotteliet & A. Bernard

" Copponex-Bosson à Bernex
~~J. Rochat~~ & ~~E. Constantin~~
J. Hotteliet & A. Bernard.

" Alfred Rochat à S^te Maurice
J. Rochat & E. Constantin

" François Mottier, route de Florissant
E. Constantin & A. Bernard

" Laurent Buffet à Corsier
L^s Javet & L^s Méreaux

" Albert Rosier à Vésenaz
L. Métral & L. de Westerweller

" Jules Détraz à S^te Maurice
J. Rochat & A. Bernard

Mr Joseph Chaulmontet, Corcavin 7
présenté par Mr J. Hottelier & A. Bernard

" Max Henrioud à Montcherin
M. Martin & L. Delessert.

" François Schopfer, Place Grenus 6
H. Bayard & Lr Mévaux

" Paul Desbaillet à Russin
Père & Antoine Desbaillet

" Amédée Dupontet à Satigny
L. Gautier & M. Sulliger.

" Jacques Prodhon à Pinchat
A. Martin & Eug. Constantin

" Thibaud-Lyand à Chêne Bourg
E. Constantin & Lr Druz

" Lanes-Beyerbach rue Diday
E. Constantin & Lr Druz.

" Fernand Duvillard à Loëx
Sigr Duvillard & E. Constantin

Séance du 1er Octobre 1898

Sont présents Mr Constantin Prés.t, de Candolle, Forestier, Héron, Martin, Odier, Patry, Senn, Viollier, Flocard, Nicolet, Massot, Morel, Lehmann père, J. de la Rive, Debonneville, Ch. Borel, Gisler fils, Barde, Dominicé, Plan, en tout 28 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté avec une modification.

Don de Mr Bossi

Mr de Candolle remet à la Classe, à titre de don de Mr Bossi, un ouvrage anglais intitulé: "Histoire "d'un grand domaine agricole"

Mr le Prés.t remercie au nom de la classe. Il espère, ainsi que Mr Martin, que Mr de Candolle voudra bien nous en faire un compte rendu.

Concours de Carouge

M^r le Prés^t communique 2 affiches concernant une foire à Carouge, et un concours de bétail, tous deux le 29 8^bre

Délégués pour ligue des Paysans.

Il rapporte que pour la nomination de 2 délégués pour les assemblées de la ligue des paysans, l'Institut s'est désisté en faveur de la classe, et renoncé, au nom de la classe, M^r Nicolet, Président de l'Institut. Le bureau de notre société a désigné comme délégué M^r de Candolle.

Congrès international d'agriculture

Partant du congrès International d'agriculture, M^r le Prés^t constate que sauf le Canton de Vaud, la Suisse était très peu représentée. Quatre des Genevois qui y assistaient ont été désignés, l'un M^r Naccius comme Prés^t et les trois autres comme Vice Pres.^ts de 4 sections différentes. (M^rs de Candolle, Ratio & Constantin.)

De l'avortement épizootique (M^r Flocard)

M^r Flocard communique un travail sur l'avortement épizootique. Il insiste d'abord sur le mal que cause à l'agriculture l'avortement épidémique qui s'attaque à la production animale dans sa source même, et ce grave accident sévit pendant ses coups plusieurs années de suite avec une persistance désespérante.

L'avortement revet le caractère épizootique lorsqu'il sévit en même temps sur un certain nombre d'animaux d'une même étable, d'un pâturage ou exceptionnellement d'une contrée toute entière. Chez les vaches, juments & brebis seulement, le mal est épizootique.

Autrefois, on attribuait ce mal à des causes diverses et nombreuses; causes prédisposantes déterminantes; le nombre en variait à l'infini suivant les conditions de milieu, de terrain, de climat, de saison, d'alimentation de race & de travail.

En 1882 seulement, on trouve dans un traité d'obstétrique vétérinaire de M^r St Cyr, la conclusion que cette maladie

a une cause presqu'unique : la contagion. Mr St Cyr ne pouvait cependant donner aucun renseignement sur la nature de l'agent de contage, ses voies de pénétration & son mode d'action.
En 1886, Mr Nocart, d'Alfort démontra le premier que l'avortement épizootique est dû à l'action d'un microorganisme susceptible de vivre & se développer dans les organes génitaux de la vache, de tuer le foetus & par cela même en déterminer l'expulsion.
Parlant des symptômes & de la marche de la maladie, Mr Nocard cite des passages d'un rapport sur le sujet, présenté par Mr Nocard d'Alfort au ministère de l'agriculture (Recueil de médecine vétérinaire, publié à l'école d'alfort. VIIe serie, tome III, n°17, 15 sept.re 1886).
Du point de vue de la nature de la maladie, le Prof. Nocard estime que l'avortement épizootique n'est ni une maladie générale de la mère, ni une maladie de ses organes génitaux, mais paraît être plutôt une maladie microbienne du foetus & de ses enveloppes, à laquelle la mère reste complètement étrangère.
Mr Galtier, Prof. à l'Ecole vétérinaire de Lyon a une opinion tout à fait opposée.
Mr le Prof. Bang, après d'intéressantes recherches, conclut que cette maladie est le résultat d'un catharre utérin spécifique, provoqué par une bactérie déterminée, caractérisé anatomiquement par la présence d'un exudat abondant, jaune sale, muqueux, granuleux, de réaction alcaline, entre la muqueuse utérine & l'oeuf, et par une infiltration oedemateuse du tissus conjonctif intermédiaire au chorion et à l'allantoïde.
L'exudat contient en abondance, en culture pure, une très petite bactérie immobile, qui se retrouve dans le sang du coeur & de l'intestin du foetus.
Mr Bang a constaté la grde vitalité de ce bacille, et c'est là un point très important pour la pathogénie

de l'avortement & qui explique pourquoi les vaches qui ont avorté un certain nombre de fois sont exposées à avorter de nouveau si les organes n'ont pas été désinfectés.
Mr Bang estime cependant que la virulence s'atténue à la longue, ce qui explique pourquoi les vaches qui ont avorté un certain nombre de fois, finissent par acquérir une immunité absolue.

Des observations précises permettent de ne pas douter maintenant du rôle propagateur du taureau & d'en tenir compte au point de vue de la prophylaxie de la maladie.

Tout en n'étant pas d'accord quant à la nature du mal, les deux savants, auxquels nous devons de connaître la nature positive de l'avortement épizootique, donnent des indications exactement semblables, pour ce qui concerne le traitement & qui sont les suivantes: isolement des malades, désinfection des organes génitaux, & surtout désinfection du milieu où vivent ces animaux.
Mr Flocard insiste tout particulièrement sur l'importance de l'isolement & de la désinfection de la bête malade.
Pour l'isolement, il faut si possible la sortir de l'écurie & ne la remettre en contact qu'après bien des mois de traitement, si non, la placer tout au moins le plus près possible du sac dans lequel viennent s'écouler toutes les déjections liquides qui sont un excellent agent de transport de la maladie.
C'est surtout la désinfection qui doit être faite d'une manière sérieuse & minutieuse.

Après l'avortement, il faut délivrer immédiatement à la main, puis laver abondamment à l'eau chaude créolinée au ½ % & continuer les injections jusqu'à disparition complète de tout écoulement. Les vaches en gestation voisines de celle qui vient d'avorter seront

traitées par des injections dans le vagin & des lavages de la vulve avec une solution de créoline au 2 % & une température de 35°. Les étables seront désinfectés à fond aussi; le sol avec une solution sulfurique, les crèches, ra teliers, &c., à la lessive bouillante, le plafond au carbolinéum.

Mr Flocard parle aussi de chaux, sublimé & sulfate de cuivre, comme pouvant servir à la désinfection des étables, mais si c'est possible, le meilleur remède pour arrêter l'épidémie est la resection complète des boeaux contaminés. Comme désinfectant, il se sert de créoline aussi bien pour l'avortement épizootique que dans d'autres cas.

Mr Flocard termine son étude en constatant que ce mal, qui, il n'y a pas longtemps, causait des pertes énormes dans les pays d'élevage, peut être considéré aujourd'hui comme destiné à disparaître grâce aux remarquables travaux des deux savants auxquels l'agriculture doit déjà tant de précieuses découvertes.

Mr le Prés.t remercie Mr Flocard de nous avoir présenté une aussi savante communication & constate que nous n'avons heureusement pas à souffrir beaucoup de ce terrible mal.

Mr Massol ne croit pas, comme Mr Galtier, que l'avortement épizootique soit une maladie générale de la mère. Tous les renseignements qu'il a pu avoir sont en faveur de la localisation du mal. Il serait plutôt enclin à admettre que c'est une maladie de la matrice.

Quant au désinfectant à employer, il ne conseille pas le sublimé, qu'il estime être dangereux & mauvais désinfectant pour le cas particulier, mais approuve par contre la créoline preconisée et employée par Mr Flocard.

Mr Ant. Martin a été vivement intéressé par le travail très pratique de Mr Flocard, il voudrait, pour le compléter, que des derniers nous donne une ordonnance exacte des

des désinfectants à employer.

Mr le Prés.t, parlant après une expérience de 15 années, qui lui a toujours réussi, recommande le lavage immédiat après la vêlaison, soit des parties postérieures de la mère, soit du nombril du nouveau né.

Mr Nocard insiste encore sur l'intérêt qu'il y a à désinfecter de suite après la vêlaison, soit l'intérieur de la matrice soit la vulve & les parties qui ont pu être souillées. Il cite les agissements de Mr Nocard qui fait laver à fond le nombril des nouveaux nés.

Répondant à une question posée par Mr Senn, Mr Nocard dit que la dose de créoline à employer est de 1/2 % pour injections & 2 % pour lavages externes.

Concours de Lyon (Mr Nicodet)

Mr Nicodet résume d'abord d'une manière générale ses appréciations sur le concours régional de Lyon établi en 3 sections sur le Cours du Midi & la place Carnot. L'exposition des instruments agricoles comptait environ 150 exposants avec 1544 instruments divers.

Les animaux étaient représentés par 849 lots & environ 3000 animaux. 495 lots pour la race bovine, 72 pour les moutons, 62 pour les porcs, et 220 pr animaux de basse cour. Le concours hippique avait 185 animaux inscrits.

Mr Nicodet cite, parmi les collections de produits agricoles, les plus intéressantes et enfin, une des principales attractions du concours, l'exposition d'horticulture, qui dénote la capacité des jardiniers Lyonnais. 22 exposants participaient à l'exposition maraîchère, puis dans la même galerie, les fleurs coupées & les fruits, dont on pouvait voir une grande quantité.

Parlant de la culture maraîchère aux environs de Lyon, il a remarqué que chaque établissement a sa spécialité

Culture maraîchère (Mr Nicodet)

l'un cultive la carotte, un autre le melon, un troisième les fraises &c &c. Les maraîchers se servent beaucoup de chassis à couvert leurs plantations de très bonne heure.

Mr Nicodet a visité les établissements de Montplaisir, Oullins, Irigny, Pierre Benite, Villeurbonne, et décrit avec détails les différents systèmes de culture & d'arrosage de chacun.

A Oullins, le propriétaire cultive aussi des arbres fruitiers, mais a été obligé de les entourer de murs assez élevés pour les garantir contre les maraudeurs au moment de la sortie des ouvriers des fabriques.

L'eau n'est pas abondante, quelques maraîchers offrent jusqu'à 60 fr par an pour un litre par minute.

Aucun établissement n'est irrigué. Comme outils, il n'a vu employer que la bêche & la fourche.

Mr le Prés.t remercie Mr Nicodet et a été très heureux d'entendre ces intéressants détails sur la culture maraîchère. Il lui demande ce qu'il pense de ces spécialisations de cultures.

Mr Nicodet répond qu'en spécialisant on peut beaucoup mieux s'occuper de l'amélioration d'une espèce ou d'une autre, en outre, il est possible d'adapter à chaque terrain la culture qui lui convient le mieux.

Mr Nicodet aimerait voir l'emploi des chassis, se généraliser beaucoup plus à Genève.

Mr de Candolle voudrait savoir quelle est la nature et la profondeur du terrain cultivable, et quels sont les engrais employés.

Réponse, environ 50 cmt; le seul engrais est le fumier.

Mr le P.t s'informe du prix de location de ces terrains.

Ils sont très variables. Mr Nicodet parle de f 150.- à f 200.- l'hectare.

Mr A. Martin rapporte sur les concours ovins et porcins à Lyon.

Les moutons sont divisés en 6 catégories

1o races mérinos et métis mérinos, 2 sujets

Races ovines et porcines au concours de Lyon (Mr H. Martin)

seulement sans grand intérêt.

2e race Barbarine, pas de troupeau non plus.

3e race de Millery (race laitière ?) 3 males 2 1 femelle.

4e races françaises diverses ; divisées en 2 sous-catégories. Faibles aussi, les 2 sous catégories comprenaient des animaux de même race. Seuls les Berrichons exposés par Mr Verillaud de Bussy (Cher) offraient quelque intérêt et accusent une race de valeur.

Les nez noirs étaient peu remarquables.

5e & 6e catégories, races étrangères à laine courte et a laine longue ; quelques beaux Southdowns. Un beau bélier importé. Animaux trop gras, trop préparés.

L'exposition porcine était médiocre. Un beau lot cependant de Yorkshire à Mr Guy de Valence de Vendenesse-sur-Arroux (Saône & Loire) mais dont le verrat était importé. Cet éleveur vend ses gorets f 100.- pièce au sevrage.

Mr H. Martin estime, après la vue de ce concours, qu'une société pour l'amélioration du petit bétail aurait certainement sa raison d'être dans ce pays, et que cette société pourrait commencer par supprimer les verrats croisés.

Les génisses n'étaient pas admises à concourir.

Mr le Prés.t exprime à Mr Martin les remerciements de la classe, et personne ne demandant la parole pour l'article : communications diverses, la séance est levée

L. de Vesterville

Séance du 5 Novembre 1898

Sont présents Mrs Constantin Prés.t, de Comolle, Archinard, Bernard, Froesch, Hénon, Martin, Odier, Patry, Senn Wuarin, Bugnon, Bonna, Barde, Collet, Challand,

Dr Debonneville père, Hr Debonneville, Tavolle, Gysler fils, Morel Micheli, Monnard Vve, Rieder, G. d. l. Rive, Robert, Rochette, en tout 32 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté avec 2 rectifications.

Mr le Prés. communique les pièces suivantes:

1o Statistique sur les concours de bestiaux dans le canton de Vaud de 1892 à 1898 par Mr le Prof. Bieler.

2o Circulaire de l'Union Suisse des paysans au sujet de l'unification du droit.

3o Règlement sur les indemnités à payer pour le bétail bovin mort ou abattu et dont la viande est déclarée impropre à la consommation.

Mr de Tavolle prend la présidence.

Races chevalines & bovines au Concours de Lyon (Mr Constantin)

Mr Constantin présente son rapport sur les chevaux et le bétail bovin au Concours de Lyon.

Pour les chevaux, 185 étalons, juments & poulichres étaient inscrits. A peu d'exceptions près, on retrouvait le même type, l'anglo-Normand.

Rien de remarquable sauf un dans les étalons demi-sang. les bons sujets sont presque tous la propriété de l'Etat qui les met pour fr. 2.- à la disposition des éleveurs.

Beaucoup de ces étalons particuliers sont ce que l'on appelle des "étalons rouleurs" surtout dans ceux de gros trait.

Au printemps, pendant les mois de monte, ces étalons circulent dans le pays allant de village en village, de ferme en ferme. Là, ils restent un, deux, trois jours suivant le nombre de poulinières.

Dans les poulichres de 2 ans, quelques bons spécimens. Un meilleur ensemble de sujets dans celles de 3 ans sortis en 1898.

Passant aux poulinières, un seul sujet inscrit aux jumens pur sang arabe provenant du haras de Pompadour, une jolie bête alezane exposée avec son poulain.

La plupart des juments de la IXe catégorie (demi-sang de 4-15 ans, suitées & saillies en 1898) sont bonnes, bien membrées & ayant en général de bons produits. La Xe catégorie, juments de 4-8 ans, non suitées, mais saillies en 1897 & 1898, présente, sauf 3 exceptions, peu de chose de bon.

En terminant le concours hippique, Me Constantin cite la collection de juments & poulinières de Me Bourcardt de Montbéliard qui depuis quelques années a monté une jumenterie spécialement de carossiers.

Concours bovin. 495 inscriptions & peu de manquant à l'appel.

Les races françaises, officiellement classées en France étaient représentées par les Charolaises-Nivernaises, Salers, Tarines, Villars-de-Lans, Mézène & Abondance, puis, les races Suisses de Schwytz, Fribourg & analogues & quelques sujets épars non catalogués.

La première, Charolaise-Nivernaise, appellée Charolaise, de Charolles (Saône & Loire) lieu d'origine de la race, ou Nivernaise, de la Nièvre où elle a son centre d'élevage, était peu représentée. Quelques cas de fièvre aphteuse, et le fait que les éleveurs avaient préféré laisser leur bétail de choix aux pâturages en étaient la cause.

Me Constantin observe que c'est à juste titre que l'on appelle les Charolais le Durham français. Si quelques éleveurs Anglais ont beaucoup fait pour le Durham, des éleveurs français ont bien travaillé aussi pour le Charolais-Nivernais qui est maintenant le type de la race de boucherie française. On voit souvent des rendements en viande de 65 à 68 %. Cette race n'est pas forte laitière, c'est à peine si

les mères ont assez de lait pour nourrir leur veau. A côté de leurs aptitudes à l'engraissement, les bœufs du Charolais sont bons pour le travail.

La race de Salers ou ancienne race auvergnate, couleur acajou, bien conformée, était peu représentée à Lyon, mais la qualité suppléait à la quantité. Les bœufs sont de très bons travailleurs & fournissent une viande excellente, très estimée aux abattoirs de la Villette, mais ils sont longs à l'engraissement. Les qualités laitières de cette race sont médiocres. Les prix de bons reproducteurs mâles varient de f 800 à f 1100.-. En 1864 seulement la race de Villars-de-Lans fit sa 1re apparition dans les concours et ce n'est que depuis un concours à Grenoble en 1880, qu'elle forma une catégorie; elle présentait de nombreux sujets à Lyon. Cette race a sa valeur dans les montagnes de l'Isère, comme notre petite race d'Hérens dans certaines vallées du Valais. Les Villars-de-Lans sont médiocres laitières, moyennes travailleuses & peu aptes à la graisse. On élève peu de bœufs, les vaches font l'office de bêtes de trait tout en conservant un peu de lait pour alimenter les petits ménages qui les possèdent.

Le classement de la race dite du Mézenc est très discuté; elle n'était représentée que par 5 sujets appartenant tous au même propriétaire.

La race Tarine ou Torrentaise était intéressante pour les connaisseurs. Petites bêtes, trapues, à bonnes tetines, élevées dans un climat rude et dans des pâturages plutôt pauvres, elles possèdent des signes communs distinctifs avec notre race brune. La race Tarine a depuis 1888 son Herd-book; c'est une race d'exportation et c'est compréhensible, car, élevée à la dure, assez mal nourrie, une fois bien soignée dans d'autres contrées, elle devient plus laitière et de meilleur rendement en viande. Dans cette race,

de jolis sujets étaient exposés à Lyon. Une belle collection de 6 têtes au même propriétaire.

Notre race brune, qui depuis longtemps a su s'attirer les faveurs des éleveurs français, était bien représentée, elle se maintient assez pure et est assez répandue dans les mêmes contrées que la Tarine, soit dans celles ou le lait est le principal revenu.

Peu de sujets fribourgeois ou d'abondance, qui ne méritaient pas un examen approfondi.
Quelques spécimens rouge & blanc étaient désignés sous le nom de race d'Abondance, et d'autres, une répétition, même moins bien, sous le nom de race Fribourgeoise.

M^r Constantin ayant exprimé ses idées sur les races d'Abondance, Montbéliarde &^a à M^r Convert, Inspecteur d'agriculture, à reporter du journal d'Agriculture pratique a été heureux de constater dans le n° 37, tome II, 15 sept^bre de ce journal, dans un compte rendu du Concours de Lyon rédigé par M^r Convert, que ce dernier est bien d'accord avec lui.

La race dite d'Abondance ne se maintient que grâce aux nombreuses importations de veaux, en 1896-1897, le port d'Ouchy a embarqué 774 veaux d'élevage pour le Chablais.

En terminant, M^r Constantin se demande sur quoi l'on se base pour classifier et primer le bétail Suisse. Un 1^er prix de jeunes toureaux était tricolore, avec une bonne infusion de sang Durham.

M^r le Vice Prés^t remercie M^r Constantin de nous avoir fait un véritable historique des races françaises & l'assemblée appuye son dire par ses applaudissements.

M^r de Candolle demande si, comme rendement en viande, on peut comparer les Charolais à notre race tachetée, et s'ils ne s'acclimateraient et ne réussiraient

pas dans notre pays.

M. Constantin répond que des expériences précises n'ont pas été faites. Il ne connait qu'une seule écurie, dans le Canton de Vaud, ayant eu des Charolais.

M. Collet a eu l'occasion de suivre pendant deux ans les bêtes de la dite écurie, un taureau et 12 vaches Charolais appartenant à Mr. Desgaultières à la Lignière près Gland. Il estime qu'il ne faut pas y songer pour notre pays. La mère a du lait de quoi nourrir son veau qui la tète pendant 2 ½ mois, se sèvre tout seul, et la mère perd son lait d'elle même. Il est absolument inutile d'essayer de toucher la tétine d'une vache.

Quant à la production en viande, M. Collet estime que dans notre pays, elle n'est pas plus rémunératrice avec la race charolaise qu'avec la notre.

M. Constantin est d'avis que l'on peut parfaitement obtenir un bon rendement en viande, et observe que le troupeau de Mr. Desgaultières n'a pas été nourri pour cela.

M. Senn appuye l'opinion émise par M. Constantin et trouve notre race Simmenthal très bonne.

M. le Prés. avant de donner la parole à M. Bugnon pour le rapport du Jury sur le concours de bonne tenue de prairies, rappelle que dans la présente séance, les lauréats seront seulement proclamés, et que les prix seront distribués à la séance générale des 3 classes en mai 1899.

Concours J. Boissier Rapport du Jury. (M. Bugnon)

M. Bugnon parle d'abord des travaux du Jury, composé de Mrs: Dr. Héron, Constantin, Martin comme suppléant à lui qui avait été désigné par ses collègues pour la présidence.

Trois séries de visites ont été faites, la 1re en avril, la 2e les premiers jours de Juin et la 3e en Août, cette dernière, seulement dans les domaines pour lesquels il y avait à peu près égalité de points.

Le rapporteur, étranger au canton a été frappé de ce que l'on fait à Genève pour procurer une augmentation de rendement aux prairies, on parvient à leur faire donner des récoltes qui sont enviées dans des contrées où le terrain est cependant bien plus propice.

Le Jury a trouvé presque partout un outillage assez complet en fait de herses articulées à rouleaux plombeurs. Voulant ressortir les avantages de ces instruments, ces Messieurs engagent les propriétaires et fermiers des environs de Genève qui ne les possèdent pas, à se les procurer, car ils s'imposent par le genre de culture de notre canton.

Les irrigations dont disposaient les prairies visitées sont de plusieurs espèces : dérivations de rivières, sources sortant des prairies elles-mêmes, à sources se mélangeant aux égouts de la ferme ou séjournant dans des carpières où elles reçoivent des purins.

3 systèmes d'irrigations : en épis, en planches et par rigoles de niveau. Le rapport donne des indications sur la manière d'employer judicieusement l'un ou l'autre de ces 3 systèmes, mais remarque que si, en général le curage des fossés est assez négligé, le Jury a été heureux de constater très souvent l'ordre et le goût qui président au bon entretien à au bon fonctionnement de l'irrigation.

Les prairies sont pour la plupart composées de bonnes plantes. Le choix des fenasses est bon.

Au sujet de la composition des prairies, le rapport donne aussi des indications précises sur les moyens à employer pour obtenir un bon rendement, et recommande de mettre en culture les vieilles prairies de temps en temps pour changer les plantes qui la composent, et surtout pour introduire de l'air dans le sol.

C'est dans le nivellement, l'étangage à les fourmilières que le Jury a pu tenir compte des soins que chaque

cultivateur donne à sa prairie. Les chênes, que l'on tolère sur une grande partie du territoire, et qui sont une bonne garantie pour l'ensemencage du saneton, font que l'on s'explique un peu pourquoi l'on fait moins la guerre à la taupe qu'ailleurs.

La commission a constaté une grande différence dans la quantité des engrais employés. Les uns en abusent et gaspillent les matières azotées, d'autres ne donnent que quelques composts en trop petites quantités.

Parlant de la bonne tenue générale, M^r Bugnon a été frappé du soin que l'on prend des arbres des vergers, pour n'obtenir que de maigres résultats. Les soins ne leurs manquent pas, mais on a l'impression que les terrains compacts et froids ne conviennent pas aux racines. Une fumure trop près du tronc, des plantations trop profondes en sont peut être la cause.

Résultat du Concours.

1re catégorie, Division A

1er prix,	M^rs Senn & Odier à Peligny		f 100.-
2e "	M^r A. Turin à Dardagny		" 80.-
3e "	" Delarageaz à Corsier		" 40.-
4e "	" Louis Probst à Villette		" 30.-
5e "	" Margot à Morillon,	Mention honorable	

Division B

1er prix	M^r Louis Debonneville au Gd Saconnex		f 80.-
2e "	" V. Chalaud à Peligny	} ex aequo	" 60.-
	" C. Haccius à Lancy		" 60.-

pas de 3e prix

4e "	M^r A. Bertrand à Champel	Mention honorable	
5e "	" M. de Seigneux à Pinchat	"	"

2e catégorie Division A

personne ne s'est présenté.

Division B

3e prix	M^r Debonneville à Grange Canal	f 30.-

L'assemblée exprime ses félicitations aux lauréats et ses remerciements au rapporteur par ses applaudissements.
M. le Prés. insiste sur l'intérêt que ce dernier a su donner à son rapport.
M. de Candolle rappelle que le concours aurait dû avoir lieu l'année dernière, mais a été renvoyé à cette année parceque il n'y avait que 2 inscriptions. Les 2 concurrents, MM. de Seigneux et Delbonneville se sont très aimablement rangés à cette manière de faire, et il les en remercie au nom de la classe.
Une discussion s'engage entre MM. Senn, Hénon, Martin, Bernard, Bugnon & Micheli au sujet de la taupe.
Il en ressort que la taupe noire a encore des protecteurs, mais qu'il est préférable de la détruire dans les terrains graveleux, les taupinières mélangées de petits graviers étant très préjudiciables aux faucheuses.
M. Senn demande si l'on ne peut pas améliorer le rendement d'un pré sans l'ouvrir.
M. Bugnon lui répond qu'il est toujours bon d'ouvrir pour donner de l'air.
M. de Candolle voudrait savoir si le Jury a constaté une infériorité de rendement dans les prés bâtards, et si la non réussite des arbres fruitiers ne provient pas du fait que l'on ne cultive pas aux pieds des arbres.
M. Constantin dit que les prairies provenant de vieilles espaucettes donnent de très bons fourrages pour les chevaux, il y en a très peu dans le canton.
Au sujet des arbres fruitiers, M. Bugnon a fait une expérience très probante en faveur de ceux cultivés en terrains labourés. Des noyers plantés la même année dans un terrain labouré pendant 7 ans et fermé 7 ans en prairie temporaire, et d'autres, plantés la même année dans une prairie, ont maintenant, les premiers, le diamètre de son corps, les autres celui d'une petite bouteille.

Rendement des vignes américaines (Mr Micheli)

Mr Micheli communique des notes sur la fertilité des greffes de Chasselas.

Comme les années précédentes il a pesé la récolte des diffs. portes-greffes cultivés dans son champ d'essai pour établir les relations entre eux et nos fendants.

La végétation a été en général satisfaisante. Etant donné que la vigne blanche voisine a donné 47 hect. à l'hect., les greffes mises en place en 1893 ont donné suivant les 15 plans indiqués de 21 ½ à 80 hectolitres.

Celles mises en place en 1894 (12 espèces) de 33 à 90 hec.

en 1895 (8 espèces) de 28 à 58 hect., et

en 1896 (5 espèces) de 15 à 30 hect.

En combinant ces chiffres avec ceux des années précédentes, Mr Micheli établit le tableau suivant, basé sur les récoltes 1894, 95, 97 & 98 (96 nulle)

Oporto	moyenne 73,5	hect.	à l'hect.
Chasselas Rupestris 1103	moyenne 62,-	hect.	à l'hect.
Taylor	" 58,3	"	"
Ramon Riparia	" 54,-	"	"
Solonis	" 53,5	"	"
Riparia Gloire	" 53,5	"	"
Riparia Tomenteux	" 51,5	"	"
Viallon	" 40,-	"	"
York	" 45,-	"	"
Chasselas Rupestris 901	" 40,3	"	"
Rupestris Forstworth	" 32,5	"	"
Petit Bouchet Riparia	" 31,3	"	"
Rupestris Restivales Lesignan	" 21,5	"	"
Alicante Bouchet Rupestris	" 19,3	"	"

Pour les portes greffes d'introduction plus recente, les moyennes basées sur 3 années de récolte donnent:

Cordifolia Riparia 125	47,6	hect.	à l'hect.
Rupestris - Riparia 108	42,5	"	"
Gamay - Couderc	31,-	"	"
Rupestris y Georges	15,5	"	"

Parmi les portes greffes encore plus recemment essayés, le Solonis - Riparia 1616 et le Riparia - Rupestris 101 ont donné 53 à 54 hect.s à l'hect.a à la 4e feuille.

Il semble résulter à Mr Michéli après ces observations de 4 années que les hybrides franco américains auxquels nous attachions une grande importance, en ont assez peu.

Les hybrides cèdent presque partout le pas aux américains purs. En concluant, il estime que l'emploi des franco-américains ne s'impose nullement

Renseignemts sur vendanges (Mr Michéli) Parlant de la récolte du Domaine du Crest, Mr Michéli rapporte que, comme production, il a obtenu 45 hect.s à l'hect.a, comme qualité le pièce mou a donné 7f, 25. La brantée de vendange a produit 49 litres de moût contre 50,6 en 1897.

Comme valeur de la récolte, au prix de f50 l'hect.s, l'hectare aura donné f2250.-; déduction faite des frais, il reste f1300,- chiffre supérieur au rendement moyen établi d'après une statistique faite par Mr Michéli ce qui fait ressortir le prix moyen à f1023.-

(Mr Haesch) Mr Haesch donne quelques renseignements sur sa récolte. En général elle a été bonne et rémunératrice. Il a fait chez lui environ 70 hect.s à l'hectare. Comme tout le monde il a eu de la coulure, de l'oïdium et du mildiou de la grappe, mais grâce au traitements la récolte n'a pas trop souffert. Dans une de ses vignes, une bande au milieu a été si fortement atteinte par l'oïdium que la récolte a été diminuée de plus de 2/3, quoique elle ait été traitée exactement comme les alentours. En outre Mr Haesch a observé que une vigne plantée à 9d écartement (1 m. en tous sens) qui généralement trompait en mal, a donné cette année une très forte moyenne, on y remarquait aucune trace de maladie d'aucune espèce.

(Mr Martin) Mr Martin a obtenu au Carré 44 hect.s à l'hectare.

(Mr Constantin) Mr Constantin a observé pour ses vignes de Gaillard une récolte très belle dans le bas, et presque nulle dans la partie supérieure.

Séance levée L. de Westerweller sec.

Le Comité d'Agriculture reçoit comme membre de la Classe:

Mr Edouard Bonna, avenue de Florissant

présenté par Mrs Alph. Bernard & L. Cramer-Micheli

Séance du 10 Décembre 1898

Sont présents Mrs Constantin Prés.t, de Candolle, Archinard, Fraisch, Hénon, Odier, Patry, Senn, Viollier, Wuarin, Bonna, Ch. Borel, Duriol, Prof.s Martinet, Collet, Debonneville, Brot. G. de la Rive, en tout 20 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Délégués à la fédération

Mrs Constantin, Seippel, Wuarin, Fraisch & Martin sont désignés comme délégués à la prochaine séance de la fédération le 22 l.t à Lausanne. Mrs Senn & Patry comme suppléants

Mr le Prés.t annonce qu'à l'avenir ces délégués devront être désignés nominativement sur des formulaires ad hoc.

Indemnité aux délégués

Mr Fraisch propose que les délégués de la classe soient indemnisés, comme c'est le cas dans d'autres sociétés.

Sur la proposition de Mr Martin, cette proposition est renvoyée au bureau pour étude & faire rapport à la prochaine séance.

Prix abon.t journal Pr Battandier

Mr le Prés.t rappelle que Mr le Prof.r Battandier a annoncé un rabais sur le prix d'abonnement à son journal "La vigne américaine" pour les membres de la classe qui désireraient le recevoir. Les derniers n'ont qu'à s'inscrire.

Il présente les publications suivantes reçues par le bureau:

1° 12e volume du Jahrbüch Suisse
2° Statistique agricole du canton de Vaud. 1897.

Des irrigation. Mr le Prof. Martinet

Mr le Prof. Martinet introduit son sujet en rappellant que les plantes ont besoin d'eau ; que si l'eau manque les récoltes en souffrent.
Il indique ensuite la quantité d'eau nécessaire aux prairies, et les chiffres auxquels on évalue l'eau qui ne pénètre pas, par suite d'évaporation.
La quantité d'eau tombée en 1896 est calculée à 635000 litres par hectare. Généralement on admet que l'eau de pluie qui entre dans le sol équivaut au 30 % de ce qui tombe.
Mr Martinet fait ensuite ressortir les bons résultats que l'on peut obtenir avec un même filet d'eau bien dirigé et cite la Lombardie comme exemple.
Si, dans une région, les irrigations sont bien comprises, c'est une augmentation du capital engrais ; la question des irrigations est donc intimement liée à la prospérité d'une contrée.
L'eau d'irrigation peut être employée, ou comme engrais, ou comme eau de végétation. Mr Martinet estime que ces 2 buts peuvent être atteints en même temps.
Elle peut avoir aussi des effets secondaires tels que :
détruire des sels qui sont mauvais,
empêcher la gelée,
détruire des animaux nuisibles,
faire disparaître bon nombre de mauvaises herbes,
et, si l'irrigation est bien comprise, presque toujours faire pousser de bonnes plantes. (graminées)
Au point de vue de la qualité des eaux qui servent à l'irrigation, la meilleure est l'égout des villes, vient ensuite l'eau des rivières ou ruisseaux au sortir d'une localité, puis l'eau de source, qui n'a que peu d'importance parce qu'elle est trop froide,

et enfin, l'eau d'étang ou de marais qui ne peut être utilisée que pour faire pousser des bâches

Outre la qualité de l'eau, plusieurs facteurs doivent être considérés pour arriver à de bons résultats par l'irrigation, tels que : position climatérique, configuration du terrain (qui indique le système à employer) nature du sous sol, nature physique de la couche arable ; et Mr Martinet indique pourquoi l'on doit tenir compte de chacun de ces facteurs.

Parlant ensuite des différents systèmes d'irrigation, il cite et explique les 3 suivants :
1° par imbibition ou infiltration
2° par submertion
3° par déversement ou ruissellement. le dernier système peut être pratiqué en épis, ou par ados. Avec les ados, 2 manières de faire aussi : ou bien, faire des rigoles et adapter le terrain d'après les rigoles, ou adapter les rigoles d'après le terrain.

Mr Martinet parle d'un système Greytter, très pratique, n'ayant que des rigoles principales, pour éviter les travaux, et par lequel on arose aussi bien des pentes qui n'ont que 2 à 3 % que celles qui ont 30 %.

Il recommande enfin de ne pas trop arroser. Après une heure de bon arrosage, il faut laisser les prés plusieurs jours sous eau.

L'assemblée applaudit, & Mr le Pt se fait son interprète pour remercier Mr Martinet de son très intéressant exposé. Il fait observer que c'est un véritable cours que nous avons eu le plaisir d'entendre.

Mr de Candolle demande si le fait que des bonnes plantes disparaissent d'un terrain irrigué ne provient pas de la composition de l'engrais contenu dans les eaux d'égouts

Mr Martinet répond que l'eau d'égouts produit

le même effet que les engrais frais ammoniacaux.
Il n'a jamais vu de mauvaises plantes sur les prés de Vidy, recevant les eaux d'égouts de Lausanne.
M^r de Candolle rapporte que dans les eaux d'égouts de Berlin, la nitrification se fait très rapidement. La déperdition d'azote est de 15 à 75 %; 49 en moyen.
M^r Constantin a entendu avec plaisir M^r Martinet insister sur l'importance qu'il y a à laisser un terrain s'assainir entre deux irrigations.
M^r Senn, parlant des eaux du Jura qui sont très bonnes pour l'irrigation en été, les trouve trop tufeuses pour s'en servir en hiver, et demande si l'on ne pourrait pas atténuer ce défaut.
M^r Martinet répond que les eaux du Jura ne sont pas toutes tufeuses. Le fait qu'elle est meilleure en en été provient de ce qu'elle est moins froide.
En tous cas, pour la rendre moins tufeuse, un bon moyen seroit de la précipiter. On trouve toujours de forts dépôts de tuf en bas des cascades d'eau tufeuses.

Utilisation des ordures ménagères (M^r Ouriol)

M^r Ouriol s'est demandé s'il n'y aurait pas moyen d'utiliser les ordures ménagères de la ville de Genève en évitant les transports onéreux et encombrants et en rendant, par un traitement chimique, ces produits plus aptes à être acceptés par l'agriculture.
Il a étudié les systèmes employés dans différents pays et parle d'un procédé Arnold qui fonctionne en Amérique, et qui consiste à traiter la matière à la vapeur surchauffée, dans de grands cylindres.
Les ordures sont broyées, tamisées ensuite, et se présentent sous la forme d'une matière pulvérulente, sèche contenant tout l'azote qui est conservé par ce traitement.

Elles constituent un engrais estimé 35 à 40 fcs la tonne. Par ce procédé, l'on retire en outre des graisses qui vont à l'industrie.

Il décrit un autre procédé consistant dans l'incinération de tous les résidus dans un four, partant, la destruction complète de tout l'azote.

Au moment où l'on commence à se préoccuper à Genève de changer le mode de faire actuel, Mr Auriol a pensé que la Classe, qui a à défendre les intérêts des agriculteurs, devrait s'occuper de cette question et tâcher d'arriver à être consultée au sujet du choix à faire d'une utilisation pratique des ordures ménagères.

Il insiste sur ce que le procédé de destruction par le feu a été condamné par des personnes compétentes, tandis que par le traitement chimique, nous obtiendrions une quantité sérieuse d'éléments fertilisants dont notre sol pourrait bénéficier. Il estime que nos efforts doivent tendre à ce que l'on n'arrive pas à perdre chez nous une véritable richesse en laissant détruire par le feu nos résidus.

Mr Auriol espère recevoir bientôt des renseignements complets sur le fonctionnement du procédé par traitement chimique qui est maintenant à l'étude dans plusieurs pays.

Mr le Prés.t remercie Mr Auriol d'avoir soulevé une aussi importante question et lui assure que le bureau en prend bonne note pour s'en occuper.

Séance levée

L. de Westerweller
sec.re

Séance du 7 Janvier 1899.

Sont présents: Mrs Constantin Prés.t, de Candolle, Archinard, Bernard, Faesch, Hénon, Martin, Odier, Patry, Auriol, Chodat, Bonna, Brand, W. Borel, Collet, Constantin père, L. Delbrouerville, Dominicé, Gysler père & fils, F. Lombard,

Micatti, Ramu, Rossier, en tout 28 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté avec 2 rectifications

Ouvrages reçus

M^r le Prés^t communique les ouvrages suivants reçus par la Classe.

1° Les annales de la S^te d'agriculture, science & arts & belles lettres du Dépt de l'Indre & Loire, journal mensuel.

2° Le Yearbook des Etats Unis d'Amérique (Dépt de l'agriculture pour 1896 & le rapport du secrétaire de l'agriculture en 1898

3° Un ouvrage de M^r Wagnon, Président du Conseil Administratif intitulé: "Ville de Genève, assainissement des villes par l'incinération des immondices; aperçus généraux."

M^r le Prés^t annonce que le bureau a adressé une lettre au Prés^t du Conseil Administratif, relativement à l'emploi des gadoues de la ville, mais n'a pas reçu de réponse.

Choix de 3 candidats pour Comité d'agric.^re

Il est procédé à l'élection de 3 membres de la Classe qui seront proposés au Comité d'Agriculture comme candidats pour remplacer M^r E. Naville décédé.

Le 1^er vote donne 15 voix à M^rs Auriol et Senn et 9 à M^rs Desbaillet, A. et Wuarin.

Au 2^e tour, M^rs Desbaillet & Wuarin obtiennent de nouveau le même nombre de voix, et à la 3^e épreuve M^r Wuarin en obtient 9 et M^r Desbaillet 6.

Les 3 membres proposés seront donc M^rs Auriol, Senn & Desbaillet.

M^r le Prés^t introduit M^r le Prof^r Chodat, et le remercie au nom de la Classe d'avoir bien voulu ouvrir son bureau aux recherches qui pourraient lui être demandées sur les maladies des plantes.

M^r le Prof^r Chodat fait une communication relative aux agents de la maturation du fromage. Il expose la

Extrait du *Bulletin de l'Herbier Boissier*.
Tome VI. N° 9. Septembre 1898.

NOTE

PRÉLIMINAIRE SUR LES MICROPHYTES QUI PRODUISENT LA MATURATION DU FROMAGE

PAR

R. CHODAT et N. O. HOFMAN-BANG

On sait qu'il existe deux théories principales pour expliquer le phénomène de la maturation des fromages durs. La première, celle de Duclaux, consiste à prétendre que les bactéries nommées *Tyrothrix*, par leur propriété principale qui est de sécréter un ferment soluble, une caséase, capable de solubiliser la caséine, ont une action prépondérante dans cette fermentation.

L'autre, celle de von Freudenreich, suppose que les *Tyrothrix*, au contraire, n'y joueraient qu'un rôle effacé, sinon nul, tandis que les ferments lactiques seraient capables, directement ou indirectement, d'attaquer le caséum (du fromage d'Emmenthal) et d'en amener la maturation par solubilisation partielle.

Le phénomène serait, d'après d'autres auteurs (Adametz, Weigmann), plus compliqué et consisterait en une espèce de symbiose où chaque genre de microbe préparerait successivement les conditions d'existence du suivant. La place nous manque, ici, pour entrer dans le détail de ces théories.

Jusqu'à présent, personne, à notre connaissance, n'a essayé de résoudre cette question en partant du caséum stérilisé.

Nous avons préparé un caséum par coagulation par la présure (Fabre), caséum que nous avons ensuite stérilisé (in vitro). Les procédés qui nous permettent de réaliser cette délicate et difficile opération seront publiés plus tard.

Nous avons vérifié chaque fois la stérilité parfaite de notre caséum.

Après avoir, sur plaques d'agar-agar alcalines ou neutres, isolé du fromage de Gruyère et d'Emmenthal, plusieurs espèces de bactéries (10), nous en avons d'abord choisi quatre espèces qui se montraient plus particulièrement aptes à précipiter et à redissoudre la caséïne du

lait. Inoculées dans ce milieu (dans des éprouvettes), tantôt elles solubilisent directement la caséïne, tantôt la coagulent au préalable.

Les quatre sont des bactéries.

Après les avoir multiplié dans du bouillon-peptone neutre ou alcalin nous en avons ensemencé le caséum stérilisé (in vitro) d'après notre méthode.

La bactérie A qui n'est pas un ferment lactique (ne liquéfiant pas la gélatine) produit en peu de jours (4) une solubilisation énergique et presque complète du caséum et donne en outre à la masse l'odeur d'un vieux fromage.

La bactérie B (liquéfiante) est un peu moins énergique quant à la solubilisation du caséum, mais produit pendant les premiers jours une excellente odeur de fromage de Gruyère.

La bactérie C (liquéfiante) solubilise et produit ainsi une maturation aussi rapide que la bactérie B, mais l'odeur est celle d'un fromage mou (Tomme de Savoie).

La quatrième (liquéfiante) est beaucoup moins active dans cette maturation c'est-à-dire solubilise beaucoup moins et ne donne au début qu'une odeur alcoolique et finalement celle du lait fermenté.

Pour savoir si la présence de sucre de lait dans le caséum influe directement sur le phénomène de la maturation nous avons établi une série d'essais avec du caséum également stérilisé, mais totalement dépourvu de sucre de lait.

La maturation et l'odeur caractéristique de fromage ont été constatées comme dans les expériences précédentes.

Ces expériences ont été repétées et ainsi vérifiées.

Il résulte de ces recherches :

1° Qu'une seule espèce de bactérie peut produire à la fois la solubilisation (maturation) du caséum et l'odeur caractéristique d'un fromage.

2° Que contrairement à l'opinion de von Freudenreich, mais d'accord avec Duclaux, des bactéries qui ne sont pas des ferments lactiques peuvent faire mûrir le fromage.

3° Que l'acidité du début n'est pas nécessaire pour que ce phénomène se manifeste ainsi que semble l'admettre M. Schirokich.

L'amertume des produits obtenus fait supposer qu'à côté de ce phénomène principal de la solubilisation et de la production de l'arome, il en est d'autres, dûs sans doute à des microorganismes différents, peut-être des ferments lactiques, qui influent sur la saveur.

Nous nous réservons de revenir très prochainement sur cette question.

Genève, 3 septembre 1898.

Les agents de la maturation du fromage (Mlle Dr Chodat)

composition chimique du lait qui est très analogue à celle du sang. On y trouve une matière albuminoïde, une paranucléo-albumine qui coagulée par la présure (ferment) reçoit le nom de caséum. C'est ce caséum qu'on utilise pour la fabrication des fromages.

Le caséum entraine mécaniquement une partie des sels et du sérum qui contient comme substance principale le sucre de lait.

On sait que cette masse assez complexe, le caséum, subit une fermentation. Le sucre de lait est transformé dès les premiers jours, et on attribue à cette première fermentation la production des trous caractéristiques du fromage. Peu à peu la substance principale, la caséine est attaquée et en partie solubilisée.

Boudzinsky a montré par des analyses chimiques qu'il y avait lieu de distinguer entre les fromages à pâtes molles et ceux à pâtes dures. Chez les premiers, et en particulier le fromage de Limbourg, la caséine est presque totalement rendue soluble, mais le produit à l'action de la fermentation est encore très voisin de la caséine. Au contraire dans le fromage suisse, l'Ementhal, la solubilisation n'intéresse qu'une partie de la masse, mais elle se transforme en produits de désagrégation plus avancée dans la molécule de caséine. (acides amides, carbonate d'ammoniaque, Xa)

L'auteur de cette communication a fait en collaboration avec Mlle O. Hofmann-Bang, une série de recherches suivies pour élucider par des méthodes précises la marche de cette fermentation. Ils ont isolé du fromage de Gruyère un certain nombre de microbes dont ils ont étudié les propriétés.....

voir suite dans extrait imprimé ci-annexé....

En terminant, Mlle Chodat remercie son collaborateur Mlle Hofmann-Bang pour son aide précieux dans les recherches qu'il vient de faire sur la maturation des fromages.

Bureau pour recherches des maladies des plantes

Parlant du laboratoire de botanique auquel l'on peut s'adresser pour les recherches de maladies de plantes, il se met à la disposition des agriculteurs & annonce qu'une section du laboratoire sera organisée pour s'occuper plus spécialement des maladies des plantes.

Maladie des choux

Il demande encore si quelqu'un a observé cette année une maladie des choux, caractérisée par une couleur noire que prennent les cassures. Il aimerait que les personnes qui auraient pu l'observer lui en fassent part.

Les applaudissement de l'assemblée prouvent au conférencier combien son exposé a été trouvé intéressant.

M^r^ le Prés^t^ le remercie en son nom & au nom de la Classe. Il observe que nous avons eu un vrai régal scientifique & ouvre la discussion.

M^r^ de Candolle remarque que ce n'est pas la 1^re^ fois qu'un Genevois fait faire un grand pas à la science agricole, et fait ressortir le réel service que rend M^r^ Chodat à cette industrie.

Il demande si l'infériorité de nos fromages suisses provient du fait que l'on a négligé l'étude de ses ferments.

M^r^ Chodat répond que l'on a bien constaté que le défaut de qualité provenait du mauvais emploi des ferments, et donne des explications à ce sujet. Il espère que nous pourrons fabriquer beaucoup mieux lorsque la science aura bien déterminé les facteurs avec lesquels il faut compter.

M^r^ Constantin demande comment on peut avoir du lait sortant du pis, complètement stérilisé.

M^r^ Chodat dit qu'il faut d'abord laver le pis avec de l'eau boriquée, puis, prendre le lait en introduisant une sonde, et secouer les premières gouttes qui se trouvent à l'orifice.

Répondant à une question de M^r^ Martin, M^r^ Chodat

ne croit pas que la grosseur du fromage influe en aucune façon sur le degré de maturation.

Vu l'heure avancée, le travail de Mr Auriol sur les ruclons de la ville est renvoyé; et sur la proposition de Mrs Martin et de Candolle, il est décidé qu'il exposera son sujet en séance extraordinaire & publique le samedi 14 Cte.

Le Cercle des Agriculteurs sera avisé officiellement.

Séance levée

L. de Westenvelle
sec re

Séance extraordinaire & publique du 14 Janvier 1899.

---

23 personnes, presque toutes membres de la Classe assistent à la séance.

Mr le Prés t explique les raisons qui ont amené la Classe à convoquer la dite séance.

Utilisation des ordures ménagères (Mr Auriol)

Mr Auriol présente un rapport sur l'utilisation des ordures ménagères de la ville de Genève.

On sait qu'un projet vient d'être proposé à la ville, préconisant l'incinération. Après avoir indiqué par quelques chiffres la quantité des ruclons que fournit la ville, Mr Auriol parle des différents modes de traitement employés ailleurs, et surtout d'un traitement des ordures par la vapeur d'eau; traitement mis en pratique en Amérique & essayé à Paris. On obtient avec, un résidu estimé. Il se déclare donc partisan d'une utilisation rationnelle des ruclons qui les conserverait sous cette forme nouvelle.

Mr Auriol termine en souhaitant que l'on étudie concurremment les deux systèmes avant d'adopter définitivement le procédé proposé par la ville.

Mr le Prés t. remercie Mr Auriol d'avoir traité un sujet si actuel.

La discussion qui suit l'exposé, tout en démontrant que chacun est d'avis qu'il faut une étude comparative

des différents systèmes avant de prendre une décision, porte surtout sur le meilleur moyen à employer pour obtenir un sursis.

Mrs Auriol, Constantin, de Candolle, Boissier, Ramu & Olivier, Pt du Cercle exposent leur manière de voir. Après quoi, l'assemblée par un vôte, nomme une commission composée de Mrs Auriol, de Candolle Olivier, Ramu et de Seigneux pour s'occuper de cette question. Il est bien entendu que cette commission pourra s'adjoindre des techniciens.

L'assemblée décide aussi que la Classe, conjointement avec le Cercle, écrivent une lettre au Conseil Administratif pour le prier de surseoir & lui annoncer la nomination de la commission.

Séance levée

L. de Loriol
Sec.re

Séance du 3 février 1899.

Sont présents : Mrs Constantin Prés.t, de Candolle, Archinard Taesche, Hénon, Martin, Odier, Patry, Seren, Auriol, Barde, P. van Berchem, Ed. Boissier, Bonna, Ch. Borel, Brand, Constantin père, L. Debonneville, A. Le Dunant, Gysler fils, G. de Lessert, Riedler, G. de la Rive, de Stoutz, en tout 30 personnes

Les procès verbaux des séances du 7 & 14 Janvier sont lus & adoptés.

Gadoues — Mr le Prés.t annonce que la lettre au sujet des gadoues a été adressée au Conseil Administratif, & donne lecture de la réponse.

Concours vignes américnes — Il communique le rapport du 1er exercice de l'Union Suisse des paysans & une lettre reçue du Cercle des Agriculteurs qui propose de continuer avec l'Institut & la Classe les concours de vignes américaines.

Cette dernière question est renvoyée au bureau.

Mr H. Auriol — Il annonce que Mr H. Auriol a été nommé membre

Nomination du Comité du Comité d'Agriculture.

L'Assemblée accepte comme membres correspondants:

Membres correspondants

M. le Prof. Bugnon, de St. Prex.

M. le Prof. Dusserre, Chef de l'Etablissement fédéral d'essais & analyses agricoles.

M. le Prof. Martinet, Directeur de la station de contrôle de semences.

M. E. Chuard, Prof. à l'Université.

M. le Prof. S. Dufour, Directeur de la Station viticole; ces 4 derniers à Lausanne.

De la Culture fruitière

M. Vaucher parle de la culture fruitière au point de vue commercial & fait ressortir les produits que l'on peut retirer d'un bon verger bien établi.

(M. Vaucher) Il présente successivement 4 plans d'établissement pour culture fruitière.

Son premier projet comporte pour un hectare 500 pruniers 4000 groseilliers à grappes ou cassissiers & 35000 fraisiers. Le coût serait de f 3275.— (valeur des arbres & coût du défoncement) Le rapport moyen pendant 40 ans f 7450 brut. Les frais annuels évalués à f 1450 laissent un bénéfice net de f 6000.—

Comme pruniers, il conseille la Mirabelle ou Zwetschke d'Allemagne ou d'Italie. La reine claude a le désavantage de passer très vite & de ne pas se vendre facilement.

Si les pruneaux ne se vendent pas bien, il est facile de les faire sécher. Un séchoir établi à Chatelaine fonctionne très bien. Il recommande le groseillier cerises, et dit que pour que les groseilliers & cassissiers donnent longtemps du fruit il faut enlever les vieux bois.

En fait de fraisiers, le mieux serait d'avoir une espèce hâtive, une demi-saison, & une tardive.

Dans une culture combinée de cette manière, les fraisiers rapportent de la 2de à la 4e année; à partir de la 4e année les groseilliers ou cassissiers & à partir de la 5e année, les pruniers.

La 2e combinaison comporte 825 pruniers, 2500 groseilliers et 12500 fraisiers.
Coût d'établissement f 3247. Rapport brut moyen pendant 30 ans f 7491.- frais f 1491.- reste net f 6000.-
Le 3e plan se compose de 986 poiriers pyramide 2900 groseilliers et 15000 fraisiers.
Coût f 2674.50. Rapport brut moyen pendant 25 ans f 9155 brut, frais f 2000, reste net fr. 7155.-
Et enfin, en 4e lieu, un simple verger avec 100 arbres à l'hectare, coût f 415.- Rapport brut annuel pendant 40 ans f 1000.- frais f 100.- reste net f 900.-
M. Vaucher estime que les 2/3 de nos prés pourraient être convertis en vergers. Il fait ressortir l'importance qu'il y a à bien choisir les espèces, et observe que la pomme fait plus d'argent que la poire.
Du point de vue de la culture, il rappelle qu'il faut fumer aux pieds des arbres et ne pas négliger de laisser un peu de terrain ouvert, même aux pieds des gros.
M. le Prés[t] remercie M. Vaucher d'avoir traité un sujet aussi intéressant pour nous. Il demande si, dans les sommes indiquées comme frais, M. Vaucher a bien compté les frais de cueillette.
M. Vaucher répond que oui, et que du reste on peut vendre aussi les fruits sur plantes.
M. Ch. Borel et de Candolle ont tous deux des vergers qui n'ont pas rapporté au bout de 5 ans, mais seulement beaucoup plus tard.
M. Vaucher observe que dans les rendements qu'il a indiqué, il ne compte rien pour les pommiers avant 5 ans, et seulement 3 fr. par arbre et par an de 5 à 10 ans.
Répondant à une question de M. de Candolle au sujet de l'emballage des fraises, il fait remarquer que si les fraises doivent être emballées, il y a lieu d'élever un peu le prix de vente énoncé.

Mr Martin lui demande pourquoi dans les plans de vergers qu'il nous a présenté, il ne propose pas des cerisiers.

Réponse : Il n'est pas très sûr que nos terrains conviennent à cet arbre, & la cueillette est très difficile.

Mr Vouchet a chez lui des arbres à cidre plantés depuis 5 ans qui rapportent déjà beaucoup.

Mr Dorn a remplacé les poiriers par des souches mères de vignes américaines.

Mr de Candolle voudroit savoir si, dans les rendements indiqués, Mr Vouchet a calculé avec les chances de maladie.

Mr Vouchet répond que les chiffres qu'il a indiqué se basent sur des calculs assez larges pour admettre quelques maladies.

Il recommande la poire "Curé" comme très bonne.

Mr Faesch parle de la pomme "d'Api rouge" qui se conserve très bien tout l'hiver.

La Cherté de la main d'oeuvre (Mr Senn)

Mr Senn présente un travail sur la cherté de la main d'oeuvre & la manière d'y remédier.

Il insiste tout d'abord sur le fait que soit les propriétaires, soit ceux qui affernent des domaines, ont à souffrir du fait que le prix de la main d'oeuvre augmente.

En 1896, année de triste mémoire au point de vue météréologique les fenaisons durèrent le double du temps employé normalement; il en résulta une grande cherté de la main d'oeuvre, & partant, une baisse formidable.

Les années 1897 & 1898 ont été moins difficiles, cependant le manque de bras s'est fait sentir; il y a là un fait précis que l'on ne constatait pas il y a quelques 20 ans.

Se demandant comment l'on pourrait remédier à cet état de choses, il recommande de ne négliger aucune économie, tout petite soit elle. Nous devons aussi inculquer le plus possible à nos maîtres valets l'adage anglais "Time is money" dont ils n'ont aucune idée.

Mr Senn en arrive à parler de l'usage incontestablement

économique des machines agricoles diverses, et fait ressortir les avantages de la faucheuse, du râteau à main en fer, du râteau à cheval que les fabricants sont arrivés à perfectionner beaucoup. Quant à la faneuse, il n'en possède pas, a en trouve le maniement difficile et le poids excessif.

Il fait ensuite la description d'un monte chars qu'il a fait établir à Belle Ferme a qui d'après l'expérience faite en 1898 lui procurera une grande économie.

Le fonctionnement est simple, le coût, y compris la consolidation de la charpente, a été de f 1300.-

Mr Senn parle de différents systèmes employés pour économiser la main d'oeuvre en déchargeant les chars, a fait encore ressortir les grands services que lui a rendu son monte char.

Mr le Prés.t remercie Mr Senn de nous avoir communiqué un travail aussi pratique. Comme lui, il ne trouve pas que l'emploi de la faneuse soit très pratique a il la juge inutile depuis que nous avons les faucheuses.

Séance levée

L. de Westerweller
sec.re

Séance du 4 Mars 1899

Sont présents Mrs Constantin Prés.t, de Candolle, Bernard Haesch, Heinon, Martin, Odier, Patry, Vicollier, Ackermann Bonna, Constantin père, Frayolle, Gysler fils, Mallet, Ramu, G. de la Rive, Rossier, en tout 19 personnes.

Mr le Prés.t ouvre la séance en prononçant quelques paroles en mémoire de notre regretté collègue Francis Boutillier de Beaumont.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Prés.t communique :

1o une affiche relative à un concours de bétail à

Chêne Bourg le 15 Cbre.

Projet de loi sur l'enseignement Agricole

Il est donné lecture d'une lettre de la commission chargée par le Gd Conseil d'étudier le projet de loi organisant l'enseignement agricole, disant qu'elle a décidé de demander l'avis des différentes sociétés d'agriculture & d'horticulture du Canton de Genève, et priant la classe d'examiner le projet & de le retourner avec ses observations avant le 15 mars.

Après une discussion, à laquelle prennent part Mrs Constantin, Roesch, Patry, Bernard, Viollier, Ramu, de Candolle & Martin la classe décide que la question est assez importante pour être présentée à une séance de la classe, et que le bureau répondra qu'il ne nous est pas possible de donner une réponse avant les premiers jours d'avril.

Concours de vignes américaines

Mr le Prés annonce que la classe a adhéré à une demande du cercle tendant à ce que les 3 sociétés s'occupent ensemble d'un concours de vignes américaines.

Mrs de Candolle, Micheli & Wuarin feront partie d'une commission chargée d'élaborer un programme pour ce concours.

Exposition Paris 1900

Mr le Prés fait part de l'adhésion de la classe à l'Exposition Universelle de Paris en 1900. Nous exposerons le Gd tableau, que Mr Patry veut bien se charger de faire compléter, la collection de nos bulletins & notre médaillier.

Concours de fermes de la Fédération

Au sujet des concours de fermes organisés par la Fédération des Srs d'agre, Mr le Prés observe que si la classe en parle au verso de la dernière carte de convocation adressée à tous nos membres, c'est parceque c'est la dernière année que ces concours ont lieu sur les bases actuelles. Il engage les agriculteurs à s'inscrire.

Il rapporte encore que les 5 membres nommés correspondants à la dernière séance ont écrit pour remercier.

Projet de Budget

Mr le Trésorier présente le projet de budget pour 1899-1900 (voir procès verbal séance de bureau du 18 février 1899)

Indemnité aux délégués aux séances de la Fédération

Un poste de f 100.- inscrit pour indemnités aux délégués aux séances de la Fédération, Mr le Prés.t rappelle la proposition de Mr Traesch tendant à ce que la classe indemnise les délégués.

Le bureau, après avoir discuté à 2 reprises la proposition de Mr Traesch, est d'accord pr l'adopter.

Mr Traesch développe sa motion. Son but est de pouvoir plus facilement choisir des délégués; plusieurs autres sociétés fédérées indemnisent. Il propose donc à la classe d'adopter l'idée du bureau qui serait de rembourser aux délégués le coût du voyage aller et retour en 3e classe.

La classe accepte par un vôte la proposition de Mr Traesch & du Bureau.

Mr le Prés.t présente Mr le Dr Ackermann, chimiste cantonal.

La Margarine (Dr Ackermann)

Mr le Dr Ackermann expose un travail sur la margarine.

Procédé Mège-Mouriès 1869. La graine de boeuf, parfaitement fraiche et de la meilleure qualité, est broyée entre deux cylindres à dents coniques qui l'écrasent et déchirent les membranes. Elle est envoyée ensuite dans une cuve chauffée à la vapeur & contenant, pour 1000 K.o de graisse, 300 K.o d'eau, 1 K.o de carbonate de soude et deux estomacs de mouton ou de porc. Le mélange est porté à 45°, et maintenu à cette température pendant deux heures, temps suffisant pour que toute la graine, sous l'influence de la pepsine des estomacs, se sépare complétement de son enveloppe membraneuse et vienne se réunir à la surface du liquide.

Elle est alors décantée au moyen d'un tube mobile

surmonté d'une pomme d'arrosoir, dans une seconde cuve chauffé à 45° au bain marie, où elle est additionné de 2% de sel marin pour en favoriser l'épuration. Deux heures de repos sont néces= =saires pour obtenir une graisse parfaitement limpide, d'un beau jaune à possédant une odeur franche assez semblable à celle du beurre fraichement battu. On la fait couler dans des cristallisoirs en fer blanc, que l'on porte ensuite dans des chambres maintenues à la température de 20 à 25°.

Au bout de 24 h., la matière a pris un aspect grenu; elle est alors dans un état qui permet de lui faire subir l'action de la presse; on la découpe en gateaux que l'on enveloppe de toile à que l'on porte sur le plateau d'une presse hydraulique.

Sous l'influence d'une pression modérée, dans une chambre maintenue à la température de 25°, la graisse laisse écouler 50 à 60% d'oléomargarine liquide; il reste alors dans les enveloppes 40 à 50% de stéarine fusible seulement entre 40 à 50°. Le résidu peut servir à la fabrication des bougies.

Après le refroidissement, l'oléomargarine a un aspect grenu, un couleur jaune à une saveur se rapprochant de celle du beurre fondu. Comme le beurre, elle fond parfaitement dans la bouche, sans laisser une couche adhérente au palais, ce que produit la graisse non préparée, par suite de la présence de la stéarine.

L'oléomargarine préparée ainsi que nous venons de voir, convenablement malaxée pour la rendre plus homogène, fondue à basse température et lavée, constitue la graisse de menage ou de conserve, vendue à Paris sous le nom de margarine. Elle est la base du beurre artificiel que Mr= Mège-Mouriès prépare de la façon suivante.

On introduit dans une baratte 30 kilog. de margarine fondue, environ 25 litres de lait de vache, quantité qui correspond en moyenne à 1 K° de beurre, et 25 k° d'eau dans laquelle on a macéré 100 gr= de mamelle de vache; pour donner la couleur on ajoute un peu de rocou au mélange. On baratte un

quart d'heure environ ; l'oléomargarine, sous l'influence de la pepsine mammaire et de l'agitation s'emulsionne avec l'eau et le lait et il se forme alors une crême épaisse ressemblant à celle du lait. L'action mécanique continuant l'émulsion se prend en masse, et après 2 heures de barattage, temps généralement nécessaire pour l'opération, on obtient le beurre artificiel. Celui-ci est lavé une première fois dans la baratte avec de l'eau froide, puis plus complétement lorsqu'on l'en a extrait ainsi que cela se pratique dans la préparation du beurre de vache, pour l'élimination complète du lait de beurre, que le produit artificiel retient aussi bien que le produit naturel. Cette opération dernière se fait au moyen d'un malaxeur et de deux cylindres broyeurs sur lesquels tombe de l'eau en pluie. Le beurre, au sortir de cet appareil, présente l'aspect d'une pâte fine, homogène, exempte de petit lait.

Pour obtenir un meilleur rendement en oléomargarine, la plupart des fabriques la prennent à une température plus élevée. Mais alors, le produit devient trop dur, et pour lui donner la consistance du beurre, les fabricants y ajoutent des huiles d'un coût peu élevé, comme par exemple l'huile de coton, de sésame &c. &c.

C'est ainsi que la margarine de commerce se trouve actuellement presque toujours additionnée d'huile.

La principale différence entre la composition chimique de la margarine et du beurre, consiste en ce que ce dernier contient des glycérides d'acides volatils représentés en moyenne par le chiffre 28 (dosage R.M.) le chiffre de R.M. ne s'élève qu'à 2 pour la margarine. Malheureusement, on a constaté que certains beurres, provenant de vaches laitières ayant été nourries anormalement, (par exemple, forte nutrition avec des résidus d'huiles) peuvent contenir beaucoup moins de glycérides d'acides volatils que les beurres de vaches nourries normalement. Le dernier fait rend l'analyse du beurre

excessivement difficile. Pour parer à cet inconvénient et rendre aisée la découverte de l'addition de la margarine au beurre, différents chimistes ont proposé d'obliger les fabricants à additionner certaines substances chimiques inoffensives à toutes les margarines. La phénolthaléine par exemple, ne change pas l'aspect de la margarine, mais si l'on dissout cette dernière, pure ou mélangée avec le beurre, dans de l'alcool, on obtient avec de la lessive de soude une forte coloration rouge.

Le Gouvernement Allemand, lors de l'élaboration de la loi sur la fabrication de la margarine a examiné différents procédés proposés et a prescrit que toute margarine fabriquée ou importée en Allemagne doit contenir 10% d'huile de sésame. L'huile de sésame remplace les matières colorantes proposées, parce qu'elle donne avec le réactif de Baudoin, une forte coloration rouge cerise. Le moyen permet de reconnaître facilement une addition de margarine au beurre.

La grande question qui préoccupe actuellement les chimistes des stations laitières, est de savoir si en nourrissant les vaches avec des tourteaux de sésame, il ne se pourrait pas que le beurre présente par ce fait la réaction de l'huile de sesame. Pour le moment, il paraît que le fait ne se présente pas. La question de la margarine est d'actualité, étant donné qu'une loi fédérale sur les denrées alimentaires est à l'étude. La margarine bien préparée n'est nullement nuisible à la santé, et à cause de son bon marché, est un aliment précieux pour la population peu aisée. L'essentiel est qu'elle doit être vendue pour ce qu'elle est, pour de la graisse et non du beurre, si la margarine est vendue pour du beurre, c'est premièrement le consommateur qui est trompé et volé, et secondement l'agriculteur qui est atteint dans ses intérêts, parce que l'on fait une concurrence déloyale au marché du beurre, on diminue sa valeur et indirectement on provoque l'abaissement du prix du lait. Les agriculteurs ont donc un intérêt

direct, à s'occuper de la question de la margarine et devront s'employer auprès des autorités pour que leurs intérêts soient sauvegardés.

M^r le Pré^t remercie M^r Ackermann est insiste sur le fait que nous sommes heureux d'avoir au bureau de salubrité un chimiste s'occupant d'une manière aussi sérieuse de l'intérêt de tous.

Répondant à diverses questions qui lui sont posées par M^rs Martin, Mallet, Constantin, Haesch & Héron, M^r Ackermann ajoute:

1° que le prix de revient de la margarine est de f 1.20 le k°

2° que pour le goût & l'apparence, il est difficile de reconnaître du beurre et de la vraie margarine.

3° que dans la fabrication de la margarine, pour 100 k°, il n'entre que 30 litres environ de lait.

4° qu'au point de vue hygiénique la vraie margarine n'offre aucun danger.

5° que la margarine se conserve plus longtemps que le beurre.

6° que la margarine se mélange difficilement avec le beurre.

Séance levée

L. de Westenveller
sr

Séance du 1er Avril 1899

Sont présents M^rs Constantin P^t, de Candolle, Haesch, Héron, Odier, Viellier, Auriol, Barde, Ch. Borel, Boissier, de Beaumont-Dufour, Dunnur fils, Fazy-Pilet, Seipel & Vaucher, en tout 17 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M^r le Pré^t communique:

1° une lettre du Dépt de l'agriculture, invitant la Classe à se faire représenter à la distribution des prix aux élèves des cours d'agriculture.

2° une lettre de M^r Senn priant les membres de la Classe de

ne pas le renommer du bureau.

3e La loi fédérale concernant les tarifs des chemins de fer fédéraux.

4e Une statistique de rendement des 25 dernières années de la Compagnie des Colonies Suisses de Sétif.

Gypses d'Aimoy

Mr le Prés. rapporte que la Sté des Gypses d'Aimoy va envoyer les 100 sacs de plâtre pr essais de fumure de vignes. Les plâtres seront remis à Mrs Tuescher, Odier, Dunant & Prolet.

C. rendu financier

Le compte rendu financier est renvoyé à une prochaine séance.

Projet de loi sur l'enseignement agricole.

Mr le Prés. donne à la classe le préavis du Bureau au sujet de la création d'une Ecole d'Agriculture & d'Horticulture dans le canton de Genève, préavis qui est le suivant:

Le bureau est opposé à la création de cette Ecole, par contre, il désireroit:

Que l'on donne plus d'extension à l'enseignement agricole dans les écoles secondaires rurales.

Que cet enseignement soit donné par des maîtres spéciaux.

Qu'il soit mis à la disposition de ces derniers de petits champs d'essais & d'expériences.

Qu'il soit donné toujours plus de vie aux cours agricoles d'hiver.

Qu'il soit donné plus de développement aux stations d'analyses & d'essais, & que ces stations soient mises le plus possible à la disposition des agriculteurs.

Mr Ch. Borel n'est pas partisan de la création de cette école.

Mr Boissier estime qu'elle n'aurait pas sa raison d'être dans un petit canton comme le notre. Les écoles des cantons de Vaud & Neuchatel, quoique en plein pays de vignobles, n'ont que peut d'élèves. En outre, le terrain de Châtelaine ne se prête absolument pas à l'établissement d'une école de viticulture, c'est un gros terrain compact et exposé au gel. Mr Boissier préfère beaucoup les cours actuels auxquels on joindrait des champs d'essais.

Mr Dufour est d'avis qu'une école maraichère à côté de l'Ecole d'agriculture aurait rendu de grands services.

Il remarque qu'il ne faut pas confondre: culture potagère avec culture maraîchère; cette dernière, faite beaucoup plus en grand pourrait rentrer dans l'agriculture.

M^r le Préi^t observe que toutes les sociétés du canton ayant été consultées, c'est aux sociétés d'horticulture à donner leur avis au sujet de la culture maraîchère.

Le préavis du bureau, mis aux voix est adopté. Une lettre dans ce sens sera adressée à la Commission nommée par le G^d Conseil pour étudier ce projet de loi.

Election de 9 membres du Bureau

M^rs Odier & Viollier sont désignés comme scrutateurs pour l'élection de 9 membres du bureau.

Sont nommés:

M^r H. Faesch par 15 voix
" W. Patry " 15 "
" E. Constantin " 14 "
" A. Hénon " 14 "
" A. Martin " 14 "
" L. de Candolle " 12 "
" L. Wuarin " 10 "
" H. Auriol " 10 "

Un nouveau vote, pour lequel il n'est distribué que 11 bulletins nomme

Président

M^r L. de Candolle, Président par 10 voix

V^e Président

" W. Patry, Vice Président " 8 "

Greffage industriel de la vigne américaine

M^r Barde expose son travail sur le greffage industriel de la vigne sur plants américains & la sélection des porteurs & greffons.

Sélection des porteurs & greffons (M^r A. Barde)

Il fait d'abord ressortir la grande importance qu'a pour nous la reconstitution du vignoble sur plants américains, à laquelle on arrive par le greffage sur américain.

Au début, dans le Midi, on employait "la greffe en fente", maintenant, on pratique beaucoup plus le "greffage sur table en fente anglaise", seul moyen usité dans le canton

de Genève & qui se pratique de la manière suivante : les porteurs & greffons sont coupés en biseaux à l'aide d'un greffoir ; les coupes opérées, il ne reste plus qu'à ajuster ces deux parties destinées à devenir un seul & même tout. Pour cela, le greffeur fait une petite languette sur les deux biseaux, puis réunit ces bois en faisant pénétrer les deux languettes l'une dans l'autre ; il ne reste plus alors qu'à attacher solidement le greffon au sujet pour empêcher tout déplacement de greffe.

Mr Barde parle ensuite du mode employé par Mr Dumur & lui, et qui consiste à se servir du "Guide greffe", outil inventé par Mr Richter de Montpellier. Cet instrument se compose de 3 petits tubes en acier, ouverts en biseaux, de 3 calibres différents, & fixés sur tiges de fer devant l'ouvrier qui emploie l'un ou l'autre suivant la grosseur des bois.

Le greffeur, occupé à faire des américains, a devant lui un casier divisé en 3 compartiments dans lesquels il place les sujets une fois biseautés. Pour les greffons, il n'y a que la différence qu'au lieu d'avoir des casiers, on les place dans trois récipients avec de l'eau afin qu'ils ne sèchent pas. L'ajusteur n'a donc qu'à pratiquer la languette sur les bois qui devront s'ajuster d'une manière parfaite.

Mr Barde estime que, grâce au guide greffe, on peut utiliser des personnes peu initiées aux mystères de la pratique & obtenir des coupes aussi nettes & irréprochables que celles faites par les meilleurs greffeurs de profession.

Il réfute ensuite les différentes objections qui sont faites au guide greffe & conclut qu'avec cet instrument on peut obtenir des coupes aussi franches & souvent beaucoup plus nettes qu'à la main.

Mrs Dumur & Barde n'attachent plus les greffes une fois faites ; ils les font souder, provoquer & émettre des racines par le procédé dit "greffage à la mousse". Les greffes sont mises dans des caisses ayant généralement 1m de long & 0m55

de haut x de large, placé de pointe. Elles sont isolées des parois de tous côtés, par une couche de mousse humide auparavant stérilisée, x de charbon de bois réduits en menus morceaux. Il faut avoir bien soin que les bourgeons des greffons soient tous au même niveau. A l'intérieur aussi, entre les portes greffes, on met quelques poignées de charbon pour combattre la moisissure. Après une 10ne de rangées de greffes les unes sur les autres, nouveau lit de mousse saupoudrée de charbon de bois pour que les plants ne risquent pas, par la pression, de perdre les greffons.

Très souvent, le charbon n'est pas suffisant, aussi ces Messieurs, pour prévenir la moisissure, sulfatent-ils la mousse avec une solution de sulf. de cuivre au 2% dont ils bassinent chaque rangée de greffes.

Les caisses, une fois remplies, sont doucement placées sur toute leur longueur de manière que toutes les têtes des greffons se trouvent en haut, puis couvertes d'une couche de mousse x charbon de bois, bien arrosées, et portées dans la chambre chaude dans laquelle la température doit être maintenue à 23-25° centigrades.

Le local doit être hermétiquement fermé durant les 7 ou 8 jours pour éviter la déperdition de la chaleur. C'est à partir de ce moment que commencent les difficultés; et l'on n'arrive à les vaincre que par beaucoup d'observations minutieuses. Il s'agit surtout de maintenir le degré d'humidité voulu pour qu'il ne se produise ni moisissure, ni dessèchement.

Après 2 semaines environ de séjour dans la chambre chaude, on "baigne les caisses" dans une eau tempérée, la mousse dans les caisses fait l'office d'éponge et aspire l'eau qui pénètre ainsi entre les différentes couches.

Une fois dehors du bassin, il faut avoir soin de bien laisser égoutter les caisses. Ensuite on les replace pour

4 ou 5 jours dans la chambre chaude, puis dans un local dit "tempéré" avec température de 12-15°. Cette dernière opération est surtout nécessaire chez nous, en effet, il ne serait pas prudent de porter directement sur un terrain à mettre en terre les sujets sortant de la chambre chaude ; la terre, au moment de la plantation (mois d'avril) n'étant pas encore assez chaude. Cette brusque transition pourrait causer de graves préjudices aux jeunes plants. Généralement, au bout de 20 à 25 jours, les greffes sont assez soudées pour être transportées dans le local tempéré où elles séjournent jusqu'au moment de la plantation.

M^r Barde énumère les avantages de ce mode de greffage qui sont :

1° une réunite presque assurée de reprise en pépinière.
2° une économie de main d'oeuvre.
3° une économie de surface de terrain et de culture.
4° point de frais de déracinage.

En outre, il fait ressortir qu'en 3 semaines, avec 2 morceaux de bois, on obtient une petite souche de vigne greffée, soudée et enracinée.

Il estime que l'arrachage des plants doit être fait à l'arrière automne plutôt qu'au printemps.

Parlant de la sélection des porteurs à greffons, M^r Barde recommande de s'assurer "de visu" de la qualité des matières que l'on emploie pour fabriquer ; pour les portes greffes, il faut aller les choisir soi même dans le midi jusqu'à ce que nous en ayons chez nous ; pour les plants, il faut visiter les vignes avant la vendange et marquer les bonnes souches.

En terminant, il indique les principales espèces qui pourront servir à la reconstitution de notre vignoble, particulièrement le Rupestris Gloire et le Rupestris du Lot, et invite les membres de la classe à venir visiter avant le 20 Avril, leur atelier de greffage aux Acacias.

Pendant son exposé, M^r Barde fait circuler un modèle

de " guide greffe " diverses photographies et une greffe de 18 jours montrant à sa base le calus pour émission des racines.

Mr le Prés. remercie le conférencier pour sa très intéressante communication

Mr de Candolle a vu en 1890, en Allemagne, obtenir des réussites de greffage par renversement. le moyen n'était pas seulement utilisé pour les vignes, mais pour d'autres plantes. Il décrit la manière d'employer ce système et observe qu'il vient d'en lire la description dans le n° du 25 mars de la revue de viticulture.

Pour que ce procédé réussisse, il est indispensable, au bout de 3 semaines, lorsque l'on sort ces boutures, que les petites racines très délicates, ne reçoivent pas d'air; pour cela, on les met dans de l'eau.

Il demande à Mr Barde si le greffage à la mousse se développe en France.

Mr Barde répond que oui.

Mr Hénon n'est pas partisant du système Richter, il n'aime pas le guide greffe et n'a jamais constaté la réussite d'une greffe faite avec cet instrument.

Quant au greffage à la mousse, il croit qu'elle peut réussir dans un établissement bien établi, mais ne la croit pas pratique pour des particuliers. Pour lui, le meilleur système est le greffage au greffoir que les femmes font aussi bien que les hommes en Beaujolais.

Mr Barde espère avoir le plaisir de montrer à Mr Hénon des greffes préparées au guide greffe parfaitement réussies. Il ne craint pas du tout les femmes pour greffer, au contraire.

Mr de Candolle observe qu'une greffe doit non seulement être bien soudée, mais aussi, bien ajustée et par conséquent bien coupée.

Parlant de la sélection des greffons, il remarque que

l'on choisit toujours des cepts de fendant vert ou fendant rouge, cependant, Mr de Saugy, dans son livre sur les vignes, parle non seulement des plants fendants, mais aussi des plants rassoux. le dernier est très sucré & Mr de Candolle a remarqué souvent qu'il mûrit avant les autres, dans les mauvaises années.

Mr Héron recommande surtout d'éliminer la "côte rouge" qui est une dégénérescence du fendant.

Mr de Candolle remercie l'assemblée de l'avoir appelé à la présidence.

Séance levée

L. de Candolle
sec re

Séance du 6 mai 1899

Sont présents: Mrs Constantin Préit, de Candolle, Archinard, Bernard, Faesch, Héron, Martin, Odier, Ruriol, Bertrand, W. Borel, Collet, Constantin père, Debonneville, Dumand, Dumuid Frayolle, Gysler père & fils, Monnard Pre, Rieder, Senn, Vernet, en tout 27 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Préit communique:

1o un avis de foire à Versoix

2o une circulaire de la Ste Helvétique d'Horticulture au sujet d'une exposition internationale du 14 au 30 Juin prochain à Genève. La Classe donnera un prix d'environ f 50.—

3o le dernier nr du bulletin de la Ste d'Agriculture de France.

4o l'ouvrage intitulé "Les maladies microbiennes des Animaux" par Nocard & Leclainche, ouvrage acheté pour notre bibliothèque.—

Mr le Préit engage les membres de la Classe à venir nombreux visiter l'atelier de greffage de Mrs Dumur & Barde.

Délégués Mrs Faesch, Wuarin, Martin, Constantin & Patry sont

Séance fédération — nommés délégués à la prochaine séance de la fédération à Lausanne. Mrs Senn & de Westerseller suppléants.

Compte rendu financier — Mr le Trésorier donne le compte rendu financier (voir procès verbal séance bureau du 15 Avril.)

Mr le Prés.t communique le rapport de Mr Chauvet, vérificateur des comptes concluant à l'adoption de celui-ci.

Vérificateur des comptes — Les comptes sont adoptés par l'assemblée.

Mr Chauvet est nommé vérificateur pour l'exercice 1899/1900.

Pulvérisateur — Le pulvérisateur est mis en loterie. Il est vendu 32 billets à 0/50. L'instrument est gagné par Mr Pistoir de Collonges y Salève.

Culture des haies (Mr A. Martin) — Mr A. Martin présente un travail sur la culture des haies. Il fait ressortir la manière irrationnelle dont la plupart sont plantées. Si l'on en crée une les plants d'épine ou de charmille sont mis en terre beaucoup trop serrés, puis on les laisse monter au lieu de les rabattre, ils s'élèvent minces comme des fils & la partie supérieure de la haie présente bien une masse touffue mais complètement dégarnie dans le bas, elle n'offre aucune résistance.

Mr Martin conseille de réagir contre cette fâcheuse routine & rappelle comment l'on doit s'y prendre pour établir une haie. Bêcher le terrain à 50 ou 60 centms de profond & 1 m. 50 de large. Si c'est sur l'emplacement d'une vieille haie, on doit renouveler la terre. Les plants repiqués de 2 ans sont placés sur une ou 2 lignes et distants de 15 à 20 centimètres. On ne doit pas les enterrer trop, puis les rabattre sur 2 ou 3 yeux et continuer une taille courte pendant 2 ou 3 ans afin que la base se développe & se fortifie.

Pour la restauration des vieilles haies, si elles sont de bonnes essences, on peut, ou reprendre du pied, ou garnir les vides par le plessage qui consiste à entailler les branches & à les coucher obliquement, elles se greffent

ensemble pas approche & forment ainsi une forte armure.
En terminant Mr Martin parle du Maclura Aurantiaca ou du Citronnier épineux, des arbustes à longues épines très bonnes pour faire des haies impenétrables, par contre, il n'est pas partisan des clôtures en fil de fer dites "ronces artificielles".
Mr Martin fait circuler deux petites branches de maclura et citronnier épineux.
Mr le Prés.t remercie Mr Martin de nous avoir entretenus d'un sujet aussi pratique.
Mr Archinard croit les arbustes porteurs de longues épines tout aussi dangereux que les ronces artificielles.
Mr de Candolle préconise les haies en sapin.
Mr W. Borel rapporte que dans les pâturages du Jura on emploie passablement de ronces artificielles.

Lathyrus Silvestris (Mr D.r Héron)

Mr le Dr Héron parle du Lathyrus Silvestris. Il en a fait l'essai chez lui mais n'a pas été du tout satisfait. Non seulement cette plante lui a donné de mauvais résultats comme rendement, mais son bétail s'est obstinément refusé à le manger. En outre, pour s'en débarrasser, l'arrachage est beaucoup plus dur que celui de la Luzerne.
Mr le Prés.t remercie Mr Héron de nous avoir donné des renseignements si positifs sur une plante que l'on a tant recommandée pour l'alimentation du bétail.
Mr Bertrand estime qu'elle n'a pas plus de valeur pour les agriculteurs que pour les apiculteurs.

Consoude rugueuse

Mr E. Constantin parle de la consoude rugueuse du Caucase qui est un bon fourrage et donne un énorme rendement.

Séance levée

V.te de Castellaz
Sec.re

Séance du 10 Juin 1899

Sont présents Mrs de Candolle Pt, Archinard, Auriol, Bernard, Faesch, Héron, Martin, Odier, Patry, Viollier, Berthier Ch. Borel, W. Borel, Collet, A. Desbaillet, Dumur fils Fayolle, Monnard Vre, en tout 20 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Prés+ se fait l'interprète de la classe pour remercier Mr Constantin de la manière dont il a dirigé notre société pendant l'exercice écoulé et pour l'excellent rapport qu'il en présenté à la Sté des Arts.

Rapport annuel — Mr Faesch rappelle qu'il a proposé de lire en séance de la classe le rapport du Prés+ sortant de charge.

Il croit que ce serait intéressant pour beaucoup d'agriculteurs qui n'assistent pas à la séance de la Société des Arts.

Mr Martin estime que nous devrions renvoyer cette question au bureau.

Mr de Candolle à l'intention de proposer à la Sté des Arts que la séance publique de cette société soit combinée avec une des séances familières. Il croit que conjointement avec cette idée on pourra étudier la recommandation de Mr Faesch et propose de la garder en reserve pour ce moment là.

Traité de drainage — Mr le Prés+ parle du traité de drainage de Mr Gendre pour lequel la Classe n'a pas encore souscrit. Le bureau s'occupera d'insérer un avis à ce sujet au dos de notre prochaine carte de convocation.

Mr de Candolle recommande un ouvrage allemand du Prof Pott, de l'université de Munich, intitulé "Le formalisme dans l'élevage agricole des bestiaux"

Après discussion au sujet d'une demande du Dpt qui désirerait savoir si les bans de vendanges existent toujours dans le Con de Genève, il est décidé que Mr le Prés+ répondra que non.

Le bureau a reçu les 2e & 3e livraison de la statistique du Canton de Vaud (extrait du journal de statistique Suisse.)

Préparation des bouillies cupriques (Mr Auriol)

Mr Auriol énumère les différentes préparations de bouillies cupriques.

Celles-ci demandent à être légèrement acides ou strictement neutres pour que l'on obtienne le maximum d'action.

Les bouillies basiques occasionnent une perte de cuivre par la carbonatation de la chaux ; elles doivent être fines, légères pour bien rester en suspension, on verse ordinairement le lait de chaux très concentré dans la solution diluée de sulfate.

Une façon meilleure de procéder consiste à faire 2 solutions de titre égal & à les verser l'une dans l'autre ; on obtient de cette façon des bouillies d'une grande finesse. Il est nécessaire de déterminer par un essai la quantité de chaux qui neutralisera le sulfate, la nature de la chaux, si elle est hydraulique, grasse ou maigre, joue un rôle important.

On prépare de la même façon la bouillie bourguignonne en employant si possible du carbonate de soude sec d'un titre connu, les cristaux de soude ont une composition trop peu fixe, cette dernière bouillie demande à être utilisée le jour de sa fabrication.

Dans la bouillie bordelaise, il faut remarquer que 225 gr de chaux pure saturent 1 Kg de sulfate ; pratiquement 1 Kg de chaux est suffisant.

Dans la bouillie bourguignonne 500 gr de carbonate de soude saturent 1 Kg de sulfate.

On peut préparer encore une bouillie bourguignonne ammoniacale, d'une belle couleur bleue, de la façon suivante : dans un hectolitre d'eau, on dissout 2 Kg de sulfate dans lequel on verse 1 litre d'ammoniaque & 350 gr de carbonate de soude dissout dans un litre d'eau.

On a essayé dernièrement les bouillies au sulfate de cadmium, mais le prix actuel trop élevé de celui-ci

ne lui permet pas de remplacer avec avantage le sulfate de cuivre ; les bouillies que l'on obtient sont blanches, et par conséquent ne marquent pas aussi bien. Leur effet est très bon pour combattre le mildew.

Les bouillies dans lesquelles on incorpore 250 gr. de bichlorure de mercure ne paraissent pas appelées à détrôner les précédentes, l'effet du mercure est trop dangereux pour que l'on ose en répandre même des doses faibles sur la vigne.

Une bouillie qui paraît pouvoir lutter actuellement avec avantage contre les précédentes est la bouillie au savon et au savon et à la colophane, on la prépare de la façon suivante :

Sulfate de cuivre 1 K° 500, savon en poudre 1 K° 500
Eau 100 litres.

On jette le savon en poudre dans la solution de sulfate de cuivre en agitant le mélange ; il faut éviter d'employer des eaux calcaires qui forment des grumeaux avec le savon, car ils engorgeraient le pulvérisateur.

La bouillie au savon et à la colophane paraît être encore plus adhérente ; on la prépare de la façon suivante. on dissout 25 K. de carbonate de soude dans un hect. d'eau bouillante, puis on ajoute 25 K. de colophane en poudre qui se dissout bien dans l'eau renfermant le carbonate de soude, mais pas dans l'eau pure.

Pour préparer la bouillie définitive, on met un demi litre de cette solution dans 10 litres d'eau, puis on l'ajoute à la solution de sulfate de cuivre à 1 K° 500 par hectolitre.

La colophane communique une grande adhérence à cette bouillie, mais un temps un peu prolongé et surtout la chaleur diminue cette adhérence quand la bouillie n'est pas fraîchement préparée.

Les autres bouillies, surtout celles au carbonate de

sonde présentent les mêmes inconvénients
Mr le Prés.t remercie Mr Auriol pour la peine qu'il s'est donnée à nous fournir tous ces renseignements.
Il se demande si les bouillies préparées au savon ou à la colophane ne devraient pas être essayées chez nous à parte des bouillies au mercure dont le bureau de salubrité avait défendu l'emploi dans le Cton de Genève. Mr de Candolle cite à ce sujet un extrait du journal "Le progrès agricole et viticole, nº du 4 Juin dernier.
Mrs L. Vignon & J. Perraud ont examiné les produits des vignes traitées par les bouillies au mercure. Les analyses ont montré à ces auteurs que les produits de la fermentation des raisins ainsi traités ne renferment que des quantités minimes de mercure & qu'ils peuvent être en conséquence livrés sans danger à la consommation. Par contre l'utilisation du bichlorure de mercure a une action néfaste sur la végétation de la plante. Mr Berthelot ajoute qu'à son avis, on doit faire toutes réserves, en ce qui touche l'influence du mercure sur le vin & les raisins au point de vue hygiénique. Les effets de ces petites quantités de mercure dans les produits alimentaires d'une consom=mation journalière & prolongée doivent être tenus, dit-il, comme suspects & périlleuse. —

Une discussion, à laquelle prennent part Mr Fraisch Auriol, Ch. Borel fait ressortir que ces différentes prépa=rations ne peuvent se conserver plus de 2 ou 3 jours au maximum. La bouillie à la colophane est très bonne, mais ne peut se conserver plus de 2 heures.
Mr Fraisch demande à Mr Auriol s'il ne pourrait pas procurer au bureau de la classe de petites quantités de ces préparations, & nous les remettrions à nos membres pour faire des essais.
Mr Auriol fera parvenir de la bouillie au savon.
Mr Berthier voudrait savoir quelles sont les propostion

exacte de sulfate de cuivre à chaux à employer.
Mr Auriol répond que pratiquement, il faut compter un demi à un Kr de chaux, si elle est très pure pour 2 Kr de sulfate de cuivre.

Concours fauchenses à Avrilly

Mr le Dt explique que Mr Patry à lui, n'ayant pu assister au concours de fauchenses à Avrilly, le 2e objet de l'ordre du jour, rapport sur ce concours sera supprimé. Il demande à Mr Collet s'il ne voudrait pas nous en dire quelquechose.
Mr Collet estime que le concours était bien organisé à que le Jury s'est donné toute la peine possible, mais il aurait voulu un essai plus complet, c'est à dire que chaque machine ait à faucher au moins un quart de pose. Il estime que l'on ne peut juger une machine qui arrive toute neuve à non réglée en lui faisant faucher seulement une ligne; il est impossible de se rendre compte de ce qu'elle peut faire sur un aussi faible parcours.
Mr Richinard voudrait aussi beaucoup plus de temps à de travail pour juger chaque machine, mais au point de vue général, il estime que le résultat du concours a été heureux, car chacun a pu se rendre compte de ce que l'on pouvait faire avec les fauchenses.
Mr Bernard rend compte de l'aimable réception faite aux rares membres de la classe qui ont assisté au concours d'Avrilly. Il reconnait également que ces essais auraient dus être faits sur des surfaces plus grandes, mais est d'avis qu'avec les perfectionnements actuels, on peut dire que toutes les fauchenses sont bonnes à fauchent bien.

Séance levée

L. de Vasselier
Sec.

Séance du 1er Juillet

Sont présents : Mrs de Candolle, Prés. Patry, Bernard, Constantin, Taesch, Hénon, Viollier, Bard, Challand, Debonneville, Dumuid, Olivier, Monnard, Dr. en tout 14 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Décès de Mr Charles Jamme

Mr le Prés. annonce le décès de Mr Charles Jamme, Prés. de la Soc. d'agriculture du Dist. de l'Hérault.

Il est chargé d'exprimer à cette société les condoléances de la Classe.

Concours J. Boissier

Le Bureau s'est occupé d'un concours pour le prix Jules Boissier, a proposé d'organiser en automne un concours de charrues dans lequel on primerait les instruments, a un concours de labourage pour lequel il sera surtout tenu compte de la manière dont le travail sera fait; on pourrait y joindre aussi une exposition d'autres instrum.ts.

La Classe donne pleins pouvoirs au bureau pour organiser ce concours.

Rapport sur Syndicat agricole Romand (Mr Dumuid)

Mr Dumuid présente un rapport sur l'activité du syndicat agricole Romand en 1898/1899.

Il remercie en premier lieu la classe de s'être fait représenter à l'assemblée du syndicat, a fait ressortir que sur 37 sociétés faisant partie de la fédération, 7 seulement sont inscrites au syndicat, mais ce chiffre est porté à 14, si l'on compte les sections. Ces 14 associations se repartissent comme suit: 1 dans le Jura Bernois, 2 Neuchatel, 5 Fribourg 3 Valais & 3 Genève.

Il est à remarquer qu'aucune Soc. du canton de Vaud ne figurant parmi ses adhérants, c'est pourtant avec ce canton que le syndicat a fait le plus, a ceci, après un accord verbal a provisoire avec la fédération. Mais Mr Dumuid déplore l'obligation de faire partie de la fédération pour pouvoir s'inscrire au syndicat, car les sociétés vaudoises syndiquées entr'elles sont

déjà assez fortes pour marcher sans la fédération & par conséquent ne peuvent se joindre au syndicat Romand, ce qui est très regrettable.

Les ventes faites à des sociétés & à des particuliers en engrais divers, graines fourragères, tourteaux, pommes de terre, sulfate de cuivre, soufre, échalas & divers, ont atteint le chiffre de f 140.378.95, se répartissant par canton comme suit:

Vaud f 50.793,60; Genève f 40.061,35; Valais f 18.969,95; Neuchatel f 12.124,60; Jura Bernois f 2.231,65; Fribourg f 432,20 et particuliers f 15.765,60.-

L'achat de ces différentes marchandises s'étant élevé à f 137.699,90, il est resté un bénéfice de f 2679.90 qui a couvert les frais généraux & servi au traitement du gérant.

Mr Dumuid parle ensuite des diverses tractations avec les marchands pour chaque espèce de fourniture & fait ressortir combien il est fâcheux que le syndicat ne soit pas encore assez fort pour pouvoir acheter ferme & emmagasiner les différentes marchandises avant de savoir exactement ce qu'il devra fournir, la plus part du temps, l'obligation d'attendre fait payer les marchandises plus cher

Mr le Prés. remercie Mr Dumuid pour tout l'intérêt qu'il a su donner à son rapport. Il rappelle que d'après ses statuts, le syndicat n'a pas été créé seulement pour les achats en commun, mais aussi pour les ventes. Il demande à Mr Dumuid s'il croit qu'avec le temps, il y arrivera.

Mr Dumuid estime que ce sera difficile, l'agriculteur n'aimant pas laisser à d'autres le soin de vendre ses produits.

Au sujet d'un passage du rapport relatif au

fait que les maisons françaises peuvent fournir à meilleur compte aux cantons frontières qu'à l'intérieur de la Suisse à cause des tarifs de chemin de fer fédéraux, Mr. Forrer se demande si, au moment où l'on s'occupe de ces tarifs, on ne pourrait pas demander d'avoir aussi en Suisse des tarifs réduits.

Mr. de Candolle croit que ce point a déjà été touché par le secrétariat de la ligue Suisse des paysans.

Mr. Dumuid explique encore pourquoi, grâce aux tarifs de chemin de fer, les maisons allemandes sont mieux placées que les maisons suisses.

Il donne encore quelques renseignements sur la manière dont les commissions sont perçues, & recommande aux membres de la classe de s'adresser aussi bien personnellement qu'en Société au syndicat Romand pour les fournitures dont ils ont besoin, insistant sur ce que les agriculteurs doivent soutenir le syndicat.

Liens en corde. Son de riz

En terminant Mr. Dumuid fait circuler des échantillons de liens en corde pour les moissons à fr 18 le mille & du son de riz à fr 12.- les 100 Kg.

Mr. le Prés.t fait observer que la classe, tout en voulant bien faire connaître les marchandises que l'on offre à ses membres, ne peut, comme société prendre aucune responsabilité.

Nouvelles des récoltes

Mr. Martin estime que la récolte des foins sera d'une bonne moyenne & que la levée des betteraves est très irrégulière.

Mrs. de Candolle & Héinon ne croient pas que les vignes du canton ayent beaucoup à souffrir du ver (cochylis)

Mr. Dalby rapporte que Mr. Dufour, de la station viticole du Ch. de l'Air n'est pas encore tout à fait fixé sur la valeur du traitement contre ce ver (poudre de pyrèthre & savon noir).

Séance levée

L. de Candolle
Mre

pas de séances en Août & Septembre 99
L. de Castella
sec.

Séance du 7 Octobre 1899

Sont présents Mrs de Candolle Prés., Fraesch, Bernard, Martin, Viollier, Ch. Borel, W. Borel, Barde, Bertrand, Collet, Debonneville, Ad. Dunant, Fayole, Geysler père & fils, Oliet, Soudan, G. de la Rive, en tout 27 personnes.

En l'absence du secrétaire au début de la séance & du procès verbal, ce dernier ne peut être lu.

Délégués aux divers congrès à Paris

pour la Ste des Agriculteurs de France. pour le congrès international d'agriculture & pour celui de viticulture.

Pour le 1er la classe nomme comme délégués Mrs de Candolle, Fraesch & Micheli; pour les autres, la question est renvoyée au bureau.

Don de livres Mr le Prés. annonce un don de livres en souvenir de Mr F. de Beaumont. (Mr F. de Beaumont)

Mr le Prés. communique la statistique du canton de Vaud & annonce que nous aurons à remplacer Mr F. de Beaumont décédé à la Ste dernièrement.

Concours J. Boissier

Il rapporte que nous n'avons pu délivrer le prix J. Boissier. Le bureau organisera un concours J. Boissier pour 1900. - Le sujet sera choisi à la proch. séance.

fonds T. Demole

On verra à employer le fonds Demole pour un concours ou autre chose.

Concours de charrues rapport Fury rapport Fraesch récompenses

Mr Fraesch donne lecture de son rapport & de celui de Fury sur le concours de charrues. Ces 2 documents ainsi que la liste des lauréats devant figurer dans notre bulletin, il n'y a pas lieu d'en donner un compte rendu au présent procès verbal.

Médaille à Mr Gysler fils

Mr le Prés.t annonce que le bureau propose de remettre une médaille de bronze à Mr Gysler fils qui s'est donné beaucoup de peine pour l'organisation et la bonne réussite du concours.

La classe adopte cette idée.

Une intéressante discussion s'engage entre Mrs de Loriol Soudan, Gysler et Collet au sujet des charrues dites Dombasle et Brabant, il en ressort que la Brabant tourne oreille a certainement de grands avantages, mais que dans certains cas, suivant nos terrains, la Dombasle à ses avantages aussi pour labourer en billons.

Nouvelles des récoltes

La mise de Morges a été ratifiée à 40 ½ centimes.

Mr Collet dit que les ventes sont très difficiles.

Mr Tæsch parle des prix de 35 à 36 cents. pour le Mandement, à 37 cents pour Cologny. On lui a fait le matin même par téléphone une offre de 39 cents pour sa récolte de Secy mais il ne connait pas les conditions.

Mr Collet fait remarquer que les vins d'Espagne arrivent en grande quantité, même dans le canton de Vaud.

Séance levée

L. de Westerweller
sec.re

Le Comité d'Agriculture reçoit comme membres de la Classe:

Mr Jacques Moret à Aire
présenté par Mrs T. Moret et A. Bernard

" Antoine Montmasson, fermier à Certoux
Mrs J. Hotellier et J. Savigny

" Albert Forget, Ch.au Banquet Genève
Mrs W. Patry et H. Tæsch

" François Savigny à Certoux
Mrs Hotellier et J. Savigny.

Mr Paul Bouvier à Chancy
présenté par Mrs P. Desbaillets & Bouvier.
Mr Hermann Patry au Grand Saconnex.
Mrs W. Patry & L. de Candolle.
Mr P. Galbes, Maison Matthey Galbes, Genève
Mrs L. de Candolle & H. Flaesch.
Mr Louis Dufour, Chau des Bois, Satigny
Mrs H. Pasche & L. de Westerweller.

Séance du 4 Novembre 1899

Sont présents: Mrs de Candolle Prés., Muriol, Bernard, Constantin, Hérion, Martin, P. Odier, Barde, Charles Borel, Borel père, W. Borel, Dunant, Trayolle, J. de la Rive, en tout 16 personnes.

Les procès verbaux des séances du 1er Juillet & 7 8bre sont lus & approuvés.

Mrs Constantin & Dunant sont nommés scrutateurs pour l'élection qui doit désigner trois personnes à proposer pour remplacer au comité d'Agriculture Mr de Beaumont décédé:

Choix de 3 candidats pr Comité d'Ag.re

Mrs Pierre Odier, W. Viollier & L. Wuarin obtiennent chacun 13 voix.

Mr le Prés.t annonce que le sujet choisi pour le concours J. Borgier en 1900, sera: la bonne culture des pommes de terre.

Concours J. Borgier pr d. terre

Mr le Prés.t communique une lettre du commissariat général suisse pour l'exposition de 1900 annonçant qu'ensuite d'un avis d'experts spéciaux, la Suisse n'exposera pas dans la classe 38 où la Classe d'Agriculture était inscrite. Nous n'exposerons donc pas à Paris en 1900.

Exp. Paris 1900 Classe exposera pas.

Mr le Prés.t présente & fait distribuer quelques exemplaires du travail de Mr Collet sur la manière de reconnaître les bonnes vaches laitières. Il présente aussi le

règlement du VIe concours international d'agriculture à Paris en 1900.

Les bois du Canton de Genève (Mr W. Borel)

Mr W. Borel donne lecture de la 1re partie de son travail sur les bois du Cton de Genève, traitant spécialement du rapport entre les forêts et le climat; ce travail sera publié dans notre bulletin.

Mr le Prés. remercie le conférencier pour sa très intéressante communication et espère qu'il voudra bien la continuer dans une prochaine séance.

Mr de Candolle fait observer que le Salève, quoique ayant très peu d'arbres, le pied de cette montagne a pourtant beaucoup de sources.

Mr W. Borel insiste pourtant sur le fait que les eaux tarissent sur les massifs déboisés qui rendent en tous cas les sources intermitantes. Il assimile le Salève au Jura et dit que les "lesines" du Jura aident à récolter beaucoup d'eau.

Mr de Candolle observe que le Jura a des glacières naturelles qui n'existent pas au Salève.

Mr Héron estime que le Salève est dans les mêmes conditions que le Jura au sujet de ces grands réservoirs intérieurs. Il remarque par contre que les Voirons ont perdu leurs sources depuis que les coupes de bois y ont été pratiquées.

Mr Constantin, au sujet du reboisement dont a parlé Mr Borel observe que le chataignier craint le froid.

Mr Martin remarque qu'au point de vue du reboisement, il faut tenir compte du fait que notre Canton est parsemé de propriétés d'agrements. Il parle des arbres, si utiles pour protéger les vergers, et demande si le chêne n'est pas plus résistant que les autres essences aux incendies.

Il ressort d'une discussion au sujet de l'assainissement des marais de Sionnet et Roitelet, et du cours de la Seimaz que l'on pourrait très bien régulariser

le cours de ce ruisseau sans dessécher complètement les marais

Gypses d'Ormoy comme engrais pr vignes (Mr A. Dunant)

Mr A. Dunant rend compte des résultats obtenus par l'emploi des gypses d'Ormoy comme engrais de vignes. Ils ont été répandus sur une surface de 150 perches, non fumée depuis 2 ans, dont le sol est de l'argile glaciaire. Le plâtre a été répandu en couverture au mois d'Avril à raison de 4500 Kg à l'hect.a. La sortie des bourgeons semble s'être faite plus également. La vigne a reçu avant le 8 Juin un soufrage et un sulfatage, elle est restée verte toute l'année et la partie traitée au gypse a encore mieux conservé ses feuilles que le reste.

Mr Dunant a remarqué que cette partie a été parfaitement indemne de toute maladie.

Le plâtre a formé une croute sur les souches, et lorsque cette croute est tombée, la mousse est tombée avec et les souches sont parfaitement nettoyées.

Comme rendement, la demi pose traitée a donné trois brantées de vendanges de plus, soit 24 brantées de plus à l'hect.a

Il ne pense pas que l'on puisse attribuer ce rendement supérieur au fait unique du plâtre, mais il observe néanmoins que le fait est là, incontestable.

Mr le Prés.t remercie Mr Dunant pour les intéressantes observations qu'il vient de nous communiquer.

Mr J. Odier n'a aucune observation à donner sur les essais faits à Belle Ferme.

Renseignements sur les vendanges de vignes américaines

A) Mr Borolier à Archamp (Hte Savoie) Vigne de fendant sur Rupiaria Gloire; 3e feuille: 2000 souches à 1 m. en tout sens. Récolte 10 hect.l, ce qui représente assez exactement 50 hect.l à l'hect.a.

Sol: argile, 27.10 % Calcaire fin 4.45 % Sable calcaire 6.80 % Sable siliceux 61.65 % =100.—

B) Mr Ed. Boissier à Miolan 1) vigne ancienne, fendant

La récolte cette année est de 51 hect.l à l'hect.a, soit 5,3 hect.l de moins que celle de 1898. 2) vignes greffées: a) plantation de 1898 à 1 m. distance greffes sur Taylor: 44.8 lits par are. greffes sur York 44.1 lits par are. greffes sur Rupestris 21.6 par are. b) plantation de 1894, à 1 m. distance, greffes sur Gloire, lits 30 par are. greffes sur Solonis lits 42.80 par are. Le sol figure, sous le n°14, dans le tableau des analyses de la station viticole annexé au Rapport présenté par Mr de Candolle au congrès international, Lausanne 1898 (Dosages: argile, 36 %. calcaire total, 22.84)
Mr Ed. Boissier a eu l'obligeance d'ajouter à ces renseignements le tableau des récoltes du vignoble de Miolan depuis 1892, année où il a pris le domaine en mains.
C) Mr Cramer Micheli à Landecy. 1) plantation de 1893, distce 1 m. en tout sens. greffes sur Riparia, lits 84.8 par are. sur Taylor 72.88. sur Viala 37.60. sur Rupestris 49.6. sur York 82.64. 2) plantation de 1894 à 1 m. distance. greffes sur Solonis lits 56.4 par are. sur Riparia tomentz 70. sur Riparia gloire 88. sur Viala, 40.3. Terrain: voir tableau des analyses sous le n°55
D) Mr de Candolle, à Evordes. 1) Les Fourches. analyse n°49. Récolte totale 45 ½ hect.l à l'hect.a (contre 48.5 hect.l en 1898) y compris la récolte sur les greffes (environ 6 ares sur 96 ares) qui n'a pas été mesuré à part, parceque, dans les derniers jours avant la vendange la pourriture avait grandement endommagé un certain nombre de lignes ce qui enlève toute précision aux comparaisons. Mr de Candolle relève seulement que la récolte était assez belle (ou moins égale à la moyenne de la vigne entière) sur les Solonis, les Taylor, les Viala et sur les Rupestris × riparia; (Hybr 108 Millardet) ces derniers ont une plantation de 1895, soit de 2 ans plus jeune que les autres greffes, ci-dessus nommées. Par contre, Mr de Candolle signale l'infertilité remarquable des greffes sur Aramon × rupestris (1895)
A l'éprouvette Richelé, le moût a pesé 7 1/2°; il est à noter que l'an dernier, il pesait 7.2° pour les parties

non sulfurées, tandis que le taux était de 68° pour les parties auxquelles on avait appliqué un traitement cultural dont la dose était cependant modérée (27 à 30 gr. par met.q); il est vrai que l'extrême sécheresse avait nui à la diffusion du gaz, et beaucoup de ceps en avaient souffert. Cette année, aucun traitement.

2) La Tour, vigne assez mélangée de nouveaux plants, non phylloxérée. Elle a donné, cette année 350 lits de plus que l'an dernier avec 7 degrés soit 3 de moins qu'en 1898.

3) Montagny. Vigne greffée, plantation de 1895, en Riparia Gloire, Solonis & Rupestris du Lot.

Terrain: analyses n° 50. En 1897 les 2 premiers avaient donné une récolte de 50 hect.l à l'hect.a; la plantation est à 0m90 en tout sens. Cette année-ci, la récolte a été de 59.4 hect.l à l'hect.a sur Gloire & de 52.4 hect.l à l'hect.a sur Solonis.

Les Rupestris ont donné, pour la 1re fois une récolte valant la peine, encore n'est elle que de 22 hect.l à l'hect.a

Chose digne de remarque, on a récolté dans cette même parcelle sur 175 greffes sur Solonis × riparia 1616, un poids de raisins qui, selon la proportion habituelle (80% de clair) correspond à environ 30 lits par are, soit sensiblement davantage que les Rupestris; or ces greffes sur le 1616 sont à leur 2e feuille tandis que les Rupestris datent de 1895.

Le moût de cette jeune vigne a pesé 69 degrés, soit environ 3 de moins que celui des vieilles vignes aux Fourches. En 1897, la différence était de 15 degrés.

E) Mr Bonnet à Satigny, ne peut dire d'une manière exacte la quantité de vin récoltée sur les différents porte-greffes, parce que malgré la lutte qu'il lui a faite, l'oïdium lui a enlevé une trop forte partie de la récolte, qu'il estimerait comme venue à bien.

Plantation de 1896. Riparia Martin Desplatières. végétation inégale. quelques ceps ont peu de bois. le porte greffe 1/3 plus petit que le greffon. Récolte belle.

Riparia Tomenteux. végétation belle. Récolte belle; porte greffe légèrement plus petit que le greffon.

Riparia Gloire. Végétation & récolte belles. porte greffes presque la moitié plus petit que le greffon.

La récolte de ces 3 variétés, si elle était venue à bien, aurait été de 12000 lits à l'hect^a au minimum.

Solonis, végétation très belle, récolte satisfaisante. porte greffes 1/3 plus petits.

Viala, végétation belle, récolte petite porte greffes 1/3 plus petits.

Dans un autre endroit, & dans du terrain très riche, la récolte de 5 ceps Rup. x Rip., 9 aramon x Rup., 13 Rip. x Rup., 27 Rip. grand Glabre a été presque nulle; la végétation de ces plants est magnifique, et le porte greffe en général d'un quart plus petit que le greffon.

Cette petitesse du greffon, M^r Bonnet estime qu'elle provient un peu de ce que: suivant les ordres de Ruth, les plantations de cette époque ont été faites beaucoup trop basses, & l'on ne peut pas se défendre des racines qui partent du greffon, & qui, d'un an à l'autre se développent trop, & dont l'ablation toute les années porterait préjudice. Par contre, elles sont devenues si grosses si elles ont 2 ans que l'on ne peut plus les couper sans porter perte à la souche.

Selon lui, il faut recommander sérieusement de faire de plus longs greffons & de laisser toute la partie des bois du pays hors terre.

porte greffes ? ? ? ? ? ?

F) M^r Hénon, à Cornières, signale le fait qu'une vigne à sa 2^de feuille greffée en savoyan, a donné une récolte d'au moins 45 setiers à la prise. une grappe pesait tout près d'un kilo. Les porte greffes étaient des Riparia Gloire.

Séance levée

L. de Vestemelle

Sec^re

Séance du 2 Décembre 1899

Présidence de Mr de Candolle président.
La séance est ouverte à 10 1/2 h.
Sont présents Mrs Mallet, Constantin, Muriot, Richinard, Hénon, Martin, Faesch, Boissier, de Seigneux, Vaucher, de St Georges, Bonna, Barde, A. Dunant, Gysler fils, Dunoid, W. Borel, Odier plus environ 15 élèves de l'Ecole d'horticulture, soit à peu près 40 personnes
Mr le Prés excuse Mrs Viollier & L. de Westerweller.
Le Vice Secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

Délégués séance fédération — Mr le Prés propose de confirmer dans leurs fonctions les délégués de la précédente séance de la fédération à la réunion du 14 Dec à Lausanne, soit Mrs Constantin, Faesch, Martin, Patry & Wuarin & Senn & L. de Westerweller comme suppléants
Adopté.

Cours spéciaux pr horticulteurs — Mr le Prés informe les membres présents que le Département de l'Instruction publique a mis à leur disposition des programmes des cours spéciaux pour apprentis horticulteurs.

Concours J. Boissier — Il annonce que le bureau s'occupe d'élaborer le programme du concours de pommes de terre pour l'obtention du prix Jules Boissier en 1900. –

Les bois du Con de Genève (suite) — Il donne ensuite la parole à Mr W. Borel pour la suite de son travail sur les bois du canton de Genève.

Mr W. Borel — ce travail paraitra dans le bulletin de la classe.
La fin du travail est renvoyé, vu l'heure avancée, à la prochaine séance
Mr le Prés remercie Mr Borel d'avoir donné à la classe la primeur de son remarquable travail.
Les silviculteurs ont le don de charmer leurs auditoires

lorsqu'ils les entretiennent de plantation qui donneront leur rendement dans un délai plus que séculaire. Ils s'emblent nous prolonger la vie d'autant. "Tout homme qui n'aime pas les arbres est un criminel", a dit un auteur!
La discussion générale est renvoyée à une prochaine séance.
M^r Martin demande seulement à M^r Borel s'il connait le puceron du mélèze, & des explications au sujet des boisements en chêne. Il a eu un semis de glands entièrement mangé par les mulots, et a dû planter des chênes repiqués en faisant l'ablation du pivot.
M^r Borel répond que le puceron du mélèze est le "tinea laricis". - Il déconseille le traitement qui n'est jamais qu'incomplet.
Quant aux plantations de chêne, il recommande l'empoisonnement de la parcelle à planter, et parle d'une méthode de culture des jeunes chênes qui empêche le fort développement du pivot, & par suite n'oblige pas à l'ablation du dit, lors du repiquage.
M^r Constantin a vu des terrains incultes entre Bière la Ville et Bernex, qui pourraient bien, semble-t-il être transformés en taillis de chêne.
M^r Borel appuye cette manière de voir & reviendra sur ce sujet.

Séance levée

Le Vice-Secrétaire
Pierre Odier

Le 9 Décembre 1899,
le comité d'agriculture, convoqué spécialement dans ce but, reçoit comme membres de la Classe:
M^r Lucien Cellerier, Ch^r du Champel 4 Genève
présenté par M^r A. Robert & L. de Westermeller
M^r Ernest Moré, rue de la Prairie 1 Genève
M^r W. Viollier & L. de Westermeller

T.S.V.P.

Mr Jean Mathieu, aux Acacias, Genève
présenté par Mrs A. Martin & Dufour.
Mr Charles Gorin, Croix d'Or 46, Genève
Mrs W. Patry & L. de Westermelle.
Mr Frédéric Novazza, 1er Quai, Genève
Mrs A. Martin & L. de Westermelle.

Séance du 6 Janvier 1900

Sont présents Mrs de Candolle Présdt Patry, Archinard, Auriol, Héron Dr Boissier, Bonna, W. Borel, Burnat Dominicé, Dumuid, Gysler, de Seigneux Vallon, Vernet & Paesch.
Mrs de Westermelle & Odier se sont fait excuser.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Mr le Président parle du décès de Mr Vaucher qui, savoisien plutôt horticulteur a toujours pris grand intérêt à la Class. d'agriculture
Il annonce la nomination de Monsieur Louis Navarin au Comité d'agriculture et la démission pour cause de santé de Mr Théodore de Saussure de ses fonctions de Président de la société des arts qu'il remplissait depuis 28 ans.
Le bureau a reçu un exemplaire des offres du syndicat Romand, il seroit préferable d'en avoir davantage
Lecture est donnée d'une circulaire de la Fédération au sujet des Concours de ferme qui à l'avenir pourront être remplacés par des concours spéciaux par les Cantons

qui en ferait la demande.
Cette question, pour laquelle une entente avec le Cercle et l'Institut sera nécessaire est renvoyée au bureau.
M. le Président annonce que la Landwirtschaftliche Jahrbuch sera traduite en français si le nombre des souscripteurs d'abonnement est suffisant. Il a recueilli 42 adhésions
M. Dumont, au nom du Cercle, annonce que le Cercle a souscrit ferme 100 exemplaires mais que le Département fédéral exige que l'on s'abonne personnellement aux bureaux de poste.
M. le Président s'occupera de cette affaire
Une circulaire relative à un congrès international des syndicats d'agriculture à Paris en juillet 1900 est renvoyé au bureau
M. le Président parle du programme du Concours F. Boissier, et donne le texte de l'arrêté pour le hammetonage en 1900
M. V. Borel continue la communication de son travail sur les bois du Canton de Genève (voir au bulletin)
Vu l'heure avancée, la lecture des rapports sur l'emploi des gypses d'Arvay comme engrais pour les vignes, est renvoyée à la prochaine séance.
La Cie des gypses d'Arvay met de nouveau à la disposition de la Classe 100 sacs pr continuer les essais.
Le compte rendu de la dernière séance de la fédération est également renvoyé à une autre séance
Séance levée.

Séance du 3 Février 1900

Sont présents. Mad de Candolle
M.M. de Candolle, Mallet, Michelet, de Lessert
Niedans, Em Ador, Héneon, Bertrand
Chuard, Borel, van Berchem, de Georges
Bonna, Ed Boissier, Wuarin, Vicktier
Ant Desbaillets, Porte, Morel, Dunant, de Seigneux
Gautier, Burnat, Baeche, Rieder, Vernet
Patry, Rochat, Galopin Schaub, W Borel
Ramu, de Bonneville, Bernard, Lachenal
Odier etc soit env. 45 personnes.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur de Candolle président souhaite la bien venue à M. le prof Jean Dufour un ami des viticulteurs Genevois, qui par son activité dans cette branche s'est concilié toutes les sympathies des agriculteurs de notre canton.

Il remercie M. Dufour qui malgré ses très nombreuses occupations a bien voulu nous apporter ses lumières dans l'intéressante question du tir contre la grêle.

Monsieur le Pés. donne la liste des membres qui se sont offerts pour faire des essais dans leurs vignes avec le plâtre mis à la disposition de la classe par la Soc. des gypseurs d'Arvay, ce sont Messieurs de Candolle, Ramu, Bouvier

M. le Pt annonce ensuite pour le 9 Mars une séance de M. le Prof. Chodat sur les levures sélectionnées.

Il donne lecture de l'avis du département

fédéral de l'agriculture autorisant la reconstitution du vignoble dans toutes les communes du canton de Genève avec abandon de la lutte contre le phylloxera

M^r mentionne la séance convoquée par le Cercle des Agriculteurs en vue de la nomination de délégués pour la réunion des diverses sociétés d'agriculture à Berne sous les auspices du Conseil fédéral aux fins de discuter les nouveaux traités protectifs à élaborer en 1903.

M^r le Prés^t parle ensuite des concours de culture qui doivent remplacer dans le canton de Genève les concours de ferme ensuite de la décision prise à la réunion des délégués de nos 3 Soc. d'agriculture genevoises. Les vignes reconstituées en feront l'objet pour cette année et le comité de la fédération a offert une somme de 400 frs pour la distribution éventuelle des récompenses.

M^r le Prés^t a envoyé l'adhésion de la Classe au congrès des associations syndicales agricole à Paris au mois de Juillet de cette année.

Mise contre la Grêle

Il annonce que la réunion des délégués de la Fédération des sociétés romandes d'agriculture aura lieu les 4 & 5 Juin à Nyon

M^r le Prés^t donne ensuite la parole à M^r Jean Dufour.

Monsieur J^n Dufour remercie M^r le Pt des paroles très aimables qu'il a prononcées à son égard et la société de l'avoir nommé membre correspondant de la Classe.

Le sujet à la fois original, baroque et grandiose que je vais traiter - a t-il dit - nous montre que le génie de l'homme après avoir cherché à dompter les forces telluriques cherche à diriger les éléments atmosphériques
Les nuages artificiels ont été les premiers pas dans ce domaine, les coups de canon pour faire venir la pluie ensuite maintenant ce sont les détonations pour empêcher la formation des colonnes de grêle.
Les expériences ont prouvé en effet que les vibrations aériennes produites par un coup de canon pouvait faire tomber la pluie, le cas s'est notamment présenté après plusieurs grandes batailles soit dans l'antiquité soit de nos jours, Crecy Trafalgar Puebla guerre de la sécession etc Sylan Nancy Solferino, Magenta. Dans le Texas un général américain a fait faire des essais par ses soldats disposés sur 3 lignes les 1rs tiraient avec des mortiers et des pétards à la hauteur du sol, les seconds lançaient des cerfs volants dont les cartouches de dynamite faisaient explosion à l'air les 3mes lançaient des ballons faisant également explosion à des hauteurs considérables, les résultats furent couronnés de succès mais cependant pas tout à fait concluants.
M. le prof Bachelier en Italie émet l'idée de tirer sur l'orage avant que les nuages se transforment en grêle.
M. Alger compositeur de Windisch-Feistritz en Styrie fit en 1896, l'observation que

chaque nuage de grêle est précédé d'un moment de calme absolu de l'atmosphère et on dit qu'il faudrait essayer de rompre ce calme pour empêcher la grêle de se former dans les hautes régions de l'atmosphère. Les expériences réussirent l'année suivante de stations établies sur une partie de son territoire protégèrent absolument la région alors que les localités avoisinantes furent complètement grêlées.

Les expériences furent ensuite reprises en 1898 en Autriche par M.r le Professeur Trabaska à Gray. dont les conclusions furent défavorables. Ce fut alors qu'un italien M.r le D.r et député Ottavi de Casale après avoir visité les stations de tir fut frappé de l'installation en Styrie en rendit compte de ses capacités et de ses observations et s'enthousiasmèrent à cette idée.

De la haute Italie qui est plus spécialement visitée par les colonnes de grêle, des syndicats des journaux et des fabricants souscrivent à cette part et 3000 stations furent fondées en 1899. un congrès fut réuni à Casale en Piémont pour s'occuper de cette question. Plus de 600 participants y prirent part et si rien ne fut affirmé au point de vue de l'efficacité absolue des tirs contre les orages leur utilité fut au moins reconnue une véritable ovation fut faite aux 3 promoteurs en cours M.M. Viger, Ottavi et Bambici. et les vœux émis furent que les expériences devraient être poursuivies et perfectionnées.

Au point de vue des appareils de tir, les

premiers furent de gros mortiers surmontés de cheminées de locomotives afin d'accroître le son, ils exigeaient des charges de 200 à 250 grammes de poudre, les appareils italiens actuels ne demandaient que 60 à 80 grammes.
L'essentiel est de provoquer un ébranlement puissant dans la zone où se forme la grêle les stations devant être disposées en lignes parallèles à la direction habituelle des orages dans la ligne les stations ne doivent pas être éloignées entre elles de plus d'un kilomètre. Une station centrale dirige le tir qui doit commencer dès que les nuages orageux se trouvent au dessus des observateurs, il faut si possible tirer 3 coups par minute jusqu'au moment ou la pluie commence à tomber, dès cet instant on continue à tirer plus lentement un à deux coups par minute, mais on se prend le tir rapide s'il y a tendance à la formation d'un nouvel orage
Cependant ces stations entraînent à de gros frais de montant pour l'une d'elles à f 72 pour l'entretien et frais des appareils indépendant de leur installation prix d'achat et de la poudre employée.
Malgré cela le prix de l'hectare protégé par orage n'a pas dépassé 80 centimes, à Bergame avec 50 coups tirés par orage, les frais annuels se sont montés à 7 f par hectare au lieu de 28 f payés par l'assurance
Au point de vue de la formation de la grêle il existe plusieurs théories différentes au sujet desquelles personne n'est encore bien d'accord, les uns pensent que la tension de l'électricité atmosphérique n'est leur est

cause, d'autres le nient, on s'est aussi demandé si en tirant sur un point on n'envoie pas la grêle sur son voisin, à cela il a été répondu que la grêle se forme au dessus de l'opérateur et à mesure que l'orage s'avance la formation des grêlons est très rapide, c'est là ce qu'il s'agit d'entraver.

D'après le professeur Marangoni la grêle prend généralement naissance à une hauteur de 400 à 1000 mètre, sans dépasser 2000 mètres on suppose aussi que c'est l'anneau de fumée qui provoque un ébranlement prodigieux dans les nuages où se forme la grêle il semble résulter de certaines observations que la grêle se forme généralement à 1 Kil de haut, mais elle se forme aussi bien à 4000m jusqu'à grêle au Mont Blanc

Mr Dufour parle ensuite des paragrêles qui à l'origine en 1824 étaient formés d'une longue perche surmontée d'un fil métallique qui allait jusqu'en terre dans le but de soutirer aux nuages leur électricité pour l'attirer vers la terre.

Les résultats obtenus furent très différents et irréguliers et finalement les expériences furent abandonnées.

L'opinion des tirs contre la grêle est beaucoup plus sérieuse et l'opinion de Mr Dufour est qu'il faut continuer à étudier et à pratiquer le mode de défense par le tir, Il est à désirer que les Italiens continuent leurs expériences De chaleureux applaudissements prouvent à Mr Dufour qu'il a su intéresser son auditoire Mr le Prés.t remercie le conférencier de toute

la peine qu'il a prise pour résumer tout ce qui a paru en été dit et fait au sujet du tir contre la grêle, aucun article paru dans les journaux français n'est aussi clair et complet que celui que M. Dufour a fait paraître dans la Chronique agricole. M. de Candolle cite M. Pitz Patrick du Transvaal qui a écrit un ouvrage sur la formation des nuages de pluie par des coups de canon et l'auteur l'a fait suivre de délibérations assez curieuses du Roth du Transvaal qui affirme en séance que les coups de canon empêchent la pluie de venir et de plus vont à l'encontre de la volonté divine. M. de C demande l'avis des météorologistes. M. Lachenal (de la section d'horlogerie) se propose à ce qu'il dit d'émettre une nouvelle théorie sur la formation des colonnes de grêle, il la déposera entre les mains du département.

M. le professeur R. Gautier fait remarquer que la direction pour la formation de la grêle ne serait que un minimum et fait que le point n'est guère qu'à une distance de 3 kilomètres au moins et à une température que la grêle peut se former, ou reste le problème est encore loin d'être résolu et l'on est pas au clair sur ce qui concerne la question de la décroissance de la température.

M. Ch. Mabl demande si les conditions atmosphériques qui ont précédé les chutes de pluie provoquées par des coups de canon ne fussent pas peut-être pas présentir la pluie et si l'on a pas fait des études sur les

localités du canton plus spécialement visitées par la grêle.

M. Dufour répond qu'en effet les expériences du général américain avaient été mises en doute et pour le second point que M. H. Dufour a publié une carte des expériences faites par lui en une seule année seulement dans le canton de Vaud.

M. le Pt ce serait en effet une étude intéressante mais qui couvrirait des opposants par le fait que les sociétés d'assurance contre la grêle escompteraient d'avance les chances de dégats des vignes exposées, ce qui nuirait également à leur vente, le Bauerbund propose comme remède l'économie et le perfectionnement dans le travail pr compenser les pertes occasionnées par la grêle.

Gypsage d'Armoy

M. le Prés.t donne ensuite lecture des rapports sur l'emploi des gypses d'Armoy fait par M.rs Ad. Dumont à Puplinge, H. Faesch à la Garra, Grobet à Vidette et Pierre Odier à Céligny, il résulte 1.° que le plâtre a été donné trop tard. 2.° que les effets la 1.ère année sont peu concluants. M. le Pt cite encore à ce sujet les expériences faites par M. le prof. Battandier et parues dans le N.° de Janvier 1899 page 14 à 17 Vigne américaine. Il donne lecture d'une lettre de M.r Marc de Saigneux ayant trait à des expériences faites avec le sulfure de carbone. Il touche incidemment le plâtre dont le résultat aurait été plutôt nuisible dans ses vignes, M.r Marc de Saigneux cite avec des chiffres à l'appui les expériences fort

intéressantes et suivies qu'il a faites avec le plâtre, il conclut que cet engrais est plutôt un excitant qui agit très notablement sur certains terrains argilés mais qu'on le paye plus tard, chez lui le plâtre a agi la 2me année, mais dès la 4me année l'effet a été plus désastreux que réel, M. de Seigneux donne encore lecture d'un article de la revue des 2 Mondes (N° du 1er 9bre 1899) qui résume la situation en disant que la chaux enrichit le père et ruine les enfants, il ne faut l'employer que sur les terrains riches en argile et en humus et les couvrant avec le fumier, ce serait même plutôt un danger qu'un engrais.

Capuchons contre la Gelée

M. le Pt donne ensuite la parole à Monsieur Albert Chanal qui présente à la Classe des capuchons en carton imprégné d'asphalte à protéger les souches des gelées printanières les capuchons s'agrafent sur l'échalas et peuvent s'ôter et se remettre facilement, ils subissent l'action de la pluie sans se détériorer et se durcissent même toujours plus à l'air, M. Chanal ose peut encore établir le prix définitif, celui de 120 fr le mille est approximatif.

M. le Pt dit qu'il faudra voir le temps qu'exige la mise en place de ces capuchons et si leur prix est compensé par la durée il s'offre à faire quelques essais dans ce but M. Mallet demande le but précis de cette invention.

M. Dufour répond que c'est pour empêcher la perte de chaleur que subit le cep au moment

du décroissement de la température
M. M. Pausch et Héron que ça peut rendre
ce but qui ont fait des essais de protection avec
des journaux ont vu les bourgeons complètement
gelés par le fait que le papier ramolli par
l'humidité adhérait aux souches par contre
M. Héron a constaté la rerustité des capuchons.
résistants lors d'un gel en 1893 à Annemasse
il approuve donc le système pour de petites
étendues surtout.
M. Gautier dit que M. Kunermann de
l'observatoire avait fait dans le temps des
expériences avec des thermomètres sous des
capuchons et qu'il avait une grande différence
entre les températures observées sur les souches
couvertes et non couvertes.
M. le Pt constate que la discussion préliminaire
semble favorable à l'essai de M. Chanial
et propose à l'Assemblée de charger le bureau
de s'occuper de faire faire des essais

Séance levée

Séance de la Classe
du 3 Mars 1900

Présidence de M. de Candolle président
sont présents MM. Archinard, Héron
de Candolle, de St Georges, Pavillard, Borrel
Amann prof à Lausanne Duvoisin de
Lausanne, Bonnier, de Loriol, Patry
Barrau, Martin, Gosler, Bochat, Payot
Bard, Constantin, Prof Chodat et nos assistants
Okeiato, en tout 25 à 30 personnes.

Association de Jussy

Monsieur le Président a reçu de M. Faesch un exemplaire des statuts de la nouvelle association agricole de Jussy.
Il donne lecture d'une lettre de M. Mercanton de Lausanne qui est empêché d'assister à la séance de la Classe et a fait parvenir à M. le Prés.t un ouvrage ancien traitant de la question que va développer M. Chodat

Démission de M. de Saussure comme Président de la Société des Arts

M. le P.t annonce que M.l de Saussure a dû donner sa démission de Président de la société des Arts pour des motifs de santé
Il rappelle tous les services rendus à la Société pendant de longues années par M. de Saussure auquel un diplôme de Président honoraire a été remis dernièrement
Monsieur de Candolle a été nommé président de la Société des Arts les applaudissements de l'assemblée qui accompagnent cette nouvelle prouvent à notre Président de la Classe combien chacun est sensible à cet événement C'est M. Gautier qui a présenté les vœux de bienvenue à M. de Candolle en lui souhaitant une aussi longue présidence que celle de M. de Saussure.
M. Aubert a été nommé vice président

Chaire de Paragêle

M. le Prés.t annonce ensuite que les essais de paragels se feront chez M. Micheli à Podier, les expériences porteront principalement sur l'observation des thermomètres dans les capuchons et à l'air libre, le temps nécessité pour placer et enlever les paragels et enfin sur l'état

comparatif de la végétation sans les paragels.

M. le Prés.t présente ensuite un nouveau genre de paragels nommés paratout de fabrication française, Ce sont des sacs en papier qui s'agrafent sur les pousses au premier abord ils semblent peu pratiques et pas faciles à placer, leur prix est de 36 f le mille ou de 19 f les 500

M. le Prés.t annonce ensuite qu'une maison française à Bordeaux vient de mettre sur le marché de nouveaux foyers genre Lestant dont le prix serait un peu moins élevé que les foyers Lestant primitifs, Il pense que nous pourrions nous mettre en relation avec cette maison

M. le Prés.t donne ensuite lecture d'une lettre du Cercle des agriculteurs qui a pris l'initiative de s'occuper de la question des prochains tarifs douaniers, un questionnaire sera envoyé aux sociétés d'agriculture du canton qui auront à répondre pour le 17 Mars.

M.r de Candolle d'accord avec le bureau pense qu'il serait bon de convoquer la classe pour discuter cette question et lagrete le travail de M. Beauverd serviront de base.

M. le Prés.t donne lecture de noms des délégués des 3 soc.s d'agriculture du canton pour l'élaboration du programme du cours spécial sous les auspices de la Fédération.

Il explique ensuite pourquoi la classe

n'a pu envoyer de délégués à la réunion
convoquée par la Chambre de travail
M. le Présd donne ensuite la parole
à M. le Professeur Chodat pour la
conférence qu'il veut bien nous faire
Des Levures. sur les levures pures en vinification
et dont M. Chodat a eu l'obligeance
de nous donner le résumé qui va suivre
Ce travail paraîtra dans le bulletin de la Classe
Les applaudissements qui ont suivi
l'exposé de M. Chodat prouvent suffisamment
qu'il a su captiver son auditoire.
M. le Présd remercie M. Chodat de tout
ce qu'il fait pour l'agriculture genevoise
La manière intéressante et limpide
avec laquelle il a exposé son sujet
l'a rendu clair pour chacun
M. de Candolle dit que les propriétaires
membres de la Classe genevois seraient
tout disposés à mettre à la disposition de
M. Chodat les échantillons de vin dont
il pourrait avoir besoin pour ses expériences
Ce qui a frappé M. de Candolle, c'est que
M. Chodat a dit à propos de la couleur
du vin, autrefois on aimait les vins colorés
actuellement ce sont les vins gris qui
ont la faveur du public et qui seuls
se vendent
M. le Prof Chodat est heureux d'avoir
entendu un botaniste parler de la question
des levures qui en somme rentre dans
le domaine d'air mis en contact avec lui
est ennemi du vin en modifie la couleur
Plus on met celui-ci à l'abri de l'air plus

il est gris & c'est ce que l'on cherche à obtenir actuellement Vaud est par conséquent le grand colorant, la Casse est aussi le fait de l'air, Représentant la question des levures M. Chuard dit que les levures essayées chez M. Ponjallaz d'le canton de Vaud n'ont pas donnés tous les résultats entendus, tout de suite après la fermentation tumultueuse on constatait un bouquet très prononcé mais qui disparaissait au 1er transvasage pour ne plus reparaitre pas même une fois le vin mis en bouteille, Les levures étrangères modifient notre vin qui ayant pour une plus grande valeur intrinsèque ne gagnent guère à ce procédé.

Les vignobles du Rhin sont les plus avancés en ce qui concerne la fabrication du vin, le succès des levures réside dans les soins que l'on donne à la vendange avant leur emploi, il faut commencer par éliminer les produits mauvais et arriver à faire des progrès dans l'épésation de la vendange, la Casse proviendrait d'une fermentation incomplète donc en s'entourant des soins voulus on peut y obvier. Les levures pures produisent un vin excessivement limpide dû à une fermentation incomplète, donc en s'entourant des soins voulus on peut y obvier, les levures pures, du point de vue de M. Chuard la production des levures est insontenable et il estime qu'elle

doit se faire sans l'aide de l'Etat, on verrait pendant le travail fiévreux de la vendange la culture des levures serait sans effet par le fait des livraisons successives et rapides qui devraient être faites.

M. le Prés.t annonce qu'un institut vient de se fonder à Clarens dans le but de fournir des levures pures.

Il demande à M. Chodat si la matière colorante n'est pas dûe à la pellicule du raisin

M. Chodat répond que c'est dans une grande mesure le cas. Pour les raisins rouges M. Chodat pense comme M. Chuard que la fabrication des levures par un établissement privé offre moins de garantie que sous le contrôle de l'Etat.

Monsieur Art Martin demande si l'on fait usage de levures à Neuchâtel

M. Chodat répond qu'on s'en sert pour donner différents arômes au cidre.

M. de Candolle demande si la présence des levures aide à la conservation des cidres de Normandie

M. Thévenaz répond que les cidres se conservent fort bien tout à fait sans levures, il n'y a donc pas avantage à les conserver plus longtemps.

M. Rossier remercie M. Chodat de son intéressant exposé, à son point de vue les institutions privées sont préférables pour la fabrication des levures, il parle de l'établissement de M. Jaquemin il insiste sur le fait de la fermentation

complète et rapide que provoquent les levures sélectionnées

M. Chérix a été très intéressé par MM. Chodat & Chuard, il parle du gros de soins apportés chez nous à l'opération de la vendange où le raisin est en contact avec une quantité d'éléments et de germes plus défavorables à une fermentation régulière et normale.

Quant à l'emploi des levures nous devons nous limiter à l'emploi de celles qui donnent le bouquet caractéristique du vignoble producteur.

M. le Président remercie encore MM. Chodat ainsi que nos voisins du Canton de Vaud de leur aimable concours et la séance est levée

Séance du bureau du 17 Octobre 1896.

Sont présents : Mrs de Candolle Prés.t, Héron, Constantin, et de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance de bureau est lu et adopté.

Mr le Prés.t a reçu du Départ.t de l'Agriculture :

1° un exemplaire de l'herbier de Mr Stebler.

2° une lettre accompagnant un avis de Mr Ffenninger recommandant son papier, marchemin contre les insectes des arbres fruitiers.

Le 9e Sec.re est chargé d'accuser réception de ces 2 envois, de remercier pour le 1er, et de dire que nous n'avons pas d'opinion à formuler pour le second.

3° une affiche pour une foire à Carouge.

4° un projet de loi qui modifie celle que nous avons sur le commerce du bétail, demandant un préavis de la classe.

Après discussion, et sur la proposition de Mr Constantin, le bureau prie Mr de Candolle de vouloir bien se charger de ce travail.

Mr Héron parle d'une maladie des pommiers qu'il a constaté cette année ; il se propose de sulfater le printemps prochain.

Mr le Prés.t raconte que, d'après ce qu'il a lu, les tomates éloignent les guêpes des raisins.

Il a reçu une lettre de Mr Faesch qui rappelle les rapports à faire sur les différents concours agricoles.

Mr Constantin annonce que Mr Olivet est prêt à parler de la tuberculose.

Le Ve Sec.re est chargé de demander à Mr Olivet s'il serait disposé à présenter un travail à la séance du 7 Novembre, et quel serait le titre exact à inscrire à l'ordre du jour.

On propose les personnes ci-après nommées, pour rapporter sur les différents concours:
Mr Ant. Martin pour le petit bétail
Mr Aloïs Pictet pour les chevaux
Mr Constantin pour le bétail bovin & la laiterie
Mr Bernard pour la division scientifique

Mr Patry s'étant déjà arrangé avec le concierge pour le transport au local de la Société des objets de la classe exposés pour elle, on lui laissera le soin de s'occuper de ce travail.

Séance levée

L. de Westermeller
Vce Secre.

Séance de la commission
nommée par la classe en vue de l'Etude de la loi
sur les vices rédhibitoires & le commerce du
bétail
18 Novembre 1896.

Sont présents: Mr de Candolle, Pr de la Classe, Debonneville, Pr du Cercle des Agriculteurs, Ramu, Geissmann, Olivet & L. de Westermeller.

Mr de Candolle annonce que, d'accord avec Mr Pavez Vce Pr de la classe, il a pensé qu'il serait bon que le cercle des Agriculteurs travaille avec la classe à l'étude de cette loi; en conséquence il a prié Mr le Pr du Cercle de déléguer 2 de ses membres à cette réunion. C'est à ce titre que Mr Debonneville assiste à la séance. Mr Olivier, membre du cercle aurait dû y venir aussi, mais n'a pas été convoqué par suite d'un malentendu.

Mr de Candolle rappelle en quelques mots ce qui a été décidé à la dernière séance de la classe,

c'est à dire qu'en principe, cette Société étoit d'avis qu'il fallait adopter une loi, et qu'elle a nommé une commission pour l'étudier.

M^r^ Debonneville dit que le cercle veut la garantie écrite sur le certificat, mais rien d'autre.

M^r^ Olivet propose que ce projet, s'il est accepté, fasse l'objet d'une loi spéciale, et insiste sur le fait qu'il n'a fait que formuler ses observations au projet du D^t^ Département à sur la demande de ce dernier.

M^r^ de Candolle donne lecture du projet de loi proposé par le D^ét^ de l'agriculture du canton de Genève. (projet ci-annexé page suivante.)

M^r^ Ramu croit que, cantonalement, nous devrions accepter le projet refusé au fédéral, mais qui a été accepté par le canton de Genève. Cette loi est plus simple que celle proposée par Genève; quant à la tuberculose, il estime que cette maladie n'est pas encore assez connue pour pouvoir être classée.

M^r^ de Westerweller observe que s'il a parlé de la tuberculose dans la dernière séance de la classe, c'est simplement pour faire remarquer que d'après les données très exactes que nous possédons sur le diagnostic de ce mal par la tuberculine, il n'est pas suffisant de le classer dans les maladies pour lesquelles le délai de garantie n'est que de 9 jours comme c'est le cas dans le projet proposé par le D^ét^ Genevois.

M^r^ Olivet appuie l'idée de M^r^ Ramu, d'accepter cantonalement le projet fédéral.

M^r^ de Candolle lit, article par article les 2 projets: fédéral à cantonal.

T.S.V.P.

Art. 1 (760) adopté tel qu'il est rédigé au projet cant.e, seuls les mots: "bestiaux & animaux" sont remplacés par: "animaux domestiques".

Art. 2 (761) adopté sans changement.

Art. 3 (762) à cet article, le projet fédéral fixe une seule durée de garantie, tandis que le projet cantonal parle de 2 délais: 30 et 9 jours, et énumère les maladies qui se rapportent à chaque délai.

M.r Geissmann propose un délai de 15 jours pour la tuberculose.

M.r Olivet fait remarquer que pour cette maladie, il n'y a pas grande différence entre 9 ou 15 jours

M.r Delonneville observe que si cette loi n'est adoptée que pour le canton de Genève, elle n'est pas très nécessaire puisque nous achetons tout notre bétail dans les cantons voisins & ne vendons qu'aux bouchers.

M.r de Candolle répond que nous ne nous occupons de l'élaboration d'une nouvelle loi que parceque le Dép.t nous consulte à ce sujet.

Cet art. 3 (762) sera maintenu tel qu'au projet cantonal jusqu'à: "de 9 jours pour tous les autres cas". On supprime depuis: "notamment" jusqu'à la fin de l'article. (enumeré des différentes maladies)

Art. 4 (763) maintenu comme projet cantonal.

Art. 5 (764) aussi.

Art. 6 (765) Le 1.er alinéa sera redigé comme suit: "L'acheteur sera tenu de provoquer dans les délais "stipulés dans la convention, ou ceux prévus par l'art. 3 (762) la nomination &.a .. &.a ....." pour la fin de l'article, le projet cantonal est maintenu.

Art. 7 (766) M.r de Candolle n'ayant pas sous la main la loi de procédure civile, examinera avec un juriste les articles 233 à 235 de cette loi.

Suite du 2me débat sur le projet de loi de procédure civile (2me partie) procédures non contentieuses.

Titre nouveau proposé par la commission.

Titre XLVIII

De la garantie des défauts dans le commerce des bestiaux.

Art. 760. — Les prescriptions du Code fédéral des obligations (articles 24, 50 et 243 et suivants) sont applicables au commerce des bestiaux et animaux et sont complétées par les dispositions ci-après.

Art. 761. — Dans le commerce des bestiaux (chevaux, ânes, mulets, bêtes à corne, moutons, chèvres et porcs) il n'existe de garantie du vendeur pour les défauts de la chose vendue, ou pour les qualités promises, que si le vendeur a donné par écrit cette garantie à l'acheteur, sous réserve toutefois des cas où s'appliqueraient les dispositions de l'article 244 C. O.

Art. 762. — Si la garantie a été donnée par écrit, mais que la durée n'en ait pas été fixée, elle sera (non compris le jour de la délivrance ou celui de la mise en demeure de prendre livraison) de 30 jours pour les cas de fluxion périodique des yeux, d'épilepsie ou mal caduc, de 9 jours pour tous les autres cas.

Cette durée ne concerne pas la garantie pour la gestation.

Art. 763. — Le vendeur n'est tenu à garantie envers l'acheteur que si le défaut de la chose vendue lui a été notifié pendant la durée de la garantie et a été dûment constaté dans les quatre jours après le terme de la garantie.

Une notification postérieure ne déploie aucun effet.

Art. 764. — La vente est nulle si l'acheteur prouve que lorsque elle a été conclue l'animal vendu était dans un des cas prévus par les lois fédérales concernant les maladies contagieuses.

Art. 765. — L'acheteur sera tenu de provoquer dans les délais prévus à l'article 762 la nomination d'experts chargés de dresser un rapport dans le plus bref délai.

La requête sera présenté au président du Tribunal de Ire instance et dans le cas où l'animal aurait été conduit hors du canton, au magistrat compétent du lieu où l'animal se trouvera.

Art. 766. — Les experts se conformeront aux dispositions des articles 233 et 235 de la loi de procédure civile.

Art. 767. — La demande par devant le Tribunal devra être introduite dans les délais indiqués par l'article 762 et sera jugée par voie de procédure accélérée.

Art. 768. — Le vendeur sera dispensé de la garantie de la morve et du farcin pour le cheval, l'âne et le mulet, et de la clavelée pour l'espèce ovine s'il prouve que depuis la livraison l'animal a été mis en contact avec des animaux atteints de l'une de ces maladies.

Art. 769. — Si pendant la durée des délais fixés par l'article 762 l'animal vient à périr ou à être abattu, le vendeur ne sera pas tenu de la garantie à moins que l'acheteur ne prouve par un rapport d'experts ou un procès-verbal officiel que la perte de l'animal provient de l'une des maladies spécifiées à l'article 762.

Art. 8 (767) après les mots "pour l'article 762" du projet cantonal, on ajoutera "à défaut de délais stipulés par les parties" et sera jugée .... &ª .....

Mᵉ Olivet n'aime pas le terme "procédure accélérée" il a vu un procès, après la vente d'un cheval, durer 15 mois, et voudrait que l'on fixe un délai, 15 jours par exemple, ou qu'il soit stipulé que l'affaire devra être liquidée dans une même session de tribunal et ne puisse pas être renvoyée à une autre.

Mᵉ de Candolle examinera aussi avec un homme de loi quelle est la signification exacte des mots: "procédure accélérée".

Pour ce cas, à celui dont il est parlé plus haut, (articles 233 à 235 de loi procédure civile) si c'est nécessaire, Mᵉ de Candolle convoquera à nouveau la commission un peu avant la séance de la classe à du cercle qu'il compte réunir pour discuter le projet de loi tel que le proposera la commission.

Art. 9 (768) Mᵉ Olivet trouve cet article inutile.

Mᵉ de Candolle estime qu'il est bon de stipuler que si l'acheteur a mis son animal en contact avec des animaux malades, il est responsable.

Mᵉ Olivet demande alors que l'on n'énumère pas les maladies, mais que dans la rédaction on indique simplement: "maladies contagieuses."

L'art. 9 (768) est maintenu comme le projet cantonal, en remplaçant l'énumération des maladies par les mots: "maladies contagieuses"

Art 10 (769) Ce nouvel article proposé par le Dᵉ de l'agriculture est adopté, en ajoutant au commencement à à la fin de l'article, les 2 fois après les mots: "articles 762" les mots: "ou dans la convention".

Il est décidé que le bureau de la classe, dans sa séance du 21 Cte, fixera un jour à proposer au cercle pour la réunion des 2 sociétés.

Mr Debonneville regrette que nous ne puissions pas refouler le bétail de la zône qui nous apporte la tuberculose, comme c'est le cas pour le notre dirigé sur la frontière française.

Mr Olivet répond que cette question a été soulevé à Berne dans une réunion composée de délégués de chaque canton, mais refusé pour tous les cantons de la Suisse allemande.

Nous ne pouvons pas le faire sur la frontière d'un seul pays, il faudrait établir un reglement avec tous les pays qui nous avoisinent, aussi bien avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie que la France et ce n'est pas possible.

La France lorsqu'elle a pris cette mesure, a dû le faire pour toutes ses frontières.

C'est dans cette même réunion qu'a été élaboré l'arrêté sur l'emploi de la tuberculine. —

Nous rappellerons dans la réunion des 2 sociétés, le desir exprimé que, sur le revers des certificats on imprime un formulaire contenant les différentes garanties

Séance levée

L. de Westerweller

Vce Sce de la classe.

Séance du bureau du 21 Nbre 96.

Sont présents Mrs de Landolt Pt, Haesch, Hénon, Archinard, Patry, A. Martin, Viollier, Bernard et L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Prés t communique une lettre de Mr de Beaumont

Prés.t de la classe de l'Industrie, accompagnant une lettre de Mr Senè qui demande notre salle de la bibliothèque pour un cours de dames, les lundi, mercredi & vendredi de 6h à 8h. ou de 8h. à 10h. le soir, du milieu de Janvier au milieu de février. Mr le Pt est en correspondance avec Mr Senè au sujet de cette demande.

Mr Patry propose de refuser.

Mr Haesch rappelle que cette demande nous a déjà été faite, nous avons répondu que ce n'était pas de notre ressort de louer ou prêter nos locaux qui appartiennent à la Ste des Arts, et que, grâce à un préavis défavorable de notre part, cette société a refusé.

Mr Bernard appuie l'idée de Mr Haesch, d'autant plus que, lorsqu'il payé les f200.- dûs annuellement par la classe d'agriculture, la Ste des Arts fait bien ressortir le fait que ce n'est qu'une subvention et pas une location.

Mr le Prés.t répondra à Mr Senè dans le sens de la proposition de Mr Haesch.

Mr le Prés.t a reçu une nouvelle lettre du Dépt de l'agriculture au sujet du papier parchemin de Mr Flenninger de Schaffhouse, avec la copie d'une lettre de ce dernier.

Le Vce Secre est chargé de répondre au Dépt que nous ne connaissons pas ces papiers & ne pouvons pas émettre d'opinion sur leur valeur, mais les soumettrons aux membres de la classe qui assisteront à la prochaine séance.

Mr le Prés.t donne lecture d'une lettre du Dépt de l'instruction publique demandant si la classe estime qu'il serait bon d'organiser un enseignement supérieur de l'agriculture dans notre

canton, et, le cas échéant, comment ce cours devrait être établi ? serait-ce dans les écoles secondaires rurales, ou en ville ? - Il a répondu qu'il soumettrait cette question au bureau de la classe.

M^r Ant. Martin explique l'origine de cette idée. Elle est proposée par un groupe du Grand conseil et il sera bon de s'en occuper. On a pensé à ce qui se fait dans le canton de Vaud, au Champ de l'air. Il craint que l'Etat de Vaud ne voie pas avec plaisir l'établissement à Genève de cours qui pourraient lui enlever quelques élèves. Il rappelle que ce dernier canton nous donne un subside pour l'école d'horticulture de Châtelaine. Du reste, si l'école de Lausanne compte environ 20 élèves, Genève n'en aurait probablement que 3 ou 4.

M^r Archinard estime que le canton de Genève n'est pas assez important au point de vue agricole pour que ces cours réussissent, il ne les croit pas très utiles et se demande où l'on prendrait les auditeurs, car les personnes aisées enverront toujours leurs enfants dans les centres agricoles.

M^r Patry croit que le bureau de la classe devrait nommer une commission.

M^r Viollier propose une séance de la classe dans laquelle M^r Seippel parlerait pour et M^r Martin contre.

M^r Martin demande que tout le bureau fasse partie de cette commission ainsi que M^r Seippel.

M^r Archinard aimerait que cette commission se réunisse le 25 C^t afin de discuter cette question avant l'assemblée du cercle des agriculteurs du 28 C^t dans laquelle cette question doit être traitée, car il estime que quoiqu'il arrive, la classe doit donner son opinion.

Mr Martin appuie l'idée de Mr Archinard. Il ne croit pas que nous devions répondre simplement oui ou non. Après avoir étudié la question, il faut énoncer quels sont les bons et les mauvais côtés que nous trouvons à cette idée.

Mr Hénon ne pourra assister à une séance le 25 Ct, mais prie Mr Martin de dire de sa part qu'il ne croit pas ces cours d'hiver en ville une bonne affaire pour les agriculteurs. L'agriculteur qui travaille pour gagner doit se lever de bonne heure, et pour cela se coucher tôt. Mr Hénon fait une grande distinction entre celui qui fait de l'agriculture parcequ'il a de l'argent, et celui qui fait de l'agriculture pour gagner de l'argent; ce dernier, il faut le laisser à la campagne, à son affaire, et ne pas l'encourager à passer ses soirées en Ville.

On décide que tout le bureau et Mr Seigel feront partie de cette commission; qu'elle sera convoquée pour le jeudi 26 Ct à 2½ h. et fera un rapport pour la séance de la classe du 5 Dre.

Mr Viollier est chargé de voir Mr Seigel.

Mr Foresch croit qu'il serait bon que tous les membres du bureau de la classe qui sont aussi membres du cercle des Agriculteurs assistent à la prochaine assemblée de cette dernière société pour énoncer leur opinion sur la création de ces cours, non pas au nom de la classe mais personnellement.

Mr le Dét rend compte de la séance de la commission chargée d'étudier le projet de loi sur les vices rédhibitoires, a dit que s'accord avec Mr Foresch Vce Pt et de Westermeller, il a pris sur lui de convoquer le cercle pour ce travail.

Mr Debonneville, Pt du cercle seul a pu assister à cette séance, Mr Olivier, par suite d'un malentendu

n'a pas été avisé à temps. La commission étant prête à rapporter, Mr le Pt propose que nous réunissions les 2 sociétés à une des prochaines séances de la Classe.
Mr de Westerweller rappelle que Mr le Dr Gosse voulait déjà nous dire quelque chose sur la stérilisation du lait lors de la dernière séance, & que nous l'avons prié de renvoyer à la prochaine.
Mr Faesch dit que Mr Muriel a aussi promis un travail sur les engrais artificiels.
Le bureau charge Mr Faesch & de Westerweller de prier ces Messieurs d'attendre encore un peu.
L'ordre du jour de la séance du 5 Dbre est fixé comme suit:
1o nomination des délégués à la prochaine séance de la fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse Romande le 17 Dbre à Lausanne.
2o rapport sur le concours de petit bétail.
3o Organisation de l'enseignement agricole dans le canton.
4o communications diverses.
5o Présentation de nouveaux membres.
Le bureau proposera comme délégués pour la fédération: Mr Constantin, Patry, Robert, Martin & Faesch, & Mr Senn & de Westerweller comme suppléants.
Mr Faesch écrira à Mr Robert que c'est pour le 17 Dbre & que nous comptons sur lui.
Mr Bernard ne pouvant faire le rapport sur la Division scientifique du groupe 39, le Vice Sec re est chargé d'écrire à Mr le Pr Bieler de Lausanne pour le prier de s'en charger, probablement pour la séance de février.
La séance de Janvier sera consacrée à l'étude de la loi sur les vices rédhibitoires, pour laquelle

on convoquera aussi le cercle des Agriculteurs, à au travail de Mr le Dr Gosse.

Le premier samedi du mois étant le 2 la séance sera renvoyée au 9 Janvier.

Mr le Pt demande où nous en sommes avec la publication du bulletin de la classe.

Mr Fraisch répond que nous sommes très en retard.

Mr Patry propose la publication des essais de tuberculinisation exposés au groupe 39 par Mr de Westerweller.

On décide de les publier ainsi que le travail de Mr de Candolle sur les vices rédhibitoires.

Mr le Pt donne lecture d'une circulaire de la fédération demandant combien la classe d'agric. désire avoir d'exemplaires du rapport sur le concours de ferme en 1896.

Mr Viollier croit qu'il nous en faudrait 20 ou 30.

Le Vce Sre est chargé d'en demander 30.

Mr Patry priera Mr Bugnon de Ste Croix, membre du Jury pour les machines agricoles, de nous faire un rapport sur cette section.

Séance levée.

L. de Westerweller
Vce Sre.

Séance de la Commission
nommée pour l'étude de l'enseignement agricole
dans le Canton de Genève.
(Le bureau plus Mr Seippel)
le 25 novembre 96.

Sont présents: Mrs de Candolle Pr, Fraisch, Archinard, Senn, Hénon, Martin, Patry, Duarin, Constantin, Viollier & Ch. Seippel convoqué spécialement.

Le bureau a été réuni à l'extraordinaire avec Mr Seippel afin de discuter encore une fois la réponse à donner au Dépt de l'Instruction publique relative à l'enseignement agricole dans le canton de Genève.

Mr Seippel développe le projet sur cette question dont il a déjà, dans plusieurs articles, entretenu les lecteurs du Journal d'agriculture Suisse.

Il insiste sur la nécessité qu'il y aurait à ce que les jeunes agriculteurs genevois puissent trouver dans leur canton l'instruction agricole nécessaire sans être obligés d'aller la chercher chez nos voisins, ce qui entraine à des frais que la plupart ne peuvent supporter.

Une discussion nourrie s'engage sur ce sujet. Mrs Martin, Hénon & Archinard, sans être aucunement opposé au développement de l'instruction agricole à Genève, émettent des doutes sur l'efficacité de cours d'hiver purement théoriques. Ils craignent que les frais considérables qu'ils entraineraient pour être organisés d'une manière sérieuse n'aient pas un corrélatif suffisant dans le nombre des élèves qui en tireraient profit. Ils ne voient pas sans crainte le fait d'amener toujours plus les jeunes campagnards à la ville, où ils se trouveront en but à toutes espèces de tentation. Ils préféreraient voir développer davantage l'enseignement agricole dans les écoles secondaires de la campagne.

Mr Seippel ne partage pas cette manière de voir. A son avis, pour que cet enseignement puisse être utile, il faut le centraliser afin d'avoir les ressources nécessaires en fait de professeurs, locaux, laboratoires &c. Ce qui réussit dans le canton de Vaud doit réussir aussi dans celui de Genève où les distances

à parcourir son bien moins grandes et les frais pour les élèves presqu'insignifiants. L'état chez nous fait très peu pour l'agriculture & s'il a la bonne intention de lui venir en aide plus qu'auparavant, le rôle des Sociétés d'agriculture est de l'encourager dans cette voie & non pas de l'arrêter.

M^r Hénon croit que la crise agricole ne provient pas tant du manque d'instruction, que de la cherté de la main d'oeuvre & des habitudes de bien être, de dépense & de vie facile qui s'est introduite chez les cultivateurs en général.

M^r de Candolle qui tout d'abord n'était pas très partisant de ce projet de cours d'hiver serait, après réflexion, disposé à s'y rallier.

Le bureau n'émet pas de vote positif à cet égard, & ne présentera pas de préavis comme bureau.

Dans la prochaine séance de la classe, où aura lieu la discussion sur ce sujet, chacun fera valoir sa manière de voir.

Séance levée

Henri Faesch

Séance du bureau du 19 Déc^re 96.

Sont présents: M^rs Faesch 9^e P^t, Archinard, Bernard, Constantin, Hénon, Ant. Martin, Patry, Uhrich & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance ordinaire du bureau est lu et adopté.

Pour la séance du 9 Janvier, à laquelle on convoquera les membres de la classe & ceux du cercle des agriculteurs, les cartes seront imprimées sur papier de couleur & signées par le secrétaire du cercle & le V^e secrétaire de la classe. Elles

seront rédigées de la manière suivante :

Classe d'Agriculture de la Société des Arts
& Cercle des Agriculteurs
de Genève.

Les membres des 2 sociétés sont convoqués en séance générale pour le samedi 9 Janvier 1897 à 10 h. matin à l'Athénée (salle de l'amphithéâtre)

Ordre du jour :

1° Rapport de la commission chargée d'étudier un projet de loi cantonale sur les vices rédhibitoires & le commerce des bestiaux. Toutefois, la rédaction de cet article sera soumise avant l'impression à Mr L. de Candolle.

2° De la pasteurisation du lait / Mr le Dr H. Josse.

Mr L. de Westerweller rappelle qu'en séance du 7 Nbre Mr Ramu a exprimé le désir qu'un des exemplaires du projet soit remis à chaque personne qui assistera à la discussion.

Le Vce Secre est chargé de demander à Mr le Pt s'il pense que nous devrions tâcher de nous en procurer un Dépt.

Il y aura lieu de proposer 6 membres de la Classe pour la nomination d'un membre du Comité d'agri= =culture à la place de Mr Athénée Lullin décédé.

A ce sujet, Mr le Vce Dt explique la filière à suivre : La classe propose 6 noms, sur lesquels le Comité d'Agriculture en choisi 3, parmi lesquels la Société des Arts en nomme un.

Le bureau écrira à la planche noire, lors d'une prochaine séance de la classe les noms suivants : Mrs Mr. de Seigneux, P. Desbaillet, L. Boissier, E. Bertrand, Collet, Monnard, Oliret, Senn, W. Viollier & L. de Westerweller, parmi lesquels

les membres présents pourront en choisir 6.
Toutefois, il est décidé que cette question, ainsi que la nomination d'un secrétaire en remplacement de Mr A. Robert démissionnaire, seront traitées dans une séance à laquelle les membres de la classe seuls seront convoqués.
Mr le Vce Prés.t propose de convoquer la commission du concours pour le prix Jules Boissier (Mrs de Candolle, Flaesch, Archinard, Héricourt & Bernard) pour le 26 Ct à 10 h. à la classe.
Adopté. Mr le Vce Secre est chargé de convoquer.
Il donne lecture d'une lettre du consul de Belgique à Genève, accompagnant une circulaire du Consulat du même pays à Neuchatel, adressée aux viticulteurs Neuchatelois pour les engager à exposer à Bruxelles.
Il est décidé que cette affaire sera transmise par Mr Flaesch à l'association vinicole genevoise.
Mr le Vce Dt communique une lettre de Mr L. de Candolle demandant à être relevé de ses fonctions de Président de la classe.
Mr Patry propose d'adresser à Mr de Candolle une lettre collective signée par les membres du bureau présents pour le prier instamment de rester & lui dire que Mr le Vce Dt est prêt à le remplacer toutes les fois qu'il le désirera jusqu'à l'expiration de sa présidence.
Cette idée, appuyée par Mrs Constantin, Bernard & de Westerweller, est adoptée, & la lettre signée par tous les membres présents sauf Mrs Constantin & Patry, qui étant très pressés, prennent rendez vous avec le Vce Pte pour la signer dans l'après midi.
Mr L. de Westerweller fait observer que nous

n'avons pas demandé de rapports sur les concours d'apiculture, de vins, de produits du sol et de bœufs de trait.

Le bureau le charge d'écrire pour demander ces 3 rapports, à Mrs Ed. Bertrand pour l'apiculture Ch. Borel pr les produits et L. Boissier pr les vins.

Mr le Vce Pt annonce qu'il y aura ce jour à 2 h. après midi une réunion au Déjt de l'Agriculture pour s'occuper de la destruction des hannetons, et que le Déjt a prié la classe de s'y faire représenter. Mr de Candolle y assistera mais il faudrait encore quelqu'un du bureau et Mr le Vce Pt demande à Mr A. Martin qui a déjà travaillé ce sujet s'il voudrait y aller.

Mr A. Martin accepte.

Mr Duarin est frappé, avec la cherté de la main d'œuvre actuelle, et les plaintes journalières que l'on entend sur le manque de bras pour l'agriculture dans le canton de Genève, du peu d'outils employés chez nous. C'est à peine si le canton peut compter 2 ou 3 faucheuses. Il demande si la classe ne devrait pas prendre en mains cette question, car il estime qu'au point de vue des instruments agricoles employés, le canton de Genève est très arriéré.

Mr le Vce Pt remercie Mr Duarin d'avoir émis cette idée et lui répond que le bureau de la classe en prend bonne note.

Séance levée

L. de Candolle
Vce Secre

Séance de la Commission
du Concours pour le prix Jules Boissier
26 Déc^bre 96

Sont présents M^rs de Lamotte, Foresch, Bernard, Hénon & Archinard.

M^rs Bernard & Foresch donnent connaissance des divers sujets qui pourraient faire l'objet d'un concours & qui avaient été précédemment indiqués.

On y rajoute : Instruction pour l'établissement, l'organisation & la culture d'un établissement de plants américains.

Concours d'instruments agricoles.

Il s'agit de distribuer le prix Jules Boissier pour les années 1895-1896.

Vu le retard qu'a subi la réunion de la commission, il sera impossible de distribuer le prix à la séance générale de la S^té des Arts au printemps 1897. Il est décidé que cela ne pourra avoir lieu qu'en automne 1897.

M^r de Lamotte croit qu'il serait intéressant d'organiser un concours de pommes de terre, afin d'étudier les meilleures variétés pour notre sol & notre climat, & les meilleures méthodes de culture.

M^r Archinard fait observer qu'il est presque impossible de tirer des conclusions utiles sur un concours d'une seule année. Il faudrait que les essais se poursuivent pendant une période plus longue.

M^rs Bernard & Foresch croient qu'un concours des plus intéressant serait celui pour la meilleure tenue des prairies. C'est là, à côté de la vigne, un des éléments les plus importants de notre richesse agricole. Or, nos prés sont trop

souvent mal soignés & mal entretenus, & un concours pareil pourrait avoir une heureuse influence.
M^r Archinard verrait avec plaisir, non pas un concours d'instruments agricoles, qui ne servirait pas à grand chose, mais une étude sur le meilleur emploi des machines agricoles dans notre canton & sur leur utilisation pratique.

En resumé la commission est d'avis de proposer au bureau les 2 sujets suivants pour un concours qui aurait lieu en 1897.

1° Concours de bonne tenue de prairies, permanentes & temporaires.

2° Etude sur le meilleur emploi & l'utilisation des machines & instruments agricoles pour notre pays.

Séance levée.

Henri Faesch

Séance du bureau du 16 Janvier 1897

Sont présents: M^rs de Candolle P^t, Faesch, Constantin Paty, Senn, Bernard, Viollier & L. de Westermeller.
M^r Ant. Martin s'est fait excuser.
Le procès verbal de la dernière séance ordinaire est lu et adopté.
M^r de Candolle remercie le bureau pour la lettre qui lui a été adressé au sujet de sa démission. Toujours très occupé par ses travaux personels, il conservera la présidence jusqu'au mois d'avril si M^r Faesch veut bien le remplacer lorsqu'il sera empêché.
M^r Faesch veut très volontiers aider M^r le Prés^t toutes les fois que ce dernier le désirera. En son nom, comme au nom de ses collègues, il confirme à M^r le P^t, les sentiments qui ont spontanément guidé le bureau

lors de l'envoi de la lettre.

Mrs Servi & Vieillet déclarent que s'ils avaient été présents à la dernière séance, ils l'auraient certainement signée aussi.

Mr Traesch propose d'attendre le mois d'avril pour la nomination d'un secrétaire en remplacement de Mr A. Robert démissionnaire, & d'un vice secrétaire s'il y a lieu.

Mr le Prés.t croit qu'il est mieux de nommer au moins le secrétaire de suite.

L'idée de Mr le Pt est adoptée & la nomination d'un secrétaire figurera à l'ordre du jour de notre prochaine séance, ainsi que le choix à faire pour la classe de 6 candidats pour la nomination d'un membre du comité d'agriculture de la Ste des Arts en remplacement de Mr Arnédée Lullin décédé.

Mr le Prés.t a cherché dans la bibliothèque divers ouvrages qu'il n'a pas trouvé.

Mr Bernard a constaté aussi que des brochures manquent.

Il serait nécessaire de remédier à cet état de choses & peut être arriver à fermer les bibliothèques à clef.

Mrs Constantin & de Westerweller rapportent que l'expédition du bulletin soit avec Dombresson, soit avec l'Institut agricole de Lausanne, se fait d'une manière très irrégulière.

Sur la proposition de Mr Patry, le bureau décide de nommer une commission de la bibliothèque

Mr Traesch demande que les membres de cette commission soient pris non seulement dans le bureau mais aussi parmi les membres de la classe, et Mr Bernard, que le mandat de cette commission soit bien défini.

Mrs Vieillet, bibliothécaire, Patry & Pierre Godet sont nommés membres de cette commission de la bibliothèque qui devra rapporter au bureau sur

l'expédition du bulletin à sur l'entrée à sortie des ouvrages régulièrement inscrits sur un régistre.

Mr le Prés.t a demandé pour la classe, au Comité central de l'exposition, toutes les pièces concernant le groupe 39. – Tous ces documents sont arrivés avec une lettre dont Mr de Loriol donne lecture.

Mr le Prés.t rend compte de la réunion à laquelle il a assisté au Dépt. de l'agriculture au sujet de la destruction des hannetons.

Il avait été décidé de s'entendre avec la Zône, à pour cela, on a écrit à Berne, mais le Dépt fédéral a répondu qu'il ne pouvait ordonner la destruction à qu'il doutait beaucoup qu'une action internationale ait un effet quelconque, puisque même pour le phylloxera, la confédération n'a rien pu obtenir.

Le vice secrét.re est chargé de demander au Dépt de l'agriculture le texte du dernier règlement sur la destruction des hannetons, élaboré en Dec.e dernier.

Mr le Prés.t d'accord avec Mr Froesch, a envoyé de la part de la classe f 20. – à un comité chargé d'élever à Lyon un monument à Mr Pulliat, Directeur de l'Ecole de viticulture d'Ecully près Lyon, à membre correspt de la classe. Nommé lui même Président d'un comité chargé de recueillir des souscriptions à l'étranger, il a joint ces 20 frs à quelques dons particuliers qu'il a pu obtenir.

L'ordre de jour de la prochaine séance comportera les points suivants :

Nomination d'un secrétaire.

Désignation de 6 candidats pour la nomination d'un membre du comité d'agriculture de la Soc.té des Arts, en remplacement de Mr A. Lullin décédé. –

De la pasteurisation du lait (Mr le Dr H. Josse).

Rapport sur la section I groupe 39 de l'exposition

Nationale, division scientifique (Mr le Dr Bieler de Lausanne)

Communications diverses

Présentation de candidats.

Toutefois, au sujet des communications de Mrs Gosse et Bieler, Mr Paty demandera à Mr Gosse s'il lui serait égal de passer en second, Mr Bieler venant de Lausanne exprès pour faire son rapport.

Concours pr le prix Jules Boissier. Lecture est donnée du procès verbal de la séance qui a été tenue par la commission chargée de ce concours.

2 sujets ont été présentés:

1o concours de bonne tenue de prairies permanentes & temporaires.

2o Etude sur le meilleur emploi et l'utilisation des machines & instruments agricoles pour notre pays.

Après une discussion à laquelle prennent part Mrs de Candolle, Fraesch, Paty, Bernard, Senn et Constantin, il est décidé:

1o Que l'on choisira comme sujet: les prairies permanentes seules.

2o Que un minimum d'étendue sera fixé pour éviter un trop grand nombre d'inscriptions.

3o Que le Jury de ce concours recevra des instructions au sujet des prés vergers.

La commission chargée d'élaborer le règlement de ce concours sera composée de Mrs Fraesch, Heer & Senn.

Mr Fraesch convoquera ces Messieurs le plus vite possible pour s'en occuper.

Mr Constantin auquel Mr le Prés t avait envoyé une lettre d'un Mr Behr de Paris offrant ses produits à la classe, estime que la classe ne peut s'occuper de cette question.

Le Vce Secre est chargé de répondre dans ce sens à Mr Behr.

Mr Constantin rend compte d'une réunion convoquée pour l'étude des cours agricoles, à laquelle il a assisté. Les principaux sujets de discussion ont été le titre à donner à ces cours, et l'âge que devront avoir les élèves; On adoptera probablement "cours d'agriculture" comme titre et 16 ans révolu comme âge.

Mr Patty a reçu une réponse de Mr Bugnon qui ne peut se charger de faire le rapport sur les machines à Mr de Westerweller, de Mrs Boissier et Borel qui ne peuvent non plus nous parler des vins et des produits du sol.

Le Vce Secre est chargé d'écrire à Mr Dusserre, Chimiste cantonal à Lausanne, pour lui demander un rapport sur les produits section III, et à Mr Héinon, pour les fruits et raisins section IV.

Ouvrages reçus: Le Blacksot, communication et la "Reconstitution des vignobles de l'Est et du centre de la France", tous deux par Mr le Colonel F. Patin.

Séance levée

L. de Westerweller
Vce Secre

Séance du bureau du 20 février 97

Sont présents Mrs de Pandolle Pt, Héinon, Bernard Constantin, Archinard, Martin, Viollier, Patty et L. de Westerweller.

Mr Haesch s'est fait excuser.

Le procès verbal de la dernière séance de bureau est lu et adopté.

Mr le Prést communique la circulaire élaborée par la commission chargée d'organiser le concours pour le prix Jules Boissier.

Cette circulaire sera adressée à tous les membres de

la classe avec la prochaine convocation.
Lecture est donnée également d'un avis de la fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse Romande, annonçant un subside de cent trente six francs (f 136.-) pour la classe pour des cours, conférences & achats de livres.
Au sujet du concours de bonne tenue de fermes, Mr Ant. Martin, qui doit avoir prochainement une réunion avec ses collègues du Jury de ces concours, est chargé de defendre de son mieux les intérêts du canton de Genève qui, jusqu'à maintenant a pu concourir tout entier chaque année, alors que les autres cantons romands étaient divisés en Zônes, ne pouvant pas toutes participer au concours la même année.
Le Secrétaire est chargé d'annoncer ce concours de 1897, par un communiqué aux trois principaux journaux de Genève.
Les inscriptions seront reçues pour la classe jusqu'au 15 mars.
Avis en sera également donné à tous les membres de la classe par une communication au dos de la prochaine carte de convocation.
Mr Bernard soumet le projet de budget pour l'exercice prochain.
Après quelques discussions sur un ou deux points, il est décidé que le budget sera présenté à la prochaine assemblée avec les chiffres suivants:

Recettes

Cotisations	f 2550.-
Subside de la fédération	" 136.-
Intérêts à percevoir	" 150.-
Vente de brochures	" 5.-
Total des recettes, à reporter	f 2841.-

Recettes, report ƒ 2841.-

Dépenses

Loyer	ƒ 200.-
Contribution à la fédération	„ 74.-
Impression du bulletin	„ 800.-
Convocations & annonces	„ 300.-
Bibliothèque, reliures	„ 100.-
Allocation à Ruth	„ 200.-
Frais de conférences & achats de livres	„ 150.-
Course	„ 300.-
Frais de bureau	„ 50.-
Destruction des hannetons	„ 100.-
Boni probable	„ 567.-
Sommes égales	ƒ 2841.- ƒ 2841.-

Mr le Prés.t s'informera auprès du Directeur du clos d'équarissage s'il n'y a pas moyen d'utiliser les hannetons pour en faire de l'engrais.

L'ordre du jour de la séance du 6 mars est arrêté comme suit:

Budget de 1897 - 1898

Rapport sur le concours temporaire de l'espèce bovine

Rapport sur la III.e section (produits) du groupe 39 (Mr C. Dusserre, chimiste cantonal, de Lausanne)

Rapport sur la VI.e section du groupe 39 (apiculture)

Rapport sur le concours temporaire de l'espèce chevaline

Communications diverses

Présentation de candidats.

Mrs Constantin & L. de Westerweller sont chargés de lire le mémoire de Mr H. Josse sur la pasteurisation du lait & de faire rapport au bureau de la classe.

Mr le Prés.t parle d'une séance de la S.te Suisse d'agric.re dans laquelle on s'est occupé de la participation

de la Suisse à l'exposition de Paris, il aurait même été question d'organiser un troupeau de 40 vaches suisses. M.r le Prés.t annonce qu'une commission a été nommée par la Ste des Agriculteurs Suisses pour étudier la loi sur le contrôle des engrais. Il a été désigné ainsi que M.r Bieler pour en faire partie.

Séance levée

L. de Westerweller
Sec.re.

Séance du bureau du 20 mars

Sont présents : M.rs de Candolle Prés.t, Faesch, Archinard, Bernard, Paty, Senn, Viollier & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M.r le Prés.t donne lecture d'une lettre reçue de M.r William Demole & la copie de sa réponse à M.r Demole.

Il communique une réponse du D.t Dépt de l'Intérieur au sujet de la démarche faite à propos de la fièvre aphteuse. Le D.t Départ.t déclare avoir pris toutes les mesures que comportait la situation.

Après discussion, il est décidé que M.r le Prés.t & M.r Faesch iront au D.t Départ.t pour se rendre compte de ce qui a été fait & recommander de faire le plus possible.

Le Bureau accepte la publication dans le bulletin de la Classe du travail de M.r le D.r Gosse, (traduction d'un rapport en danois de l'école des vétérinaires de Copenhague, traitant d'un appareil à stériliser le lait.)

M.r le Prés.t fera connaître cette décision à M.r le D.r Gosse.

Au sujet de la publication du bulletin, le bureau charge Mr Faesch de convoquer la commission de la bibliothèque pour s'en occuper.

Mr le Prés.t lit une lettre de Mr Eug. Constantin demandant à ne pas être renommé du bureau de la Classe aux prochaines élections.

Le bureau unanime ne peut admettre cette détermination et il est décidé que Mr le Prés.t lui écrira dans ce sens & que Mrs Faesch, Patry & de Westerweller iront l'après midi même faire une démarche auprès de lui & feront leur possible pour qu'il retire sa démission.

Le bureau élabore une liste de noms à présenter au comité d'agriculture en vue de la prochaine élection du bureau.

L'ordre du jour de la prochaine séance sera le suivant:

1o Nomination du bureau.
2o Election du Prés.t & du vice Prés.t.
3o Rapport sur le concours temporaire de l'espèce chevaline.
4o Rapport sur la IIe section du groupe 39, machines (Mr Lederey Dr de l'Ecole d'agriculture de Cernier Neuchatel)
5o Rapport sur la Ve section, laiterie & concours temporaire
6o Communications diverses.

Le compte rendu financier est renvoyé à la séance de mai. L'election d'un membre du Comité d'agriculture en remplacement de Mr Rochette est également renvoyée à une prochaine séance.

Mr Ruchonnet a parlé à Mr le Prés.t de récompenses que comptait distribuer la Ste Protectrice des Animaux à de bons serviteurs, il demande si la classe pourrait aider la Ste Dce pour le choix de ces serviteurs.

Mr le Prés.t lui répondra qu'il serait préférable qu'une enquête pour arriver à ce choix, soit faite par les membres de la Ste Protectrice eux mêmes.

Le secrétaire écrira au Dépt de l'Agriculture qu'un subside de frs 100.– pour la destruction des hamsters a été voté en dernière séance et que cette somme est à la disposition du Dépt.

Le bureau constate qu'il n'y a que deux inscriptions pour le concours de prairies, Prix Jules Boissier, et décide que l'on tâchera d'obtenir de ces 2 concurrents qu'ils consentent à ce que l'on renvoye le concours à l'année prochaine.

Mr le Prés.t se chargera d'en parler à Mr de Seigneux et Mr de Westerweller à Mr Henri Deboneville.

Il est décidé également que pour un prochain concours de ce genre, on fixera dans le programme un chiffre d'inscriptions en dessous duquel le dit concours n'aura pas lieu.

Mr le Prés.t annonce que la fédération a créé un syndicat agricole romand qui fonctionne déjà, actuellement la fédération élabore un règlement pour ce syndicat.

Séance levée

L. de Westerweller

Sec re

Séance extraordinaire du bureau du 27 mars 97.

Sont présents: Mrs de Landolt Prés.t, Faesch, Constantin, Hérion et Ant. Martin.

Mr le Prés.t communique que Mr Ledrey, bien que disposé à faire un rapport sur la section II à l'Exposition, instruments et machines, ne pourra le faire à la prochaine séance; on lui demandera pour le mois de mai ou de Juin,

cette rubrique sera donc rayée de l'ordre du jour de la prochaine séance.

Il y aura peut être lieu d'avoir une séance extraordinaire le 24 avril pour entendre les rapports phylloxériques, la situation des vignes américaines dans le canton de Genève par Mr Micheli qui sera absent en mai, & la relation du voyage en France pour visiter les pépinières de vignes américaines de Mrs Wuarin & Desbuillet. Le prochain bureau décidera la chose définitivement.

Il y aura lieu aussi de procéder à la désignation de candidats pour remplacer Mrs Jules Rochette & Mr François Dennole, dans le Comité d'Agriculture de la Stè des Arts.

Mrs Delbonneville & M. de Seigneux ayant accepté de renoncer pour cette année au concours Jules Boissier, (bonnes tenues de prairies) celui-ci est définitivement renvoyé à l'année prochaine & les mesures nécessaires seront prises en temps utile pour cela.

Le bureau émet un préavis défavorable à la proposition de la Stè des Arts, de se charger, pour toutes les classes, moyennant le remboursement de ses frais, du bulletin renfermant les discours & rapports de fin d'année & les listes des membres, &a.

Le Dépt de l'agriculture accuse réception avec remerciements, de la somme de ƒ100.- votée pour la classe pour aider à la destruction des hannetons dans le canton de Genève.

Il communique en même temps, un projet de circulaire adressée à ce sujet aux mairies des diverses communes demandant à la classe quels seraient les meilleurs moyens à employer pour leur recolte & leur destruction.

Quant à la 1re question le bureau croit qu'il serait

bon d'indiquer que les hannetons doivent être recoltés sur des draps étendus aux pieds des arbres.
2e Quant à la destruction, la chaux ne suffit pas, elle détruit les animaux mais pas toujours les oeufs. Le meilleur moyen, sans contredit est la cuisson à l'eau bouillante, mais celui-ci étant souvent difficile à mettre en pratique, on peut conseiller le sulfure de carbone dans des vases bien clos, & après cela, l'enfouissement dans des fosses avec de la chaux vive recouverte de terre qui ne devront pas être ouvertes avant plusieurs mois.
Cette manière de voir du bureau sera transmise au Dépt, en réponse à sa demande.
Séance levée.

Henri Faesch

Séance du bureau du 17 Avril 97.

Sont présents Mrs de Candolle Pt, Faesch, Hénon, Pautry, Archinard & L. de Westermeller.
Les procès verbaux de la dernière séance & de la séance extraordinaire du 27 mars sont lus & adoptés.
Mr Constantin s'est fait excuser.
Mr le Prés annonce un legs de f300.- exempt de tous droits, fait par Mr Th. Demole.
Il donne lecture d'une circulaire du Dépt. de l'agric sur la destruction des hannetons et de leurs oeufs par l'emploi du sulfure de carbone.
Le Dépt a également envoyé un état du bétail dans le Pon de Genève.
Mr Faesch annonce que Madame Demole l'a prié de choisir dans les différents ouvrages et brochures agricoles de son mari, quelques exemp

qu'elle serait heureuse d'offrir à la classe. Il a fait un choix et écrira à Mlle Dessole pour la remercier.
M. le Prés. a reçu de M. Battanchon une lettre avec quelques planches représentant le Black rott avec notice sur cette maladie. Il écrira pour remercier et demander s'il serait possible d'acquérir une certaine quantité de ces planches pour les distribuer dans les communes du Canton.
M. le Prés. donne connaissance de la correspondance qu'il a eue avec le fabricant du nouveau pulvérisateur "l'automatic"
M. Datry en a parlé à M. Durand Conseiller d'Etat qui lui a assuré que si la classe en fait venir un, le Dépt prendra une partie des frais à sa charge.
Il est décidé qu'on l'on essayera cet appareil après la séance de la classe du 1er mai prochain.
M. le Prés. communique encore:
a) un programme de concours agricole Allemand à Hambourg qui lui a été remis par le Consul d'Allemagne.
b) le rapport sur le phylloxera en 1896-1897.
c) une troisième publication du "Illustriertes Lehrbuch für die gesamte Schweiz. Alpwirtschaft" du Dr F. Anderegg.
d) une lettre de M. Lederey annonçant qu'il pourra faire son rapport sur les machines dans la séance de Juin.

L'ordre du jour de la prochaine séance sera le suivant:
1° Nomination des délégués à la prochaine séance de la fédération des Soc. d'ag. d. l. Suisse Romande.
2° Désignation de 6 candidats pour la nomination d'un membre du Comité d'ag. d. l. Société des Arts.
3° Compte rendu financier.

4e Rapport du vérificateur des comptes.
5e Rapport sur le concours de saisins de l'Exp. Natle.
6e Communications diverses.
7e Essai d'un nouveau pulvérisateur.

Le secrétaire écrira à Mr H. Chauvet pour le prier de vérifier les comptes & lui annoncer que Mr le Trésorier les lui fera parvenir.

Après une discussion entre Mrs de Candolle, Froesch Hénon, Patry & Bernard sur les nuages artificiels employés comme sauvegarde des vignes contre le gel au printemps, il est décidé que l'on demandera à Mrs Vernet & Edmond Boissier d'en dire quelques mots dans les communic.ns diverses.

Mr le Trésorier présente le compte rendu financier soldant par un déficit de f 1280.40 pour l'exerc. écoulé.

Mrs Froesch & L. de Westerweller s'occuperont du bulletin

Mrs Froesch, Constantin, Hénon, Martin & L. de Westerweller seront proposés comme délégués à la prochaine séance de la fédération des Stés S'Agre

Mrs Senn & Patry comme suppléants.

Les noms suivants seront proposés à la classe en séance du 1er mai pour la désignation de 6 candidats parmi lesquels sera choisi un membre du Comité d'agriculture.

1° Mr M. de Seigneux, 2° Olivet Vre, 3° L. Collet, 4° Ant. Desbaillet, 5° Monnard Vre, 6° L. de Westerweller 7° A. Senn, 8° W. Viollier.

Le secrétaire est chargé de préparer des bulletins sur lesquels figureront ces 8 noms. Pour le vôte, chaque membre n'aura qu'à rayer 2 noms, ou davantage s'il veut remplacer les noms qui y figure par d'autres.

Séance levée

L. de Westerweller
Secre

Séance du bureau du 15 Mai 97.

Sont présents Mrs de Candolle Pt, Paresch, Héron Constantin, Viollier, Bernard, Pretinard, Senn & L. de Westermeller

Mr le Prés t communique

1° Une demande de la Ste des Arts au sujet de l'impression des rapports. Le format & les caractères d'imprimerie de notre bulletin ne concordent pas avec ceux employés pr l'impression des rapports de la Ste des Arts, & cette dernière Ste voudrait que nous examinions à nouveau sa demande. Mr le Prés t propose de continuer comme nous l'avons fait, jusqu'à la fin du présent volume, puis ensuite, nous ranger au désir de la Ste des Arts pour l'impression du rapport annuel, de cette manière nous pourrons envoyer à nos membres les rapports des 3 classes, en outre, il ne serait plus nécessaire de publier le rapport de la classe dans le bulletin. Cette question sera reprise dans une prochaine séance.

2° Une affiche de foire à Carouge le 12 mai.

3° Une lettre du Dr Dépt de l'Instruction Publique qui remercie pour le don des planches de Mr le Dr Battandier sur le Blackrott.

4° Une lettre de Mr Goegg, demandant à pouvoir consulter les rapports présentés sur les concours bovin & chevalin. Il lui sera répondu que ces deux rapports paraîtront dans le bulletin de la classe.

Au sujet du bulletin, Mr Paresch annonce que dans le milieu de Juin, tout sera prêt; les rapports sur les différents concours rempliront 2 numéros.

5° un formulaire de demande de subside adressé par la fédération.

6e une circulaire du Dépt de Commerce & de l'Industrie ayant trait à la participation agricole de la Suisse à l'exposition de 1900 à Paris.

Me le Dét estime que nous n'avons pas à nous en occuper, nous ferions double emploi avec un Comité désigné pour cela & siégeant à Zurich. Me le Dét annonce qu'il est déjà chargé avec Me Borel de s'enquérir de la participation de la Suisse agricole, et explique que si la direction de l'exposition de 1900 est si pressée d'avoir déjà une réponse, c'est que les demandes de place sont très nombreuses, relativement aux espaces qu'ils pourront donner.

Me Froesch insiste pour que la classe expose son tableau et ses bulletins.

Me Constantin demande que ces messieurs soient à même de donner des renseignements exacts aux personnes qui désireraient exposer. En 1889 il était très difficile d'obtenir des indications précises.

7e Une requête sur papier timbré adressée à la Classe sous pli chargé et signée Antoine Desmont père, à l'ancienne poste. Le manuscrit assez incompréhensible, parle, sans l'indiquer, d'un moyen d'éviter les blanches gelées.

Une discussion s'engage entre Me le Dt Froesch Senn, Héron, Constantin & Bernard au sujet des moyens à employer pour éviter les gels du printemps & les avantages des différents foyers employés.

Il est décidé que Me Héron & Constantin prendront des informations & verront si nous ne pourrions pas arriver à faire fabriquer dans notre pays des foyers dans le genre des foyers "Lestout" avec un mélange de tan & de goudron de gaz. En outre, la Classe cherchera à vulgariser l'emploi des foyers quels qu'ils soient comme moyen efficace pour

empêcher les gelées de la vigne au printemps.

Sur la proposition de Mr le Pt, le bureau décide de retourner au fabricant, le pulvérisateur "l'Automatic" en écrivant que nous ne l'avons pas trouvé très pratique.

8e Une circulaire annonçant une séance de délégués des sociétés d'agriculture suisses pour organisation de la ligue Suisse des paysans.

Mr le Prés. donne quelques explications et estime que la classe devrait s'y faire représenter.

On demandera à Mr Constantin d'y aller, s'il ne peut pas, à Mr Kaeslin.

9e Mr le Prés. annonce un concours de faucheuses à rateleuses à Berthoud, auquel il serait bon qu'un ou deux membres de la classe assistent. Mrs Froesch, Martin, Senn à Seifpel, auquel on en parlera s'arrangeront pour y aller au moins deux.

L'ordre du jour de la séance de Lein sera le suivant:

Rapport sur la section II (instruments à machines) à l'Exp. Nle (Mr Lederey, Dr de l'Ecole d'ag. de Cernier)

Dernières recherches sur la résistance des cépages américains au phylloxera (Mr M. Micheli)

3e Communications diverses

4e Présentation de candidats.

Au sujet des 2 premiers rapports, Mr le Pt doit encore recevoir un avis de Mr Lederey, disant par quel train il arrivera, suivant l'heure, il passera en 1e ou en 2e article.

Séance levée

L. de Watteville

Sec.

Séance extraordinaire du bureau du 19 Mai 97.

Sont présents Mrs de Landolte, Haesch, Héron, Senn, Constantin, Martin, Dalby & L. de Westermeller.
Mr de Landolte donne lecture du rapport présidentiel qui est approuvé avec remerciements.
Mr le Prés.t rapporte qu'il a parlé à Mr Borel de la ligne des Paysans. Le dernier a vu Mr Lachenal à Berne, mais n'a rien pu savoir de précis.
Mr Constantin ne pouvant se rendre à l'ass.ée des délégués de la ligne comme délégué de la classe, on demandera à Mr Gaccins d'y aller.
Par contre, Mr Constantin ira avec Mr Seigneul à Berthoud.
Séance levée

L. de Westermeller
Sec.re

Séance du bureau du 5 Juin 97

Sont présents Mrs Haesch, P.t, Constantin, Héron, Archinard, de Landolte, Martin, D. Odier, Vuillet, Vuarin & L. de Westermeller.
Les procès verbaux des trois dernières séances de bureau sont lus & adoptés.
Mr le Prés.t annonce que Mr Ledersey a télégraphié qu'étant indisposé, il ne pouvait venir nous parler à la séance de ce jour, des machines exposées au groupe 39.
Mr le Prés.t émet l'idée d'organiser une course de la classe. On pourrait visiter la fabrique de conserves de Saxon. Par la ligne Arnemasse, Evian - St Maurice, cette course pourrait se faire dans la journée ; pour ceux qui voudraient la

prolonger d'un jour, quelques aimables personnes de Sion ont proposé d'arranger une course pour visiter le lendemain les irrigations des vignes au dessus de Sion.

Après une discussion à laquelle prennent part Mrs Troesch, Constantin, de Landolt & Martin, il est décidé que l'on demandera à la classe si elle accepte en principe l'idée de faire une course, et dans le cas affirmatif, de laisser au bureau la latitude de fixer l'époque & le lieu.

Mr de Landolt estime que puisque Mr Lederrey ne peut pas venir faire son rapport, nous pourrions prier Mr Constantin de nous parler des concours de faucheuses, faneuses & sateleuses de Berthoud, ce sujet serait maintenant plein d'actualité.

Mr Constantin veut bien faire une communication mais n'ayant pas ses notes, il ira demander à Mr Seiffert de lui prêter les siennes

Mr le Prés[t] présente au bureau les nos 3 & 5 du bulletin, le no 4 devant contenir le rapport de Mr Lederrey n'est pas encore tout à fait prêt.

Il parle de ce qui a été fait au grand conseil lors de la discussion de la proposition Seiffert pour les cours d'hiver. Ensuite des amendements votés, et conseillé par quelques personnes il a écrit au nom de la Classe au Dépt de l'Instruction publique pour dire que la classe ne serait probablement pas d'accord quant à la création d'école d'agriculture pratique.

Il donne lecture de cette lettre, ainsi que du compte rendu de cette séance publié par le Journal.

Mr de Landolt explique pourquoi il a conseillé à Mr le Pt d'écrire. Il a pu se convaincre que parmi ses collègues de la fédération, beaucoup désapprouve[nt]

comme lui, les écoles d'agriculteurs pratiques.
Séance levée

L. de Westermeller
Sec^re

Séance du bureau du 19 Juin 97

Sont présents : M^rs Flaesch P^t, Constantin, Hénon, Martin, Viollier & L. de Westermeller.
Le procès verbal de la dernière séance de bureau est lu et adopté.
L'ordre du jour de la prochaine séance est fixé comme suit :
1° Nomination d'un secrétaire.
2° Rapport de M^r Huarin & Desbaillets sur leur voyage dans les pépinières de vignes américaines du midi de la France.
3° Rapport sur la section des machines (instruments & outils) du groupe 39 de l'Exp. N^le (M^r V. Ladevèze)
4° Communications diverses.
M^r le Prés^t écrira à M^r Huarin pour le prier de nous parler de son voyage.
M^r de Landolle devait nous rendre compte de la séance de la ligue des paysans, mais au dernier moment, a télégraphié qu'il ne pouvait venir.
M^r Delonneville, Prés^t du Cercle des Agriculteurs, convoqué pour cela, n'a pu être prévenu à temps du renvoi de M^r de Landolle et assiste à une partie de la séance.
M^r le P^t parle de la course à Saxon, il croit que nous devrons renoncer à visiter les irrigations au dessus de Sion, la course étant très longue et difficile ; par contre, ceux des membres de la classe qui peuvent consacrer 2 jours à cette course pourraient aller coucher aux Mayens de Sion, et de là, le

lendemain, visiter l'abbaye de Hyon.
Mr Constantin propose de visiter l'école d'Econe de puis Saxon, et de filer de là sur Riddes pour prendre le train pour Sion. Il est persuadé que ces Messieurs du St Bernard nous recevraient très bien.
La visite à Econe n'est pas possible le même jour que Saxon, mais si quelques personnes veulent rester, on pourrait faire cela le 3e jour.
La course aurait lieu les 8 et 9 Juillet.
Mr le Dr veut bien se charger de l'élaboration de la circulaire à cet effet, et de trancher avec Mr le Trésorier, la question financière
Séance levée L. de Westermelle
Sec re

Séance du bureau du 17 Juillet 97

Sont présents: Mr Roesch Dr, Constantin, Hénon, Bernard, Violliez & L. de Westermelle.
Le procès verbal de la dernière séance de bureau est lu et adopté.
Après discussion, il est décidé qu'il n'y aura pas de séance en Août, à moins qu'un cas spécial ou intéressant ne se présente.
Mr Bernard a vu Mr P. Odier qui a fait des photographies au pâturage de Hyon & qui avait pensé qu'avec la prochaine carte de convocation, on aviserait les membres de la classe que ces photographies étaient visibles chez le concierge.
Afin de ne pas attendre jusqu'en Sept re pour annoncer la chose, le bureau décide que le secrétaire écrira à Mr Borel pour le prier d'insérer un article dans le Journal d'Agriculture, disant que

la classe n'aurait pas de séance en Août et que les épreuves de Mr Odier sont déposées chez le concierge de la classe.

Mr le Pt a vu Mr Seippel qui lui a parlé du rapport qu'il doit nous faire sur le concours de Berthoud, concours dont Mr Constantin nous a déjà rendu compte.

Mr Bernard estime que, puisque Mr Seippel a été délégué par la classe à Berthoud, il nous doit un rapport.

Mr Constantin verra Mr Seippel et s'entendra avec lui à ce sujet.

Mr le Pt rend compte de ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour le bulletin, et dit quelques mots de la course en Valais. Mr Adolphe Barode à bien voulu se charger de faire une petite relation de cette course pour le Journal d'agriculture.

Mr Bernard trésorier donne lecture des cartes de remboursements pour cotisations qui ont été refusées. Mr Froesch et Viollier verront quelques uns de ces membres qu'ils connaissent personnellement, pour tâcher de les faire revenir sur leurs décisions.

Séance levée

L. de Westermella

Sec re

Séance du bureau du 14 Août 97.

Sont présents Mr Froesch Pt, Constantin, Paley, de Candolle et L. de Westermeller, Mr Borel assiste à une partie de la séance.

Mr Senn et Odier sont excusés.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr Constantin n'a pu voir encore Mr Seippel

(celui-ci étant absent) au sujet de son rapport sur le concours de machines agricoles à Berthoud.

Mr le Pt communique:

1o Une lettre du Dépt de l'agriculture donnant l'emploi du subside de f 100.- de la classe pour la destruction des hannetons

2o Une réponse du Dépt de l'Instruction publique à une lettre qu'il a adressée au sujet des cours d'hiver, & pour demander que la classe d'agric.re soit représentée dans la commission de surveillance. Le Dépt a pris bonne note de notre demande.

3o Une circulaire de la fédération au sujet du Bauernverband. Les délégués sont convoqués à une séance le 19 l.t à 10 ½ h. à Lausanne.

Mr le Pt explique pourquoi il n'a pu convoquer la classe.

Mrs Foresch, Constantin, Senn, Patry & L. de Westerweller sont nommés délégués à cette séance, Mr W. Viollier suppléant.

Mr de Cornolelle donne des renseignements sur ce qui a été fait jusqu'à ce jour au sujet du Bauernverband. Il parle de la dernière assemblée de la fédération à Vevey & de l'assemblée du 7 Juin à Berne à laquelle il a assisté comme délégué de la fédération, avec Mr Borel, Vce Pt & Mr Borel, Secrétaire.

Mr Constantin demande ce que deviendrait la fédération vis à vis de la confédération, au sujet des subsides fédéraux, si elle n'entrait pas dans l'union des paysans.

Mr de Cornolelle estime que sa position resterait ce qu'elle est maintenant.

Mr Foresch voudrait savoir si, dans le cas où la fédération n'entrerait pas en bloc, les Soc.tés

qui en font partie peuvent s'inscrire pour leur compte.
Mr de Candolle répond que oui.
Mr le Prés.t donne connaissance d'une lettre de la fédération des Ss.tés d'horticulture de la Suisse Romande demandant l'abolition des certificats exigés pour le fait du phylloxera pour la circulation des plantes, & désirant avoir l'avis de la Classe.
Le bureau adhère aux idées émises par la fédérat. des Ss.tés horticoles.
L'ordre du jour de la prochaine séance (4 Sept.bre) sera le suivant:
1e Rapport sur le concours de faucheuses de Berthoud (Mr Seippel)
2e Compte rendu de la séance des délégués de la fédération romande du 19 Aout. (ligue des paysans)
3e Communications diverses.
4e Présentation de candidats.
Le secrétaire est chargé de s'entendre avec Mr Seippel au sujet de son rapport à faire sur le concours de Berthoud.
Séance levée
L. de Westermeller
Sec.re

Séance du bureau du 18 Septembre 97.

Sont présents, Mrs Constantin Vice Pt, Martin, Patry, Bernard, Odier & L. de Westermeller.
Mrs Fraisch & Senn sont excusés.
Le procès verbal de la dernière séance du bureau est adopté avec quelques modifications.
L'ordre du jour de la prochaine séance est arrêté comme suit:
1e Les cartes agronomiques communales (Mr Muriset)

2° Amendement du sol pour 22 ans de cultan de topinambours.
3° Renseignements sur les vendanges.
4° Communication diverses.

Au dos de la carte, on imprimera la note suivante:
"Le bureau rappelle aux membres de la classe que
"s'ils ont quelque rapport ou simple communication
"à présenter, ils seront les bienvenus. S'adresser
"au secrétaire M.r L. de Westerweller à Beaulieu Rolle"

M.r le V.e Dés.t communique une lettre du Dép.t de l'Agriculture au sujet du renouvellement de location d'une parcelle de terrain au Hauts Ruth (Mologny) demandant si la classe veut prolonger d'année en année.

Le secrétaire est chargé d'accuser réception et dire que le bureau est d'accord.

M.r le V.e D.r communique le Tome IV et dernier de l'ouvrage de M.r Risler, intitulé:" Géologie Agricole"

M.r Bernard trésorier annonce qu'avec l'assentiment de M.r le Dés.t, il a payé une traite d'environ f 50.— pour payer le pulvérisateur que le bureau a fait venir au printemps. On attendra que M.r de Candolle, qui s'est occupé de ce pulvérisateur soit là pour s'occuper de cette question.

Le bureau décide:
1° de continuer l'abonnement aux "Illustrierten
"Lesrbuch für die Gesamte Schweizerische Alpwirtschaft"
M.r Constantin donne lecture d'un article paru dans
la Tribune de Lausanne et intitulé:" Comment on
"fabrique le lait à Paris"
2° de publier dans le bulletin de la classe le rapport de M.r Seippel sur le concours de faucheuses de Bertigny.

M.r Patry après avoir vu M.r Massol, espère qu'il

voudra bien nous parler, dans une des séances de la clause, de la nouvelle tuberculeine.

Mr Martin propose, si c'est possible de faire coïncider cette séance de Mr Massol avec une démonstration pratique à une visite à Bel Air.

Séance levée

L. de Westerweller
Secre

Séance du bureau du 16 Octobre 97.

Sont présents : Mrs Forestier Dt, Héron, de Landolfe, Martin, Porty, Viollier & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance de bureau est lu et adopté.

A l'ordre du jour de la prochaine séance, on inscrira

1e Le travail de Mr W. Borel sur l'aménagement des forêts ; Mr le Dt s'entendra pour cela avec Mr Borel.

2e Renseignements sur la production en 1897 des vignes greffées dans le canton. Mrs Forestier, de Landolfe & Porty s'entendront avec Mrs Michel, Pierre Desbaillets, Bonnet, Auriol, Winain & Duboule pour qu'ils nous donnent des renseignements.

3e Communications diverses.

Au dos de la carte de convocation, on donnera un avis relatif au concours J. Boissier.

Le secrétaire est chargé de s'entendre avec Mr de Luc pour qu'il nous présente son travail sur les forces de chevaux en séance de Décembre.

Mr le Pres rappelle qu'il ne faut pas tarder à s'occuper du concours Boissier.

Les annonces nécessaires seront faites, le délai d'inscription est fixé au 20 Novembre & le concours n'aura lieu que s'il y a un minimum de 5

concurrents.

M^r le Pres^t parle du remplacement de M^r Demole au Comité d'Agriculture.

M^r de Candolle observe que c'est à la S^té des Arts à faire la demande.

M^r le P^t estime que la Classe devrait s'occuper de la question des "foyers Lestout" pour préserver les vignes du gel au printemps

M^r de Candolle, au sujet des foyers préservatifs a parlé à M^r Ernest de Beaumont Ingénieur qui serait enchanté de s'en occuper. Il croit que la classe ne devrait pas seulement s'occuper de ces foyers, mais, d'une manière plus générale, de la préservation des vignes.

M^r Kaesch connait un M^r Sechehaye qui fabrique des agglomérés, il demandera s'il ne pourrait pas faire quelque chose avec des résidus de goudron & de la sciure de bois.

M^r Heinon croit que dans notre pays, les bois, même le sapin a trop de valeur pour que l'on puisse songer à faire des récipients avec. par contre, on pourrait en faire faire en fer ordinaire ou en fonte.

Une intéressante discussion s'engage au sujet des gels du printemps, il en ressort que ce fléau est plus fréquent qu'anciennement & que les coupes de bois y sont certainement pour quelque chose.

M^r de Candolle a remarqué des irrégularités dans l'envoi des cartes de convocation de la S^té des Arts, les mêmes oublis pourraient se produire pour la Classe, & il demande s'il ne serait pas possible d'avoir des enveloppes avec adresses imprimées pour les convocations ce qui se fait déjà à la classe d'Industrie.

Mr Hoesch observe que les enveloppes avec timbres de 0/02 cents sont souvent mises au panier sans être ouvertes. Mr Veillet propose des bandes avec noms imprimés à coller sur les enveloppes.

Mr le Pt & le secrétaire s'informeront de ce qu'il y aurait à faire & rapporteront au prochain bureau.

Mr de Candolle fait remarquer une erreur d'impression dans le rapport de la classe d'agriculture insérée dans le bulletin de la Sté des Arts; au sujet du legs de Mr Jules Boissier, c'est f 5000.- au lieu de f 500.- qu'il faut lire.

Au sujet de la publication des bulletins de la Sté des Arts, Mr Claparède aimerait savoir quand la classe d'agriculture pourra y joindre les siens.

Mr le Pt répond que nous aurons fini notre volume cette année, ce sera par conséquent pour l'année prochaine.

Mr de Candolle aimerait être renseigné sur ce qui a été fait au sujet de l'école d'agriculture.

Mr Martin répond que les cours d'agriculture en hiver sont décidés mais que pour l'école de viticulture & de culture maraichère, il faudra un nouveau projet de loi.

Le Dépt a demandé à Mr Hénon s'il serait disposé à donner un cours de viticulture parmi les cours divers d'agriculture qui seront donnés cet hiver.

Mr Martin fait observer aussi que les cours de cet hiver n'ont pas de rapport avec l'école pratique de viticulture que l'on voudrait créer.

Mr Datry demande si l'on ne pourrait pas distribuer aux communes des livres de géologie de Alph. Favre dont nous avons une énorme quantité.

On lui répond que les communes en ont déjà.
M^r de Candolle propose d'en envoyer aux membres correspondants de la classe. Mais il faudrait envoyer les cartes avec et ce serait trop cher.
M^r Martin estime qu'on pourrait en donner comme prix, aux cartes aux élèves qui sortiront les premiers des écoles.
Le bureau examinera cette question.
Le secrétaire est chargé d'accuser réception à M^r Alloys de Seigneux de sa lettre de démission.
M^r L. de Wattenwyl rappelle que le bureau doit s'occuper de la proposition de M^r le Prof^r Bieler, tendant à envoyer au "Jaarbuch" un compte rendu de tout ce que font en Suisse les Stés d'agriculture.
Après discussion, il est décidé que M^r le P^t écrira à ce sujet au Dépt fédéral de l'Agricult^e
Séance levée L. de Wattenwyl
sec^re

Séance du bureau du 20 Nbre 97.

Sont présents M^rs Forestier, P^t, Constantin, Archinard, Bernoud, de Candolle, Hénon, Martin, Odier, Patry, Senn, Viollier & L. de Wattenwyl.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.
M^r Constantin observe que l'envoi de notre bulletin ne se fait pas encore d'une manière régulière, l'échange avec la chronique Neuchâteloise n'a pas lieu.
L'ordre du jour de la prochaine séance sera le suivant:
1° Travail de M^r de Luc sur les races de chevaux.
2° Travail de M^r Muriel sur les engrais artificiels.
3° Communications diverses.

Mr Patry nous dira aussi quelques mots sur les chevaux après Mr de Luc.

Le secrétaire est chargé de s'entendre avec ce dernier et Mr Auriol pour les titres de ces 2 travaux.

Le bureau décide qu'à l'avenir, on indiquera sur les cartes de convocation les noms des auteurs, sauf avis contraire de leur part.

Mr le Prés.t parle du remplacement de Mr H. Demole au Comité d'Agriculture.

Le bureau décide de ne pas s'en occuper à la prochaine séance, ensuite d'une proposition de Mr de Candolle qui, en séance de Dec.re de la Soc.té des Arts, demandera si on ne peut pas changer le règlement qui oblige la classe à présenter 6 noms alors qu'on ne choisit qu'un membre et tâchera d'obtenir que la classe n'ait que 3 présentations à faire.

Mr Martin propose que la classe soit appelée à ratifier cette idée. — Adopté.

Le chiffre minimum de 5 inscriptions pour le concours pour l'obtention du prix Jules Boissier ayant été atteint, le concours de bonne tenue de prairies aura lieu en 1898. Le bureau décide de prolonger jusqu'au 31 Dec.re 1897 le délai d'inscription; un avis à ce sujet sera imprimé au dos de la prochaine carte de convocation.

Les 6 concurrents inscrits à ce jour sont: Mr M. de Seigneux, Ch. Ramu, L. Machard, H. Debon=nerille, Senn à Odier, à Moulland.

Le Secrétaire est chargé de faire savoir à chacun d'eux que le concours aura lieu, et que le délai d'inscription est prolongé jusqu'à la fin de l'année.

Mr le Prés.t annonce qu'il a écrit à la Fédération pour donner la décision de la classe par rapport à la motion Plan discutée lors de la dernière séance.

M^r de Candolle estime que la classe doit suivre cette idée. Elle pourrait charger un ou deux de ses membres de s'en occuper, d'étudier cette question, et de voir par exemple ce que fait l'industrie pour ses apprentis.
M^r le Prés^t rapporte qu'il a écrit au Dép^t fédéral de l'Agriculture au sujet de la proposition de M^r le Prof^r Bieler (resumé des travaux des S^tés Agricoles Suisses pour le Jahrbuch) mais il n'a pas reçu de réponse.
Il s'est également occupé des enveloppes avec les noms des membres de la classe imprimés, mais ce serait trop coûteux; quant aux bandes avec noms imprimés à coller sur les enveloppes, il ne croit pas qu'elles modifient beaucoup la manière de faire actuelle.
M^r de Candolle regrette les enveloppes avec noms imprimés.
M^r Patry propose le statu quo. Adopté.—
M^r le Prés^t a vu M^r Sechehaye au sujet des agglomérés devant produire des nuages artificiels. M^r Sechehaye a fait observer que la sciure de bois ne peut pas se comprimer, peut être pourrait on s'en servir si la matière doit être enfermée dans une petite caisse.
M^r L. de Beaumont veut bien aussi s'occuper de cette question.
M^r le Prés^t communique une lettre reçue de M^r Gonet propriétaire de la caisserie de Genollier. Le dernier peut fournir des caissettes de 20 × 20 × 30 C^m non montées à ƒ 36 le %, montées à ƒ 43.— Pour les couvercles, 23 × 23 × 33 C^m, ƒ 39, non montés à ƒ 46 montés.
M^r Héenon estime que nous trouverions des petites marmites avec couvercles à moins de ƒ 80 la pièce.
M^r Bernard trouve que le rôle de la classe n'est pas de s'occuper de cette fabrication, elle doit simplement

suivre ce qui se fait et se tenir au courant des découvertes utiles.
Mr Constantin doute un peu de l'efficacité des nuages artificiels, cependant comme il a été chargé de s'occuper de cette question, il l'a fait et s'est adressé à 2 tanneries.

La maison Souvairan à Creuse pourrait peut être fabriquer des petits blocs d'agglomérés de 30 cm sur 10 ce qui éviterait le coût de l'emploi des caissettes
Mr Constantin n'estime pas que la classe sorte de son rôle en s'occupant de cette question.
Mr de Candolle est du même avis ; il voit cet inconvénient à ne pas se servir de caissettes ; en cas de changement dans la direction du vent, les blocs ne pourront pas se transporter.
Mr Haesch propose de s'adresser à Mr de Pittwitz qui exposait le produit de ses tourbières au groupe 39 de l'Exp. Nationale
Il écrira à ce Monsieur, et parlera à E. de Beaum.
Mr Constantin continuera ses tractations avec Mr Souvairan.
Mr Hénon croit que l'on pourrait peut être employer des sarignons ordinaires bien secs, en les imbibant d'huiles lourdes ; il faudrait chercher quelle est la densité convenable des huiles ou pétrole pour bien pénétrer le sarignon, de façon à produire assez de fumée et ne pas brûler trop vite. Le procédé aurait l'avantage de revenir à très bon marché et de ne nécessiter l'emploi d'aucune machine.
On réussirait plus sûrement en mélangeant avec des goudrons, du tan bien sec, de la sciure bien sèche ou quelqu'autre ingrédient analogue, peut être de la poussière de coke, mais il faudrait faire le mélange, et comprimer les agglomérés à chaud.
Le procédé ne pourrait guère être pratiqué à la main et en petit, et mériterait l'emploi d'une

machine analogue à celle qui fait les agglomérés de houille employés dans le chauffage.

Mr Bernard rapporte que Mr Challand de Peligny a bien payé sa 1re cot.on de fr. 10.- mais ne veut plus payer que fr. 5.- Mr Senn lui ayant dit que ce serait le chiffre de sa cotisation.

Mr de Landolle rappelle que cette question des cotisations à fr 5.- ou fr 10.- a déjà été discutée et que l'on a décidé d'être très larges.

Mr Senn assurant que Mr Challand travaille lui-même, fait toutes ses semailles & labourages lui même, il est décidé que sa cotisation à payer sera de 5 frs.

Mr Bernard demande ce qu'est devenu le pulvérisateur.

Il est toujours là, on tâchera de le vendre.

Mr Martin voudroit savoir où on en est avec le fonds que nous recevons de la fédération pour des séances. Il desireroit que nous en fassions donner par Mr Guéry sur la vinification, et en demande une pour Veyrier.

Mr le Prés.t observe que ce fonds est aussi destiné à l'achat de livres agricoles, mais est tout à fait d'avis que nous pouvons organiser ces séances.

Mrs Foresch, Constantin Martin & Louis Westermann s'en occuperont; on fera donner au moins 4 séances.

Mr Viollier rapporte qu'il n'a été demandé que pour environ fr 30.- de livres en tout.

Mr le Prés.t propose d'acheter quelques brochures de Mr Guéry sur la vinification, et de les remettre aux membres à bas prix.

Il donne lecture d'une circulaire de la maison Payot de Lausanne offrant à prix réduit l'ouvrage de Chuart & Dusserre sur les engrais.

Mr Constantin a reçu une lettre de Mr Flocard Vét re demandant si le bureau de la classe ne lui donnerait pas un certificat constatant que le clos d'équarrissage a rendu de réels services grâce à l'emploi du procédé Girard.
Nous ne pouvons, comme bureau de la classe, lui délivrer un certificat, il faut qu'il vienne lui même en parler dans une séance et prendre note de ce qui sera dit pour en faire son profit s'il le juge bon.
Mr Patry a appris que le cercle des Agriculteurs va faire des démarches pour demander l'abaissement du prix des ruclons de la ville. Il croit que la classe ferait bien de se joindre au cercle et que le Conseil Administratif baissera les prix plutôt que de laisser perdre beaucoup de ruclons, comme c'est le cas maintenant.
Mr de Corcelle voit un inconvénient à cette baisse de prix; on étudie maintenant les moyens de détruire par le feu cette quantité énorme de matières fertilisantes pour l'agriculture, et plus les prix que l'on peut obtenir des ruclons tels qu'ils seront bas, plus le Conseil Administratif sera-t-il disposé à les détruire.
Mr le Prés t assistera à la prochaine assemblée du cercle et parlera de cette question.
Il annonce que Mr le Prof r Bartlanchon donnera le 24 Nbre une séance à l'Aula sur l'agriculture d'autrefois et d'aujourd'hui.
Sont nommés comme Jurés pour le concours de bonne tenue de prairies.
Mr Bugnon à St Prex auquel Mr le Prés t écrira et Mrs Hénon et Constantin. Mr E. Martin est suppléant.
Séance levée

L. de Westerweller
sec re

Séance du bureau du 18 Dbre 97.

Sont présents: Mrs Raesch Pt, Constantin, Richenard Héron, Patry, Senn, de Candolle & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance de bureau est lu et adopté.

Mr le Prés t annonce qu'il a écrit à la Ste des Arts pour demander qu'elle modifie, pour la classe d'agriculture, la manière de présenter des candidats au Comité d'agriculture.

Il n'a pas reçu de réponse.

Mr de Candolle observe que le Comité de la Ste des Arts n'a pas eu de séance ces derniers temps, c'est pourquoi elle n'a pas encore répondu.

Le 1er samedi de Janvier tombant sur le jour de l'an, la séance de ce mois aura lieu le 8.—

L'ordre du jour sera le suivant:

1o Etude sur l'aménagement des bois de chêne du Canton de Genève (Mr W. Borel)

2o Communications diverses.

Mr le Prés t s'entendra avec Mr Auriol pour l'époque & la teneur d'un travail qu'il veut bien nous faire pour remplacer celui qu'il n'a pu nous communiquer en entier à la dernière séance.

Mr le Prés t parle d'une nouvelle séance que Mr Battanchon doit donner à la fin de février à l'Aula, on pourrait lui demander aussi une séance pour la classe.

A voir à la prochaine séance du bureau.

Lecture est donnée de la réponse que Mr le Prés t a reçue du Dépt fédéral de l'agriculture au sujet de la proposition de Mr le Prof Bieler. Ensuite de l'opinion de Mr Wyss, Editeur du Jahrbuch, le Dépt ne voit pas l'utilité de ce résumé indiquant l'activité

des Stes Suisses d'agriculture.
La lettre du Dépt fédéral sera adressée à Mr le Pt Bieler.
Mr le Prés annonce qu'il a écrit, comme cela avait été décidé, à Mr A. Dunant, Ancien chef du Dépt de l'Agriculture, il donne connaissance de la réponse et le bureau décide de communiquer la lettre de Mr Dunant à la classe.
Mr Paresch rend compte des travaux de la dernière séance de la fédération, nomination du comité, remplacement à la présidence de Mr de Candolle non rééligible par Mr Bovet d'Areuse, remerciements à Mr de Candolle pour la manière distinguée avec laquelle il a rempli ses fonctions, et de la discussion sur la proposition Flan.
Mr de Candolle ajoute quelques détails au sujet des apprentissages. Il a pris quelques renseignements au Dépt du Commerce & a constaté qu'aucune profession n'est exclue du règlement relatif aux apprentis, par conséquent, on peut aussi l'appliquer pour l'agriculture. L'Etat propose un contrat, et alors, l'apprenti est surveillé & soumis au Conseil des prud'hommes. Le groupe agricole existe en tant que Conseil des prud'hommes.
Il fait ressortir qu'après discussion, le désir de la fédération a été exprimé plutôt dans le sens que ce soient les Stes d'agriculture qui s'occupent des apprentis au lieu de l'Etat.
Mr Patry a fait partie des prud'hommes pour l'agriculture, mais n'a jamais eu à s'occuper d'apprentis.
Mr Constantin fait remarquer qu'en agriculture les jeunes gens ne sont pas des apprentis puisqu'on les paye.
Mr Senn n'est pas du tout partisan de la

création d'une école, mais il connait des maisons où les 2des jardiniers payent leur apprentissage et d'autres où ils travaillent 3 ans sans être payés.
Mr de Candolle a vu des contrats faits dans les 2 sens: apprentis payants ou ne payant pas.
Il estime qu'il serait en tout cas bon de faire quelque chose pour aider ceux qui ont réellement besoin ou envie de bien faire.
Mr Heinen observe que ce qui nous manque le plus, ce sont de bons travailleurs qui ne craignent pas la peine; il les préfère même un peu ignorants à des jeunes gens trop instruits et qui se croiraient perdus de se fatiguer un peu.
Mr Constantin est persuadé que si les patrons agriculteurs s'occupaient un peu plus eux mêmes des travaux de campagne au lieu de diriger, comme cela se voit trop souvent maintenant sans mettre eux mêmes la main à la pâte, ils seraient les premiers à pouvoir bien éduquer les jeunes domestiques.
Mr le Prés.t croit qu'il ne faut pas perdre de vue cette question, qu'il faut choisir de bons patrons et tâcher de diriger un peu plus les jeunes gens du côté de la carrière agricole. Il croit que nous devrions travailler d'accord avec le cercle des Agric.rs.
Mr Patry propose de charger une commission d'étudier ce sujet. Adopté.
Sont nommés membres de cette commission Mrs Fraesch, Archinard, de Candolle & Patry.
Mr le Prés.t annonce que le prochain n.o du Bul=letin paraîtra bientôt.
Mrs Fraesch & Patry ont constaté du désordre dans la bibliothèque; sur la proposition de Mr Fraesch, le bureau adopte l'idée de demander à Mr Couton

de s'occuper aussi de la bibliothèque de la Classe.
Mr le Prés.t rapporte que les conférences données jusqu'à ce jour par Mr Guéry ont parfaitement réussi, & ont été écoutées par des auditoires nombreux.
De nouvelles séances ont été décidées pour le 22 Cte à la Croix de Rozon & le 8 Janvier à Onnières.
La classe a acheté à Mr Guéry un certain nombre de ses traités sur la vinification qui ont été vendus aux séances à ƒ2.- au lieu de ƒ3.50.
Mr le Prés.t annonce qu'il a assisté aux ensevelissements de Mrs Courtay & Ch. Ramu, 2 membres de la classe.
Foyers Lestout.
Mr Constantin a vu Mr de Beaumont, ce dernier a fait des essais avec des débris de tan, mais n'a pas encore réussi, il est très bien disposé, et continuera ses essais. Mr Constantin a été au pétroléum pensant y trouver des déchets, mais il n'a pu entrer et écrira au Directeur.
Mr le Prés.t a reçu une réponse de Mr de Pulvyck très désireux aussi de faire des essais.
Mr de Candolle rend compte de ce qui a été fait ces derniers temps au sujet du Bauernverband
Séance levée

L. de Westermelle
Sec.re

Séance du Bureau du 8 Janvier 1898

Sont présents: MM. Fasch président, Constantin, Archinard, de Candolle, Héman, Odier et L. de Westermelle.

Mr le Prés.t annonce qu'il a reçu une réponse de la Soc. des Arts au sujet des candidats à présenter pour le Comité

d'agriculture. La Société des Arts modifiera le réglement pour notre Classe, mais ne peut le faire tt. de suite et nous a prié, comme nous avons 3 membres à faire nommer, d'en désigner déjà dans notre séance de ce jour en procédant comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour.

Il a donc fait insérer un article y relatif, à l'ordre du jour de notre séance d'aujourd'hui, et le bureau doit désigner des noms à proposer à la Classe.

On décide de préparer, comme la dernière fois des bulletins avec 8 noms. Les membres de la Classe pourront les changer comme ils l'entendront, mais n'en laissera que 6.

Les 8 noms seront inscrits dans l'ordre suivant : MM. Duret Vet. L. de Wesenwellon A. Senn, A. Desbaillet, L. Collet, L. Wuarin W. Viollier et Monnard Vre.

M. le président a reçu de Mr Ed. Naville l'annonce d'un legs de pts 1000, fait à la Classe par Mr Emile Naville. Il a de suite remercié et le communiquera à la Classe.

Séance levée.

Signé : L. de Wesenweller secrt.

pr copie conforme : Pierre Odier
nièce Secrétaire.

Séance du Bureau du 23 Janv. 98.

Sont présents: MM.rs Faesch prés.t Constantin de Landolle, Archinard, Patry, Senn, Héman, Wuarin, Viollier et Odier.

Mon.r le Président annonce qu'ensuite de l'absence de M.r Le Westerweller secrétaire, M.r P. Odier vice-secrétaire sera chargé de la rédaction des Procès-verbaux.

Les Procès-verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés.

On passe ensuite à la discussion de l'ordre du jour pour la prochaine séance de la Flaste.

M.r Faesch s'est arrangé avec le Dépt. de l'Instruction publique et M.r le Prof. Battanchon afin que la séance que ce dernier doit donner à l'aula puisse être reculée de 8 jours et coïncider ainsi avec l'époque de la séance de la Flaste où M.r Battanchon parlera s/ la situation de la Question du Black Rot d'après les observations faites en 1897 et sur qqs résultats d'emploi des Scories de déphosphoration en général et du plâtre en viticulture. M.r le Président espère que les membres de la Flaste assisteront à la séance de l'aula où M.r B. parlera des conditions actuelles de l'agricult. après une discussion de MM. Faesch, Constantin et Héman il est décidé à l'unanimité de remettre à une autre séance le travail de M.r Auriol

et la désignation des candidats pour remplacer au Comité Mr Henry décédé.
L'ordre du jour sera donc ainsi conçu: 1° Séance de Mrs Battanchon 2° Communications diverses.
Mr de Candolle annonce que le Bureau de la Soc. des Arts a adopté la manière de voir de la Classe de ne voter que 1/3 candidats au lieu de 6 et que par conséq. l'art 7 Sect II du Réglement sera modifié dans ce sens. Mr de Candolle avec l'assentiment du Bureau de la Classe demandera au Comité de la Soc. des Arts qu'il veuille bien faire une exception afin de pouvoir désigner dès la même Séance du mois de Mars les deux derniers candidats à remplacer au Comité d'Agricult.
Mr le Président engage les membres de la Classe faisant partie du Comité de la Soc. des Arts à assister à l'assemblée où se discutera cette propotition.
Il donne lecture d'une lettre de Mr Bieler au sujet du Jahrbuch.
Il propose l'envoi du bulletin de la Classe à titre d'échange 1° à Mr Bille 2° contre un nouveau journal sur les forêts.
Il est décidé en outre que le travail de Mr Borel sera publié in extenso dans le Bulletin, par contre de ne

pas insérer le travail de M. de Luc sur les devans.

Sur la prop. de M. le Présid. La commission pour les apprentis agricoles se réunira Mercredi 27 Janvier à 11 heures.

M. le Présid. fait remarquer qu'il y a 13 concurrents inscrits pour le concours Jules Baissier, représentant env. 187 Ha. de prairies et qu'il faudra convoquer le jury le mois prochain.

Il présente ensuite un nouveau journal d'agricult. Valaisan rédigé par M. Tolmy prof. à Ecônes et qui semble être une adaptation au Valais des divers journaux agricoles de la Suisse Romande. Le bureau en décide simplement l'échange contre le Bulletin.

M. le Présid. rapporte au sujet des gelées printanières qu'il a reçu de M. de Pritzwitz des tuyaux qu'il a apportés chez M. de Beaumont qui étudie en ce moment, comment et avec quoi on pourrait obtenir des foyers avantageux dans tous les rapports. Les foyers actuellement qui sont à base de résine sont coulés dans des moules M. Daesch demande s'il n'y aurait pas qqchose à faire en utilisant et en composant p. produire de la fumée des bombes semblables à celles dont on se sert pour allumer les feux de cheminées.

M. de Landolle indique deux procédés de garantie des bourgeons par des

enduits d'acétate d'alumine et de talc en poudre ; il en a parlé à M. de Blonay. au point de vue de leur durée ces deux procédés sont stables et leur composition simple à effectuer.

M. de Landolte se demande avec Mll. Héron et Archinard si ces enduits ne risquent pas de produire des effets fâcheux sur la végétation et à combien d'opération il faudrait procéder puisque les bourgeons poussent. Il prendra à ce sujet des renseignements auprès du "Progrès agricole". Le talc suivant M. Héron n'altère pas les bourgeons.

M. Senn fait remarquer que son avantage serait en ce que employé préalablement il préviendrait les gelées ce qui n'est pas le cas pr la pulvérisation.

M. Faesch donne lecture d'une circulaire émanant de qq industriels dont le but d'utiliser contre les gelées le minerai de soufre. Malheureusement il serait hygrométrique alors qu'il faudrait un produit hydrofuge.

Mll. Héron Faesch et de Landolte parlent contre des capuchons en papier et en carton qui nuisent plus qu'ils ne profitent à la vigne.

M. de Landolte demande au bureau s'il a eu connaissance d'une association qui aurait fondée les vendeurs d'engrais de la Suisse

pour en maintenir les prix ?

M. Hénon n'en a pas connaissance, mais dit que dans ce cas rien ne sera plus simple que de les faire venir de l'étranger par les Syndicats.

M. de Landolle fait ressortir les avantages économiques qu'il y a à faire les mélanges d'engrais composés soi-même.

M. Hénon fait remarquer que si on ne vend pas les mélanges à l'avance on peut les semer et simplement les mettre sur les autres.

M. Warin dit que le Syndicat agricole de Latigny a fait venir du St Gobain qui lui est revenu à un prix sensiblement inférieur à ce qu'ils étaient les années précédentes. M. Warin a fait un essai dans une petite vigne de Savoyan qui n'avait jamais été défoncée. Il a répandu du fumier sur une parcelle fumée au fumier de ferme et a obtenu de très bons résultats quant à la végétation, à la grosseur des grappes et à la vigueur des bois.

M. le Président donne ensuite un résumé extrait de la Chronique agricole s/l'emploi des lies et des marcs comme engrais.

Séance levée

Pierre Odier
vice-Secrétaire.

Séance du Bureau du 19 Février 1898

Monsieur H. Faesch président ouvre la séance.

Sont présents: MM. Constantin, Dr Héman, Ant Martin, Archinard, Patry Viallier et adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Présidt propose de remettre à une séance ultérieure le travail de M. Auriol adopté.

M. de la Rive: demande à quelle époque aura lieu la discussion du budget.

M. Faesch répond qu'elle aura lieu au mois d'avril.

M. de la Rive propose de donner lecture de la prochaine séance de la Classe du rapport de gestion de la Station viticole de Rütti qu'il a fait pour le département fédéral. Adopté.

M. Patry demande que ce travail soit inséré dans le Bulletin de la Classe.

M. Ant. Martin fait remarquer qu'il ne faut pas perdre de vue la discussion sur le travail de Mons. Borel.

M. Faesch qu'il est préférable de la remettre après que l'impression du travail au bulletin de la Classe aura eu lieu.

On passe ensuite à la discussion de l'ordre du jour pour la prochaine séance de la Classe qui est arrêté comme suit:

1° Présentation de nouveaux membres.

2° Désignation de 3 candidats pr
la nomination d'un membre du
Comité.
3° Rapport sur la Station viticole de
Ruth pour 1896 et 1897.
4° Les engrais chimiques et leur valeur
Commerciale.
5° Communications diverses.

MM. Faesch, de Candolle et Constantin prennent la parole au sujet de la réimpression du Réglement de la Classe, qui est décidée.

M. le Président donne lecture de la lettre de M. Battanchon en remerciement de sa nomination de membre correspondant de la Classe.

Les membres du bureau accordent leur chaudeing à M. Faesch pour l'initiative qu'il a prise en proposant à la dernière séance de la Classe, M. Battanchon comme mbre Corresp.t

M. de Candolle donne lecture d'une lettre de M. Jean Durnat au sujet de planches sur le Black-Rot.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Faesch, de Candolle, Constantin, Martin, Hénon et Viollier, il est décidé de soumettre l'opportunité de la chose à une commission composée de MM. de Candolle, Hénon et Micheli.

M. le Président donne lecture de la correspondance qui l'a échangée

avec M. Borel au sujet de l'impression de son travail sur le Bulletin de la Classe, les graphiques ayant pu être modifiés accompagnant le texte.
En ce qui concerne la question de la formation des valets de ferme, M. Faesch propose de remettre aux praticiens et fermiers pour leur demander leur avis et le cas échéant s'ils seraient disposés à former des jeunes gens.
M. de Candolle désire attirer l'attention de la Classe sur le gui dont sont infestés un grand nombre d'arbres fruitiers. Il voudrait non pas un règlement coercitif, mais un règlement semblable à celui existant pour le ramassage des Hannetons.
MM. Faesch, Héman et Martin, constatant le bien fondé de la chose, mais reconnaissent qu'il est bien difficile de détruire le gui sur les grands arbres sources de sa propagation. Mon Président charge M. Constantin de convoquer le Jury du concours Jules Borgeaud, composé de MM. Constantin, Bugnion, Héman et Ant. Martin.
M. le Président prend compte de la série de 8 conférences données par M. Gnecy sur la Vinification.
M. Ant. Martin demande qu'on fasse une petite enquête dans les différentes communes où ont eu

lien des conférences de M. Guery afin de savoir quels avaient été les résultats obtenus par les transvasages au 15 Dec.
M. Faesch donne quelques renseignements sur ce qui a été fait par M. de Beaumont au sujet des foyers pour l'obtention de nuages artificiels.
M. de Landolle dit que M. de Blonay a composé avec des résidus de fabrication une substances pour protéger les bourgeons de la gelée et qui reviendrait moins cher que l'acétate d'alumine et le talc.
Au reste il fait remarquer qu'à l'heure actuelle, on ne connait absolument pas les phénomènes du froid sur les tissus.
Mon. le Prés. donne lecture d'une lettre du Prés. de la Soc. protectrice des animaux au sujet de récompenses à donner aux domestiques de campagne qui traitent bien et sont doux avec leurs animaux.
MM. de Landolle, Faesch, Héron & Martin sont d'accord sur l'utilité de l'institution, mais la Classe ne peut entrer dans cette voie; il est décidé qu'on y pensera au moment des concours de bergers et de charretiers.
Mon. Prof. Martin, redonnerait le projet de crédit agricole préconisé par M. Battandon.
Mon. Archinard fait remarquer que la Caisse Hypoth. amare des crédits en

compte ouvert au 4/0 aux agriculteurs.
M. de Landolle ne voit pas l'utilité de l'intervention de l'Etat, et dans le cas de Syndicats, il y a tant avantage à payer comptant.
M. Lanttantin fait ressortir la grande importance qui résulte de la découverte du bacille de l'avortement épizootique par Bang, et s'il n'y aurait pas lieu de demander à quelqu'un de compétent une conférence sur ce sujet.
Il en parlera à M. Olivet.
Séance levée.

Pierre Odier
vice-Secrétaire.

Séance du Bureau du 26 Mars 98.

Sont présents MM. Faesch, Lanttantin, Hérian, Archinard, Bonnard, Viollier et Odier.
Mon. Ant. Martin se fait excuser.
On passe immédiatement à la discussion de l'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe.
M. le Président rappelle qu'il comporte en 1er lieu l'élection du bureau de la Classe au complet.
A ce sujet il donne lecture du Réglement y relatif.
M. Lanttantin propose de faire comme les années précédentes, càd. de mettre en deux colonnes sur la

planche noire l'ancien Bureau et les propositions du Comité.

adopté.

M^r le Président devant s'absenter, la séance de la Classe du 2 Avril sera présidée par M^r Constantin vice-président.

M^r le Président donne la parole à Mons^r Bernard pour le compte rendu financier de l'année écoulée qui boucle par un excédent de recettes de 1300 francs à l'avoir de la Classe par le fait des différents legs qui lui ont été faits dans le courant de l'année.

Sur le prévoit de Mons^r Bernard, il est décidé de demander à M^r Henri Chauvet de bien vouloir accepter encore les fonctions de vérificateur des comptes, le vice-Secrétaire est chargé de l'en avoir.

M^r Archinard propose que l'année comptable se termine au 28 Février au lieu du 31 Mars.

M^r le Président donne ensuite la parole à Messieurs Bernard pour le projet de budget pour 1898-1899 qui après discussion est arrêté comme suit. Voir ci contre.

Doit.	Recettes
Subside de la fédération	112.
Cotisations	2490
Intérêts des fonds placés	150
Vente de bulletins et brochures	— 5

Fs. 2757

on reprend ensuite la discussion de l'ordre du jour qui est arrêté comme suit :

1° Election du bureau de la classe
2° Présentation du budget pr 1898-1899.
3° Compte rendu financier
4° Les engrais chimiques et leur valeur commerciale
5° Communications sur les préservatifs contre les gelées printanières.
6° Communications diverses.

M^r le Président donne lecture d'une circulaire du Syndicat Romand à laquelle est jointe une liste de commande d'engrais, semences etc. Comme la saison est déjà fort avancée, il n'y a pas lieu d'y donner suite pour cette année.

M^r le Doct. Hérisan fait remarquer

Avoir.	Dépenses
Loyer del'Athenée	200
Contribution à la fédération	73
Impression du bulletin, cartes, circul.	1000
Frais de la bibliothèque	200
Allocation à la Station st. Ruth.	200
Frais de conférences	150
Achat de livres s/ Alloc. fédér.t	50
Frais p.r compte éventuelle	200
Frais à l'occas. du concours Jules B.	250
Convocations, annonces. exped.	300
Frais de bureau	50
Solde pour dépenses imprévues	84
Frs.	2757.

que le minerai de Sarpe de Biabaux qui figure dans la liste des engrais est absolument nul comme effet.

A propos des comptes, M.r Faesch fait remarquer qu'il reste une petite somme due à Messieurs Bernard et Cramer après la dissolution de la Société pour la surveillance des vignes (Arve et Rhône). Il propose de la payer à ces Messieurs. adopté.

M.r le Président propose d'insérer dans le 1.er Bulletin de la classe de 1898 le rapport sur la Station de Ruth.

adopté

Mons.r le prof. Battanchon a eu l'extrême obligeance de rédiger sa conférence, M.r Faesch propose qu'elle soit insérée dans le Bulletin.

C'est l'avis de Mr Hénon qui appuie la chute. Adopté

Mr Viallon demande des explications au sujet de la publication de ces divers travaux dans les bulletins. Il est décidé ensuite que pour la séance du 2 Avril, le Bureau sera convoqué pour 9h3/4, le comité pour 9h1/2 et la classe pour 10h.

Mr de Candolle dit que Mr Aviola fait venir de la bouillie au savon (très adhérente, sulfate de cuivre et savon spécial) on a composé par cela un savon agricole à composition toujours identique. Si quelqu'un veut l'essayer, il n'aura qu'à s'adresser à Mr Aviol.

Mr de Candolle, Patry et Hénon pensent que nous avons suffisamment de remèdes à effet certain et que nous n'avons pas besoin d'en essayer d'autres pour le moment.

Mr de Candolle dit qu'on a trouvé du Black-Rot à Fenouillet, donc le danger est imminent, il pense que l'importation de raisins étrangers et notamment du Midi, pour être pressés sur place ne sont probablement pas étrangers à cet envahissement.

Mr Hénon pense que si nous avions une année de bise, cela pourrait faire rétrograder la marche du Black-Rot

Séance levée

Pierre adier
vice secrétaire.

Séance du Bureau du 16 Avril 1898.

La Séance est ouverte sous la présidence de M. H. Faesch président.
Sont présents: Mll. Faesch, Constantin, Héron, de Candolle, Bernard, Viollier.
Le procès-verbal de la dernière Séance est lu et adopté.
M. de Candolle avec Mll. Faesch et Viollier rapportent au sujet de la bibliothèque de la Classe et pensent qu'il y aurait lieu de préciser les compétences de Mme Constantin dans le domaine, principalement dans le classement des périodiques et des brochures.
M. le Pt donne lecture d'une lettre de M. Bernard à propos de sa nomination à la charge de bibliothécaire et qu'il ne peut accepter craignant qu'elle ait eu lieu à la suite d'un malentendu.
M. le Vice-P. qui a présidé la dernière Séance de la Classe, donne des explications au sujet de la rotation qui a provoqué les scrupules de Mll. Bernard et Viollier.
M. Bernard complète les renseignements de M. Constantin et explique ce qui a pu prêter à un malentendu.
Malgré les exhortations pressantes de Mll. Faesch et de Candolle, MM. Bernard et Viollier n'en maintiennent pas moins leur non acceptation.
En conséquence il y aura lieu de réélire un trésorier et un bibliothécaire à la prochaine Séance de la Classe.

M^r le P^t donne ensuite lecture d'une lettre de M^r Archinard qui remercie les membres de la nomination aux fonctions de V.P, mais ne veut l'accepter.

MM. Faesch, Carl Stantin et Meron proposent des démarches auprès de M^r Archinard pour le faire revenir sur sa décision, et les tenteront malgré le peu de chances qu'elles risquent de rencontrer en face de la détermination bien arrêtée de M^r Archinard.

A propos de l'ordre du jour: M. le P^t a parlé à M^r Maccini qui avait offert à la Classe un travail sur l'électricité dans les travaux agricoles mais qui a déclaré qu'il valait mieux attendre les expériences de l'année courante.

M^r Edm. Vaucher a offert de parler sur la culture des arbres fruitiers, mais pense qu'il vaut mieux le faire en automne, n'étant du reste pas prêt pour le moment.

M^r Patry avait émis l'idée de demander aussi une fois à Monsieur Mastol une communication sur un sujet bactériologique.

M^r le Président propose sur le conseil de M^r Micheli de demander à M^r le prof. Chodat une communication sur "les parasites des végétaux".

M^r le P^t rappelle encore que M^r de

Beaumont pourrait nous parler de l'administration des trois domaines de Bologne, de Lombardie et de Brescia M. de Landolle est tt. à fait de cet avis. M. Constantin a parlé à Mons. Olivet au sujet du bacille de l'avortement épizootique, mais étant très occupé dans ce moment, M. Olivet n'aurait pas le temps d'introduire le sujet. on pourrait demander à M. Flocard. MM. Fasoh et Constantin écrivent à ces Messieurs.
M. de Landolle propose de demander à M. Hacciet de nous donner un petit résumé de glanures pris et çà et là des nombreuses lectures.
Il propose encore à M. le Pt de nous donner un rapport sur la marche de la 1ère année des Cours agricoles.
M. Constantin propose qu'on le demande à M. Leippel. adopté.
M. le Pt demande si la 1ère visite pour le concours de prairie a été faite ?
M. Constantin répond que oui.
A propos de l'article de M. Collet paru dans le N° du 22 Mars 1898 du Journal d'Agriculture de la Suisse Romande, M. Constantin voudrait qu'on prenne les choses au point en ce qui concerne le rôle de la Station dans le préavis qu'elle a donné au sujet d'une école pour la formation de bons domestiques de campagne.
M. de Landolle refait l'historique

de la chose et s'étonne qu'après le peu d'intérêt qu'ont mis à la discuter soit les sociétés, puisque sur 40 sociétés il y en a 3 qui ont répondu d'une manière absolue, soit les particuliers puisqu'un seul membre de la commission a été favorable au projet) elle renaisse subitement de ses cendres singulièrement développée et détournée de son but initial par Mr Collet qui va la réintroduire à la prochaine séance du Cercle des agriculteurs.

Mr Constantin estime que la seule solution de cette question réside dans l'apprentissage avec un bon contrat chez les particuliers, ce moyen lui a réussi et il a des jeunes gens qu'il a engagés ensuite comme domestiques.

Mr le Pt. fait remarquer que la question doit être envisagée à deux points de vue. Pratique et philanthropique. De l'avis de MM. Faesch, Constantin, de Candolle et Mévon c'est à ce dernier qu'il faut l'envisager.

Mr de Candolle fait observer qu'au reste "Mr Plan a fait un peu un projet sans plan".

Mr le Pt. montre les épreuves du bulletin dont est le travail de M. Borel.

Mr Viollier rappelle qu'il faudra mettre à part une 20e d'exemplaires du tirage à part du dit travail.

Mr le Pt. prie Mr Viollier de bien vouloir faire la table du volume que termine le travail de Mr Borel.

Il annonce que Mr Battandon sert de abonnements spéciaux par doryaines à moitié prix du Journal "La vigne américaine". Il en parlera à la prochaine séance de la Classe.
Séance levée.

Pierre Odier
vice-Secrétaire.

Séance extraordinaire du bureau
du 27 Avril 1898.

Sont présents MM. Faesch président, Constantin, de Candolle, Patry et Viollier.
Mr Odier se fait excuser.
Mr le Pt annonce que MM. Naccini et Olivet ne pouvant faire les communications qu'il leur avait demandées pour la prochaine séance.
Malgré les démarches qui ont été faites auprès de lui, Mr Ch. Archinard refuse absolument sa nomination de Vice-Président et demande à être remplacé.
En conséquence l'ordre du jour devra être un peu modifié.
Mr le Pt écrira à Mont Roccard pour lui demander s'il pourrait dire qqs mots sur le bacille de l'avortement épizootique du bétail, question qu'il doit connaître à fond.
En outre Mr le Pt a reçu de la Soc. d'Agric. de la Suisse romande une brochure

au sujet des précautions nouvelles qu'il serait désirable de prendre pour enrayer le développement de la fièvre aphteuse avec demande que la Classe d'agricult. examine cette question et veuille bien se joindre aux réclamations et aux conclusions que la Société d'agricult. de la Suisse romande compte adresser à ce sujet aux autorités fédérales et cantonales.

M^r le Pt. pense qu'il serait bon de mettre cette question qui intéresse vivement tous les agriculteurs à l'ordre du jour de la prochaine séance et il est disposé à introduire le sujet en faisant un résumé de la brochure de M^r Beauverd

L'ordre du jour de la séance du 7 Mai serait en conséquence conçu comme suit:

1° Présentation de candidats
2° Election d'un vice-Prés^t d'un trésorier et d'un bibliothécaire.
3° Rapport sur le premier semestre des cours agricoles d'hiver.
4° Quelques considérations sur la fièvre aphteuse et des mesures rigoureuses à prendre pour en restreindre les ravages.
5° Communications diverses.

M^r Lardy-Martin émet l'idée que pr la course annuelle la Classe pourrait visiter l'Ecole de la Riiti (Berne). Le dépôt d'étalons et de remonte de la régie fédérale à Thoune. La nouvelle station d'essais agricoles sous la direction

de Mont T. Ledevey à Berne.
Cachote serait intéressante et pourrait être faite en deux jours facilement à peu de frais.
D'autre part M. de Landolle rappelle qu'en Septembre prochain aura lieu le concours agricole régional de Lyon qui présentera un grand intérêt à tous les points de vue, spécialement à celui de la viticulture.
Il y aurait peut être intérêt malgré la distance à visiter ce concours. La Classe grâce aux nombreuses relations qu'elle possède à Lyon serait assurée d'y rencontrer bon accueil.
Les deux propositions devront être examinées dans un bureau prochain lorsqu'on aura des renseignements plus précis sur le concours de Lyon.
M. le Pt en arrive à l'objet principal qui a motivé la convocation extraordinaire du bureau de ce jour.
Il l'informe que prié par Madame Veuve François Dennole d'aller la voir, celle-ci ayant une communication à lui faire, il s'est rendu le 23 Avril chez elle et que Mad.me Dennole lui a dit que désireuse de perpétuer à la Classe d'agriculture le souvenir de son mari, elle avait l'intention de lui faire don d'une somme de trente mille (30 000) francs qui prendrait le nom de Fonds François Dennole et dont les intérêts serviraient à une œuvre utile à

l'agriculture de notre pays.
M.r Faesch a vivement et à plusieurs reprises remercié Madame Dennole de cette preuve magnifique de son intérêt à notre Société et la prie de l'autoriser à le communiquer au bureau de la Classe.

Celui-ci confondu et l'on peut dire stupéfait de cet acte de générosité, charge M. Faesch d'écrire ou de retourner voir M.me Dennole pour la remercier encore et la prier de vouloir écrire une lettre pour confirmer ce superbe cadeau et établir ainsi dans une pièce qui restera aux archives de la Classe, pour nos successeurs, les conditions qu'elle met à ce don. Il serait à désirer que la plus grande latitude fut laissée à la Classe pour l'emploi de cet argent, étant toutefois bien entendu qu'il ne serait point confondu avec l'avoir de la Classe, ne servirait point à son budget ordinaire annuel, mais aurait un emploi spécial : prix, concours, bourse d'étude etc etc.
Il sera donné connaissance de ce don à la Classe lors de sa prochaine séance.

Séance levée

Signé : H. Faesch président
pour copie conforme : Pierre Odier
vice Secretaire

Séance du Bureau du 23 Mai 1898

Sont présents MM. Faesch pt. Constantin, Héron, Senn, Patry et Odier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M^r le Pt. donne lecture du Procès-verbal de la séance extraordinaire du bureau du 27 Avril 1898 qui est adopté.

M^r le Pt. demande à M^r Constantin s'il a pu s'entendre avec M^r Roccard au sujet du bacille de l'avortement épizootique.

M^r Constantin répond que M^r Roccard étant assez occupé dans ce moment préfère remettre l'étude de ce sujet à une autre séance. M^r Constantin trouve qu'il serait intéressant vu la toute récente découverte du bacille de la péripneumonie contagieuse des bovidés par MM. Roux et Nocard, de demander à M^r Mastbol s'il serait disposé à traiter ce sujet.

MM. Faesch, Constantin et Héron passent en revue les divers sujets qui pourraient être portés à l'ordre du jour du 4 Juin, mais pensent qu'il vaudrait mieux les remettre à une autre séance vu l'importance du sujet traité par M^r Mastbol.

M^r le Pt. propose de donner lecture à la Classe du rapport présidentiel qu'il a présenté pour la séance générale de la Soc. des Arts, car personne ne vient

assistera à cette séance.

M. Patry pense que pour la majorité des membres, la lecture des rapports des différentes classes est parfaitement ennuyeuse à écouter et comprend que la saison aidant, on ne vienne pas les entendre.

M. le Pt. compte proposer à la prochaine assemblée de la Soc. des Arts, de terminer l'année au 31 Décembre au lieu du Printemps et de nommer les comités en automne. L'assemblée générale pourrait avoir lieu ainsi au mois de Janvier et serait plus fréquentée qu'en été.

Puis l'ordre du jour pour la séance du 4 Juin est arrêté comme suit:

1° Présentation de candidats.
2° Le microbe de la péripneumonie des bovidés par M. Mastbl.
3° Lecture du rapport présidentiel pr l'année écoulée.
4° Communications diverses.

M. le Pt. et M. A. Senn rendent ensuite compte de leur mandat de délégués de la Liasse à l'assemblée de la Fédération Romande à Lausanne pour la constitution du Syndicat Romand et en exposent la composition et le but. Le comité est composé de M. Dubuis président, Bujard secrétaire et Dumuid gérant. Toute l'affaire est entre les mains de ce dernier qui prélève une commission de 2% et

assume toutes les responsabilités. Les Sociétés payent une cotisation de 5 fr, mais il faut pour que la chose réussisse que le roulement des affaires soit de 100 ou 200 000 francs par an.

M^r le P^t rappelle que c'est le 27 courant qu'a lieu l'assemblée générale de la fédération des Soc. d'agriculture à Delémont et désigne comme délégués MM. Constantin, de Landolle, Seippel aîné, Martin et Odier. Il espère qu'on pourra compter sur M^r Patry.

M^r le P^t remet en mémoire les deux projets présentés pour la cambe de la Haste par MM de Landolle (Lyon) et Constantin (Ste Allemande).

M^r Constantin déclare retirer sa proposition devant celle de M^r de Landolle puisque le projet peut être repris une autre année.

M^r le P^t rappelle que l'inauguration du monument Pilliat coïncidera avec l'Exposition de Lyon et qu'il y aurait lieu, tout en ne nous y allons, d'y envoyer des délégués puisque Pilliat était membre correspondant de la Haste. MM. Héron, de Landolle et Micheli seraient tout désignés.

M^r Héron insiste sur le fait que la culture de la vigne étant presque les mêmes conditions à Lyon que chez nous, alors qu'elle est très différente dans le Midi, et la culture des arbres fruitiers très intéressante aussi dans

cette région, ce serait d'autres avantages à ajouter à celui de notre course à Lyon.

M^r le P^t propose qu'on nomme une commission pour s'occuper de la chose.

M^r le P^t donne ensuite lecture du rapport présidentiel qu'il doit présenter à l'assemblée générale de la Soc. des Arts.

Les applaudissements qui suivent la lecture de ce rapport prouvent à M^r Faesch qu'il a fort bien dû résumer l'activité de la Classe.

M^r Senn félicite M^r Faesch de son travail il pense qu'il faut quand faire se peut encourager M^r Vincent qui a pris en main la cause de l'agriculture.

M^r Constantin propose de publier dans un des Bulletins de la Classe le rapport de M^r Leippel. Adopté.

Séance levée

Pierre Odier
vice-Secrétaire.

Séance du bureau du 18 Juin 1898

Sont présents: M^rs Constanten P^t, de Candolle, Héman Pictet, Archinard, Faesch, Martin, Viollier et de Westerweller.

M^rs Senn et Odier se sont excusés.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr Constantin remercie les membres du bureau de l'avoir appelé à la présidence de la classe.
Mr le Pt remet au bibliothécaire un exemplaire des statuts du Syndicat agricole Romand.

Les séances d'été n'étant jamais très suivies par le fait des absences, une discussion s'engage au sujet de l'opportunité de supprimer celle de Juillet ou d'Août.
Mr Mourton propose d'avancer celle de Juillet au dernier Samedi de Juin, ce qui n'est pas possible, car la séance devrait déjà avoir lieu dans 8 jours.
Mr Forestier propose que nous ayons la séance de Juillet, et point de séance en Août. (adopté).
Mr le Prés. rapporte que les autorités vont s'occuper du crédit agricole, et croit que la classe ferait bien de ne pas négliger cette question.
Mr de Cornaille est aussi d'avis qu'il faut l'étudier.
Mr Perrin, qui en a causé avec Mr le Conseiller d'Etat Jaccard, propose de nommer, pour s'en occuper une commission composée de Mrs Archinard, Viollier & de Westerweller. (adopté)

L'ordre du jour de la prochaine séance sera le suivant :
1o L'assurance contre la grêle (Mr de Cornaille)
2o Travail de Mr Muriel sur les engrais. Le secrétaire est chargé de s'entendre avec Mr Muriel & de lui demander le titre de son travail.
3o Communications diverses.
Mr le Pt annonce qu'il a été avec Mr Boissier au Dépt de l'agriculture pour s'occuper d'une surprime de 1/2 % que l'assurance contre la grêle a fait payer à tous les assurés. Pour cette année le Dépt prayera lui même cette augmentation de

de prime.

Mr Hénon n'approuve pas du tout les assurances contre la grêle, pas plus chez nous qu'à l'étranger; il estime qu'il est difficile qu'elles réussissent si elles se conforment strictement aux engagements contractés.

Mr de Loriol s'en est occupé au moment où il s'agissait de faire entrer Genève dans la grande association Suisse, il a alors consulté le statisticien Kummer, et l'a trouvé tout à fait opposé à ces assurances.

Mr le Prés.t explique que si nous avons eu un sténographe à la dernière séance de la classe sans que le bureau en ait été nanti, c'est parce qu'il n'a pas eu le temps de le consulter à ce sujet.

Il propose de nommer une commission spécialement chargée de la publication et de l'envoi des bulletins de la classe.

Mr Fraisch dit qu'il veut bien continuer à s'en occuper comme par le passé, & qu'il n'est pas nécessaire de constituer une commission pour cela.

Mr le Pt parle d'un concours de bonne tenue de vignes américaines organisé par le Cercle des Agriculteurs, et propose de donner un prix, comme l'ont déjà fait d'autres Sociétés agricoles.

Le bureau décide de donner un objet de 50 à 60 fr.s plutôt que de l'argent et charge Mrs Fraisch et de Westerweller de l'acheter.

Mr le Pt a reçu une lettre de Mr Gams, avocat demandant que la classe se mette en rapport avec d'autres Sociétés pour s'occuper de la protection des petits oiseaux. — On lui répondra que la fédération des sociétés d'agriculture a déjà étudié ce sujet et que nous écrirons à Mr le Prof.r Bieler de Lausanne

pour qu'il tâche de l'introduire au prochain Congrès International d'agriculture qui aura lieu cet été à Lausanne.

Au sujet de la course à Lyon, Mr le Prés., n'a pas encore réussi à obtenir des renseignements positifs sur le coût du voyage en ch. de fer. Il a écrit à la direction du P. L. M. à Paris, mais n'a pas encore de réponse. Sur sa proposition, le bureau nomme une commission composée du Pr, Mrs de Candolle, Bernard, Martin, Pasech et Hénon, pour s'occuper de cette course.

Quant au Congrès international d'agriculture, Mr le Prof. Bieler a fait comprendre à Mr Constantin que ces Messieurs ne viendront pas à Genève; tous les jours libres sont déjà pris par des courses dans différents endroits.

Mr de Candolle annonce que Mr le Prof. Bieler doit venir à la prochaine séance de la classe pour nous parler de ce congrès.

Mr de Candolle s'est occupé du Black rott, avec Mrs Micheli & Hénon, il soumet au bureau une planche coloriée de G. Lavergne donnant avec beaucoup de détails les différentes phases de cette maladie. Mr Londère, consulté par Mr de Candolle trouve cette planche très bien faite.

Mrs de Candolle, Hénon & Micheli se sont demandé si l'on ne pourrait pas en faire venir un stoc pour le répandre dans les communes comme on l'avait fait pour la planche de Mr le Prof. Battanchon, mais ont conclu que l'on pouvait attendre encore. Mr Hénon répète que puisque nous n'avons pas encore le Black rott, il ne faut pas effrayer inutilement en en parlant trop.

Il est décidé que Mr de Candolle prendra la chose en mains avec Mr Forest, & écrira à Mr

Lavergne pour demander le prix de ces planches.
Mr de Candolle soumet au bureau 2 feuilles de vigne, atteintes, l'une du vrai, l'autre du faux Black rott. Les feuilles, passées à l'alcool lui ont été envoyées par Mr Condère.
Des taches brunes existent sur les deux, mais sur ces taches, le vrai Black rott seul a de petites pustules noires qui caractérisent cette maladie.
Les traitements contre le Black rott doivent être faits de préférence sur les jeunes pousses.
Mr de Candolle déplore le fait que nous n'ayons pas à Genève une station comme le Champ de l'air à Lausanne pour examiner et pouvoir renseigner toutes les fois que nous avons des incertitudes sur des maladies de la vigne ou autres plantes. Il cherchera quelqu'un qui veuille bien se charger de faire des observations microscopiques.
Séance levée

L. de Westerweller
Sec re.

Séance du bureau du 2 Juillet 98.

Sont présents: Mr Constantin Prés, de Candolle, Héron, Haesch, Bernard, Martin, Archinard, Viollier et de Westerweller.
Mr le Dr donne quelques renseignements au sujet de la course de la Classe à Lyon. La commission nommée à cet effet s'en occupera.
Il communique une circulaire du Syndicat agricole Romand donnant les prix des engrais et accompagnée d'un formulaire à remplir par ceux qui voudraient s'en procurer par le Syndicat.

Après discussion, il est décidé que nous n'adresserons pas cette circulaire à tous nos membres, pour ne pas agir contre le cercle qui l'a déjà envoyée à tous les siens, mais qu'après un pointage, nous la ferons parvenir à ceux de nos membres seuls qui ne font pas partie du cercle.

Mr de Candolle rapporte qu'il a vu Mr Chodat. Le dernier a accepté avec beaucoup d'obligeance de se charger de l'examen de toutes les feuilles malades qu'on lui apportera. Il fera la chose gratuitement et nous aurons ainsi un véritable bureau pour recherches des maladies des plantes.

Mr de Candolle est prié par le bureau, de faire un communiqué pour les journaux.

Mr Bernard trouve que le sujet est assez important pour que l'on envoye une circulaire y relative.

Le bureau décide une circulaire qui sera répandue le plus possible.

Mr de Candolle s'est occupé des planches sur le Black rott de Condère. Un cent de celles ci coûterait f. 150.- . Il présente deux nouvelles planches parues dans la revue de viticulture & qu'il préfère à celles de Condère.- La revue de viticulture autorise la reproduction, et les éditeurs, à Bruxelles pourraient nous fournir en 15 jours 300 exp^{rs}. au prix de f 17.5.- ou 500 exp. pour f 220,- mais sans légende explicative.

On propose de demander à Mr Dufour à Lausanne s'il en prendrait.

Mrs de Candolle et Hénon sont chargés de poursuivre cette affaire avec pleins pouvoirs pour faire au mieux. Si possible, on insérera le texte sur la feuille, et les frais seront payés par moitié par le fonds Demole & le subside de la Confédération.

Mr Fraisch parle de l'impression du rapport du Pt dans le nouveau bulletin; il y figurera ainsi que dans le bulletin de la Sté des Arts.

Séance levée

L. de Candolle

Sre

Séance du bureau du 16 Juillet 1898

Sont présents : Mrs Constantin Prés.t, de Candolle, Strehlinaud, Hénon, Senn & L. de Westerweller.

Les procès verbaux des séances du 18 Juin & 2 Juillet sont lus & adoptés.

Mr le Prés.t s'est occupé de la liste des membres du Cercle des Agriculteurs, comparée avec celle des membres de notre Société. Il estime que tous les membres de la classe qui pourraient avoir des achats d'engrais à faire, font partie du cercle & qu'il n'est pas nécessaire de leur adresser la circulaire du syndicat romand.

Il a écrit à Mr Chodat pour le remercier de vouloir bien se charger de l'examen des plantes que l'on pourrait lui apporter.

Mr le Prés.t a annoncé au Cercle le prix que la Classe donnera pour le concours de bonne tenue de vignes américaines. Le Cercle a remercié.

Après entente avec les comp.ies P.L.M. pour l'obtention d'un billet collectif, Mr le Pt a envoyé à Mr Bernard trésorier un projet de circulaire à adresser à tous nos membres. Le voyage, aller à Lyon en 3e classe, dîner le soir, logement & 2 entrées au concours coûtera fr. 6. par personne.

A cause de la course à Lyon, la séance de la classe sera renvoyée au 10 Sept.bre. Avis en sera donné à Mr Borel pour son journal par lequel on avisera aussi qu'il n'y aura pas de séance en Août.

Mr de Candolle s'est occupé des planches sur le Black Rott parues dans le journal de viticulture ; il en a commandé 500 exemplaires, & propose qu'en s'adressant à tous nos membres, on y ajoute une circulaire explicative & une petite notice sur le Black rott. (adopté.)

Dans la même circulaire, il sera fait part à nos membres de l'arrangement survenu avec Mr Chodat.

L'ordre du jour de la séance de Septembre comportera les articles suivants :

1° Le Crédit agricole.

2° Communication sur l'olivier.

3° Communications diverses.

M^r le P^t annonce que M^r Ricard V^e a reçu de la S^te d'agriculture de France une médaille d'or pour ses travaux sur la castration des vaches.

M^r de Candolle parle du futur congrès international d'agriculture ; il estime que la classe devrait y adhérer. La fédération des S^tés d'Ag^re de la Suisse Romande va adresser une circulaire à ce sujet à toutes les sociétés.

M^r Constantin a correspondu au sujet du congrès avec M^r le Prof^r Bieler, il croit que l'on peut très bien inscrire la classe. Aux circulaires à adresser à nos membres, on joindra des programmes du congrès, et au bas de celle relative à la course à Lyon, on ajoutera un post scriptum pour annoncer que nous n'aurons pas de séance en Août, et que celle de Sep^bre sera renvoyée au 10 du même mois.

M^r de Candolle donne quelques détails sur la dernière réunion de l'association vinicole de Genève, dans laquelle M^r Pauli, gérant du syndicat des vins Vaudois a parlé de l'organisation d'un marché de vins.

Séance levée

L. de Westerweller
S^re

Séance du bureau du 13 Août 1898

Sont présents : M^rs Constantin P^t, de Candolle, Martinoni, Bernard, Hénon, Graesch, Martin, Odier, Muarin, et L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M^r le Prés^t annonce une petite rectification apportée au programme de la course à Lyon ; la visite à

l'école d'agriculture d'Eully ne pourra avoir lieu officiellement, mais les membres de la classe qui voudront y aller pourront le faire personnellement.

Il est décidé que chaque membre recevra pour la course une petite décoration rouge & jaune.

M. Forel rappelle que l'inauguration du monument érigé à M. Pulliat coïncidera avec le concours. Il estime que la classe devrait y envoyer un délégué.

M. le Pt lui répond que M. de Landolle compte y assister.

M. le Pt annonce qu'il a reçu pour la classe, des liquidateurs de l'exposition de 1896, une médaille d'argent & une circulaire. C'est un souvenir adressé à tous ceux qui ont participé au fonds de garantie.

A propos de l'ordre du jour de la prochaine séance, M. Archinard rapporte sur la question du crédit agricole. La commission nommée par la classe à ce sujet s'est réunie, mais partage son avis, c'est à dire que ce n'est pas à la classe à élaborer un projet, mais que nous devons attendre qu'un projet existe pour l'étudier.

M. Wuarin a entendu M. le Conseiller d'Etat Gavard dire que le projet était prêt & serait présenté en session de Septembre.

M. le Pt demandera à M. Viollier s'il a vu M. Thiébaud, & si le projet est prêt & que nous puissions l'obtenir, il convoquera à nouveau la commission.

M. Martin estime que le Crédit agricole devrait en tous cas figurer à l'ordre du jour de notre prochaine séance.

M. Bernard voudrait que l'on s'en occupe seulement si nous avons en mains un projet élaboré par l'Etat.

M. de Landolle est du même avis, il ne faut pas en parler si nous n'avons pas de projet, à moins que

quelqu'un présente un travail sur le sujet.
Mr Martin conseille de demander à Mr Javaud son projet.
Après discussion, il est décidé que si l'on peut avoir le projet, on mettra cette question à l'ordre du jour, si non, on n'en parlera pas.
Mr le Prés.t & le secrétaire préparerons l'ordre du jour qui comportera un travail sur l'olivier ou un rapport que Mr Odier est prié de faire sur le Concours de Lyon.
Mr de Candolle constate que les bonnes relations qui existaient entre la Classe & l'Etat, ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois.
Mr Fraisch est nommé délégué de la classe d'agriculture au congrès international d'agriculture à Lausanne.
Mr le Prés.t donne lecture d'une circulaire de la fédération au sujet du nombre des délégués pour les assemblées de la ligue des paysans. Les 3 sociétés de Genève (Institut, Classe & Cercle) auront droit à deux délégués. Il comptait convoquer l'Institut & le Cercle, mais a été prévenu par le Prés.t de l'Institut qui lui fixait un rendez vous pour le jour même, à la même heure que la séance de la classe, il n'a pu y assister, & demande au bureau l'autorisation de convoquer les Prés.ts des 2 autres Stés pour s'entendre avec eux.
Le secrétariat agricole a aussi envoyé une circulaire à la classe pour demander nos rapports, anciens & futurs.
Mr le Prés.t verra avec le bibliothécaire ce que l'on peut envoyer en fait d'anciens bulletins.
Il s'est occupé de l'échange de notre bulletin avec les autres publications agricoles, mais n'a pu trouver aucune liste de ces diverses publications.
On décide d'établir cette liste, et de la remettre à Dupuis qui sera chargé de l'expédition.
Le bureau adopte également l'idée de donner une

petite somme à Mr Coutau pour qu'il s'occupe un peu de notre bibliothèque

Mr Faesch demande si le travail de Mr Massol est prêt pour le bulletin. le travail lui est remis par Mr le Prés.

Mr le Trésorier demande quelques renseignements au sujet du fonds Dr Demole, il voudrait savoir où en est cette affaire.

Mr Faesch donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de la maison Chenevière & Cie donnant le détail des titres que comporte ce fonds et annonçant que les dits titres sont à la disposition de la classe dans leurs caisses.

Mr Bernard parle de la révision de la liste des membres de la classe demandée par Mr le Secrétaire de la Ste des Arts ; au sujet des membres correspondants, il voudrait savoir s'il y a eu des changements ces dernières années.

Mr le Prés. a reçu une demande d'achat pour une douzaine de nos planches sur le Black Rott.

Sur la proposition de Mr de Candolle, il est décidé de ne pas en vendre avant d'avoir constaté s'il en reste suffisament pour nos besoins.

Séance levée

L. de Westerweller
Sre

Séance du bureau du 17 Septembre 98.

Sont présents Mrs Constantin Prés., de Candolle, Bernard, Faesch, Hénon, Martin, Odier, Patry, Viollier & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Prés. n'a rien à ajouter au rapport si complet de Mr Odier sur la course à Lyon. Quant au congrès international d'agriculture, il estime qu'il vaudra mieux

en parler à une séance de la Classe & espère que Mr Fraisse, délégué voudra bien s'en charger.

L'ordre du jour de la prochaine séance (1er Oct.bre) sera le suivant:

1° Lavortement epizootique (Mr Flocard Vre)
2° Le maraichage aux environs de Lyon. (Mr Nicodet)
3° Suite des rapports sur le Concours de Lyon.
4° Communications diverses.

Mr le Dr Fuchs a proposé à Mr le Prés.t d'entre=
=tenir la classe d'électroculture; après discussion, le bureau décide de le renvoyer à une autre séance.

Mr le Prés.t annonce que le Prés.t du Cercle lui a fait savoir que cette dernière Société avait nommé un des 2 délégués à désigner pour les 3 Sociétés d'agriculture du Con de Genève pour les assemblées de la ligue Suisse des paysans. Par contre, Mr le Prés.t de l'Institut lui a très aimablement dit que la Ste qu'il préside se désistait vis à vis de la Classe. Nous avons donc un délégué à nommer.

Le bureau désigne Mr de Candolle & fera ratifier cette nomination par la Classe.

Mr le Prés.t a fait des démarches auprès du Dép.t de l'Agriculture au sujet du crédit agricole, il a constaté qu'il n'existe encore absolument rien en fait de projet, & que c'est le Dép.t lui même qui s'en chargera; il a constaté également les bonnes intention=
=tions du Département envers notre Société.

Mr le Conseiller d'Etat Vincent lui a promis que la Classe serait avisée dès qu'il serait fait quelquechose de positif, & qu'une commission serait nommée.

Mr le Prés.t a demandé que Mr Archinard fasse partie de cette commission.

Il annonce pour le mois de Nbre le rapport sur le Concours Boissier.

Sur la proposition de Mr le Prés.t le bureau décide l'impression au bulletin de la communication de L. de Westenrieder sur l'olivier.

Mr Foresch rapporte que le travail de Mr Massol est prêt. Il parle du rapport de Mr Seignel sur les cours d'hiver. Le dernier lui a écrit qu'ensuite de réclama=
=tions de Mr Bouvier, il voudroit peut être mieux ne pas l'imprimer.

Après discussion, le bureau prie Mr Foresch de s'occuper de cette question.

Mr Foresch donne lecture d'une lettre de Mr Clapariède, secrétaire de la Ste des Arts; il y a eu erreur dans l'envoi du rapport de la Ste des Arts, les membres de la classe d'industrie, qui ne devaient plus le recevoir (cette classe ayant déclaré qu'elle se retirait) en ont tous reçu, et il n'en reste plus pour les membres de la classe d'agriculture qui, d'après le nouvel ar=
=rangement devaient en avoir déjà cette année.

Le bureau décide que Mr Foresch écrira au Comité de la Ste des Arts que nous nous en passerons cette année, & que l'année prochaine nous participerons à cette publication, à condition que les 3 classes soient sur le même pied. C'est sur la demande de la Ste des Arts que nous avons modifié notre ancien mode de faire pour être à l'unisson avec les 2 autres classes, mais, si l'une de ces classes se retire, nous estimons qu'il n'y a pas lieu pour nous de rien changer à ce que nous faisions précédemment.

Mr le Prés.t annonce qu'un arrangement a été conclu avec Mr Lortan au sujet de notre bibliothèque & que l'expédition & l'échange de notre bulletin a été reglé.

Il donne lecture d'une lettre de Mr Colin proposant

de venir faire des essais avec le pressoir continu.

Sur la proposition de Mr Bernard, il lui sera répon=
=du que la question des pressoirs continus n'est pas
encore assez étudiée, & que nous estimons qu'il n'y a
pas lieu de venir faire des essais dans notre pays.
Mr de Landolte rapporte qu'ensuite d'erreur, il a payé 2 fois
les fr 20.- souscrits pour la classe pr le monument Pulliat.

Au sujet du règlement de la course à Lyon Mr le
Trésorier avoit compris qu'en séance du bureau du 2
Juillet, il avoit été décidé que les frais seraient supportés
par le fonds Demole. Le procès verbal de cette séance
n'en fait pas mention, et ce mode de règlement n'ayant
pas été annoncé, le bureau décide de ne pas employer
l'argent du dit fonds pour cela. Par contre, il est décidé
que les planches sur le Black rott seront reglées inté=
=gralement par le fonds Demole, et le subside fédéral
conservé en entier pour l'achat de livres ou pour organiser
des conférences.
Mr le Prés= recommande aux membres du bureau
d'étudier des sujets de conférences intéressantes à donner
cet hiver.

Séance levée

L. de Westerweller
Secr

Séance du bureau du 15 Octobre 98.

Sont présents, Mrs Constantin Prés=, de Landolte, Fiedler, Bernard
Héron, Froesch, Bernard, Martin, Wuarin, Odier, L.
de Westerweller.
Mr Viollier s'est fait excuser.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Mr de Landolte demande si Madame Demole a
été avisée de l'emploi des intérêts du fonds légué par
son mari.

Mr Faesch répond que nous en parlerons à Mme Demole à la fin de l'année, en outre, il en sera fait mention dans le rapport.

Mr le Prés.t annonce au bureau:

1o Qu'un pressoir Collin travaille à Cully, où l'on peut le voir fonctionner

2o Qu'il a écrit à Mr A. Bossi pour le remercier du livre qu'il a offert à la classe.

3o Qu'il a reçu une lettre de Mr Fuchs, et il en donne lecture. Mr Fuchs ayant parlé de son électroculture au Congrès de Lausanne, n'insiste plus pour en entretenir la classe. Le bureau décide de ne plus s'occuper de cette question pour le moment.

L'ordre du jour de notre prochaine séance (5 Nbre) sera le suivant:

1o Présentation de candidats.

2o L'espèce bovine & les chevaux au concours de Lyon.

3o Rapport du Jury sur le concours de bonne tenue de prairies (concours Jules Boissier). Mr Bugnon rapporteur. Proclamation des Lauréats.

4o Renseignements sur les vendanges.

5o Communications diverses.

Mr Faesch parle du rapport qu'il doit faire sur le congrès international d'agriculture. Il fera son possible pour nous présenter quelque chose d'intéressant, mais observe que les journaux ont déjà raconté le peu qu'il y avoit à dire.

Après discussion, le bureau décide que les prix pour le concours Boissier seront distribués en séance générale de la Société des Arts.

Au sujet de conférences à faire donner cet hiver, Mr le Trésorier fait remarquer que nous avons déjà beaucoup dépensé. La course à Lyon nous coute

f 450.- au lieu de f 200.- portés au budget. Il recommande la modération.

Mr le Prés.t voudrait seulement une ou deux séances extraordinaires, il a pensé à Mr Schnegler qui pourrait nous faire une conférence sur son sujet "entre voisins"

Mr de Candolle croit que si nous voulons une séance sur le droit rural, nous ferions mieux de nous adresser à un avocat Genevois. Le droit Vaudois sur lequel se base Mr Schnegler est tout autre que le notre. Si Mr Alfred Martin voulait s'en charger, il est très bon théoricien.

Mr le Prés.t a pensé à une séance sur l'hygiène des campagnes par Mr Durand.

Mr A. Martin parle de la découverte de Mr Chodat sur les ferments des fromages.

Mr le Prés.t a déjà en note la découverte de Mr Chodat.

Revenant sur la législation rurale, Mr Bernard appuye Mr de Candolle dans sa manière de voir. Le sujet des baux à ferme avait été traité dans le temps par Mr Vaucher, et il semble qu'actuellement, il y aurait tout profit à éclairer les agriculteurs qui sont parfois en contestations en ce qui concerne leurs droits respectifs. Il reconnait cependant que le sujet n'est pas de ceux qui enthousiasment, mais a tous les droits à l'attention des agriculteurs.

Mr de Candolle propose de demander à Mr A. Martin s'il voudrait étudier la chose, si non, nous indiquer quelqu'un à qui nous pourrions nous adresser.

Mr le Prés.t remercie Mr de Candolle, et le prie de bien vouloir parler à Mr A. Martin.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de Mr H. Viollier annonçant que Mr Hockenteiner, préparateur à l'Herbier Delessert, serait disposé à parler à la classe au mois de Novembre ou Décembre, des bactéries nitrifiantes dans le développement des végétaux.

cette offre est acceptée avec empressement.

Mr Wuarin demande si la question des "irrigations" ne serait pas indiquée comme sujet d'étude pour la classe. Les irrigations sont l'avenir du Canton de Genève, il y aurait lieu de voir de près ce qui se fait en France, en Allemagne ou ailleurs.

Mr Martin fait remarquer que la question doit être envisagée sous 2 points de vue:

1° L'utilisation des eaux d'égouts.

2° Différents modes d'irrigations.

Mr Martin penche pour ce dernier.

Mr le Prés.t demande à qui nous pourrions nous adresser il ne connait personne s'occupant spécialement de la chose.

Mr de Candolle prend ensuite la parole, il a correspondu avec Mr Vincent à ce propos; pour lui la question a plusieurs faces. Il faudrait étudier d'abord les irrigations avec de l'eau de bonne qualité, ni trop tufeuse ni trop carbonateuse, les frais occasionnés pour amener, canaliser cette eau, les conditions auxquelles elle serait livrée, les obligations prévues pour son utilisation et enfin les conséquences économiques qui en résulteraient.

Mr de Candolle passe ensuite en revue ce qui se fait dans ce domaine à Berlin, et appuie son intéressant exposé de chiffres et de nombreuses preuves à l'appui. Il conclut que ou les inconvénients des eaux d'égouts, même en réservant la question des microbes pathogènes, leur peu de valeur intrinsèque et les frais de canalisation que cela entraînerait et les obligations des récipiendaires, il lui semble qu'il n'y a pas lieu de les utiliser à Genève, et que l'eau du Rhône serait bien préférable sous tous les rapports.

Mr le Prés.t remercie Mr Wuarin d'avoir soulevé la question, à Mr de Candolle de l'avoir développée d'une manière aussi captivante.

Mrs Wuarin, de Candolle, Constantin, Héron

Archinard & Martin prennent ensuite part à une discussion nourrie sur ce sujet, en abondant dans le sens du rapporteur.
Mr Wuarin demande comment sont distribuées les eaux du Flon à Lausanne.
Mr le Prés.t explique que ces eaux fertilisent tout naturellement le sol par le fait de sa situation en étages au dessous de ce ruisseau.
Mr le Prés.t se demande si Mr Faton serait peut être indiqué pour introduire le sujet, et propose de chercher quelqu'un.
Il demande à Mr de Candolle s'il serait disposé à parler des eaux d'égouts.
Mr de Candolle préfère ne pas parler de ce sujet, puisqu'il y est opposé.
Mr Martin dit qu'à côté des sujets susmentionnés, il y aura aussi la question de l'emploi des eaux de ferme sur la propriété.
Mr Bernard dit ensuite que la question des 20fr pour le monument Pulliat est liquidée. Il est décidé aussi que la comptabilité du fonds Demole sera bloquée à la fin de l'exercice annuel de la classe.

Séance levée.

Procès verbal fait par: Mr J. Odier Vice Sec re
& par: L. de Westerweller
Sec re

Séance du bureau du 19 Nov.bre 98

Sont présents: Mrs Constantin Prés.t, de Candolle, Archinard, Bernoud, Fraisch, Hénon, Martin, Odier, Patry, Senn, Viollier & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Mr le Prés.t annonce qu'il a reçu une invitation pour assister au concours de tarouge. Il n'a pu y assister mais

Mr de Candolle a bien voulu le remplacer.

Au sujet de l'ordre du jour de la prochaine séance, Mr le Prés.t rapporte que Mr Saton ne lui a pas répondu, par contre Mr Martinet serait disposé à nous faire une communication à la classe en Dbre. Mr de Candolle demande si Mr Hochreutiner s'est occupé de l'alienite & pourrait peut être nous en parler. Nous pourrons nous en procurer un peu pour faire des essais.

Mr Viollier en parlera à Mr Hochreutiner.

Mr le Prés.t a écrit à Mr Vaucher pour lui demander de nous faire une communication sur les arbres fruitiers. Le dernier est très occupé et ne peut pas avant le mois de février.

Mr de Candolle a pu voir Mr Alfred Martin au sujet d'une conférence sur le droit rural. Il a constaté dans une brochure écrite par Mr Martin au sujet de l'unification du droit, 2 erreurs, et se demande du reste si c'est bien le moment de parler du droit rural, puisque l'unification du droit vient d'être acceptée & que nous nous trouvons dans le provisoire.

Mr le Prés.t & Mr Bernard sont du même avis.

Cette question sera renvoyée.

L'ordre du jour de notre prochaine séance (3 Dbre) comportera:

Présentation de candidats, s'il y en a.

Les irrigations (Mr Martinet)

& communications diverses.

La carte de convocation sera imprimée sur plus grand format, de couleur jaune.

Le bureau décide l'impression dans notre bulletin du rapport de Mr Bugnon sur le concours Boissier, et ensuite de la proposition de Mr Martin & de Westerwelle du rapport de Mr Constantin sur les espèces chevaline &

et bovine à Lyon.

M^r le Prés^t annonce qu'un sucrier en argent a été remis au Cercle comme prise offert par la classe pour le concours de vignes américaines.

Il rapporte également que le pressoir continu qui a fonctionné à Cully pendant les vendanges a donné de bons résultats.

La branté de vendange a donné 38 ½ litres de clair avec le pressoir ordinaire, et 39 ½ avec le pressoir Cellier.

M^rs de Candolle et Hénon discutent les avantages et désavantages des deux systèmes.

M^r Bernard parle du gui qui envahit de plus en plus les arbres du Canton de Genève. Il estime que la classe pourrait faire quelque chose pour pousser à sa destruction, en concours par exemple avec primes et allocations pour indemnité de travail. M^r Bernard donne lecture d'un projet de règlement qu'il a élaboré pour ce concours, si la classe admet sa proposition.

L'idée de M^r Bernard donne matière à une longue discussion. M^r le Prés^t le remercie d'avoir mis en avant cette question.

M^r Hénon observe que ceux seulement qui auront été assez négligents pour laisser le gui sur leurs arbres pourront sévir dans ce concours.

M^r de Candolle ne voudrait pas que le concours soit limité aux arbres fruitiers seulement, mais à tous les arbres. Il a fait une expérience qui lui a réussi à qui consiste à badigeonner avec du goudron les entouilles faites aux branches pour l'enlèvement de ce parasite. Le gui n'a pas reparu.

M^r Senn voudrait élargir encore plus le concours, et s'occuper de bonne tenue de vergers.

M^r Martin fait ressortir la grande difficulté qu'il y a quelquefois à nettoyer les arbres d'agrément de haute taille.

M^r Bernard soutient sa proposition, M^r Constantin

Hénon, Archinard, de Candolle, Senn & Martin prennent encore la parole & le bureau nomme une commission composée de Mrs de Candolle, Bernard & Senn pour étudier cette question & rapporter à la prochaine séance de bureau.

Mr Haesch croit qu'il reste encore des diplômes pour le concours Jules Boissier.

Mr Patry propose, si ce n'est pas le cas, que nous en fassions faire exprès pour le dit concours.

Adopté, on proposera quelque chose au prochain bureau.

Mr Constantin observe que depuis longtemps, les diplômes de membre de la classe ne se donnent plus, et estime que c'est fâcheux.

Mr Haesch explique que si l'on n'a plus délivré de diplômes, c'est parceque les membres de la classe n'ont pas exprimé un grand désir de les posséder.

L'envoi par poste à chacun est difficile & coûteux à cause de l'emballage; aussi la classe avait elle adopté comme mode de faire, le dépôt de ces diplômes tout préparés chez le concierge. Avis était donné aux membres qu'ils pouvaient le retirer. Un si petit nombre sont venu les chercher que il reste à l'heure actuelle un bon stock de diplômes préparés.

Une discussion s'engage au sujet de l'opportunité qu'il pourrait y avoir à distribuer de nouveau ces diplômes.

Mrs Haesch, Bernard, Constantin, Patry, Archinard, Martin, & Hénon y prennent part, & le bureau adopte une proposition de Mr Hénon tendant à faire savoir aux membres de la classe, par un avis à ajouter à une de nos prochaines cartes de convocation, que ceux d'entr'eux qui n'ont pas encore retiré leur diplôme, & qui désirent le posséder, sont priés de s'inscrire auprès du concierge de la classe.

S'il arrivait que des membres, reçus sous la présidence de personnes décédées le reclament, le Président actuel les signera. Nous avons encore un bon stock de formulaires en blanc & n'aurons pas à en faire faire pour le moment.

Mr de Landolt demande ce qui en est des délégués pour la ligue des paysans.

Mr le Prés. lui répond qu'il ne sait pas si le délégué nommé par le cercle a accepté ses fonctions

Séance levée

L. de Westerweller
sec.

Séance du bureau du 10 Dc. 98

Sont présents: Mrs Constantin, Archinard, Haesch, Hénon Odier, Pahy, Senn, Viollier, Wuarin & L. de Westerweller.

Mr le Prés. explique que s'il a pris sur lui de renvoyer la séance de la classe, c'est qu'ensuite de renseignements inexacts, il avait cru que l'ensevellissement de Mr Gavard aurait lieu le samedi.

Mrs Constantin, Seippel, Wuarin, Haesch, & Martin seront proposés comme délégués à la prochaine séance de la fédération des sociétés d'agriculture à Lausanne le 22 Cte, Mrs Senn & Pahy comme suppléants.

Mr le Prés. annonce que Mr Coutau a classé les brochures & journaux périodiques; tout est en règle maintenant. Il recevra f 50.- de la classe pour continuer ce travail.

Mr Pahy demande si Mr Coutau ne pourrait pas faire un catalogue de ces périodiques.

Mr Viollier estime qu'il vaudrait mieux faire une fiche toutes les fois qu'un de ces journaux arrive, puis, de temps en temps rapporter ces fiches au catalogue que nous avons; il craint que la créa= tion d'un nouveau catalogue ne fasse double emploi.

Le bureau décide que Mr Viollier s'entendra avec

M. Coutau pour régler cette question.
M. le Prés. communique le 12e volume du Jahrbuch Suisse.

Séance levée L. de Westerweller
sec re

Séance du bureau du 18 Dec. 98

Sont présents MM. Constantin Prés., de Candolle, Bernard, Praesch, Héneon, Martin, Odier, Patty, Senn, Wuarin & L. de Westerweller.

Les procès verbaux des séances du 19 Nov. & 10 Déc. sont lus & adoptés.

M. Bernard a fait savoir à M. le Prés. qu'il renonçait à son projet d'organisation pour la classe, d'un concours pour encourager à l'enlèvement du gui.

M. de Candolle voudrait que nous n'abandonions pas complètement cette idée.

Après discussion, le bureau prie M. de Candolle d'écrire un article au journal d'agriculture Suisse pour traiter cette question.

M. Seippel ne pouvant se rendre à Lausanne comme délégué de la classe pour la séance de la fédération, sera remplacé par M. Patty.

M. le Prés. communique une circulaire du secrétariat de la ligue Suisse des paysans, demandant que les sociétés d'agriculture étudient la future loi fédérale sur les denrées alimentaires, & lui fassent part de leurs désidérata.

M. de Candolle observe que c'est la fédération des sociétés d'agriculture qui fait partie de la ligue, & pas la classe directement, en sorte que c'est la fédération qui doit répondre. Il parlera de cette question à la prochaine séance du comité de la fédération.

M. le Prés. communique une circulaire de cette

dernière Société ayant trait à l'ouverture d'une souscription en vue d'éditer en français (traduction faite par Mrs Gendre et Tschelennann) l'ouvrage de Mr le Prof. Koppe intitulé: Traité de drainage.

Le bureau décide d'attendre pour s'en occuper la séance de la fédération

Mr de Candolle offre à la classe un ouvrage de Mr Prosper Gervais sur les vignes américaines intitulé: "Adaptation & reconstitution en terrains calcaires."

Le bureau remercie Mr de Candolle & accepte avec reconnaissance.

Mr le Prés. communique une proposition de Mr Foresch tendant à indemniser les délégués aux séances de la fédération.

Après discussion à laquelle prennent part Mrs Foresch, Constantin, Bernard, de Candolle, Serment, Martin, le bureau adopte par un vote, une proposition de Mr Martin, ensuite de laquelle on n'indemnisera pas pour la séance du 22 Ct, & prendra des informations à la dite séance sur ce que font les autres sociétés.

Au sujet de l'ordre du jour de notre prochaine séance, Mr Foresch rappelle que nous aurons à proposer un membre pour remplacer au Comité d'Agriculture Mr Emile Naville, décédé. Une liste de noms, inscrits par ordre alphabétique parmi lesquels les membres de la classe en choisiront trois, figurera au tableau noir à la prochaine séance.

Mr de Candolle annonce pour plus tard, un travail sur les eaux d'égouts.

Bonne note en est prise.

Exposition de Paris 1900. Mr Foresch estime que nous devrions exposer le grand tableau préparé pour Genève 1896 & la collection de nos bulletins. Il croit que les frais seraient minimes. Mrs Constantin,

de Candolle, Patry, Héron, Bernard & Martin expriment leur opinion à ce sujet, & le bureau décide de prier Mr Froesch d'en parler à Mr Odor, commissaire pour la Suisse, & de nous renseigner.

Mr de Candolle rapporte que le Comité de la Société des Arts s'est occupé des associés honoraires & qu'à ce sujet, notre classe pourrait revoir la liste de ses membres correspondants. Les noms de Mrs Coudère & Bugnon sont mis en avant.

Mrs de Candolle & Héron auront l'obligeance de s'occuper de cette question d'ici à la prochaine séance.

Mr Duriol, convoqué à cet effet, parle de l'emploi des ordures ménagères. Il étudie en ce moment la manière de les utiliser le plus rationnellement possible, & donne lecture d'un résumé de ce qui font à ce sujet diverses grandes villes telles que Paris, Berlin & Amsterdam.

En Amérique, par un procédé "Arnold" qui consiste à traiter chimiquement les ordures ménagères, on fabrique un engrais solide qui se vend f 2.50 à f 3.- les 100 k.

Pour l'incinération, on n'obtient que des résidus sans grande valeur fertilisante, & l'on reconnait maintenant que ce moyen de destruction n'est pas le meilleur.

Mr Duriol a été en rapport ces derniers temps avec le Conseil Administratif & l'Ingénieur de la Ville.

La quantité des ordures ménagères de Genève s'élève annuellement à 20000 tonnes pour la ville & 10.000 pour la banlieue, et l'enlèvement de ces cendres coute f 140.000.- Les agriculteurs n'en veulent qu'à des prix dérisoires, & le Conseil Administratif reçoit des plaintes sur les dépôts de cendres, aussi, en a-t-il assez du mode de faire actuel, et est il parfaitement décidé à changer le système actuel.

Mr le Prés.t du Conseil Administratif & Mr l'Ingénieur ont visité le système d'incinération employé à Monaco, et des plans d'une installation pareille pour Genève sont déjà faits.
Mr Auriol s'est mis à la disposition de ces Messieurs pour faire une étude sur le traitement chimique, mais, ils ont leur projet de détruire par incinération, & y tiendront mordicus.
Il aimerait que la classe voie par quel moyen on pourrait faire comprendre au Conseil Administratif qu'avec l'incinération, une quantité de matières fertilisantes, très utiles à l'agriculture sont perdues.
Mr le Prés.t remercie Mr Auriol d'avoir mantenu la classe de cette importante question.
Mr de Candolle estime que si les cyclones ne sont plus qu'un embarras pour la ville, c'est un peu la faute des agriculteurs qui ne veulent plus les payer. Il recommande à Mr Auriol de ne pas négliger de voir ce qui se fait en Allemagne, & propose au bureau d'écrire une lettre officielle au Conseil Administratif pour demander à ces Messieurs de ne rien décider avant que la classe ait étudié ce sujet.
Mr Senn aimerait que l'on en parle à Mr Gampert Notaire, membre du Conseil Municipal, homme très pratique & qui saurait très bien trouver le moment voulu pour en dire un mot.
Mr Martin veut réhabiliter les agriculteurs. Ce n'est pas la faute de ces derniers si pour des raisons d'hygiène la ville se voit presque dans l'obligation de détruire ses cyclones. C'est en été que les cyclones sont bons, & à ce moment les agriculteurs ont des travaux importants à faire.
Mr le Prés.t est frappé de ce que les prés sont de moins en moins terreautés. Il estime que les agriculteurs commettent une grosse faute en n'y étendant plus de cyclones.

Mr Hénon fait remarquer que les ruclons actuels contiennent beaucoup de débris de verre, fer blanc, &c, & pour contre moins de cendres de bois qu'autrefois, même sans beaucoup d'azote, ces ruclons sont efficaces dans nos gros terrains.

Mr Constantin rapporte que, près de Villeneuve, des terrains sur lesquels on a répondu les ruclons de Montreux ont triplé de valeur.

Mr Auriol insiste sur les points qu'il faudrait mettre en avant si l'on parle à un membre du Conseil Administratif.

Mr de Candolle fait observer que la ville n'ayant plus que des ennuis avec ses ruclons, en a assez; les ruclons sont donc perdus pour l'agriculture, la seule chose que nous devrions nous efforcer d'obtenir, c'est la conservation des matières fertilisantes qu'ils contiennent. Au point de vue hygiénique, il a eu dans sa campagne des ruclons recouverts seulement d'une mince couche de terre, & jamais ces ruclons n'ont donné la moindre odeur.

Mr de Candolle maintient sa proposition d'écrire officiellement à la ville.

Mr Senn demande encore que Mr Auriol en parle à Mr Gampert Notaire.

Le bureau accepte ces 2 idées & prie Mr Auriol de nous parler de son intéressant sujet en séance de Janvier.

L'ordre du jour de la Janvier comportera:

1° Désignation de trois candidats pour la nomination d'un membre du Comité d'Agre en remplacement de Mr L. Naville, décédé.

2° Les agents de la maturation des fromages & les méthodes de fabrication. (Mr le Prof Chodat)

3° Utilisation des ruclons de la Ville (Mr H. Auriol)

4° Communications diverses.

Séance levée

L. de Terrasse
Secre

Séance du bureau du 14 Janvier 99

Sont présents Mrs Constantin Prés., de Candolle, Faesch, Hénon, Odier, Viollier & de Westenweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr Faesch rend compte des renseignements qu'il a reçu de Mr Astor au sujet de l'exposition de 1900 à Paris. Les frais pour la classe seraient minimes. La Confédération prend à sa charge: l'expédition Bâle-Paris & retour, le gardiennage & l'emplacement. Les seuls frais seraient donc: le port Genève-Bâle & retour & la vitrine.

Mr Constantin pense que nous obtiendrions encore un bon subside pour la vitrine, mais croit que pour nous, la question doit se poser ainsi: y a-t-il, oui ou non, utilité d'exposer à Paris.

Après une discussion, au cours de laquelle Mrs Constantin, Faesch & de Candolle émettent leurs avis, le bureau décide par un vote d'exposer à Paris sous réserve que les frais ne seront pas trop élevés; & prie Mr Faesch de faire faire un devis pour la vitrine, & de rapporter à la prochaine séance du bureau.

Séance levée.

L. de Westenweller
secr.

Séance du bureau du 21 Janvier 99

Sont présents: Mrs Constantin Prés., de Candolle, Faesch, Hénon, Odier, Patry, Viollier & L. de Westenweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu & adopté.

Mr Patry avise qu'il a pris rendez vous avec Gantner afin de s'entendre avec lui pour compléter le grand tableau. Il demande que d'autres membres du bureau assistent à cette entrevue.

Mr le Prés.t rapporte qu'ensuite de la séance extraordinaire dans laquelle on a parlé des gadoues, une lettre sera adressée aux Président & Membres du Conseil Administratif, lettres signée par les présidents & secrétaires de la classe & du cercle.

Il rappelle aussi qu'une commission a été nommée, & que celle-ci pourra s'adjoindre des techniciens.

Répondant à Mr de Candolle, il l'avise qu'il convoquera lui même cette commission, mais seulement lorsque Mr Duriol aura donné des chiffres positifs.

Mr Foresch n'a pas encore vu Mr Ador et ne peut par conséquent rien dire de nouveau au sujet de l'Exposition de Paris.

Un avis sera ajouté à la prochaine carte de convocation, pour aviser les membres que grâce à la subvention de la fédération, la classe peut leur fournir les ouvrages agricoles avec une réduction de 50 % sur les prix de librairie.

Mr de Candolle estime qu'il serait bon de faire savoir aux membres de la classe quels sont les nouveaux ouvrages que nous possédons. Il parle du dernier livre de Nocard sur les maladies microbiennes.

Mr Viollier propose de faire faire un supplement à notre catalogue.

Mr Constantin croit que nous ferions mieux d'attendre jusqu'à ce que nous nous soyons procuré quelques nouvelles publications

Mr Foresch aimerait que nous donnions aussi la liste des journaux périodiques

Sur la proposition de Mr de Candolle, Mr Georges Coudère de Aubenas (Ardèche) sera proposé à la Sté des Arts comme associé honoraire pour remplacer Mr de Grasset décédé.

Mrs Bugnon de Ste Croix, Prof. Chuard, Prof. J. Dufour

Prof.r Dussene & Prof.r Martinet, tous quatre de Lausanne, seront proposés à la Classe comme membres correspondants.

A l'ordre du jour de notre prochaine séance (4 février) figureront les objets suivants:

1.o Nomination de membres correspondants.

2.o Travail de M.r Vaucher sur les arbres fruitiers.

3.o Travail de M.r Seron sur la cherté de la main d'oeuvre.

4.o Communications diverses.

M.r le Prés.t rappelle que nous devons prendre une décision au sujet de la proposition de M.r Fraesch tendant à indemniser les délégués aux séances de la fédération.

M.r D'après les renseignements pris, les membres de certaines sociétés reçoivent des indemnités sous formes diverses, & d'autres ne reçoivent rien du tout.

Après une discussion à même un vote qui tranche négativement la question, le bureau décide d'en parler à la Classe, & sur le préavis de M.r Heinen, de ne le faire qu'après avoir entendu M.r le trésorier à ce sujet.

Le prix réduit de l'abonnement au journal de M.r Battanchon "La vigne américaine" est de f.s 5.- mais à condition qu'il y ait 10 abonnés.

M.r Constantin communique au bureau ses impressions sur la situation très fâcheuse qui est faite aux agriculteurs Genevois par le réglement imposé aux bouchers pour la vente des viandes. A Genève les viandes sont très chères & très mauvaises. Nous sommes de nouveau envahis par les boeufs italiens. Une enquête faite par M.r Constantin lui a permis de constater cependant que les bouchers de Genève ne payent la viande de vache que f.s 1.11 c. alors que ceux de Nyon la payent f.s 1.31, à Neuchatel environ f.s 1.40 à f.s 1.50, à Lausanne f.s 1.52, à Fribourg f.s 1.53 et à Delémont f.s 1.70

Il se demande si l'on ne pourrait pas faire modifier cet arrêté; et fera son possible pour faire classer les vaches

castrées dans une autre catégorie que les autres.

Quand on demande de la viande de vache à un boucher de Genève, il vous répond généralement qu'il n'en a pas. Les écriteaux indiquant la vente de cette viande sont, le plus souvent siégués au fond du magasin quelquefois même avec l'inscription tournée contre le mur. Il serait bon, pour l'intérêt des agriculteurs, d'arriver à un autre mode de faire.

M^r de Candolle remercie M^r Constantin d'avoir traité ce sujet. Il rapporte que les Anglais savent très bien apprécier la viande de génisses à sa juste valeur. Pour classer la viande en 2^de catégorie, ils se basent très justement beaucoup plus sur l'âge de la bête que sur la nourriture qu'elle a reçue que sur son sexe.

M^r Patry fait remarquer que la marque à l'oreille gauche imposée pour les vaches castrées est la même que celle exigée pour la Confédération pour les vaches reconnues tuberculeuses. Il demande que nous nous occupions d'obtenir une modification à ce règlement.

Il espère aussi que M^r Constantin poussera plus loin son étude sur la défectuosité du règlement relatif à la vente des viandes.

M^r Hénon observe que ce n'est pas le règlement qui est défectueux, c'est surtout sa mauvaise application.

M^r Fœsch s'entendra avec M^r Duriol au sujet de l'impression de son travail sur les godrones.

Séance levée

L. de Westenrieder
sec^re

Séance du bureau du 18 février 1899.

Sont présents Mrs Constantin Préd. de Candolle, Bernard, Faesch, Hénon, Martin, Patry, Viollier & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Préd. communique :

1° des lettres de Mrs Bugnon, Chuard, Dussere, Jean Dufour & Martinet qui remercient la Classe de les avoir nommés membres correspondants

2° Une lettre de Mr Sarton s'excusant de ne pas avoir répondu plus tôt. Il ne s'est jamais occupé de drainage, mais d'assainissements.

3° Une lettre du Cercle des agriculteurs demandant si la Classe veut se joindre au Cercle et à l'Institut pour s'occuper d'un concours de vignes américaines.

Le bureau décide de répondre au Cercle que n'acceptons.

4° Le programme des concours de fermes organisés par la fédération.

Le bureau fera le necessaire pour ouvrir une inscription.

Mr le Préd. propose que le bureau donne une petite gratification à deux agents qui ont dressé procès verbal suivi de condamnation contre deux industriels vendant comme vrai beurre, de la margarine.

Cette proposition appuyée par Mr Martin est adoptée. Chacun des agents recevra f 25,- comme prime d'en= =couragement. Mrs Constantin & Bernard sont chargés de faire parvenir cette somme sans en faire une affaire officielle.

L'ordre du jour de notre prochaine séance (4 mars) sera le suivant:

1° Projet de budget pour l'exercice 1899-1900.-

2° Travail de Mr Ackermann sur la margarine.

3° Communications diverses.

Mr Patry annonce que la Société des Gypseurs d'Aigle met gratuitement à la disposition de la

classe, 100 sacs de plâtre rendus franco gare Genève pour faire des essais sur les vignes, à condition que les personnes qui s'en seront servi fassent un rapport avant la fin de Décembre & que les sacs soient rendus.

Mr le Prés.t remercie Mr Patry, & après discussion le bureau décide de demander à Mrs P. Odier, Haesch & de Candolle de faire ces essais.

Mr le Prés.t donne lecture de quelques parties de la réponse du Conseil Administratif au sujet des gadoues. Il estime qu'il n'y a pas grand chose à faire.

Le bureau prie Mr le Prés.t de demander des renseignements sur les résultats d'analyses de gadoues de Paris. Lorsqu'il les aura obtenu, il s'entendra avec Mr de Candolle pour convoquer la commission.

Mr le Prés.t & Mr Patry rendent compte de l'entretien qu'ils ont eu avec Mr Gantner au sujet du travail à faire pour compléter notre gd tableau pour l'exposition de 1900 à Paris.

On ajouterait au tableau deux grandes feuilles à droite & à gauche. Sur celle de droite on continuerait le résumé des travaux de la classe, & l'on remplirait celle de gauche avec des renseignements divers tels que : liste des membres du Comité d'Agriculture, composition des différents bureaux &a ; ce travail coûterait environ ₣ 75.-

La classe exposera son grand tableau, son médaillier & la collection complète du bulletin, mais pas les diplômes.

Mr Haesch explique que Mr Odier désirant être fixé sur les intentions de la classe, il lui a remis le formulaire d'adhésion après l'avoir signé.

Un crédit est accordé à Mr Constantin pour le médaillier.

Parlant du bulletin, Mr Haesch expose que le rapport de Mr Bugnon sur le concours de prairies ne suffira pas pour le prochain bulletin.

Le bureau décide d'y joindre le rapport de Mr Constantin sur les races chevalines & bovines au concours de Lyon.

Mr de Landolle fait observer qu'une erreur de reliure a fait intercaler la table statistique du bétail au milieu d'un travail dans le bulletin.

Mr Traechsle veillera à ce que pareil fait ne se représente pas.

Mr de Landolle parle de la réunion des délégués de la ligue des paysans.

Au sujet des maladies épizootiques, à sur sa proposition, une quarantaine qui était prévue à la frontière a été supprimée. Par contre, ni Mr de Haller ni lui n'ont pu faire modifier une proposition tendant à augmenter les peines si les délits étaient commis par des marchands de bestiaux.

Mr de Landolle a accepté de faire partie d'une commission chargée de suivre les travaux du code civil Suisse dans les parties qui intéressent spécialement l'agriculture et les caisses hypothécaires.

Le bureau discute à nouveau la proposition de Mr Traechsle tendant à indemniser les délégués aux assemblées de la fédération à l'adopte par un vote.

On proposera à la classe qu'à l'avenir les délégués soient remboursés du coût du voyage en 3e classe.

Le budget à présenter à la prochaine séance sera le suivant:

Recettes

Contributions de membres			
135 à f 10	f 1350.–		
225 „ f 5	„ 1125.–	f	2475.–
Allocation de la fédération pr conférence à achat de livres		„	102.–
Intérêts des fonds placés		„	150.–
Vente de bulletins à brochures		„	5.–
Total des recettes.		f	2732.–

à reporter au folio suivant:

Total des recettes, report ƒ 2732.-

Dépenses

Loyer de l'Athénée	ƒ	200.-
Contribution à la fédération (360 à ƒ 0.20)	"	72.-
Impression du bulletin, circulaires, cartes	"	1000.-
Convocations, annonces, expéditions	"	300.-
Frais de bibliothèque (abonnts, achats, reliures)	"	250.-
Allocation à la station viticole de Auth	"	100.-
Frais de conférences	"	100.-
Achats de livres p/allocation de la fédération	"	200.-
Frais pr course éventuelle	"	200.-
Participation à un concours de vignes américaines	"	150.-
Frais de déplacement des délégués aux assemblées de la fédération	"	100.-
Frais de bureau	"	50.-
Solde pr imprévu	"	10.-
Somme égale aux recettes	ƒ	2732.-

Séance levée

L. de Westerweller
Sre

Séance extraordinaire du bureau du 11 Mars 1899

Sont présents: Mrs Constantin Prés, de Candolle, Archinard, Bernard, Baesch, Héneon, Martin, Odier, Viollier, Wuarin, Emile Boissier spécialement convoqué pour cette séance à L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté avec une modification.

Mr le Prés annonce qu'il a déjà écrit 2 fois pour obtenir des renseignements sur les résultats d'analyses de gadoues de Paris à n'a pas reçu de réponse.

Il rappelle que le bureau est réuni ce jour pour

s'occuper du projet de loi organisant l'enseignement agricole dans le Canton de Genève & transformant l'école cantonale d'horticulture en école cantonale d'horticulture & d'agriculture avec station d'analyses & d'essais.

M^rs Martin fait l'historique de cette question.

Après une discussion à laquelle prennent part M^rs Boissier Maurice, de Candolle, Constantin, Archinard, Bernard, Viollier, Fraisse, Hénon & Martin, le bureau décide à l'unanimité de préaviser lors de notre prochaine séance de la classe dans laquelle on discutera ce projet de loi en ce sens que:

"Le bureau n'est pas d'avis que la création d'une école d'agriculture "& de viticulture à Chatelaine soit nécessaire, mais demande par "contre que les cours d'hiver & l'enseignement agricole dans les "écoles secondaires rurales soient augmentés.

Séance levée

L. de Westermeller
sec^re.

Séance du bureau du 18 Mars 1899

Sont présents M^rs Constantin Prés^t, de Candolle, Fraisse, Martin, Odier, Patry, Senn, Viollier & L. de Westermeller.

M^r Hénon s'est fait excuser.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M^r le Prés^t donne lecture d'une lettre de M^rs Dunner fils & Barde disant qu'ils acceptent de nous parler en séance du 1^er avril du greffage de la vigne.

Il communique un arrêté du 10 février 1899, maintenant en vigueur jusqu'à fin Juin 1899 le règlement du 26 avril 1898 concernant les subventions pour conservation et reconstitution de vignes.

L'ordre du jour de la prochaine séance (1^er Avril) sera le suivant:

1^o Préavis du bureau sur l'enseignement agricole.
2^o Election du bureau.
3^o Compte rendu financier.

4° Greffage industriel de la vigne sur plants américains. Sélection des porteurs & des greffons (Mr A. Barde)
5° Communications diverses.

Pour l'élection du Bureau, nous inscrirons comme les années précédentes à la planche noire, la liste des membres sortants rééligibles & une liste de présentation qui se composera de Mrs H. Auriol, M. Dumur, Ant. Desbaillet, Ch. Haccius, Ch. Borel, Olivet Vétre, J. Collet M. de Seigneux & William Borel

Mr Raesch annonce que le travail de Mr Auriol est prêt pour le bulletin. Il propose d'en faire un tirage à part qui serait adressé aux membres du Conseil municipal.

Après discussion, le bureau décide d'adresser au Conseil municipal simplement des numéros du bulletin, sans faire de tirage à part pour cela.

Mr Patry annonce que la Sté des Gypses d'Orroy insiste pour avoir un rapport écrit sur les plâtres qu'elle met à la disposition de la classe pour des essais sur les vignes avant la fin de Novembre. Si les personnes qui feront ces essais ne fesaient pas rapport, elles seraient tenues de payer ces plâtres.

Mr Porte, convoqué à cet effet rapporte sur une visite qu'il vient de faire à l'usine de St Ouen les docks, dans laquelle les ordures ménagères de quelques arrondis= =sements de la ville de Paris sont rendues utilisables pour l'agriculture par le broyage.

A leur arrivée à l'usine, ces ordures sont d'abord triées par des ouvriers qui enlèvent autant que possible les matières dures telles que verre, fer blanc, porcelaines &c. Les fers & verres sont mis à part pour être revendus.

Ensuite, elles sont précipitées dans des broyeurs, et de là, tombent directement dans les wagons qui les emmènent de suite.

Par un réglage, ce broyage peut être plus ou moins fin.

Mr Porte répond à diverses questions qui lui sont posées. Les matières une fois en tas, commencent à fermenter au bout de 24 heures.

Mr le Prés.t remercie Mr Porte de son exposé. Mais il en ressort que ce système de broyage ne pourrait convenir pour Genève. Nous aurions toujours des députés donnant de l'odeur. Ce système ne tournerait pas pour la ville les inconvénients dont elle cherche à sortir.

Séance levée

L. de Steiger
Sec.re

Séance du Bureau du 15 Avril 1899

Sont présents: Mrs Constantin Prés.t, de Candolle, Archinard, Bernard, Fraisse, Héneon, Martin, Odier, Paley, Viollier, de Watteville.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Prés.t communique une brochure contenant le procès verbal de la dernière séance des délégués de la Ste Suisse des paysans.

L'ordre du jour de la prochaine séance (6 mai) sera le suivant:

1° Compte rendu financier.
2° La culture des haies (Mr A. Martin)
3° Quelques mots sur le Lathyrus Silvestris (Mr le Dr Héneon)
4° Communications diverses.

Mr le Trésorier communique le compte rendu financier suivant qui est adopté.

Recettes

Contributions: 137 membres à f 10	f 1310		
222 " " 5	" 1110	f	2420.–
rembours.t du port des cartes de convocation		"	45.90
Allocation de la fédération: pr conférences f 104.25			
" achat de livres " 130.35		"	234.60
Solde débiteur pr balance		"	636.30
		f	3336.80

Dépenses

Loyer de l'Athénée	ƒ	200.–
Contribution à la Fédération (365 membres à 20 cents)	„	73.–
Frais d'impression (bulletin, circulaires, cartes diverses)	„	1446„60
„ de convocations, d'annonces, d'expéditions	„	319„25
„ de bibliothèque (abonnts, reliure, achats)	„	88„05
Allocation à la station viticole de Ruth	„	200„–
Course de la classe au Concours de Lyon	„	445„30
Prix offert au cercle pr concours vignes américaines	„	73„–
Frais de Jury, concours Jules Boissier	„	270„30
„ d'un compte rendu sténographique de séance Rof. Massol		50„–
Cotisation classe congrès international agricole Lausanne	„	20„–
Souscription pr le monument Pulliat	„	20„–
Cotisation de la classe au Syndicat agricole Romand	„	5„–
Affranchissements de cartes de cotisations	„	43„60
Frais divers & frais de bureau	„	82„50
Total	ƒ	3336„80

Avoir de la Classe au 1er avril 1899

avoir au 1er avril 1898	ƒ	9897„95
intérêts jusqu'en 1898	„	164„20
	ƒ	10062„15
dont à déduire :		
excédent des dépenses sur les recettes, exercice 98/99	„	636„30
Reste	ƒ	9425„85

Cette somme est représentée par :

En dépôt chez Mrs A. Sordet & Cie	ƒ	4405„25
Fonds Jules Boissier	„	4917„25
Espèces en caisse chez le Trésorier	„	103„35
	ƒ	9425„85

Le fonds H. Demole nous a donné depuis l'ouverture de ce compte un semestre d'intérêt au 1er 8bre sur 60 obligations Jura Simplon à f 8.75 net f 520.50

de cette somme, il a été prélevé pr les planches sur Black Rott „ 220.—

Reste au 1er avril 99 f 300.50

Au sujet du fonds J. Boissier, Mr de Candolle croit que nous pourrions avoir des titres rapportant davantage.

Mr le Trésorier est chargé d'examiner avec Mr Chauvet banquier, vérificateur des comptes s'il y a lieu de faire quelque changement.

Mr de Candolle propose que le détail des comptes "Fonds J. Boissier„ et "Fonds H. Demole„ soient publiés dans le Bulletin.

Mr O. Martin demande s'il ne serait pas possible d'illustrer notre Bulletin comme le font plusieurs journaux agricoles, il propose de nommer une commission composé de Mrs Faesch, Patry & Viollier, pour étudier cette question.

Adopté.

Mr le Prés. rapporte qu'il n'a pu organiser une visite de la Classe à l'atelier de greffage de Mrs Dunnen fils & Barde, parceque ce dernier lui a dit que ce n'était pas encore le moment, il faut attendre à la fin du mois.

Lorsque le moment sera venu, le Prés. et le Secrétaire s'entendront pour arranger cette visite.

Séance levée. L. de Wurstemberger

Séance extraordinaire du bureau du 6 mai 99

Sont présents, Mrs Constantin Prés., de Candolle, Faesch, Hérion, Archinard, Martin, Bernard, Oulier & L. de Wurstemberger.

Mrs Faesch, Constantin, Martin, Wuarin & Patry seront proposés à la Classe comme délégués à la prochaine séance de la fédération, Mrs Seron & L. de Wurstemberger comme suppléants.

Mr le Prés.t donne lecture d'une circulaire de la Soc.té Helvétique d'Horticulture au sujet d'une exposition internationale du 14 au 30 Juin prochain à Genève. Le bureau décide que la classe donnera un prix d'environ f 50.- Mrs Faesch & Constantin se chargeront de l'acheter.

Mr le Prés.t explique que si la classe est convoquée aujourd'hui pour visiter l'atelier de greffage de Mr Dumur à Barde, c'est parceque, dans ce moment, on peut voir en même temps le greffage et la plantation.

Répondant à une question qui lui a été posée, Mr Chauvet, vérificateur des comptes termine son rapport en indiquant que parmi les titres du fonds S. Boissier on pourrait peut être vendre les obligations Egyptiennes & augmenter les obligations Lombardes ou Jura Simplon.

Mr le Trésorier s'occupera de cette affaire.

Mr le Prés.t dit que la pierre pour le formulaire de diplôme n'existe plus. Il présente un nouveau projet.

Le bureau décide de mettre en vente à la séance de la classe, le pulvérisateur que nous possédons.

Séance levée

L. de Westenvelle
Sec.re

Séance extraordinaire du Bureau du 15 Mai 99

Sont présents Mrs Constantin Prés.t, de Candolle, Faesch, Odier, Patry & L. de Westenveller.

Les procès verbaux des séances du 15 Avril & 6 mai sont lus & adoptés.

Au sujet du Conseil donné par Mr Chauvet, vérificateur des comptes d'acheter des obligations Lombardes pour le fonds S. Boissier, Mr de Candolle estime que ce titre a dans ce moment passablement de fluctuations en hausse et en baisse & qu'il voudrait mieux attendre.

Mr le Prés.t donne lecture du rapport de la Classe d'Agriculture qui sera présenté à la séance générale

de la Société des Arts du 18 Cte.

Le rapport est approuvé avec remerciements à Mr le Prés.

Séance levée

L. de Watteville
sec.

Séance du Bureau du 20 Mai 1899.

Sont présents Mrs de Candolle, Prés. Patry, Archinard, Auriol, Bernard, Héneon, Martin, Viollier, Wuarin & L. de Watteville.

Mrs Fraisse & Odier se sont fait excuser.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr Wuarin parle d'un concours de faucheuses, faneuses et rateleuses organisé à Avully par l'association agricole de la Champagne, la Société des Agriculteurs de Satigny & le Cercle des Agriculteurs de Genève, pour le 1er Juin.

Il explique comment ce concours a été organisé & comment cela s'est fait que la classe n'a pas été avisée plus tôt, et l'invite à y assister.

Mr le Prés. remercie Mr Wuarin & le Bureau décide d'accepter l'invitation.

La prochaine séance de la Classe du 3 Juin devant avoir lieu le même jour que la réunion des délégués de la Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse Romande, est renvoyée au 10 du même mois.

Les membres en seront avisés par cartes, et seront invités en même temps à assister au Concours d'Avully.

L'ordre du jour de la séance du 10 Juin sera le suivant:

1o Présentation de candidats

2o Préparation des bouillies cupriques (Mr H. Auriol)

3o Rapport sur le concours de faucheuses, faneuses & rateleuses à Avully le 1er Juin (Mr W. Patry)

4o Communications diverses.

Mr le Prés. remet un paquet de brochures à fin Mr le ~~bibliothécaire~~ bibliothécaire d'en faire le triage pour conserver ce qui peut être utile à la Classe.

Au sujet de l'opportunité d'organiser une course pour la classe cet été, le Bureau nomme une commission composée de Mrs Bernard, Constantin, Viollier et L. de Westermeller, ce dernier convoquera cette commission.

Mr le Trésorier observe qu'il serait le moment d'organiser un concours Jules Boissier pour pouvoir distribuer des prix en 1900.

Le Bureau nomme une commission composée de Mrs de Candolle, Micheinard, Bernard, Hénon & Muarin pour choisir un sujet. Mr de Candolle convoquera.

Mr le Trésorier fait remarquer que le prix de f 50.- offert par la classe pour l'exposition internationale d'horticulture a été indiqué par les journaux comme f 100.-

Il annonce que les obligations Egyptiennes du fonds J. Boissier ont été échangées contre des obligations Sans Simplon.

Le Bureau avait chargé Mr le Trésorier d'écrire à Madame Denole pour lui rendre compte de l'emploi de l'intérêt du fonds légué par son mari; Mr Traesch ayant trouvé cette démarche inutile, il ne l'a pas fait.

Approuvé. —

Le bulletin sera envoyé régulièrement à Mad[e] Denole.

Après discussion sur l'emploi de l'intérêt de ce fonds, le bureau décide de ne rien faire avant d'avoir une certaine somme.

Mr Bernard demande si les planches sur le Black Rott sont à vendre.

Le Bureau décide d'en conserver quelques unes & de vendre ce que l'on pourra du reste à f 50 pièce

Séance levée

L. de Westermeller

Sec[re]

Séance extraordinaire du Bureau du 27 mai 99

Sont présents Mrs W. Patry, Vce Prés., Archinard, Auriol, Constantin, Haesch, Hénon, Viollier & L. de Westerweller.

Mrs de Candolle Prés. & Odier se sont fait excuser.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Vce Prés. rappelle que le bureau a été convoqué pour donner son avis sur le projet de loi fédérale sur les tarifs des chemins de fer fédéraux, sur le préavis donné à ce sujet par le secrétariat Suisse des paysans, et sur les demandes adressées à la fédération par la Ste Séduroise d'Agriculture.

Après discussion, le bureau décide d'appuyer les propositions du secrétariat des paysans modifiant l'avant projet de loi fédérale, sauf en ce qui concerne le §3 de l'art. 15 tendant à ce que "la concurrence de la production "indigène sur les marchés étrangers soit favorisée par des "tarifs d'exportation." Cette proposition paraît un peu protectionniste en égard aux idées que la Classe d'Agriculture n'a cessé de mettre en avant jusqu'à ce jour.

Le Bureau décide également d'appuyer les demandes de la Ste Séduroise d'Agriculture qui voudrait assurer aux vins, dans l'avenir, des tarifs plus avantageux que ceux existants qui sont excessifs & mis proportionnés avec les risques de transport & la valeur intrinsèque de la marchandise

Séance levée

L. de Westerweller
sec. classe.

Séance de la Commission chargée d'étudier l'opportunité d'une course pour la Classe

5 Juin 1899

Sont présents, Mrs Constantin, Bernard, Viollier & L. de Westerweller.

Après discussion la Commission décide en principe

de faire cette course a proposé 5 projets qu'elle classe dans l'ordre suivant:

1° Course de 2 jours à Thoune, visite de l'exposition et au dépôt d'étalons

2° Course de 2 jours à Vallorbes, Ballaigues, Les Ponts, visite des fabriques confectionnant spécialement des instruments agricoles

3° Course d'un jour à Fribourg, visite de la fabrique d'engrais chimiques & de la laiterie modèle de Pérolles.

4° La même course en 2 jours, combinée avec visite au marché de taureaux à Berne.

5° Course à une des grandes foires à Bulle, Chatelard d'Oex ou Erlenbach; visite de fromageries & caves à fromage.

Autant que possible, la course devrait avoir lieu dans le courant de septembre

Séance levée

L. de Westermelle
sec. classe

Séance de la Commission pr prix Jules Boisnier 17 Juin 99

Sont présents Mrs de Candolle Prés., Archinard, Bernard, Héron & Wuarin. L. de Westermelle secrétaire assiste à la séance.

Mr Archinard propose un concours sur l'utilisation des machines agricoles, spécialement sur les faucheuses.

Mr Bernard un concours théorique; un manuel de reconstitution du vignoble.

Mr Wuarin estime que le Canton de Genève est en retard au point de vue de l'utilisation des machines de labourage & sarclage, il voudrait un concours pour l'emploi de ces instruments.

Mr Héron appuie l'idée de Mr Wuarin.

Répondant à Mr le Prés., Mr le Trésorier fait savoir que nous disposons de f 200.- pour ce concours.

Mr de Candolle estime que ce n'est pas encore le moment

de traiter le sujet de la reconstitution, il faut attendre d'être encore mieux fixés sur la valeur des différents plants.

Mr Duchinard développe sa proposition, spécialement au sujet des faucheuses. Il explique comment il entendrait organiser ce concours & reconnait que le travail du Jury serait difficile.

Mr Bernard après les explications données par Mr de Candolle renonce pour le moment à son idée de manuel sur la reconstitution du vignoble, mais il croit qu'il serait bon, pour ces concours, d'intercaler des travaux théoriques aux travaux pratiques.

Il émet l'idée d'un travail sur le prix de revient de différentes denrées agricoles, & fait observer que pour les faucheuses, c'est en tous cas trop tard pour cette année.

Après discussion sur les faucheuses, les différentes espèces de charrues & leur emploi, la commission décide de proposer au bureau de la Classe un concours pour les meilleurs instruments de labourage & sarclage, en septembre.

Mr Bernard observe que ce concours pourrait peut être coïncider ou ne faire qu'un avec la course projetée pour la Classe.

Séance levée

L. de Versonnex
Secr de classe.

Séance du Bureau du 17 Juin 1899

Sont présents, Mrs de Candolle Pt, Patry, Duchinard, Duriol, Bernard, Faesch, Héron, Martin, Viollier, Wuarin & L. de Versonnex.

Mr Odier s'est fait excuser.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Prés t explique que c'est par suite d'un malentendu que personne n'a donné l'avis de la Classe au sujet des tarifs des ch. de fer fédéraux à la séance de la fédération.

Il a écrit à Mr le Prof r Chodat pour lui demander si après l'incendie de l'Université son laboratoire continuera

a été ouvert pour les recherches de maladies des plantes, Mr Chodat a répondu que oui, & qu'autant que cela lui sera possible, son laboratoire sera à la disposition des agriculteurs.
Avis en sera donné à nos membres au dos de la carte de convocation.
Mr le Prés.t donne lecture de la lettre de la commission chargée de s'occuper d'une course de la classe, & rapporte que la commission pr prix S. Boissier qui vient d'avoir une séance a décidé un concours d'instruments de labourage & sarclage auquel on convoquera les fabricants de charrues. Il lui semble que ce concours pourrait remplacer la course.
Mr Fraesch, tout en estimant que nous ne devons pas abandonner en principe l'idée de ces courses de la classe, se range à l'idée de remplacer celle de cette année par ce concours de charrues pr le prix S. Boissier, il propose d'y joindre un concours de semences.
Le bureau décide d'organiser ce concours de charrues & instruments divers de sarclage & confirme la commission.
Toutefois Mrs Archinard & Hénon sont remplacés sur leur demande par Mrs Patry & Fraesch, & sur la proposition de ce dernier, Mr William Martin est adjoint à cette commission.
Mr A. Martin offre à Veny ou au Caire le terrain nécessaire pour l'organisation de ce concours.
Le Bureau remercie Mr Martin de son aimable proposition & décide encore que, vu ce concours, la course de cette année n'aura pas lieu, & que la Commission de ce concours aura à étudier l'opportunité d'y joindre un concours de semences.
Mr Fraesch rapporte qu'il a reçu une convocation pour l'assemblée du syndicat Romand à Lausanne. Cette convocation lui était adressée personnellement, mais il estime y avoir été comme délégué de la Classe, Mr Dumont a fait un très intéressant rapport sur les

agissements du syndicat & Mr Traesch a demandé que ce rapport soit inséré dans le journal d'agriculture.

Il propose, si nous avons une séance en Juillet, de demander à Mr Dumuid de nous en faire part.

Mr Héron estime que pour cette séance de Juillet nous trouverons toujours des personnes qui pourront nous donner des nouvelles des recoltes & de la vigne.

L'ordre du jour de la séance de Juillet sera le suivant:
1o Rapport sur le syndicat agricole Romand (Mr Dumuid)
2o Nouvelles des récoltes.
3o Communications diverses.

Mr Traesch est chargé de s'entendre avec Mr Dumuid pr son rapport.

Au dos de la carte de convocation, on indiquera aux membres par un avis 1o qu'il peuvent souscrire au traité de drainage traduit par Mr Gendre & de Tschtermann au prix réduit de fr. 1.40 & 2o que le bureau de Mr le Prof. Chodat est toujours à la disposition des agriculteurs pr recherches des maladies des plantes.

Mr de Candolle demande s'il y a déjà des inscriptions pour le concours de bonne tenue de vignes américaines.

Mr Guarin répond qu'il n'en a pas encore été avisé.

Mr le Bibliothécaire est chargé de demander à Mr le Prof. Bieler la brochure que l'Etat de Vaud a fait paraître sur le domaine de Cery et le 1er fascicule de la Statistique du Canton de Vaud dont nous possédons les numéros 2 & 3.

Mr Patry observe que Mr Bieler ne reçoit toujours pas son bulletin.

Mr le Prés. demande à Mr Traesch ou nous en sommes avec la publication du bulletin.

Mr Traesch répond que nous sommes à jour, mais n'avons plus rien à publier.

Sur la proposition de Mr Bernard, le bureau pointe, révise & complète la liste des membres correspondants.

Mr de Candolle demande s'il n'y aurait pas lieu de faire insorte que des comptes rendus des séances de la classe soient insérés régulièrement dans le journal d'agriculture. Mr de Westerweller est chargé de s'entendre avec Mr Dumuid pour cela.

Mr de Candolle a assisté, comme Prés.t de la classe à un banquet offert par le Conseil Administratif à l'occasion de l'exposition internationale d'horticulture. Il a remercié le conseil administratif au nom de la classe.

Le secrétaire est chargé de convoquer la commission pr le prix S. Boissier pr le mercredi 21. l.t à 10h. à l'Athénée.

Mr A. Martin rappelle qu'au sujet des concours de ferme, la fédération a laissé aux cantons la latitude d'en organiser ou pas.

Séance levée

L. de Westerweller
Sec.re

Séance du Bureau du 8 Juillet 1899

Sont présents: Mrs de Candolle, Pres.t, Duriaux, Fraisse, Hénon, Martin & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté

Mr le Prés.t communique au Bureau les pièces suivantes qu'il a reçues:

1° une circulaire du syndicat Romand.

2° un compte rendu de l'assemblée du dit syndicat.

3° quelques exemplaires du procès verbal de l'assemblée des délégués de la fédération à la Ch.re de Fonds.

Au sujet de la manière dont notre bibliothèque est tenue, principalement en ce qui concerne les brochures & publications, il est décidé que Mr le Prés.t parlera à Mr Coutau afin d'obtenir qu'il s'en occupe un peu plus.

CLASSE D'AGRICULTURE

DE LA

SOCIÉTÉ DES ARTS

PRIX JULES BOISSIER

CONCOURS DE CHARRUES

La Classe d'Agriculture, pour employer les revenus du fonds légué par M. Jules Boissier, organise un **Concours de Charrues,** dont le programme est arrêté comme suit :

ARTICLE PREMIER. — Le Concours aura lieu *Jeudi 21 Septembre prochain,* à Vessy (commune de Veyrier), dans la propriété de M. Antoine Martin, sur l'emplacement que ce dernier met obligeamment à la disposition de la Classe d'Agriculture.

ART. 2. — Sont admis à concourir :

a) Les fabricants de charrues, Suisses ou étrangers, ou leurs représentants;

b) Les propriétaires de charrues, domiciliés dans le canton de Genève, ainsi que ceux de nationalité suisse qui sont propriétaires ou fermiers de domaines situés dans l'une des zones françaises, et ceux qui, domiciliés dans le canton de Vaud, sont membres de la Classe d'Agriculture.

ART. 3. — Les charrues présentées au Concours seront réparties dans deux catégories :

a) Charrues avec avant-train;

b) Charrues sans avant-train.

Les charrues pourvues d'une roulette ou d'un sabot seront classées dans la deuxième catégorie.

ART. 4. — Dans chaque catégorie, le Jury appréciera les charrues en tenant compte principalement des points suivants :

a) Bonne construction, qualité du matériel ;

b) Bon renversement de la tranche ;

c) Propreté du sillon, absence d'émiettement ;

d) Régularité de la marche ;

e) Traction ;

f) Facilité de manœuvre et de réglage ;

g) Prix de vente.

ART. 5. — Les récompenses seront :

a) Pour les fabricants et leurs représentants : des diplômes, médailles et mentions honorables ;

b) Pour les propriétaires : des diplômes, médailles, mentions honorables et primes en argent.

ART. 6. — Une somme de **quatre cents francs** est mise à la disposition du Jury pour les primes en argent.

ART. 7. — Les décisions du Jury seront sans appel.

ART. 8. — Le Comité fournira les attelages et leurs conducteurs.

ART. 9. — Les charrues devront être rendues sur l'emplacement du concours la veille du jour où il aura lieu.

ART. 10. — Les fabricants, marchands et agriculteurs pourront présenter, **hors concours**, d'autres instruments aratoires, tels que : houes, herses, scarificateurs, semoirs, etc.

ART. 11. — Toutes les charrues et autres instruments exposés devront porter, d'une manière visible, le nom du constructeur et le prix de vente.

Pour les instruments présentés par les constructeurs ou leurs représentants, la vente immédiate aux prix indiqués ne pourra être refusée.

Art. 12. — Il sera rédigé, par les soins du Comité et du Jury, un rapport complet sur le Concours de charrues et, éventuellement, sur les autres instruments exposés. Ce rapport pourra être publié.

Art. 13. — Le Comité n'assume aucune responsabilité pour les accidents ou avaries que pourraient subir les instruments exposés ou présentés au Concours.

Art. 14. — Le public sera autorisé à suivre les essais du Concours, pour autant que cela pourra se faire sans gêner le travail du Jury.

Art. 15. — Les inscriptions seront reçues par **M. le Secrétaire de la Classe d'Agriculture, à l'Athénée (rue de l'Athénée, à Genève), jusqu'au 15 Août prochain.**

Art. 16. — Chaque concurrent ou exposant paiera un droit d'inscription de trois francs.

Pour la Commission d'organisation du Concours :

Le Président : **Henri FAESCH.**

Le Secrétaire : **J. DEBONNEVILLE.**

Pour la Classe d'Agriculture :

Le Président : **L. de CANDOLLE.**

Le Secrétaire : **L. de WESTERWELLER.**

Mr le Prés.t explique pourquoi il a fait convoquer le bureau 8 jours avant la date fixée ; nous avons à nous occuper du Concours J. Boissier.

La Commission nommée à cet effet a décidé un concours de chasses, qui aura lieu dans la 2e quinzaine de septembre à Vessy dans la campagne de Mr A. Martin.

Mr le Prés.t remercie Mr Martin de l'obligeance avec laquelle il a mis les terrains nécessaires à la desputation de la Classe.

Le programme du Concours sera le suivant : (voir le programme ci-annexé.)

Mr Auriol explique pourquoi le bureau n'a pas reçu des échantillons de bouillie au savon. Il a de suite écrit à Mr Auguste Palun à Avignon, et celui-ci l'a simplement renvoyé à son représentant à Genève, Mr Decherrens ; ce dernier a bien adressé des tout petits paquets à Mrs de Candolle & Fatio, mais rien au Bureau de la Classe.

Il est décidé que Mr Auriol écrira directement à Mr Gaston Lavergne pour lui demander des renseignements positifs sur la bouillie au savon et à la colophane.

La Classe n'aura pas de séance en Août. Cette décision sera annoncée aux membres par carte qui les avisera aussi qu'un concours de chasses aura lieu à Vessy dans la 2e quinzaine de sept.bre.

Le Bureau nomme ensuite membres de la Commission d'organisation du Concours J. Boissier : Mrs L. Vuarin, H. Fatio, W. Martin, Alp. Bernard & J. Deboneville à Montalégre, en laissant à cette commission le soin de se compléter si l'un ou l'autre de ces messieurs ne pouvait accepter. La Commission d'organisation aura à nommer le Jury du Concours.

Séance levée

L. de Klestenelle

sec.re

Séance du Bureau du 19 Août 1899

Sont présents : Mrs de Candolle Prés., Patry, Martin, Constantin, Bernard & Odier.

Mr le Prés. donne lecture d'une lettre de Mr E. de Beaumont annonçant un envoi de livres en souvenir de Mr Franck de Beaumont. Mr le Prés. remerciera Mr de Beaumont au nom de la Classe et de son Bureau. Il énumère les différents volumes composant la collection envoyée.

Mr Constantin estime qu'il faudrait compléter la série des Etudes agronomiques de Grandeau dont nous avons ainsi la collection de 1885 à 1895.

Mr Viollier sera chargé d'acheter les volumes des 1895 à cette année & sera avisé de la chose par le Vice-Secrétaire.

Il est donné ensuite lecture d'une lettre de Mr Eggimann à propos à propos de l'agenda agricole.

Mr le Candolle constate que la manière de faire proposée par Mr Eggimann reviendrait en somme à présenter à la Confédération une note de dépenses fictive pour agenda remis aux intéressés, & ce procédé ne lui semble pas correct.

Mr Constantin trouve que cet agenda a déjà le gros inconvénient d'être trop volumineux, si on menace de l'augmenter pour des annonces en grande quantité, il deviendra encombrant & ne remplira pas le but dans lequel Mrs A. & de W. l'avaient fondé à l'origine ce qui serait préférable serait un agenda semblable au modèle Vaudois publié par Mrs les Professeurs du Chou de l'Ais & dans lequel se trouve entr'autre une table fort utile pour le cubage des bois.

Mr de Candolle est bien d'avis de ne pas donner suite à l'affaire.

Mr Haesch a la parole pr le Concours de charrues. Les jurés auxquels on a pensé jusqu'à ce jour sont: Mrs Franc. Dufour à Crans, Fritz Bosset de la Cour la Maladière près Payerne, Klemming à Neuveville désigné par Mrs Bieler, Ledercy & Cie, on a proposé aussi Mr Chollet à Echenolens ou Reymond à Crassier.
Mr Patry propose Mr Schwarzlin à Grandcourt, Jura Bernois, ce choix est adopté à l'unanimité. Mr Patry estime qu'il est préférable de choisir tous les jurés en dehors de Genève. Adopté.
Il y a aussi Mr Jungo à Galmitz!
Mr Constantin propose Mr Gendre de Travagny.
Mr Haesch écrira à Mr de Vevey. Il annoncera qu'il y a 13 inscriptions à ce jour, seulement les concurrents n'ont pas indiqué le nombre des instruments qu'ils comptaient exposer. Mr Haesch leur a écrit de bien vouloir donner le détail & le nombre des charrues qu'ils comptaient envoyer au concours, il estime que cela représente une 40e de charrues qui sont pour la plupart envoyées par les représentants de nos principales fabriques Suisses ou étrangères. Il n'y aura qu'une seule des 2 catégories prévues au Concours, celle qui d'après le programme ne touche que des diplômes & pas de récompenses en argent. Mr Haesch demande si dans ce cas, les 400 frs prévus pour les récompenses aux propriétaires pourront être employés à payer les frais du Concours.
Mr de Candolle insiste pour que l'on s'en tienne bien aux désiderata de Mr J. Boissier.
Mr Bernard rappelle le texte de la lettre de Mr Emile Boissier concernant les conditions du prix J. Boissier.
Mr de Candolle se demande s'il faut faire un nouvel appel aux propriétaires & fermiers?

Me Faesch répond que le nécessaire ayant été fait il ne servirait pas à grand chose d'insister.
C'est aussi l'avis de Me Constantin qui doute que les particuliers viennent avec leurs charrues, car inévitablement, ils porteraient préjudice au représentant de la charrue employée, car la charrue reglé est mise en main pour l'usage ira mieux que celle du représentant qui arrivera avec une machine neuve non reglée qu'il ne saura lui-même peut être pas faire marcher. Il demande aussi si le cas de 2 représentants pour la même charrue a été prévu; à Berthoud cela s'est présenté, les concurrents se sont arrangés entr'eux.
Me Patry pense aussi que si ce sont les représentants des fabriques qui font marcher les charrues, ce sera piteux.
Une discussion s'engage ensuite entre Mrs de Candolle, Constantin, Bernard, Patry & Martin, à la suite de laquelle Me le Prés. retablit les 2 questions proposées au Bureau & qui paraissent s'être un peu confondues pdt la discussion.
La 1re: Faut-il provoquer de nouvelles inscriptions de propriétaires pour le Concours?
La 2e, proposition de Me Constantin: Deux concurrents pourront ils présenter le même instrument au Concours?
Au sujet de la 1re question Me Faesch pense que puisque le terme des inscriptions est clos, il faut en rester là, autrement le concours risquerait de durer 2 jours, quant au 2e point, il estime qu'il faut attendre les reponses des exposants.
Mr Me. Constantin & Bernard discutent sur la 2e question qu'ils envisagent à un point de vue différent.
Il est décidé de s'en remettre à la manière de voir de la Commission.
Me Bernard estime qu'il faudrait 2 jurys de 3

membres au lieu de 1 de 3, et 1 de 2 prévus au programme.
Renvoyé à la commission après qu'on saura le nombre des inscriptions.

M.r Haesch demande comment seront repartis les prix & si un même exposant pourra obtenir plusieurs prix dans la même catégorie?

M.r le Prés.t dit que oui, & plus spécialement pour des instruments différents.

M.r Haesch rappelle que le Concours sera une réunion de la Classe; il s'agit qu'on y vienne en aussi nombreux que possible. On pourrait peut être organiser une loterie d'objets agricoles qu'on tirerait sur place & qui en augmenterait l'intérêt. La Classe offrirait par exemple un billet à chaque membre qui y viendrait.

M.r le Prés.t se demande si cette loterie ne nuirait pas à la bonne impression du Concours, c'est un appât qui lui semble peu digne de la Classe.

M.rs Haesch & Martin disent que cela se fait dans d'autres Cantons de la Suisse & sans détriments aucuns pour les Concours & que c'est un moyen pour répandre de bons outils.

M.r Constantin estime qu'il faut bien préciser que ce serait seulement pour les membres de la Classe qui assisteraient au Concours, Sans ce cas, la Classe y mettrait-elle du sien? En tout cas il faudrait qu'elle fasse une avance.

M.r Bernard n'est pas de cet avis & ne trouve pas que ce soit une solution heureuse.

M.r le Prés.t fait remarquer qu'un banquet est nécessaire par le fait de l'éloignement & de la longueur des opérations. La Classe peut faire quelque chose pour ces membres cette année puisqu'il n'y a pas eu de courses, dans ce cas, faut-il subventionner le banquet pour donner des cartes à prix réduit, ou la loterie.

M.r le Prés.t & M. Bernard sont appuyés à l'idée de la

loterie.

Mr le Prés.t demande le préavis du bureau en ce qui concerne la loterie. 5 membres sont pour, deux sont contre. La commission décidera en dernier ressort.

Etant donné la catégorie des exposants inscrits à ce jour, Mr le Prés.t se demande si l'on ne pourrait pas renvoyer à l'année prochaine le Concours J. Boimier, proprement dit à la Classe ferait les frais du Concours de Chamies.

A propos de l'époque choisie, Mr le Prés.t fait remarquer que le Concours de Carouge, organisé par le Cercle à le nôtre, si près l'un de l'autre se gêneront beaucoup. Des démarches ont été faites, si le Département à la Commune sont d'accord pour que le Concours du Cercle à Carouge soit remis à la fin d'Octobre par exemple.

Mr le Prés.t à Mr Haesch ont fait des démarches dans ce sens.

On passe ensuite à la discussion de l'ordre du jour pour la prochaine séance qui d'un commun accord est remise au mois d'octobre.

Les différents articles en seront fixés par Mrs de Candolle à Haesch après qu'ils auront pu s'entendre avec les personnes nous ayant promis des travaux. Ce sont Mr Gautier : l'effet des décharges d'artillerie sur les colonnes de grêle. Mr Bieler : le formalisme dans l'élevage des races domestiques

Mr Constantin : la question des viandes de boucherie.

La séance de la classe sera remplacée par une séance de Bureau.

Séance levée

Le Vice Secrétaire

Pierre Odier

Séance du Bureau du 2 Septembre 99

Sont présents Mrs de Candolle Prés., Fraisse, Bernard, Martin, Duriol, Vollier & L. de Westerweller.

Mr le Prés. communique les pièces suivantes reçues:

1o L'ouvrage sur la ferme de Cery.

2o La 1re livraison de la statistique du Cn de Vaud.

Mr Fraisse présente le médaillier qu'il a fait préparer pour l'exposition de Paris.

Mr le Prés. a écrit à Mr Raoul Gautier, directeur de l'observatoire pour lui demander s'il ne pourrait pas nous donner une séance sur l'influence que peuvent avoir les coups de canon sur les nuages à grêle. Mr Gautier lui a répondu qu'il n'avait pas encore étudié cette intéressante question, qu'il pourrait nous en parler plus tard, & qu'il pourrait en automne nous dire quelque chose de la pluie à Genève cette année.

Mr le Prés. donne lecture d'une lettre de Mr W. Borel qui nous offre également pour l'automne une confé=rence sur un travail qu'il a fait pour l'Etat de Genève & traitant des bois du Canton, leur aménage=ment & l'étude des lois sur la matière. D'accord avec l'Etat, Mr Borel demande si nous ne publierions pas son travail dans notre bulletin, avec tirage à part pour l'Etat. Cette manière d'agir diminuerait les frais de publications que l'Etat aurait à faire.

Après discussion, le Bureau décide que Mr le Prés. répondra à Mr Borel que nous serons heureux d'entendre à la Classe un résumé de son travail & le priera d'insister un peu sur les bois taillis. Quant à la publication, Mr le Prés. lui demandera si son travail contient beaucoup de graphiques & quelle serait la part des frais que l'Etat prendrait à sa charge.

Mr le Prés. soumet une lettre reçue de Mr Ant. Martin

au sujet des foires subventionnées par l'Etat dans plusieurs communes. Mr Martin se demande si une ou deux bonnes foires, dans un endroit central (les casernes de Plainpalais par exemple) ne vaudraient pas mieux que ces nombreux marchés au détail qui réussissent plus ou moins bien.
Le bureau renvoie cette question à une séance ultérieure, afin d'entendre l'opinion de Mr Constantin, très expert en cette matière.
Mr le Prés.t remet au secrétaire une lettre d'un candidat qui demande son admission à la classe.
Concours Jules Boissier. Mr le Prés.t parle de l'idée qui a guidé la classe pour l'organisation de ce concours, c'est à dire distribuer en prix à des membres de la classe l'intérêt du fonds J. Boissier.
Il se présente une difficulté: un seul propriétaire s'est présenté, tous les autres concurrents sont ou fabricants ou représentants, et d'après le programme du concours, ne toucheront que des diplômes. Or, d'après les dispositions très positives de Mr J. Boissier les fonds qu'il a laissé à la classe doivent être donnés comme prix, mais ne peuvent pas servir à payer les frais d'un concours.
Le Bureau adopte la manière de faire proposée par Mr de Candolle à Mr Taesch. Les messieurs estiment que nous sommes trop en avant avec nos annonces, envoi de programmes &c pour modifier l'organisation du Concours mais qu'au dernier moment, lorsque l'on proclamera les résultats, la classe annoncera pour quels motifs le Concours ne peut plus être un concours Boissier, et avertira que les frais en sont supportés par la classe et que cette dernière organisera pour l'année prochaine un Concours J. Boissier.
Mr le Prés.t fait ressortir combien Mr Taesch a déjà travaillé pour l'organisation de ce Concours.
Mr Taesch parle de l'extrême obligeance de Mr Martin

à rapporte sur ce qui a déjà été fait. Le concours prend des proportions assez importantes. 40 charrues seront essayées à une assez grande quantité d'instruments seront exposés hors concours. Il sera fait un essai de labourage à la vapeur.

Vu le nombre de charrues à essayer, Mr Haesch demande l'autorisation d'avoir les membres du Jury 1 1/2 ou 2 jours. La veille, ces messieurs pourraient déjà examiner les instruments (accordé)

Mr Haesch estime que, comme le font d'autres sociétés, nous devrions retribuer messieurs les membres du Jury pour leur travail. Il propose f 15. par jour plus les frais de déplacement. (accordé)

Mr Haesch a vainement essayé de se procurer un Dynamomètre enregistreur; il se demande si la Classe ne devrait pas s'en procurer un que nous pourrions prêter ou louer dans la suite. Le Bureau adopte cette idée.

Mr le Prés.t parle du banquet à des invitations à adresser. Après discussion, le bureau décide:

1.o D'envoyer une circulaire avec formulaires à signer à retourner pour le banquet, au prix réduit de f 1.50 à chacun de nos membres. On leur rappellera l'art 14 du programme, les convoquera pour midi à les avisera qu'un labourage à la vapeur sera fait dans l'après midi.

2.o D'inviter les présidents de toutes les sociétés agricoles du Canton. L'invitation sera libellée de manière à pouvoir être transmise à un membre du Comité.

On avisera les présidents que les membre de leur Société, non membres de la Classe seront les bienvenus, à pourront participer au banquet pour le prix de f 3.— Les présidents devront toutefois donner les noms à adresses de ces personnes avant le 15 Cte.

3.o D'inviter Mr Gotteret maire de la commune de Veyrier, Mr le Prés.t à Mr le Secrétaire du Département de l'Agriculture de Genève.

Mr Raesch soumet encore 2 projets de menus présentés par Mr Hutin restaurateur. Le Bureau choisit un menu à f 3.- par tête.

Mr Raesch parle des différents arrangements avec Mr Hutin pour le repas, a demandé à être fixé sur le nombre de participants le 15 Sept.re.

Mr Martin donne lecture d'une lettre de la maison Sfund qui fournira la tente.

Il est décidé que Mr le Prés.t, Mr le Trésorier et le secrétaire se réuniront le 4 Oct.re à 2 h. à l'athénée pour s'occuper de la circulaire à adresser à nos membres, a des invitations

Séance levée

L. de Westermeller
Sec.re

Séance du Bureau du 25 Sept.re 99

Sont présents Mrs Patry, Martin, Bernard, Viollier, de Westermeller a Dolier; présidence de Mr de Candolle P.t

La séance est ouverte par la lecture du procès verbal du 19 Août retardé par l'absence du Vice-Secrétaire.

Mr le Prés.t annonce qu'il a reçu de Mr Rütland une brochure en deux exemplaires, il en remet un pour la bibliothèque de la classe.

Il donne ensuite connaissance d'une lettre de Mr Vincent, chef du Dépt de l'Agriculture qui demande le préavis de la classe au sujet d'une lettre du Vice-consul d'Amérique a dont Mr le Prés.t donne également lecture. C'est une demande de renseignements sur le bétail, la production du lait a les industries qui s'y rattachent, importation, exportation, machines employées dans le canton de Genève.

Mr Patry s'offre de faire ce travail avec Mr Constantin, ces Messieurs enverront leur rapport à Mr Vincent qui le fera parvenir à l'intéressé.

Mr de Candolle à ce propos pense qu'il serait intéressant de connaître la quantité de lait fourni au canton par la Zône. Mr Patry répond qu'il pourra donner les renseignements nécessaires à Mr de Candolle.

Mr le Prés.t rappelle que la prochaine séance de la classe doit avoir lieu le 7 Octobre. il se demande si, à cause des vendanges, il ne serait pas préférable de la remettre au 14 Oct.

Mr Patry pense que si l'on entre dans la voie de changer les dates des séances, cela nous entraînerait trop loin en créant des précédents; il fait observer avec Mr Martin que nous serons aussi bien en vendanges le 14 que le 7 Octobre.

La séance aura donc lieu le 7 Octobre, avec l'ordre du jour suivant:

1° Réception de candidats
2° Rapport sur le concours de charrues (Mr Faesch)
3° Distribution des récompenses
4° Nouvelles des récoltes
5° Propositions individuelles.

Mr Faesch incorporera dans son rapport celui de Mr Bosset de la Cour qui sera plutôt technique.

Mr le Prés.t annonce que le travail de Mr W. Borel, dont il a été parlé à la dernière séance du bureau, sera lu à la séance de la Classe du mois de Novembre. A propos de son impression, Mr le Prés.t dit qu'il ne contient pas de planches spéciales et que puisque il a été fait p.r l'Etat, il n'est que juste que celui-ci prenne une partie des frais à sa charge. Mr Borel a demandé s'il pourrait commencer la publication de son travail, Mr le Prés.t lui a fait dire d'en ouvrir, tout en le priant de n'en pas donner connaissance avant la séance où il devra être lu.

Mr Patry remet en mémoire le travail promis par Mr Haccius s/ l'électricité en agriculture; ce qui serait préférable, étant donné les résultats encore douteux obtenus à ce jour dans ce domaine, lui demander

une petite conférence sur ses voyages au Laos et en Grèce.
Mr le Prés.t dit qu'il faut rappeler aux intéressés, le rapport qu'ils doivent présenter au mois de Novembre sur l'effet produit par l'emploi des gypses d'Armoy comme engrais dans les vignes. Mr de Wasterwelle s'en chargera.
Mr le Prés.t donne lecture d'une lettre circulaire de la Société des Agriculteurs de France, invitant la Classe à envoyer des délégués à leur grande assemblée générale de 1900 pendant l'exposition.
La dite circulaire demande en outre un rapport technique et économique sur l'état de l'agriculture dans notre pays.
Ce rapport se fait dans ce moment par Mr Lecointe qui en a été chargé par Mr Gustave Ador, Commis.re Général pour la Suisse à l'Exposition de 1900.
Mr Jenny est en train de compulser les différentes pièces nécessaires pour cela et fera ce rapport pour la Suisse, puis Mr Le Cointe le fera tenir à Mr de Candolle avant de l'envoyer.
Mr le Prés.t pense qu'il faut répondre à la Société que ce travail se fait par les soins de notre commissaire Général à l'exposition, ou, ce qui serait mieux leur demander des explications à ce sujet.
Mr Fraesch se demande si peut être le rapport désiré ne concernerait pas le Canton de Genève?
Mr le Prés.t propose de désigner de suite les délégués.
Mr Patry propose Mr de Candolle.
Mr de Candolle veut bien accepter, surtout pour ce qui concernerait l'ampélographie.
Quelques membres du Bureau proposent aussi Mrs Micheli et Fraesch.
Mr le Prés.t annoncera ces trois délégués à la Soc.té des Agriculteurs de France.
Il donne ensuite lecture d'une lettre de Mr de

Saussure au sujet du remplacement de Mr Fr. de Beaumont au comité d'Agriculture.
Le Bureau s'occupera de la chose au mois de Novembre.
A propos du concours de charrues, Mr Foresch dit qu'il faudra écrire pour remercier au nom de la classe les personnes qui ont obligeamment prêté leurs attelages. Ceux-ci étaient excellents & les charretiers étaient tous très bons, ce qui a bien facilité les choses.
L'offre de Mr Foresch d'écrire lui-même est acceptée avec empressement. Il veut bien aussi se charger de la confection des diplômes; il s'agit de faire changer l'entête: "Prix J. Boissier" pour "Concours de charrues" Mr Foresch se plait à constater que le concours a pleinement réussi & que tout le monde a été content.
Mrs de Candolle, Bernard, Foresch, Patry & Martin prennent part à une discussion au sujet des médailles offertes par l'institut National & de la manière dont il convient d'en faire mention sur les diplômes de la classe.
Mr le Prés. rappelle que les prix sont toujours distribués à l'assemblée générale de la Soc.té des Arts, comment le Bureau compte-t-il faire cette fois?
Mr Foresch estime que les médailles doivent être remises à la prochaine séance de la classe, les lauréats désirant tirer parti le plus vite possible, & pendant l'époque des labours, de leurs succès.
Après en avoir délibéré, le Bureau décide que seul le prix J. Boissier continuera à être distribué en séance de la Soc.té des Arts, les autres récompenses seront distribuées en séance de la classe.
Mr le Prés.t rappelle qu'à l'origine cette distribution en séance solennelle avait sa raison d'être, elle avait lieu dans la salle du Grand Conseil & était présidée par le 1er Syndic. Comme actuellement, les choses ont changé, une distribution

de récompenses en séance familière à l'entrée de l'hiver aurait beaucoup plus de succès qu'au mois de mai où la plupart des personnes n'y viennent plus.
Mᵉ Bernard dit qu'il ne reste plus que 23 médailles d'argent à 15 de bronze. Il s'entendra avec Mᵉ Fraesch pour les inscriptions à les écrins.
Mᵉ le Préᵗ rappelle aussi qu'il faudra dès maintenant s'occuper à nouveau du concours J. Boisnier.
La commission est composée de Mᵉˢ de Landolle Bernard, Hérion, Wuarin & Viollier qui remplacera Mᵉ Ortsmard, malade actuellement.
Sur l'instigation de quelques membres du bureau, Mᵉ le Préᵗ propose d'offrir au président du concours de chasses une médaille d'argent en reconnaissance de toute la peine désintéressée que Mᵉ Fraesch s'est donnée pour mener à bien ce concours, en tous points réussi.
Cette proposition est adoptée à le bureau passe outre les protestations de Mᵉ Fraesch. Il est décidé également d'offrir une médaille de bronze à Mᵉ Gysler fils pour le zèle, l'activité et l'obligeance déployés pour l'organisation la conduite et la direction des attelages, tous à la louange.
Mᵉ Martin demande que les médailles soient distribuées à la prochaine séance de la classe.
Adopté.
Une discussion s'engage ensuite au sujet du prix Desnole, entre Mᵉˢ de Landolle, Fraesch, Martin, Viollier & Bernard. Il est décidé que ce prix fera seul le sujet d'un concours spécial. La Commᵒⁿ du prix Boisnier reçoit le mandat officiel de s'occuper de la chose.
Mᵉ de Westerweller donne lecture du procès verbal de la dernière séance de Bureau qui est adopté.
Séance levée à 11h.40

Le Vice-Secrétaire:
Pierre Odier

Séance du Bureau du 6 Octobre 99

Présidence de Mr de Candolle Président.
Sont présents Mrs Hénon, Constantin, Fraesch, Bernard, Amiel & Rolier.
Mr le Prés.t annonce qu'il a convoqué le Bureau d'accord avec Mr Fraesch pour des questions ayant trait au Concours de Chaumes.
Il donne lecture d'une lettre de Mrs Collet & Sordet adressée à Mr Fraesch au sujet d'un Mr Lapredouro qui dans les journaux s'est attribué un 1er diplôme de 1re classe, alors que seuls Mrs Collet & Sordet ont droit à cette récompense pr les Chaumes Ott qu'ils représentaient & alors que Mr Lapredouro n'a droit pr ses Chaumes qu'à un second diplôme de 1re classe.
La chose est confirmée par Mr Constantin & Mr Fraesch avisera les intéressés pr remettre les choses au point.
Mr le Prés.t donne ensuite lecture d'une seconde lettre adressée également à Mr Fraesch par un Mr L. Dörner, dont le Jury aurait à peine examiné l'instrument, n'ayant écouté les explications.
Mr le Prés.t pense que pour ce qui est des médailles que le Bureau a décidé de remettre à Mrs Fraesch & Gysler fils, il serait préférable qu'elles soient proposées par le Bureau à la prochaine séance de la Classe, & après satisfaction, décernées par la Classe à la séance suivante.
Il lit ensuite une lettre de Mr Fraesch priant le Bureau de ne pas donner suite à la décision prise lors de sa dernière séance, de lui remettre une médaille en souvenir de ce qu'il a pu faire pour le concours; il trouve la récompense hors de proportions & craindrait qu'on accusât le Bureau de favoritisme & de camaraderie à son égard.
Mr Constantin pense un peu comme Mr Fraesch au sujet des susceptibilités qui pourraient être mises en jeu & propose d'offrir à Mr Fraesch un diplôme

de remerciements à la place de la médaille.
Dans ces conditions, Me Haesch déclare vouloir bien sous cette forme accepter les remerciements votés par le Bureau.
Me le Prés. proposera donc à la Classe la médaille de bronze pour Me Gysler fils, & le Bureau adopte le diplôme de remerciements pr Me Haesch.
Me Haesch rappelle ensuite que le prix Boissier n'a pas été distribué, que, d'un autre côté Mad. Demole aurait témoigné quelqu'étonnement de ce qu'aucun concours n'ait été fait pr l'emploi du fonds Demole. Il demande au Bureau si dans ces conditions, il ne serait pas possible de faire supporter une partie des frais du concours de charrues par le fonds Demole?
Me le Prés. donne la situation du dit fonds qui lui a été remis par Me Bernard. Il reste actuellement en chiffres ronds ƒ 1340„– disponibles; le revenu annuel est de ƒ 1040„–, ce qui ferait ƒ 2380„– ce qui est plus qu'il ne faut pour des prix.
Me le Prés. pense qu'on pourrait combiner les 2 choses, mettre par exemple ƒ 800„– pour les frais du concours de charrues & ƒ 1600„– pour un concours spécial, portant par exemple sur un travail exposant les principes & la méthode de calcul des prix de revient pour les produits agricoles dans notre canton; avec un 1er prix de ƒr 1000.–
Il ressort de la discussion qui s'engage ensuite entre Mrs de Candolle, Bernard, Héridon, Haesch & Constantin à ce sujet, qu'il est préférable malgré les avantages très réels qui en ressortiraient pour la Classe (la Caisse), de ne pas donner suite à ce projet qui en somme serait un peu boiteux.
Me le Prés. & Me Haesch pensent que ce qui serait le mieux serait de prélever une somme X sur le fonds

Demole lors de l'établissement du budget au mois d'avril à dont il serait fait mention. Le solde serait employé à un concours spécial, ce dont Mad^e Demole serait prévenue.
M^r le Préz annoncera officieusement la chose à M^r Demole.
M^r Faesch reprend la réclamation de M^r Dörner, qui, à son avis, est motivé. Les jurés ont examiné très superficiellz sa charrue ; ils étaient fatigués et M^r Dörner a été froissé. On ne lui a pas donné le temps d'expliquer son système et de régler sa charrue dont il n'a pas même été fait mention dans le rapport du Jury, alors que tous les instruments présentés ont été passés en revue.
M^r Faesch propose d'en dire deux mots dans son rapport à la Classe pour donner satisfaction à M^r Dörner.
M^r le Préz confirme le dire de M^r Faesch qui donne lecture de la lettre explicative de M^r Dörner.
De l'avis de M^r Constantin, le système de M^r D. peut présenter certains avantages, mais ils sont tous contestables. Le système consiste dans l'emploi successif de deux charrues, seulement la terre qui devrait aller au fond de la raie revient à la surface, parceque le soc de la 2^de charrue est convexe au lieu d'être concave ; c'est en un mot une charrue qui mine sans retourner le terrain, à moins de terres très spéciales.
M^r Faesch en dira un mot, comme pour la charrue à vapeur.
Il donne ensuite communication de son rapport à de celui du Jury fait par M^r Bosset de la Cour. On supprimera, lors de la lecture à la Classe, tout ce qui concerne les points accordés aux concurrents, comme cela a été décidé.
M^r Faesch informe le Bureau que les fabriques demandent des doubles de diplômes pour leurs représentants
M^r le Préz fait remarquer que ce n'est pas très

logique ; les fabricants n'ont qu'à faire connaître la chose par la publicité.

M^r Constantin rappelle que les demandes de ce genre avaient été refusées lors de la dernière exposition de Berne, à Genève en 1896, à qu'il ne s'agit pas de créer des précédents.

M^r le Prés^t fait observer que lors de l'exp. Nationale en 1896, il avait été créé des diplômes de collaborateurs, mais ils n'ont pas été créés pour ce concours.

Il a eu l'occasion de s'entretenir avec M^r Bieler de l'ouvrage de M^r le prof^r Dolzer sur l'élevage des races agricoles. A côté de beaucoup d'erreurs, il y a des points intéressants à creuser, à M^r de Landolle a demandé à M^r Bieler de bien vouloir nous entretenir sur ce sujet à la classe.

M^r le Prés^t voulait demander un travail sur la production du lait à M^r Rochat, mais tout son bétail ayant pris la surlangue, on ne peut y songer pour le moment.

Après un court échange de vues au sujet de la formologie du bétail entre M^rs de Landolle et Constantin, la séance est levée à 11 h.

Le Vice-Secrétaire

Pierre Odier

Séance du bureau du 21 Octobre 99

Sont présents, M^rs Bernard, Patry, Constantin, Martin Odier, Wavrin à L. de Westerweller.

Les procès verbaux des séances du 23 Sept^bre à 6 8^bre sont lus à adoptés, le dernier avec de légères modif^ons.

M^r le Prés^t a fait savoir par lettre qu'une indisposition l'empêcherait d'assister à la séance.

La séance est présidée au début par M^r Bernard

puis par Mr Patry dès son arrivée.

Mr Bernard annonce que la médaille de bronze a été remise à Mr Gysler fils.

Le Bureau décide l'impression à notre bulletin des rapports de Mrs Fraisse & Bosset sur le concours de chaumes.

Passant aux différents points à traiter, mentionnés dans la lettre de Mr le Prés.t, le bureau prend les décisions suivantes :

1o La classe ne donnera rien pour le concours de Carouge. Au début lorsque les foires à primes étaient organisées par la commune de Carouge, la Classe donnait des prix, mais elle n'a plus rien fait depuis que ces concours sont organisés par l'Etat.

2o Sur la proposition de Mr le P.t, les candidats à présenter à la Classe pour le Comité d'Agriculture seront à l'avenir choisis par les seuls membres du Bureau faisant déjà partie du Comité d'Agriculture, Mr le Prés.t sera prié de convoquer ces derniers afin d'établir une liste avant la séance de la classe du 4 Nov.re.

3o La commission chargée de choisir un sujet de concours pour le prix J. Boissier, propose un concours de bonne ~~xxxxxx~~ culture de pommes de terre, en outre, la même commission propose d'ouvrir un concours avec le fonds Denole dont le sujet porterait sur un travail exposant les principes & la méthode de calcul des prix de revient pour les produits agricoles dans notre Canton.

Le Bureau adopte en principe le sujet proposé pour le concours J. Boissier ; le programme devra en être préparé & annoncé au plus vite, & la commission qui s'est déjà occupée de choisir un sujet est confirmée pour élaborer le programme.

Quant au concours Denole, après discussion,

il est décidé que le bureau reprendra cette question dans une prochaine séance, alors que nous serons plus au complet.

4° L'ordre du jour de notre séance du 4 Novembre sera le suivant:

1° Désignation de 3 candidats pour la nomination d'un membre du Comité d'Agriculture en remplacement de Mr Fr. de Beaumont décédé.

2° Travail de Mr W. Borel sur les bois du canton de Genève; le secrétaire est chargé de lui demander le titre.

3° Nouvelles des récoltes

4° Communications diverses

Séance levée

L. de Westerweller
sec.re

Séance du bureau du 18 Novembre 99

Sont présents, Mrs de Candolle Prés.t, Patry, Stæhelin, Duriaux, Bernard, Faesch, Hénon, Martin, Patry, Vuillier & L. de Westerweller.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mr le Prés.t remet à Mr Faesch un diplôme à titre de remerciements pour la peine qu'il s'est donnée à l'occasion du concours de Charrues.

Mr le Prés.t parle du concours à xxxxx organiser pour employer l'intérêt du fonds Demole, si la fin de l'année 1900, nous aurons une somme de f 2381. - Il expose les raisons pour lesquelles il a proposé un travail sur le prix de revient des denrées agricoles, c'est à dire un travail scientifique.

Mr Martin observe que Mrs Constantin & Lui ne sont absolument pas opposés à un travail scientifique, au contraire, car ils savent très bien qu'un pareil travail alimentera notre bulletin qui est la vie de la classe, mais ils préféreraient un autre sujet.

Mr de Candolle est d'avis qu'un travail sur les prix de revient peut être très utile.

Mr Bernard est tout à fait de cet avis, il donne lecture d'un feuilleton du journal "Le Temps" du 30 8bre dernier, traitant de cette question.

Mr Ruriol voudrait savoir si nous demanderions un travail sur les prix de revient actuels, ou s'il s'agirait d'établir une statistique sur un certain nombre d'années en arrière.

Mr de Candolle lui répond que le sujet n'étant pas même choisi, il n'a pas encore été songé au programme.

Mr Merlinard rappelle qu'il y a très longtemps, un concours a été ouvert par la Sté d'Agriculture de la Suisse Romande sur les prix des blés. 5 mémoires furent présentés. Chargé de les examiner, il conclut qu'il lui était impossible d'arriver à quelque chose d'exact. De l'examen de ces mémoires est ressorti pour lui la conviction qu'il est impossible d'arriver à quelque chose de positif. Pour arriver à des calculs on est obligé de se baser sur des suppositions.

Il se rangerait par contre parfaitement à ce sujet pour un concours s'il devait déterminer la méthode de calculs que chaque agronome devrait suivre pour arriver à se rendre compte du prix de revient de ses marchandises.

Mr de Candolle lui fait remarquer que c'est bien en ce sens que la commission l'a compris.

Mr Bernard voudrait des chiffres, une comptabilité! il croit qu'un travail purement théorique n'aurait pas grande utilité.

Mr Henon estime que les agriculteurs qui ont de l'ordre arrivent seulement à dire s'ils gagnent ou perdent. La valeur des attelages, des fumiers en terre &a, étant très aléatoire, la comptabilité ne peut pas être basée sur des données positives.

Mr de Candolle observe que dans toute industrie, il y a des phénomènes qui n'apparaissent pas de suite.

un agronome qui calculera exactement ce que lui coûte son blé, qui tient compte de la culture &c, & qui sait ce qu'il le vendra, pourra tout de même arriver à savoir s'il gagne ou perd avec son blé.

Mr Bernard voudrait, pour ce concours, qu'il soit positivement tenu compte de la comptabilité sur laquelle on doit se baser pour pouvoir donner des chiffres.

Mr le Prés. estime qu'il serait bon de nommer une nouvelle commission, ou de renforcer la commission actuelle pour étudier à nouveau un sujet de concours.

Mr Paesch regrette que tout en proposant ce travail, la commission n'en ait pas donné 2 ou 3 à choix.

Le bureau décide qu'il s'occupera à nouveau de cette question en une prochaine séance. D'ici là chaque membre pourra y penser & chercher des sujets.

Mr Martin parle, comme sujet de concours d'un travail sur les maladies du bétail & les précautions à prendre.

Mr Viollier propose une étude sur les sociétés de laiterie.

Pour le concours de bonne culture de pommes de terre, la commission a chargé Mrs Hénon & Bernard d'établir un programme.

Mr Martin demande que ce concours soit annoncé dès maintenant afin que chacun puisse commencer à s'y préparer.

Un avis à ce sujet sera inséré au dos de la prochaine carte de convocation & adressée aux journaux.

L'ordre du jour de la prochaine séance (2 Dec) sera le suivant:

1° Présentation de candidats.

2° Communication sur les bois du Cton de Gve (suite) (Mr W. Borel.)

3° Lecture des rapports sur l'emploi des gypses d'Aumoy comme engrais de vignes.

4° Communications diverses.

Le secrétaire est chargé de demander à Mr W. Borel s'il est bien d'accord pour le 2 Dbre, et à Mr Louis Grobet et Pierre Odier les rapports sur l'emploi des gypses.

Mr Bernard, trésorier annonce que le concours de chaumes a coûté f 1132,80, moins f 100.- dons généreux de Mr Antoine Martin.

Mr le Prés. ouvre les différents sujets qui pourraient être traités dans des séances futures. Mr Raoul Gautier lui a promis un travail ainsi que Mr Bieler, il écrira à ces 2 messieurs. Mr E. Constantin avait parlé d'un travail sur les viandes de boucherie, le secrétaire est chargé de lui demander s'il voudrait nous en parler en janvier ou février.

Mrs Viollier et Duriol parlent d'expériences faites par Mr Chodat sur les levures. Mr Duriol s'en occupe aussi et se chargera de cette question.

Mr Martin parle d'une assemblée convoquée pour s'occuper de l'assurance obligatoire du bétail. 17 cantons y étaient représentés, mais pas Genève, il demandera à Mr le Conseiller d'Etat Vincent pourquoi Genève n'y assistait pas.

Séance levée

L. de Westerweller
sec.

Séance du bureau du 2 Dbre 1899

Présidence de Mr de Candolle, Prés.

Sont présents: Mrs Archinard, Bernard, Martin, Héron Constantin, Faesch et Odier.

Mr le Prés. rapporte au sujet du concours de vignes américaines organisé par le cercle. (les Non sociétés d'agriculture du Canton de Genève) Il suit de la discussion qui s'engage à ce sujet entre Mr. Mr. Héron, Archinard et Constantin, que seul le cercle qui en a pris l'initiative, n'a accordé aucun subside pour la distribution des récompenses et les frais occasionnés par le concours, alors que la Classe et l'Institut y vont de leurs deniers.

Mr le Prés.t donne lecture d'une circulaire de la fédération, relative aux modifications apportées depuis la dernière séance au système des concours de ferme qui sont remplacés par des concours spéciaux par les cantons qui en feront la demande.

Mr Constantin propose de convoquer les présidents des 3 sociétés d'agriculture du canton afin de s'entendre au sujet de ces concours spéciaux.

Les délégués de la dernière séance de la fédération sont confirmés dans leurs fonctions pour la séance du 14 Ct à Lausanne. Ce sont Mrs Patry, Tæsch, Martin, Constantin & Wuarin. Mrs Senn & L. de Wattenwyl suppléants.

Mr le Prés.t fait observer que le Nouvelliste Vaudois s'étonne, assez justement du reste, de ce que la question des assurances fédérales n'ait pas été portée à l'ordre du jour de la séance de la Fédération. Lors de la dernière séance du Comité de la Fédération, il en avait été sérieusement question, mais vu la complexité du sujet, personne n'avait voulu s'en charger. C'est un travail énorme que Mrs de Landolt & Carbonnier, à qui le Comité de la Fédération avait demandé la chose, n'avaient réellement pas le temps d'entreprendre.

A Berne, où le sujet sera présenté par Mrs Ferrer & Lauer lors de la prochaine séance, il n'y aura pas moyen de discuter abrupto 4 un projet qui est un code que l'on ne peut connaître sans l'étudier à fond & dont la discussion demande beaucoup plus de développement que ne le comporte le temps donné, sans compter que Mr Ferrer parlera allemand.

La discussion s'engage ensuite sur le projet de programme pour le concours de pommes de terre pour l'obtention du prix Jules Boissier. Le dit projet a été

envoyé à tous les membres du bureau. Me de Landolle en donne lecture, article par article.

A propos des articles 3 & 4, Mes Constantin, de Landolle Héron, Martin & Bernard émettent leur avis sur le terme de culture maraichère, & ce qui doit être considéré comme tel.

A l'art. 5, Me Constantin ne voudrait pas que l'on force les agriculteurs à faire des pommes de terre printanières.

Ce n'est pas l'avis de Mes Bernard & Martin qui estiment au contraire qu'elles sont necessaires en ce sens que dans ce moment où les anciennes se font rares, elles aident à rejoindre celles d'automne.

L'art. 6 provoque une discussion animée entre Mes de Landolle, Constantin, Martin, Bertinard, Bernard & Héron, les uns désirant que toute latitude soit laissée aux concurrents, les autres, qu'on se limite aux conditions normales et courantes de la culture des pommes de terre.

La suppression de l'art. 6 est soumise à la votation & il est décidé par 4 voix contre 3 que cet article sera supprimé.

Me le Pés demande s'il y a une autre proposition à substituer à l'art. 6.

Me Constantin propose la rédaction suivante qui est adoptée par 4 voix contre 2: Aucune culture faite immédiatement après un arrachage de vignes ne sera admise au concours.

La fin de la discussion est remise, ou l'heure avancée à une séance qui aura lieu samedi 9 Ct à 3 h. après midi.

Séance levée

Le Vice-Secrétaire

Pierre Odier

Séance du bureau
du 9 Decembre 99

Sont présents : Mr de Candolle Prést, Patry, Duval, Bernard, Constantin, Héreon, Martin, Odier, Viollier, Duarin & de Watteville. Mr Taesch s'est fait excuser.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le bureau reprend la discussion sur le programme du concours de bonne culture de pommes de terre.

A l'art. 7, le texte de la fin du 1er paragraphe "les "visites nécessaires" sera remplacé par "les visites que le "Jury trouvera nécessaires"

A l'art. 8 lettre d, le texte, "culture subséquente" sera remplacé par "soins de culture."

Au sujet des différents points qui devront être pris en considération par le Jury, Mr Martin voudrait que l'on ajoute : "emmagasinage & conservation des p. de terre"

Le bureau, après avoir constaté que ce serait une complication & un important travail pour le Jury, renonce, d'accord avec Mr Martin, à ajouter ces deux points, mais en prend bonne note pour l'avenir, l'emmagasinage & la conservation des récoltes pouvant donner matière à un sujet de concours spécial.

Art. 9 Mr le Prést explique pourquoi nous avons f 600.- soit les intérêts du fonds J. Boissier des 3 années 1898, 1899 & 1900 à distribuer comme prix.

L'art. 10 "La délivrance des prix sera faite au plus tard "en Janvier 1901, en séance de la Classe d'Agriculture, est remplacé par "Rapport du Jury & la liste des lauréats "seront lus en séance de la Classe, & les prix seront "distribués en séance générale de la Ste des Arts."

(voir à ce sujet sujet, le procès verbal de la séance de bureau du 23 sept 1899, à la fin de la 4e page du dit procès verbal : "après avoir discuté ... etc" note du sec)

Le programme est ensuite adopté dans son ensemble tel qu'il est annexé au présent procès verbal.

M.r de Candolle propose d'en tirer 400 exemplaires à de le publier 2 fois dans le journal d'agriculture.

M.r Viollier pense que l'on pourra l'envoyer aux différents journaux qui le publieront tout ou partie.

Ensuite d'une discussion, il est décidé d'en faire imprimer 500 exemplaires à s'en remettre un certain nombre aux comités du Cercle à de l'Institut.

L'ordre du jour de la séance du 6 Janvier est arrêté comme suit:

1° Communication sur les bois du Cau de Genève suite (M.r W. Bois)

2° Lecture des rapports sur l'emploi des gypses d'Arnex comme engrais pr les vignes.

3° Rapport sur l'assemblée de la fédération Romande à Lausanne

4° Communications diverses.

M.r Auriol annonce que M.r le Prof.r Chodat est disposé, d'ici au mois d'Avril, à nous présenter un travail sur "l'emploi des levures sélectionnées

M.r le Pres.t voudrait demander à M.r Gautier s'il serait disposé à nous parler de son travail sur la pluie, ou sur l'effet des coups de canon contre les colonnes de grêle. Il serait intéressant d'avoir des données scientifiques sur ce point.

M.r Héron dit que les savants Italiens émettent encore des doutes sérieux à ce sujet.

M.r Auriol rappelle que M.r Gautier a parlé récem=ment dans une séance du climat de Genève. Ce serait un sujet fort intéressant

M.r le Pres.t remet en mémoire le travail fort actuel de M.r Constantin sur le "Règlement des boucheries"

M.r Constantin répond que le sujet est excessivement délicat, car il y a des questions très sensibles, qu'on ne peut toucher sans risques de froisser les uns ou

les autres.

Il veut bien "attacher le grelot" mais ne peut faire davantage.

M^r Viollier rapporte ensuite sur la question d'un supplém^t au catalogue de la Bibliothèque, il faudrait, pour mettre celui-ci à jour rajouter une feuille d'impression qui coûterait 30 à 40 francs.

M^r le Prés^t estime que si l'adjonction des sous-titres des ouvrages augmente le coût de l'impression, les avantages que l'on en retire ne sont pas à dédaigner lorsqu'il s'agit de recherches.

Il charge M^r Viollier de présenter un rapport avec devis à la prochaine séance de bureau.

M^r le Prés^t demande à M^r Viollier s'il pourrait nous parler dans une séance de la Classe des banques de crédit.

M^r Constantin a conféré à ce sujet avec M^r Vincent qui étudie la chose. Il a été décidé dans une séance de bureau en 1898 qu'on attendrait que ce projet ait vu le jour pour le discuter avec fruits.

M^r Constantin rappelle le travail promis sur les Bactéries nitrifiantes.

M^r Viollier répond que M^r Hochreutiner est de retour, & qu'il lui en parlera.

M^r Duriol dit qu'il y a aussi la question de la mevente des vins.

M^r le Prés^t répond que c'est au moment de la révision de la question des droits d'entrée qu'il faudra s'en occuper.

A la question de M^r Constantin, si des séances ont été demandées, M^r le Prés^t répond qu'il n'a rien reçu jusqu'à ce jour, & que le subside pourra être employé autrement s'il n'en reçoit pas.

M^r Constantin a reçu une lettre de M^r Chuard qui demande des détails sur l'activité de la classe pour l'ouvrage sur la Suisse au XIX^e siècle, de M^r Seippel. Il a donné les détails voulus, ce dont M^r le P^t le remercie.

M.r Martin fait part au bureau d'une demande de M.r de Seigneux au sujet de l'impression d'un travail sur la comptabilité par M.r Bauvert, présenté il y a quelques années.

Après une courte discussion, il est décidé de ne pas donner suite à cette affaire.

M.r le Dt donne ensuite lecture d'une lettre de M.r Faesch, qui ne peut se rendre à Lausanne comme délégué à l'assemblée de la Fédération. M.r Viollier ne pouvant le remplacer, il est décidé de prier M.r W. Borel de bien vouloir remplacer M.r Faesch.

Séance levée

Procès verbal fait par M.r Odier 9.e Juin
et par L. de Sterroller
sec.re

Séance du Bureau du 20 Janvier 1900

Sont présents: M.rs de Candolle Président
Patry, Archinard, Auriol, Faesch, Hénon
Odier, Viollier et L. de Sterroller.
Messieurs Ch. Borel, Delessert et John
Debonneville du Cercle des Agriculteurs et
Nicodet Président de l'Institut assistent
à la première partie de la séance.

M.r le Président explique pourquoi les comités du Cercle et de l'Institut ont été convoqués à cette séance. Il remercie au nom de la Classe, les Présidents de lui avoir laissé le soin d'organiser cette réunion dans laquelle les Sociétés d'Agriculture de Genève doivent prendre une décision au sujet d'une circulaire de la Fédération, relative au remplacement des Concours de fermes par des concours spéciaux pour le Canton qui en feront la demande.

M.r Nicodet excuse M.r Plan retenu chez lui

par une indisposition.
M^r Paesch insiste sur le fait que si l'on propose des concours spéciaux, ils remplaceront les concours de ferme.
M^r Ch Borel croit que le Cercle a déjà demandé un concours de vignes reconstituées
M^r Debonneville confirme la chose, le cercle l'a demandé depuis longtemps
M^r Hénon, comme membre du Jury du concours de vignes américaines de 1899, est d'avis qu'il ne faut plus admettre que les vignes de moins de 2 ans et pas les vieilles qui ont déjà été primées plusieurs fois.
M^r Delessert annonce que le Cercle avait bien l'intention de continuer chaque année ces concours de vignes américaines, il est d'accord avec M^r Hénon pour ne laisser concourir que les vignes de 2 ans à moins et croit que le Cercle sera d'accord aussi.
M^r de Candolle demande à M^r Delessert si son avis peut être considéré comme l'avis officiel du Comité du Cercle. Il observe que si la demande du Cercle persiste, on ne peut plus demander d'autres concours puisque le Cercle bénéficiera le subsiste entier.
M^r Delessert ne peut pas préciser n'ayant pas assisté à la dernière séance.
M^r Debonneville ne sait pas non plus, mais à l'impression que le Cercle en demandant ce concours de vignes ne pensait pas empêcher les concours de ferme.
M^r Paesch observe qu'en organisant un concours de ferme nous risquons fort de ne pas avoir d'inscriptions, tandis que les vignes

reconstituées attireront certainement des concurrents.

M. Ch. Borel est d'avis que pour 1900, nous devrions nous en tenir au concours de vignes puisque le cercle l'a déjà demandé.

M. Vicedet se rallierait pour l'Institut à l'idée du concours de vignes et à celle de M. Héron pour n'accepter que des inscriptions de jeunes vignes.

M. Delesest insiste sur ce que le Cercle ne voudrait en aucune façon par la demande qu'il a faite, gêner l'Institut ou la Classe.

M. de Candolle constate que pour cette année, il n'y a pas d'autres propositions et que nous demanderons par conséquent un concours de vignes reconstituées

Une lettre dans ce sens, signée par les Présidents des 2 sociétés sera adressée au Conseil de la fédération. Il sera question dans cette lettre de la Commission à nommer

Après le départ des membres des Comités de l'Institut et du Cercle lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance du bureau qui est adopté.

M. Viollier après examen du catalogue propose de faire simplement une liste des ouvrages achetés que l'on pourra joindre au prochain bulletin.

Adopté.

M. le Président observe que le programme du concours de culture de pommes de terre n'a pas paru en entier dans le Journal

d'agriculture

M^r Ch Borel le fera insérer, ou s'il n'y a pas la place le fera encarter dans le Journal
M^r le Vice Président ~~(observe que le programme)~~ annonce que la distinction accordée à notre Président M^r de Candolle qui vient d'être nommé Président de la Société des Arts, et lui en exprime toute notre satisfaction.
M^r Foersch appuye et tient à joindre aux paroles de M^r Patry nos regrets de voir M^r de Candolle quitter la présidence de la Classe.
M^r de Candolle remercie, il espère que ses nouvelles fonctions ne l'empêcheront pas de continuer à nous présider pour cette année.
M^r le Président donne lecture d'une lettre de la S^te des gypses d'Armoy, ces Messieurs voudraient voir les essais se continuer en 1900, et mettent à cet effet 100 sacs de 50 K^os de gypses à la disposition de la Classe.
Les 5000 B^s seront répartis entre M^r de Candolle à Evordes, M^r Viollier à Bardonnex, L Constantin à Vernay J Debonneville à Montalegre et N Martin au Carre.
Le Secretaire écrira à ce sujet à M^rs Constantin, Debonneville et Martin
A l'ordre du jour de notre prochaine séance figurera en tous cas:
Lecture des rapports sur l'emploi des gypses d'Armoy comme engrais pour les vignes, puis ensuite un travail ou de M^r

le Professeur Chodat ou de M. le Professeur Dufour de l'Institut agricole Vaudois mais comme il n'est pas possible de fixer aujourd'hui M. le Président et le secrétaire sont chargés d'élaborer l'ordre du jour.

A la carte de convocation sera joint un avis pour annoncer que la discussion sur le travail de M. W. Borel (les bois du Canton de Genève) aura lieu dans une séance future.

M. Patry propose une communication sur un ouvrage allemand traitant des écuries impériales de chevaux en Allemagne et qu'il traduit dans ce moment.

M. le Président se demande si une commission d'organisation sera nécessaire pour le concours de pommes de terre.

M. Paesch ne le croit pas, il faudra simplement nommer un jury.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Rübach et Wiz, parlant d'un travail sur l'élevage du bétail qu'ils comptent faire; c'est un questionnaire qu'il s'agirait de remplir, Monsieur qu'il n'y a rien à répondre.

Communication est donnée au bureau du programme d'un congrès international des syndicats agricoles du 8 au 14 Juillet à Paris.

Nous avons déjà adhéré au congrès des Agriculteurs de France.

Le bureau décide d'inscrire la Classe à ce Congrès.

M. Curiol annonce que s'il est à Paris à ce moment là il y assistera, le prix de l'inscription est de ff 10.—
M. Paesch rend compte de l'impression du travail de M. W. Borel au bulletin. Il est prêt à être envoyé, c'est un volume de 190 pages qui a coûté très cher, et il faudra s'entendre avec le Dept de l'agriculture pour le payer.
M. le Président en parlera à M. le Conseiller d'Etat Vincent.
M. Paesch offre aussi de s'entendre avec lui.
M. le Président rapporte qu'il avait trouvé 42 abonnés pour l'annuaire agricole de la Suisse, mais lorsqu'il les a adressés au Département Fédéral de l'agriculture il lui a été répondu que chaque abonnement devait être pris directement à la poste. Il en a écrit au Président de la Fédération, mais ce dernier qui s'est adressé à Berne, n'a pas encore reçu de réponse.
M. Paesch estime qu'il ne faut pas négliger l'organisation d'un concours avec le fonds Demole, Madame Demole a demandé encore une fois si la Classe ne préparait rien.
M. de Candolle croit que nous sommes trop peu nombreux pour nous occuper de cette question en séance de séjour.
M. Viollier est d'avis que nous devrions en parler aux membres de la classe qui pourraient nous soumettre leurs vues.
M. de Candolle se demande si avec l'argent

de ce fonds, nous ne pourrions pas acheter quelques beaux sujets de race bovine que nous placerions chez des membres de la Classe d'élevage afin d'obtenir des rapports exacts sur les rendements en lait. Nous pourrions ainsi comparer les rendements obtenus avec des bêtes ordinaires et des sujets vraiment de races.
La proposition de M. de Candolle amène une discussion de laquelle il ressort que nous n'obtiendrions pas des rapports parfaitement sûrs sans grande difficulté.
Séance levée

signé L. de Westerweller

Séance extraordinaire du Bureau
du 26 janvier à 4 heures.
Présidence M. de Candolle président
sont présents MM.
de Candolle, Patry, Pasche et Odier
M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Dumuid qui convoque pour demain samedi au local du cercle les délégués des 9 sociétés d'agriculture du Canton aux fins de désigner des représentants pour la réunion générale des Sociétés suisses d'agriculture qui doit avoir lieu prochainement à Berne sous les auspices du Conseil fédéral en vue de discuter les diverses questions pendantes Traités de commerce, droits protecteurs, etc
M. le Président décline d'avance l'honneur à ce sujet et propose M. Marin comme délégué, M. Marin sait de quoi il s'agit

sur la proposition de M. de Candolle il avait déjà fait partie antérieurement d'une sous commission dont la formation avait été provoquée, sur l'invitation du Conseil fédéral, par l'union suisse des paysans.

Au point de vue de M. de Candolle la question est assez complexe, il s'agit de demander pour le moment du renouvellement des traités de commerce des droits protectifs sur les vins et laits étrangers, or si les vins d'Espagne entrent à des prix dérisoires nuisant ainsi à la vente des vins du pays, les nombreux agriculteurs de la Suisse allemande ne produisant pas de vin qui forme du reste la majorité s'opposeront à l'établissement de ces droits contrairement à leur intérêt, d'un autre côté pour ce qui concerne les laits, les propriétaires genevois voudraient que les droits fussent au moins maintenus, si ce n'est augmenté sur les laits provenant de la zone, ce qui est leur intérêt, mais comment les Consommateurs envisageront t'ils une augmentation au prix du lait élément de toute 1ere nécessité dans l'alimentation populaire ?

M. Fazy pense aussi qu'il est impossible d'étudier une question si importante du jour au lendemain, car il y a tout un volume publié sous les auspices de l'Union des Paysans ayant trait à la question

qu'il faudrait pouvoir lire pour pouvoir discuter avec fruit, il se demande étant donné ces conditions ce que les délégués du Cercle pourront bien faire et décider dans leur séance de demain, lui même a du reste été désigné pour représenter l'association des intérets agricoles du district de Jussy de fondation récente et qui compte déjà 45 membres. Il pense que M. Vuarin sera désigné pour représenter le district de la Champagne.

M. Patry se demande si étant donné le peu de temps dont dispose la Classe, il n'y aurait pas lieu de dire au Cercle que nous n'avons pas eu le temps de choisir des délégués.

M. Paesch reconnait avec M. de Candolle que le temps nous manque en effet, mais que vis à vis du Cercle il ne faut pas avoir l'air de nous désintéresser de la chose

M. le Président propose d'écrire au président du Cercle pour l'aviser que MM. Paesch et Vuarin ont été désignés pour représenter la Classe, mais sans mandat officiel et ad référendum seulement étant donné le manque de temps pour pouvoir étudier la question. Adopté!

A propos de droits d'entrée M. de Candolle fait remarquer que dans la loi actuelle il y a un article formel ainsi conçu

Les articles de première nécessité ne payent pas de droits d'entrée.

or les meuneries ont réclamé un droit d'entrée sur les farines qui leur a été accordé

en opposition complete avec cet article
Les agriculteurs seraient en droit de
demander la suppretion de ce droit d'entrée
sur les farines ou des droits protectifs sur
les blés étrangers, si du reste les agriculteurs
demandent des droits sur certaines denrées
et articles de 1re nécessité, les maraichers
de fonderies et d'engrais risqueraient de
demander aussi à être protégés et
pourraient augmenter leurs prix.
Mr Patry reconnait avec Mr de Candolle
que les tendances de la Classe sont plutôt
libre échangistes
Mr de Candolle donne ensuite lecture de
la lettre qu'il a écrite au Comité de la
Federation ensuite de la décision prise à
la séance des délégués des 3 sociétés au
sujet du Concours de cultures spéciales
auquel serait affecté le subside précédent
accordé aux Concours de fermes, Cette lettre
sera signée par les présidents des 3 Sociétés
et adressée à qui de droit.
Mr le Président confirme ensuite la
conférence de Mr J. Dufour à la séance
de la Classe du 3 février.
De l'avis unanime il sera nécessaire de
mettre un article sur les différents journaux
pour attirer un peu le public et chacun
de son coté fera son possible pour
amener du monde.
Mr Faesch veut bien se charger de faire
cet article et de l'envoyer aux différents
journaux, il parlera de la séance de Mr
Dufour à la réunion des délégués du Cercle

demain samedi.

Mr le Président a reçu de Mr Chanal fabricant de papiers rue Ami Lullin des sortes de bandes de carton imprégné qui s'agrafent sur les échalas et qui sont destinées à préserver les souches des gelées printannières, la manutention en est simple et rapide, sans engager en rien Mr le Président a encouragé Mr Chanal à présenter son invention lors d'une des prochaines séances de la Classe Le prix de ces capuchons serait de 120 fr le mille, leur durée serait de 10 ans et l'inventeur prétend qu'en une demi heure on peut en placer jusqu'à 3000. Mr le Président donne ces indications pour ce qu'elles valent en faisant observer que cela n'engage à rien.

Mr le Président donne ensuite lecture de deux lettres de Mrs W. Martin et Dekonneville qui déclinent l'honneur de faire des essais avec le gypse.

Il est decidé de demander à Mr Ramu à Cologny et à Monsieur Boccier à Confignon s'ils seraient disposés à faire les essais à leur place.

Mr le Président avise qu'il a écrit à Mr le professeur Chodat en le priant de bien vouloir nous faire sa communication à la séance de Mars

La séance levée pour après 5 heures

le vice Secretaire

signé Pierre Odier

Séance du Bureau
du 7 Février 1900

Présidence de M. Lod. Candolle président
sont présents MM. de Candolle, Constantin
Héneu, Nostin, Paresch, Bernard, Viollier
de Wattenwyl, Archinard, Patry, Curiol
et Odier.

M. le Pt donne la parole aux deux
secrétaires pour la lecture des procès verbaux
des deux dernières séances qui sont adoptés
M. le Pt introduit le sujet du règlement
de comptes du travail de M. Borel.
M. Paresch explique que le Département paye
une somme de fr 519. équivalant au
prorata du nombre des exemplaires dont
il a disposé.
Quelques personnes et libraires désirant
se procurer le travail de M. Borel il est
décidé de le vendre au prix de 3 frs
M. Viollier pense qu'il n'y a pas besoin
d'en réserver plus d'une 20ne d'exemplaires
pour les demandes qui pourraient en
être faites
M. le Pt donne lecture d'une lettre de
M. Schaefer directeur de la chambre du
travail au sujet d'étudier la question du
marché des ouvriers dans une séance
où seraient convoqués les représentants de
nos principales sociétés agricoles, la dte séance
ayant lieu ce jour à la même heure que celle
du bureau, il a été impossible d'y envoyer
des délégués et cela d'autant plus que les
convocations ont été lancées trop tardivement

M^r Foresch dit qu'ayant reçu également une convocation, il a expliqué à M^r Schaefer pourquoi la Classe ne pouvait être représentée et lui a demandé quel était le but de cette réunion, M^r Schaefer lui a répondu qu'un moyen de supprimer les nombreuses réclamations auxquelles donne sujet le marché des ouvriers, il pensait que le système des inscriptions serait préférable
M^r Constantin est absolument opposé à ce système qui en résumé consiste à imposer un ouvrier très souvent inapte en mesure à un patron, sur le marché on choisit son homme et s'il y en a quelques uns qui restent sur le carreau c'est généralement les mauvais, La chambre de travail est un barrage social dont on sera peut être appelé à se méfier, Qu'elle s'occupe des employés à gage mais pas des ouvriers à la semaine C'est absolument l'avis de M^r Ybénon qui estime que cette tentative a été faite dans le but d'arriver à imposer aux patrons les ouvriers à fin que les mauvais s'en aillent pris à tour tour.
M^r le P^t a prié M^r Schaefer de le tenir au courant de ce qui aura été dit.
Il donne lecture d'une lettre de la société protectrice des animaux relative à des récompenses à délivrer aux valets de ferme après les observations de MM Pictet et Bernard M^r de Candolle répondra à ces Messieurs que la Classe ne peut guère se charger de dresser la liste demandée.
M^r le P^t donne ensuite lecture d'une lettre

de M' Dumuid secretaire du Cercle relative
à la séance convoquée dernièrement par
le cercle pour discuter la question des droits
protecteurs et au sujet des concours de
cultures spéciales.
M' Paschoud donne quelques détails sur cette
séance dans laquelle rien n'a été décidé
M' Constantin demande à M' le Président
s'il a eu connaissance de ce qui a été dit
à ce sujet à l'union suisse des paysans
M' le Prés' répond qu'on pourrait obtenir
des renseignements auprès de M' Borel
ou Senn pour ce qui est des réclamations
au secretaire du Cercle. M' le Président ne
comprend pas les doléances de M' Dumuid
qui semble croire que par sa réponse
la Fédération a accordé la priorité à la
Classe aux dépens du Cercle qui réclame
la paternité de la culture proposée pour
le Concours de cette année. Il faut
cependant bien qu'une des 3 sociétés
prenne l'initiative de convoquer les
représentants de nos 3 principales sociétés
M' de Meuron donne lecture de la lettre
par laquelle le comité du Cercle laisse
au Bureau le soin de convoquer les 3
sociétés d'agriculture pr discuter le choix
de la culture à proposer à la Fédération
M' Constantin estime que M' Dumuid a
dû écrire cette lettre de son propre chef
car lors de la séance incriminée, tous les
délégués du cercle étaient d'accord avec ceux
de la Classe et de l'Institut.
M' le Pt ne comprend pas que le cercle

après avoir pris l'initiative l'année dernière d'un concours de vigne dont les récompenses attribuées ont été deces. uniquement à la Classe et à l'Institut au Dept de l'Intérieur vienne faire cette réclamation mal fondée Ne serait ce pas le fait que la lettre envoyée au nom des 3 Sociétés à la Fédération était signée en premier par le Président de la Classe et la réponse adressée à lui.

M.M. Paesch & Nastor ne comprennent pas non plus le mobile de la lettre de M' Durand

M' le Prés' donne ensuite les noms des délégués (3 par société) chargés d'élaborer le programme du concours de vignes cette année - Sont pr l'Institut MM C Ran, C Gyp ler et Viaud. pr le Cercle MM Gyp ler père, Grobet et Meyer, pour la Classe le Bureau désigne MM Micheli, Nizzi & Auriol

Le subside de 400f accordé par la Fédération ne sera versé que sur la présentation du rapport du Jury, le Comité de la fédération se réserve de nommer le Président du Jury

M' le Prés' donne ensuite lecture d'une lettre de M' Chanal mettant à la disposition de la classe 500 paraselo pr faire des essais MM Micheli & Odier sont désignés pour faire ces essais.

M' le Prés' donne lecture d'une lettre de M Razou qui renonce à faire des expériences avec le plâtre dans ses vignes.

Sur l'indication de M Patry il est décidé d'aviser à M' François Gros à Bonvillars dessus & Jules Perey à Russin

qui veulent bien se charger de remplir de plâtre d'autres vignes.
M. le Président est aussi obligé de renoncer à ces essais à cause du changement de son vigneron et M. Constantin de même
M. Amiet fait remarquer qu'il est nécessaire de noter si dans les vignes où le plâtre sera répandu il n'a pas déjà été semé du superphosphate car celui-ci contient déjà une notable proportion de chaux.
M. le Prés.t constate qu'il n'y a que 2 inscriptions pour le concours de pommes de terre.
Après une courte discussion il est décidé de prolonger le délai jusqu'au 31 Mars et d'annoncer la chose au dos de la carte de convocation de la séance du 3 Mars
L'ordre du jour de cette séance est ensuite arrêté comme suit.
1° Ferments du vin et levures sélectionnés par M. le Professeur Rhodat.
2° Communications diverses.
A l'ordre du jour de la séance du mois d'avril pourrait figurer
la discussion du travail de M. Borel
M.M. Nicheli Sarasin & Ch. Nabet seraient semble-t-il très désignés pour cela et pour compléter M. le Président pastera du rendement comparé de vignes américaines
M. Constantin veut bien donner aussi quelques renseignements sur les vaches castrées
Une courte discussion provoquée par M. Faesch au sujet de l'emploi du fond

Demole aboutit vu l'heure avancée à la
proposition de convoquer le Bureau dans
le but en séance extraordinaire, Adopté
M. le Pt demande à M. Bernard s'il
peut donner connaissance du budjet
1900, M. Bernard répond que le compte
rendu financier et le budjet pourraient
être présentés dans la même séance
en Mai, Adopté
M. Bernard voudrait être renseigné
exactement sur les 50 f accordés à
M. Coutan pour la mise en ordre des
pesidiques et brochures.
MM Constantin, de Valsterwelder & Fraisch
confirment que cette allocation est
annuelle sur la proposition de M. de Candolle
M. Vidtler est chargé d'écrire à M.
Coutan pour que le classement des pesidiques
se fasse au fur et à mesure de leur
publication. M. Constantin constate
que les Français semblent chercher à
éliminer le bétail suisse de leur
exposition en lui imposant une
quarantaine de 10 jours à la frontière
sous la surveillance de vétérinaires
français et ensuite en l'expédiant en
vagons qui resteront consignés 48 heures
tout cela pour ne pas porter un coup
à la race de Mont Bolliard qui n'est autre
que notre race tachetée rouge dont tous
les sujets ont été achetés chez nous sans
y mettre de prospri
M. le Président désire que le Comité fédéral
encourage les éleveurs à retirer leur inscription

Séance levée

Séance du Bureau
du 27 février 1900

Sont présents M. de Candolle Président
Ch. Godet, A. Bernard, Constantin
M. Faesch.

En l'absence des deux secrétaires
M. Faesch se charge de la rédaction du
procès verbal.

Le but spécial de la convocation du bureau
est la discussion de l'emploi du fonds Demole
mais avant d'aborder ce sujet et dans
l'espoir que quelques membres du bureau
viendraient encore à la séance M. le Président
lui adresse deux ou trois communications
pressantes.

1° Lecture d'une lettre du cercle des
Agriculteurs demandant à la classe
d'envoyer des délégués à une séance qui
aura lieu le 17 Mars afin de discuter
la question des tarifs douaniers, cette lettre
est accompagnée d'un questionnaire
Après discussion à ce sujet il est décidé
1° de répondre au cercle pour lui demander
de reporter au commencement d'avril la
séance projetée pour le 17 Mars.
2° de convoquer une séance extraordinaire
de la classe pour discuter cette question
3° de demander à M. Beauverd secrétaire
de la société d'Agriculture de la Suisse romande
de vouloir bien introduire le sujet par
la lecture du rapport fort complet et
intéressant qu'il a présenté à l'assemblée
générale de cette société, si M. Beauverd

est disponible cette séance aurait lieu le mercredi 21 Mars à 2h 1/2 de l'après midi

Fonds Demole

M^r le Président rappelle que déjà une fois le bureau réuni dans le même but avait repoussé une proposition de la commission spéciale tendant à instituer un concours pour le meilleur ouvrage traitant la question du prix de revient des produits agricoles. Il est absolument nécessaire de trouver un emploi utile des revenus de ce fonds et c'est maintenant au bureau à s'occuper activement de cet objet.

M^r A Bernard en son nom personnel demande si l'on ne pourrait pas rendre services aux agriculteurs membres de la Classe en mettant à leur disposition dans diverses localités du canton divers instruments tels que cribles trieurs, tarares herses à prairies, faneuses, rateaux, semoirs et autres dont plusieurs petits propriétaires ne peuvent faire l'acquisition. Il ne dissimule que cette organisation serait certainement difficile à appliquer mais cependant pas impossible, son intention serait que l'emploi de ces instruments fut réservé aux seuls membres de la Classe habitant la localité et que les réparations fussent à la charge de la Classe qui réserverait dans ce but une partie de ses ressources.

L'idée présentée par M^r Bernard est discutée et chacun personne diverse son avis

à ce sujet
Les points les plus importants sont de savoir si l'usage des instruments serait reservé aux seuls membres de la classe et si l'on voudrait en faire profiter tous les agriculteurs qui n'ont pas les moyens de s'en procurer et comment se ferait la répartition.
M^r de Candolle appuyé par la majorité des membres est d'avis de ne pas limiter cet usage aux seuls membres de la Classe croyant qu'ainsi on resterait dans le but et les traditions de notre société qui ont toujours été de faire autant que possible profiter tous les agriculteurs du Canton des avantages et des ressources qu'elle peut leur procurer dans tous les domaines, C'est même ce qui l'a distinguée des autres sociétés similaires qui sont plutôt des syndicats travaillant uniquement dans l'intérêt de leurs membres.
M^r Bernard maintient son point de vue mais se range quoique à regret à la décision de la majorité
Quant au choix des instruments et à la répartition dans diverses localités puisque les ressources du fonds de la Classe ne permettraient pas d'en placer dans chaque commune et à leur entretien il y a là plusieurs points importants à examiner.
Relativement au choix des instruments il y aurait lieu d'éliminer ceux qui ne servent que pendant un temps

restreint et dont chacun pourrait avoir l'emploi au même moment tels que faucheuses, moissonneuses, faneuses et râteaux, etc et ne conserver que ceux qui peuvent employer successivement usines de graines, moulins, râteaux semoirs, presses, à praisies charrues défonceuses. etc

Pour la répartition M. Archinard émet l'avis que l'on pourrait remettre les instruments aux sociétés locales déjà existantes leur en donnant la pleine propriété, Cela pourrait provoquer la création de nouvelles associations ce qui constituerait indirectement un progrès pour notre agriculture.

M. Constantin est d'accord avec ces diverses manières de voir tout en pensant que toutes ces diverses questions devraient donner lieu à une étude sérieuse.

En résumé il est décidé que les revenus du fonds Demole se montant actuellement à 2500f environ seront employés à l'achat d'instruments agricoles répartis entre les sociétés agricoles genevoises existant déjà dans le canton et qu'une lettre demandant quels instruments elles désireraient pourrait leur serait adressée.

La Classe pourrait ainsi pourvoir à la formation d'autres associations qui recevraient aussi des instruments suivant les ressources pécuniaires dont nous pourrons disposer.

Séance levée à midi

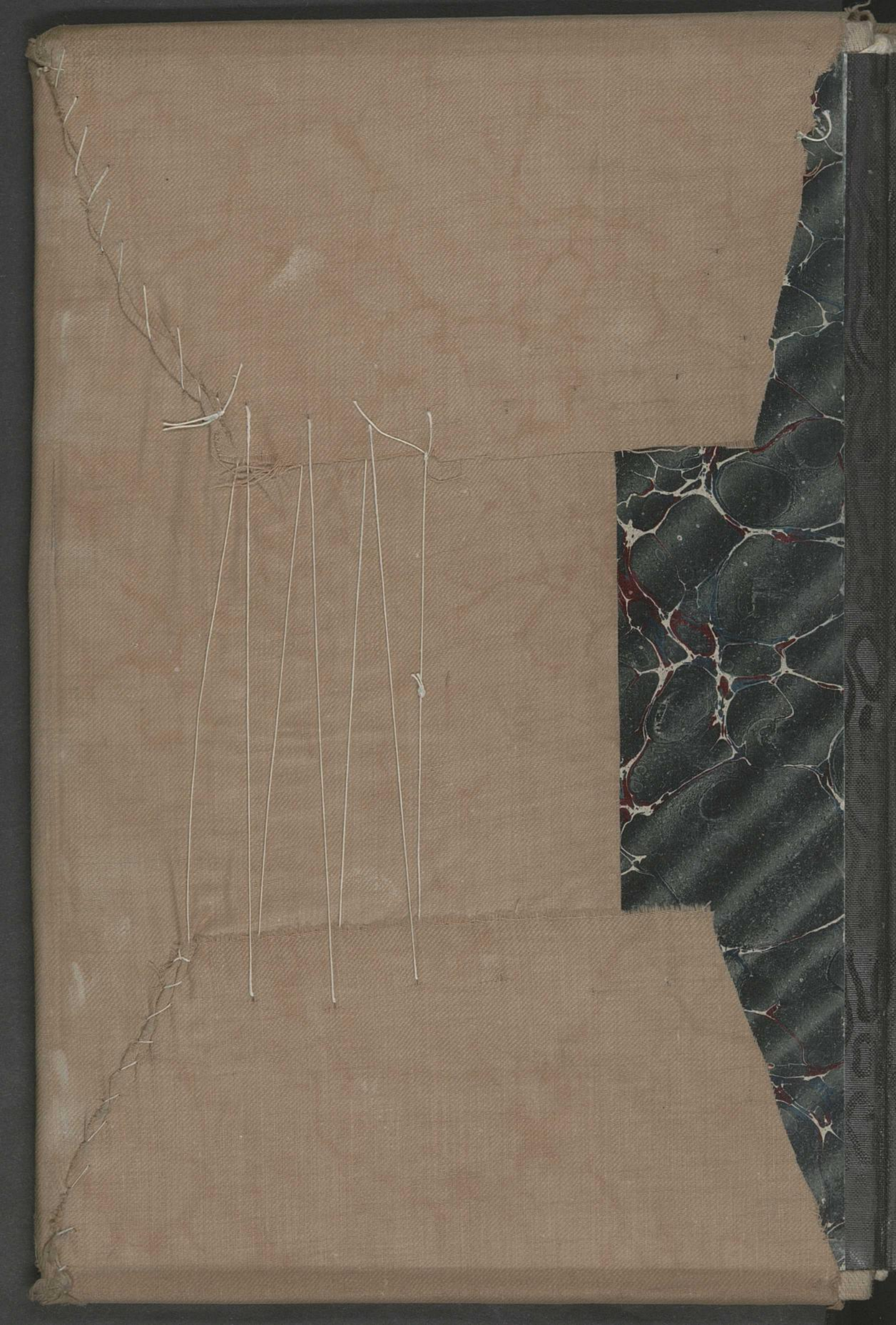

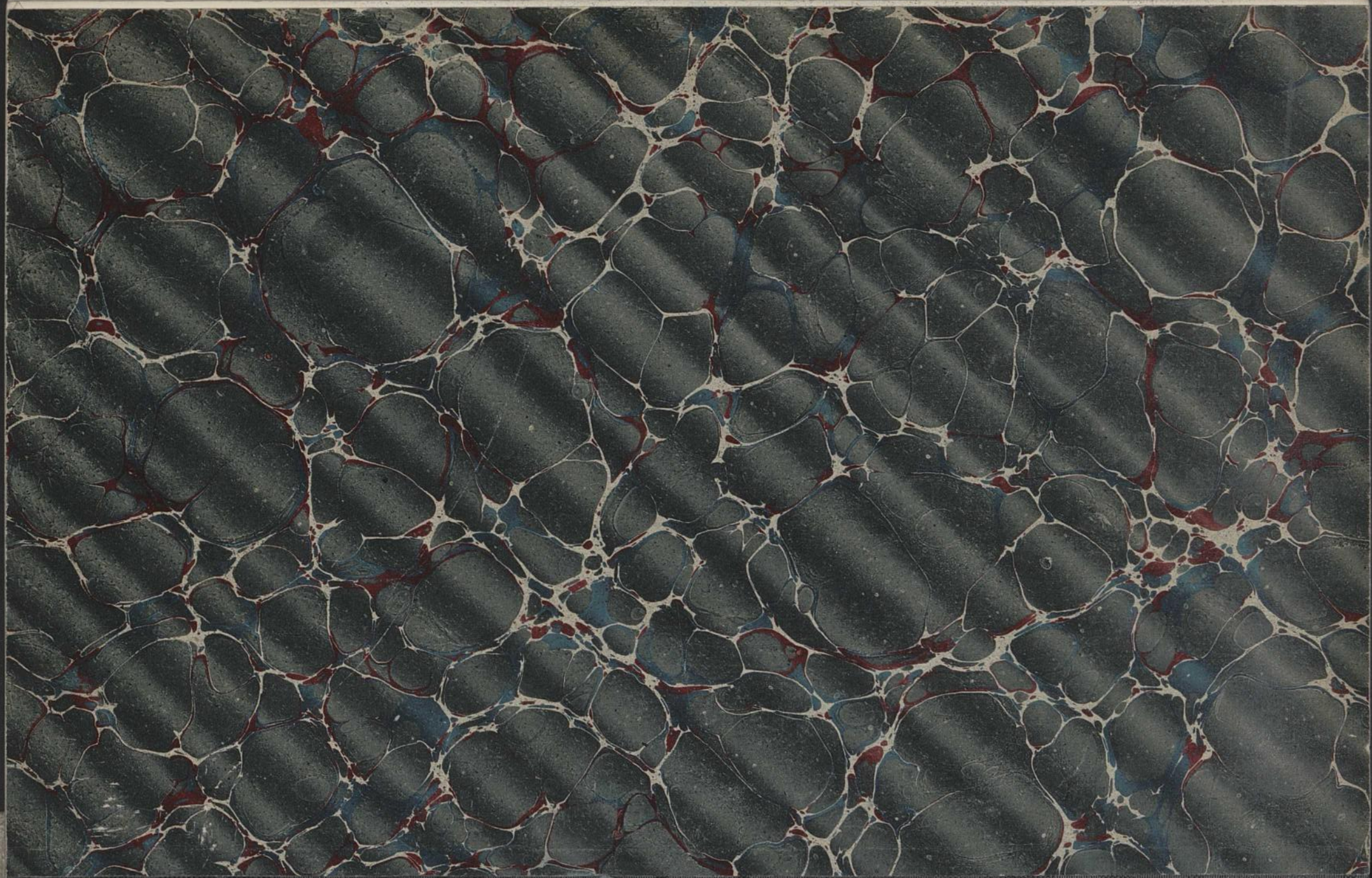

Bureau.

du 7 Octobre 95

au 27 Février 1900